UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XX

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGTIÈME

30480

PARIS

MAISONNEUVE & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1887

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelinguisti20pari

LES POÉSIES BASQUES

De Bernard D'ECHEPARE

(1545)

M. V. Stempf, de Bordeaux, a commencé une traduction analytique, en allemand, des œuvres de d'Echepare, l'auteur du premier livre basque imprimé connu. Nous publions ci-après la première partie de ce travail, qui consiste dans l'examen minutieux de la préface.

On sait qu'il y a eu deux réimpressions de d'Echepare : la première, en 1847, par les soins de MM. G. Brunet et Archu, assez incorrecte et accompagnée d'une traduction fort défectueuse ; la seconde, exécutée à Bayonne, en 1874, par mes soins, est plus exactement conforme à l'édition originale, qu'elle reproduit page pour page et ligne pour ligne. Toutefois, un collationnement minutieux récent m'a permis d'y relever les *corrigenda* suivants :

Ft. A iij recto, ligne 18	ongui
verso, ligne 8	hilherrian
21	deuocionez
iv recto, ligne 1	veçayn
3	duyen
verso, ligne 13	ixutarçum
B iij recto, ligne 24	falta ere

C i verso, ligne 17	hertan
D i verso, ligne 17	gayxo
iij recto, ligne 21	eguiten
21	gayzqui
iv verso, ligne 8	emaytendu
E ij recto, ligne 6	neracuxon
iij verso, ligne 3	ezpadaguit
11	banynçande
F ij recto, ligne 1	guerthuz
iij recto, ligne 6	Vcidaçanorrec
11	maradica cendut
verso, ligne 17	ni segretu
G iij recto, ligne 10	iccassiren

A la ligne 16 du feuillet A ij recto, M. Van Eys dit (*Revue,* t. VII, p. 71) que le texte ancien a *deusere* et non *densere ;* je me suis assuré que l'édition originale porte bien *densere* par *n*.

Je crois utile de donner ici une traduction aussi littérale que possible, en français, de la dédicace analysée par M. Stempf.

« A l'équitable et noble avocat du roi, accompli en vertu et en tous biens, à son Seigneur et Maître Bernard Léhété, Bernard d'Echepare, son petit serviteur, de bon cœur, compliment, paix et santé.

« Puisque les Basques sont habiles, vaillants et aimables, et qu'il y a eu et qu'il y a parmi eux maints grands lettrés dans toutes les sciences, je demeure étonné, Seigneur, comment aucun ne s'est essayé, en faveur de son propre langage, à faire et à mettre en écrit quelque œuvre en langue basque afin qu'il devienne public à tout le monde

qu'elle est aussi bonne à écrire que les autres langues. Et pour cette cause, elle demeure affaissée, parce qu'(elle est) sans réputation et toutes les autres nations estiment que rien ne saurait être écrit dans ce langage, ainsi que tous les autres ont à écrire dans le leur. Et puisque maintenant, vous Seigneur, vous estimez, élevez et honorez la langue basque, comme les choses nobles et naturelles, c'est à vous, comme à mon maître et seigneur, que j'envoie quelques couplets en basque, faits en proportion de mon ignorance.

« Par conséquent, seigneur, les ayant vus et corrigés, s'ils vous semblent comme ce qui vous plaît, que vous les fassiez imprimer ; et que de votre main nous ayons tous la belle joie, le basque étant imprimé qui ne l'était pas encore ; et que, sur votre bonne trace, qu'il aille en avant, qu'il augmente, qu'il continue et qu'il soit publié à tout le monde ; et que les Basques, comme les autres, aient en leur langue, par écrit, quelque peu de doctrine et de la matière pour prendre plaisir, pour faire conversation, pour chanter et pour passer le temps ; et que ceux qui viendront aient ensuite plus de motif pour développer ce (langage) ; et que nous soyons tous obligés de prier Dieu que vous ayez en ce monde la vie heureusement et dans l'autre le paradis ! *Amen.* »

J. V.

COMMENTAR UND GLOSSAR

zu

BERNARD DECHEPARE'S

Baskischen Poesien

(1545)

Herzlichen Gruss, Frieden und Gesundheit seinem Herrn und Meister, dem gerechten und edlen, durch Tugend und alle Güter ausgezeichneten königlichen Advokaten Bernhard Lehete, sein gehorsamer Diener Bernhard von Echepare.

Da die Basken gewandt, unternehmend und liebenswürdig sind und es unter ihnen in allen Wissenschaften hoch unterrichtete (Männer) gegeben hat und gibt, bin ich verwundert, Meister, dass es keiner versucht hat, zu Gunsten seiner eigenen Sprache irgend ein Werk auf Baskisch zu verfassen und als Schrift herauszugeben, damit es der ganzen Welt offenkundig werde, dass sie (die bask. Sprache) zum Schreiben ebenso gut tauge, als die anderen Sprachen.

Und dieser Ursache wegen bleibt es (das Baskische) zurück, gedemüthigt, unvermögend, ohne Ansehen, und alle anderen Nationen glauben, dass in diesem Idiom auch Nichts geschrieben werden könne, wie alle anderen in dem Ihrigen schreiben.

Und da Sie, Meister, nun wie (alles) Edle und Ungekünstelte, das Baskische schätzen, hochhalten und ehren, sende ich Ihnen, als meinem Herrn und Meister, einige meinem schwachen Wissen entsprechend auf Baskisch gefertigten Verse, weil Sie, Herr, nachdem Sie dieselben gesehen und berichtigt, nach Ihrem Belieben, wenn es Ihnen (passend) scheint, sie drucken lassen (mögen), und damit wir alle von Ihrer Hand das kostbare Kleinod haben, nachdem das Baskische gedruckt worden, was es bis jetzt nicht gewesen ist; und damit es, von Ihrem guten Beispiel aus fortschreitend, vermehrt, fortgesetzt und der ganzen Welt verkündet werden kann, und damit die Basken, wie die Anderen, in ihrer Sprache eine geschriebene Lehre besitzen und Stoff zur Unterhaltung, zum Gespräch, zum Gesang und zum Zeitvertreib; und damit die Nachkommen alsdann mehr Ursache haben, dies (Werk) zu fördern, und damit wir alle genöthigt sind zum Herrn zu beten, auf dass er Ihnen in dieser Welt gedeihlich(es) Leben und in der anderen das Paradies (gibt). Amen.

Erregueren (*erregeren*). Königs, Genitiv der unbestimmten Declination von *erreg(u)e,* König.

Aduocatu. Advocat. Das dem Baskischen angepasste lateinische Wort advocatus.

Videzco (*bidezko*), von *bide,* Weg, nach Aizkibel : gerecht, rechtlich, gerade(wegs).

Eta. Und.

Nobleari. Dem edlen, von *noble,* edel, adelig; *a* ist Artikel, *r* des Wohlklangs wegen eingeschoben, *i* Dativendung. Vgl. *aitoren semea.* Der Edelmann. (S. Julien Vinson, *Les premiers grammairiens basques,* fol. 2.)

Virthute (*birtute,* auch *bertute*). Tugend; gehört zu dem Instrumentalis *honguciez* und steht für *virthutez,* mittelst Tugend, durch Tugend.

Eta. Und.

Honguciez (*onguziez*). Durch Reichthum, von *on, hon,* Gut, Besitz, und *guciez,* Instrumentalis der Mehrzahl von *guci,* all, ganz; also wörtlich : durch alle Güter.

Complituyari. Dem volkommenen, vollendeten, ausgezeichneten; von *complitu, cumplitu,* die das Participium perfecti ersetzende Form der meisten baskischen Zeitwörter, vollendet; *y* ist dialectische Einschiebung; *a,* Artikel; *ri,* Dativendung. Siehe oben *nobleari.* Vgl. : lat., complere; span., cumplir; franz., accompli.

Bere. Sein, ihr. Pronomen possessivum der 3ten Person.

Iaun (*jaun*). Herr, Gebieter.

Eta. Und.

Iabe (*jabe*). Herr, Meister.

Bernard, Taufname; unser Bernhard.

Leheteri, Dativ des Eigennamens *Lehete.* Die Bedeutung dieses Familiennamens ist nicht mit Sicherheit zu erklären. Die Zurückführung auf *lehen,* erst, voran, vor, um die Lage des Familiengutes zu bezeichnen, ist vielleicht zulässig; *lehen* scheint aber nur zeitliche, nicht auch örtliche Bedeutung zu haben.

Bernard, siehe oben.

Echeparecoac. Der von Echepare. Diese Orthographie bedingt die spanische Aussprache des *ch* (wie deutsches tsch). *Echepare* ist Eigenname; die Genitivendung *co* vertritt hier die Adelspartikel « von »; *a* ist Artikel; *c* (nach neuerer Schreibweise besser *k*) Kennzeichen des handelnden Nominativs, Subjects eines activen Zeitworts (wünschen, senden), obgleich letzteres hier nicht ausgesprochen ist.

Haren, dessen, dieses; Genitiv singul. von *hura,* dieser(da). Pronomen demonstrativum.

Cerbitzari (*zerbitzari*). Diener. Nominativ der unbest. Declin.

Chipiac (*chipiak,* auch *tchipiak* und *ttipiak*). Der Kleine, Bescheidene, Niedrige. Activer Nominat. singularis.

Gogo honez. Mit guter Gesinnung; *gogo,* Gedanke, Neigung, Wunsch, Gesinnung; *hon, on,* gut; *ez,* Endung des Instrumentalis der Einzahl nach einem Consonanten.

Gorayncі (*goraintzi*). Empfehlung, Gruss.

Baque (*bake*). Friede. Vgl. lat. pax.

Eta. Und.

Ossagarri. Gesundheit, von *oso,* ganz, gesund, wohl; *garri*, Adjectivendung, nach van Eys von *ekarri,* tragen, mitführen, abzuleiten.

Ceren (*zeren*). Weil.

Bascoac (*baskoak*). Die Basken. Passiver Nominativ pluralis der bestimmten Declin. von *basco.* Im Baskischen ist dieser Ausdruck sonst nicht gebräuchlich, da sich die Basken *eskualdunak* oder *euskaldunak* nennen.

Baitira (für *bai dira*), sie sind wirklich; *dira, dire,* sie sind; *bai,* ja, ist vorgesetzt um der Behauptung Nachdruck zu geben. Nach Herrn J. Vinson's *Commentar zu Ribary* (Fol. 115, Note 118), ist das *bai* vor dem Zeitwort in gewissen Fällen mit « weil » zu übersetzen. Dies scheint hier am Platze zu sein.

Abil. Gewandt.

Animos. Tapfer, muthig, energisch, stolz, kühn.

Eta. Und.

Gentil (*jentil*). Schmuck, sauber, fein.

Abil, animos, gentil stehen hier nach richtigem, mitunter vernachlässigtem Sprachgebrauch im Nominativ der unbestimmten Declination, d. h. ohne Artikel und ohne Pluralzeichen, obwohl sie sich auf *bascoac* beziehen und an dessen Endung *ac* Theil haben.

Das vom Hauptwort getrennte, attributive Eigenschaftswort soll die unbestimmte Form beibehalten.

Die drei Ausdrücke scheinen übrigens dem Baskischen nur assimilirt und fremden Ursprungs zu sein.

Eta. Und.

Hetan. Unter ihnen, darin, darunter. Locativ.

Içan baita (*izan bai-da*), er, sie, es ist wirklich gewesen; es hat gegeben (il y a eu); *izan* ist eine Form des Zeitworts, welche als Particip. perfecti gebraucht wird.

Eta. Und.

Baita (*bai-da*). Er, sie, es ist wirklich.

Sciencia (*szienzia*). Die Wissenschaft; gehört zu dem darauf folgenden Locativ: *gucietan*. Vgl. *jakindea* und scientia.

Gucietan (*guzietan*), In allen; Locativ pluralis von *guci.*

Lettratu. Unterrichtet, belesen, wissenschaftlich gebildet.

Handiric (*handirik*). Grossartig, höchlich, sehr; von *handi,* gross, und (*r*)*ik,* Endung des Theilungsgenitivs. Sollte unsere ohne Zweifel unrichtige deutsche Redensart: « sich eines Weiteren besprechen » nicht mit vorstehendem Genitiv verwandt sein? es lässt sich sonst kaum eine gleichwerthige Ausdrucksweise in den Nachbarsprachen finden.

Miraz. Mit Erstaunen, mit Verwunderung; von *mira,* das Erstaunen.

Nago. Ich bin, bleibe, verharre; von *egon,* sein, bleiben.

Iauna (jauna). Der Herr, der Gebieter.

Nola. Wie.

Batere. Keiner (bei nachfolgender Verneinung *ez*); von *bat,* ein(er); *ere,* auch; wörtlich: auch einer nicht; *batere ez* heisst auch: durchaus nicht.

Ezten (*ez-den*). Dass er, sie, es nicht ist; *den,* aus *da-n* gebildet, wobei *a* in *e* überging. Dieses Suffix *-n* am Zeitwort bedeutet hier das « dass » des Nebensatzes; in anderen Fällen auch das Relativpronomen: « welcher, e, es. »

Assayatu. Versucht, probirt, geprobt, geprüft, gekostet. Vgl. franz., essayer; span., ensayar.

Bere. Sein, ihr. S. ganz zu Anfang.

Lengoage. Sprache. Vgl. franz., langage; span., lenguage.

Propriaren. Des, der eigenen; Genitiv singularis.

Fauoretan (*faboretan, fagoretan*). Zu Gunsten; buchstäb-

lich : in den Gunsten. Locativ plur. oder auch Locativ der unbestimmten Declination.

Heuscaraz (*euskaraz, eskuaraz*). Auf Baskisch, mittelst Baskisch. Instrumentalis von *heuscara.*

Cerbait (*zerbait*). — Etwas. Wenn von *cer baita* (*bai-da*) contrahirt, könnte es nach Herrn van Eys mit « wer auch immer, irgend ein » übersetzt werden.

Obra. Das Werk, die Arbeit. Vgl. span., obra.

Eguitera (*egitera*). Zu thun, zu machen, zu verfassen; von *eg(u)in,* thun, gethan; machen, gemacht; *eg(u)ite,* thun, machen; Infinit. präs.; *-ra,* auch *rat,* als Anhängsilbe bedeutet, dass die Handlung nach einer gewissen Richtung hin stattfindet : *jatera noha,* ich gehe zum Essen.

Eta. Und.

Scributan (*skributan*). In Schrift. Locativ der unbestimmten Declination von *skribu,* Schrift.

Imeitera (*emaitera*). Zu geben, von *eman, emon*, geben, gegeben; *emaite, emate,* Infinit. präs., geben; *-ra,* zu, Directivendung. Vgl. *eguitera.*

Ceren (*zeren*). Weil.

Ladin. Dass es werde, dass es sei; 3te Pers. singul. imperf. des Subjunctivs von *izan,* sein. Vgl. Lécluse. *Gramm.* alte Ausgabe, 1826, fol. 57; neue Ausgabe, 1874, fol. 60.

Publica (*publika*). Offenkundig, öffentlich. Siehe später *scriba.*

Mundu. Welt.

Gucietara (*guzietara*). (In der Richtung) nach allen; Directiv pluralis.

Berce (*berze, bertze*). Ander; *berzeak,* die Andern.

Lengoagiac (*lengoagiak*). Die Sprachen. Die Einzahl *lengoage,* passiver Nominativ der unbest. Declin., verändert das Schluss *-e* in *-i,* wenn ein Vokal folgt. Aehnliches ist der Fall bei Schluss *-o,* welches zu *-u* wird, wie bei *arno,* Wein, *arnua,* der Wein. Vgl. van Eys, *Gramm. comparée,* fol. 20, und *Actes de la Soc. Philol.,* tome IV, nº 2, mai 1874, fol. 75), worin Herr Duvoisin obige Vokalveränderung nur für die Soule und einen Theil von Nieder-Navarra gelten lässt.

Beçala (*bezala*). Gleich wie, als, wie.

Hayn (*hain*). So sehr, eben so.

Scribatzeco (*skribatzeko*). Supinum von *scriba-tu,* schreiben, geschrieben, *scribatze,* schreiben; *-ko,* für. Für's Schreiben, um zu Schreiben, zum Schreiben.

Hondela. Dass es gut ist, dass es geeignet ist; von *(h)on,* gut, und *dela,* dass er, sie, es ist. *Dela* zusammengesetzt aus *da,* er, sie, es ist, und *-la,* Anhängsilbe, welche « dass » bedeutet. (*Dela* ist nicht mit dem Conjunctiv zu verwechseln.)

Eta. Und.

Causa (*kausa*), (wird meistens *gauza* geschrieben). Die Ursache. Vgl. Latein.

Honegatic (*honegatik*). Durch diesen, aus diesem, wegen, ungeachtet dieses.

Gatik. Nach van Eys ein in Guipuzkoa, Bizkaya, Labourd und Niedernavarra gebräuchlicher Ausdruck; in Bizkaya auch *gaitik, gaiti,* für, wegen; in Niedernavarra mit dem Sinne von trotz, trotzdem, ungeachtet (malgré);

scheint von *ga-tik* für *gan-* oder *gain-dik* gebildet, nach Auswerfung des *n* vor *t*. *Gatik* folgt auf Nominative und Genitive, wie ja auch das deutsche « wegen, trotz » mit gleicher Berechtigung Genitiv und Dativ regiert.

Guelditzenda (*gelditzen da*). Es ist im Zurückbleiben begriffen, es bleibt zurück; *gelditzen* ist die Form, welche im Baskischen das Participium praes. vertritt. Von *geldi-tu*, zurückgeblieben, zurückbleiben; *gelditze*, zurückbleiben, Infinitiv; *-n*, Locativendung, in.

Abatatüric (*abataturik*). In keinem Wörterbuch zu finden. Ohne Zweifel von *abata-tu* und dem Französischen « abattu » nachgeahmt; also : zu Boden geschlagen, niedergehalten. Die Endsilbe *-ric* gibt dem Worte hier den Sinn eines Ablat. absolut : nachdem..., indem..., da (es) niedergehalten ist, und begründet das nachfolgende Adjectivum :

Eceyn (*ezein*, auch *ezin*). Unmöglich, unthunlich, unbefähigt, unvermögend. Von *ez egin*.

Reputatione. Ruf, Berühmtheit, Ansehen, Reputation.

Vague (*bage*, häufiger *gabe*). Ohne. Echepare braucht nur zweimal den Ausdruck *bage:* in der Widmung und in dem Contrapas am Schlusse (*bagueric*); sonst schreibt er stets *gabe*.

Eta. Und.

Berce (*berze, bertze*). Ander.

Nacione (*nazione*). Nation.

Oroc (*orok*). Nominativ. activ. der unbestimmten Declination von *oro*, ganz, all. *Oro* ist den Zahlwörtern assimilirt und tritt desshalb hier in der unbestimmten Declination auf.

Vste (*uste*). Glaube, Meinung, Erwartung, Hoffnung.

Dute. Sie haben es, 3te Person pluralis praes. indicat. activ. von *izan,* haben.

Ecin (*ezin*), wie *ezeyn,* von *ez egin.* Nicht thun, nicht gethan, nicht thunlich, unmöglich.

Densere (jedenfalls *deusere, n* ist Druckfehler). Nichts.

Scriba (*skriba*). Schreiben. Eigenthümlich verkürzte Form des Participiums, welche bei den Verben auf *-du* und *-tu,* auch *-i,* im Potentialis allgemein gebräuchlich zu sein scheint. Siehe das nachfolgende *dayteyela.*

Dayteyela (auch *daitiala;* Echepare selbst schreibt später *dateyela,* s. Bogen B, 3tes Blatt recto, Zeile 9). Dass er, sie, es (sich) kann. Nach Inchauspe : Potentiel Praes. und Futurum (*Forme régie positive,* fol. 413 unten); *skriba dayteyela,* dass es (das Baskische) sich schreiben kann; dass es sich (in dieser Sprache) schreiben lässt.

Lengoage. Sprache. S. oben.

Hartan. In diesem, in dieser; Locativ singularis des hinweisenden Fürworts *hau.*

Berce (*berze, bertze*). Ander. S. oben.

Oroc (*orok*). Ganz, all. S. oben.

Baitu te (*baitute* für *bai-dute*); *bai,* ja; *dute,* sie haben es. Sie haben es in Wirklichkeit. S. ganz zu Anfang *baitira.*

Scribatzen (*skribatzen*). Im Schreiben, schreibend. Siehe Erklärung der Form bei *guelditzen. Skribatzen baitute,* sie haben es im Schreiben, sie schreiben wirklich.

Beryan (*berian, berean*). In dem..., in der Ihr(ig)en. Locativ singul. der bestimmten Declin. von *bere,* sein, ihr.

Eta. Und.

Ceren (*zeren*). Weil.

Oray (*orai*). Jetzt.

Çuc (*zuk*). Sie; höfliche Anrede; früher Ihr.

Iauna (jauna). Der Herr, der Gebieter. S. oben.

Noble. Edel, adelig. Gehört zu dem nachfolgenden *naturazcoac,* welches allein die Casus- und Numerus-Endung führt.

Et. Und; verkürzt von *eta.*

Naturazcoac (*naturazkoak*). Die natürlichen (Dinge), die urwüchsigen, ungekünstelten (Dinge).

Beçala (*bezala*). Wie, als, gleich wie. S. oben.

Bay (*bai*). Ja, wirklich; vor Zeitwörtern auch: weil. Siehe *baitira.*

Tuçu (*tuzu*). Steht für *duzu* (nach *bay,* mit welchem es in der Regel zusammengeschrieben wird). Ihr habt es; Sie haben es (höfliche Anrede). Gehört zu den drei nachfolgenden Participien.

Estimatzen. Im Begriffe hochzuschätzen, im hochschätzen. Vgl. *scribatzen.*

Goratzen. Im Begriff zu erheben, hochzuhalten.

Eta. Und.

Ohoratzen. Im Begriff zu ehren.

Heuscara (*heuskara, euskara, eskuara*). Das Baskische (als Sprache), das Euskara.

Çuri (*zuri*). Ihnen, Euch (höfliche Anrede). Dativ von *zu,*

ursprünglich Personalpronomen der 2ten Person pluralis « ihr », aber längst schon in der höflichen Anrede als 2te Person der Einzahl verwendet, wie im Deutschen früher « Ihr », jetzt « Sie » ; französisch « vous ». Für die 2te Person der Mehrzahl hat man das Fürwort *zuek* gebildet. Vgl. van Eys *Dictionnaire,* fol. 389; *Essai,* fol. 21 ; auch J. Vinson's *Uebersetzung mit Commentar des Ribary' schen Werkes,* fol. 104, Note 42 et fol. 110, Note 80.

Neure (auch *nere, ene*). Mein, meine, mein. Pronomen possessivum der ersten Person. *Nere* ist der Genitiv von *ni,* ich, wie auch im Deutschen « mein » vom Genitiv des Personalpronomens stammt.

Iaun (*jaun*). Herr, Gebieter. S. oben. Gehört zu dem nachfolgenden *iabia.*

Eta. Und.

Iabia (*jabia, jabea*). Der Meister, der Herr. Von *jabe.*

Beçala (*bezala*). Wie, als, gleichwie. S. oben.

Igorten. Im Zusenden, im Zuschicken. Dient als Particip. praes. von *igorri* (auch *egorri*), geschickt; *igorte,* schicken.

Darauritzut. Ich habe sie (plur.) Ihnen. *Igorten darauritzut,* ich sende sie Ihnen; Analyse : *d-arau-r-it-zu-t* = *d* + *it,* sie (Accusativ. pluralis); vgl. van Eys : *Étude sur l'orig. et la formation des Verbes auxiliaires basques* (1875), fol. 20 § 5; *-arau,* Stamm mit Vokalwechsel des Verbum's : *eroan,* mitnehmen, mitführen, hier aber Hilfszeitwort im Sinne von *izan, ukhan,* haben; *zu,* Ihnen (Dativ ohne die Endung *ri*) ; *t,* ich. Das *r* zwischen *arau* und *it* ist zur Erleichterung der Aussprache ein-

geschoben. Vgl. van Eys (*Grammaire comparée,* fol. 330): *darozkitzut.*

Heuscarazco (*heuskarazko*). Auf Baskisch, von *(h)euskara,* das Baskische. Vgl. Lécluse, *Grammaire Basque,* 1826, fol. 39; 1874, fol. 41). *Onezcoa,* das aus Gutem gefertigte, *handizcoa,* das aus Grossem gefertigte; demnach *heuscarazco,* aus Baskisch gefertigt.

Copbla (*kopla*), Der Vers. Vgl. französ. : couplet.

Batzu. Einige; Nominativ und Accusativ der unbestimmten Declination (voir *eguinac*).

Ene. Mein, meine, mein (auch *nere, neure*).

Ignoranciaren (*ignoranziaren*). Der Unwissenheit, der Ignoranz. Genitiv singul. der bestimmten Declination, weil das nachfolgende *araura* (wie viele Postpositionen) den Genitiv regiert.

Araura. Gemäss, nach, entsprechend.

Eguinac (*eginak*). Die gemachten, gefertigten; Accusativ pluralis von *egin,* gemacht, Partic. perfecti.

Ceren (*zeren*). Weil.

Iauna (*jauna*). Der Herr, der Gebieter.

Hayec (*haiek*). Diese, dieselben; Accusativ der Mehrzahl von *hura,* dieser, derselbe.

Iqhussiric (*ikhussirik*). Gesehen: von *ikhus(s)i,* gesehen, und *-ric,* Genitivendung. Daz Zeitwort erhält durch diese Silbe die Bedeutung eines latein. Ablativ. absolut: « Nachdem (Sie) dieselben gesehen »...

Eta. Und.

Corregituric (*korregiturik*). Corrigirt, berichtigt. Ein dem Spanischen entlehnter Ausdruck.

Plazer. Gefallen, Belieben.

Duçun (*duzun*), von *duzu*. Ihr habt es, Sie haben es (höfliche Anrede), und *-n*, im Relativsatz durch *beçala* bedingt. Vgl. *beçala*.

Beçala (*bezala*). Wie, gleichwie, als.

Irudi (auch *iduri*). Scheinen, erscheinen, passend erscheinen; Participium perfecti hier als Infinitiv. praes. gebraucht.

Baçautzu (*bazautzu*). Wenn es Ihnen ist, von *ba*, wenn, und *çautzu*, es ist Ihnen. Nach van Eys, *Gramm. comparée*, fol. 425 : 3te Person der Einzahl des Praes. Indicativi von *izan*, sein, mit incorporirtem Dativ : à vous (Ihnen). Labort. Dialect. Der *Guide élémentaire labourdin*, Bayonne, 1873, schreibt dieselbe Form *zaitzu*. *Irudi baçautzu*, wenn es Ihnen (passend) scheint.

Imprimi. Drucken; verkürzter Infinitiv.

Eraci (*erazi*).... lassen, nöthigen; *imprimi eraci*, drucken lassen.

Diçaçun (*ditzazun*). Dass Sie es haben; nach van Eys (*Gramm. comparée*, fol. 198-202) von *eçan*, Hilfszeitwort, aber hier nicht Conjunctiv, sondern mit Rücksicht auf *ceren* mit *n* versehener Indicativ.

Eta. Und.

Çure (*zure*). Eure, Ihre (höfliche Anrede).

Escutic (*eskutik*). Von der Hand; Ablativ der Einzahl der bestimmten Declination.

Oroc (*orok*). Ganz, all. S. oben.

Dugum (für *dugu-n*). Damit wir es haben; *dugu*, wir haben es; *-n*, dass, damit. Die Umwandlung des *n* in

m ist nicht zu erklären. Ein Druckfehler kann es nicht sein, da wir nicht nur kurz darauf *dizum* finden, sondern auch in einem baskischen Gedicht von 1609 aus spanisch Navarra derselben Eigenthümlichkeit sechsmal begegnen : *yçam, daucagum, egum, ecim, jandiçaçum, çaycum*. Herr J. Vinson, welcher in einem Artikel vom 20 März 1879 : *Le Basque Navarrais-Espagnol à la fin du XVI*e *siècle,* das erwähnte Gedicht veröffentlichte, nimmt die Möglichkeit an, dass durch das *m* eine besonders markirte Aussprache durch die Nase bezeichnet werden soll; (fol. 13). Siehe später *dizum*.

Ioya (*joia*). Das Kleinod. (Archu übersetzt : satisfaction.)

Ederra (*eder-r-a*). Der, die, das Schöne; hier Adjectiv.

Imprimituric (*imprimiturik*). Gedruckt; *imprimituric heuscara,* nachdem (man) gedruckt das Baskische, oder: nachdem gedruckt (worden) das Baskische. Es erschwert die Übertragung in's Deutsche, dass *heuscara* kein Genitiv, sondern entweder Nominativ passiv., oder Accusativ ist.

Heuscara ([*h*]*euskara*). Das Baskische. S. oben.

Orano (auch *oraino*). Bis jetzt, bis zur Stunde.

Içan (*izan*). Gewesen, geschehen.

Eztena. Der, die, das nicht ist; von *ez-den-a; ez,* nicht; *den* (für *da-n*), welcher ist; *a,* der (Artikel).

Eta. Und.

Çure (*zure*). Eure, Ihre. S. oben.

Hatse. Spur, Fussspur, Fussstapfe, Beispiel, Vorbild.

Honetic ([*h*]*onetik*). Des guten, von guten, aus (*h*)*on*, gut.

Dadin. Dass er, sie, es kann; vom Hilfszeitwort des Potentialis : *edin,* können. Hier dritte Person singul. des Indicativs : *dadi,* mit angehängtem *-n,* damit. Vgl. van Eys, *Gramm. comparée,* fol. 222.

Aitzinerat. (In der Richtung) nach vorwärts, fortschreitend; von *ai(n)tzin,* vorn; *e* eingeschoben; *-rat* (in der Richtung) nach.

Augmenta. Mehren, vermehren, zunehmen.

Continua (*kontinua*). Fortfahren.

Eta. Und.

Publica (*publika*). Offenkundig, öffentlich. Hier Zeitwort : veröffentlichen, verkünden. Wegen der verkürzten Form siehe *scriba.* S. oben.

Mundu. Welt.

Gucietara (*guzietara*). (In der Richtung) nach allen; Directiv pluralis. Siehe oben.

Eta. Und.

Bascoec (*baskoek*). Die Basken Nominativ activ. plur.; wenig gebräuchlicher Ausdruck. Vgl. *euskaldunek.*

Bercec (*berzek*). Die Anderen. Nomin. act. pluralis.

Beçala (bezala). Wie, gleichwie, als.

Duten. Damit sie es haben; *dute,* sie haben es; *-n,* dass.

Bere. Sein, ihr. Siehe oben.

Lengoagian. In der Sprache; von *lengoage,* Sprache, mit dialectischer Wandlung des Schluss *-e* in *i; a,* die (Artikel; im Deutschen hier Dativ : « der »); *n,* in, Locativ singul. der bestimmten Declin.

Scribuz (*skribuz*). Schriftlich. Instrumentalis der unbestimmten Declin. Vgl. französ.: par écrit.

Cerbait (*zerbait*). Etwas. Siehe oben.

Doctrina (*doktrina*). Die Lehre.

Eta. Und.

Plazer. Gefallen, Belieben, Vergnügen. S. oben.

Harceco (*harzeko*). Zu(m) nehmen, um zu nehmen; von *har-tu*, nehmen, genommen; *harze, harce,* nehmen; *co,* für, um, zu; *plazer harceco,* um Vergnügen zu nehmen, um sich zu erfreuen. Vgl. französisch: prendre plaisir.

Solaz. Gespräch, Conversation. Accusativ der unbestimmten Declination.

Eguiteco (*egiteko*). Um zu machen; *solaz eguiteco,* um Gespräch zu machen, zu führen. Vgl. *harceco.*

Cantatzeco (*kantatzeko*). Um zu singen; vgl. *harceco.*

Eta. Und.

Denbora (*dembora*). Zeit, die Zeit.

Igaraiteco (*igaraiteko*). Um vorübergehen zu lassen; von *igaran, igaraite,* vorübergehen lassen; vgl. *harceco; dembora igaraiteco,* um die Zeit zu vertreiben.

Materia. Stoff, der Stoff.

Eta. Und.

Ginendirenec (*jinendirenek*). Die da kommen werden.

Ginen (*jinen*). Participium futuri von *jin, jite,* kommen.

Direnec (*direnek*). Die, welche sind; Nominativ. activ. pluralis; von *dire,* sie sind; *-n,* Pronomen relativ., *ec,* die, Endung des Nominativ. activ. pluralis der bestimmten Declination.

Guero (*gero*). Später, nachher.

Duten. Damit sie es haben. Siehe aben.

Causa (*kausa*). Die Ursache. Siehe oben.

Oboro. Mehr.

Haren. Dessen, dieses ; Genitiv singul. von *hura,* dieser da. Siehe oben.

Abançatzeco (*abanzatzeko*). Um zu fördern, um vorwärts zu bringen. So oft sich die Endung *tzeko*, *teko* mit « um zu » übersetzen lässt, also im Nebensatze steht und als Supinum zu betrachten ist, muss das Object im Genitiv, anstatt im Accusativ, und vor dem Zeitwort stehen : *haren abançatzeco.*

Eta. Und.

Obligatu. Genöthigt.

Guiren (*giren,* auch *gare-n*), damit wir sind; *guire,* wir sind; *n,* dass.

Guciac (*guziak*). Alle nominativ passiv. pluralis.

Geyncoari (*Jainkoari*). Dem Gott(e); Dativ singular. der bestimmten Declination.

Othoyz (*othoiz*). Gebet.

Eguitera (*egitera*); *egite*, machen, thun; *-ra*, zu, hin, gegen; *othoyz eguite*, Gebet thun, beten ; *othoyz eguitera*, nach (dem) Beten hin ; zu beten.

Dizum (für *dizu-n*). Dass er es Dir (höfl.) hat; dass er es Ihnen hat. Inchauspe, Verbe basque, fol. 28, 201, 474.

Unsere ursprüngliche Deutung : *dizum* für *duzun*, dass Ihr (Lehete, gedeihlich Leben und.... das Paradies) habt, erscheint bei näherer Untersuchung unzulässig,

da in dem Dialect der Soule, wie in dem von Nieder-Navarra *dizum* im Sinne von « haben » als selbständiges Zeitwort, schwerlich ohne *ukhaiten* oder auch *ukhanen* stehen könnte.

Wir neigen zu der Annahme dass ein Participium (*emaiten* oder *emanen*) zu ergänzen ist und übersetzen : Damit er (Gott) Ihnen (Lehete)..... das Paradies [gibt].

Was die Umwandlung des *n* in *m* betrifft, so ist dieselbe hier erklärlicher als bei *dugum* (siehe dieses weiter oben), weil auf *dizum* Mundu folgt und das *m* die Aussprache erleichtert.

Mundu. Welt. Siehe oben.

Honeten (*honetan?*) In diesem, in dieser. Locativ.

Prosperoqui (*prosperoki*). Gedeihlich. Adverbium.

Vicia (*bizia*). Das Leben.

Eta. Und.

Bercian (*berzian*). In der anderen. Locativ singul. der bestimmten Declination.

Parabiçuya (*parabizuya*). Das Paradies; *parabizu-y-a*. Das *y* ist eine dialectische Einschiebung.

Amen. Es geschehe, ist kaum gebräuchlich. Man sagt und schreibt meistens : *halabiz*, so sei es ! (Ainsi soit-il !)

V. Stempf.

Bordeaux, septembre 1886.

(A suivre.)

LA LINGUISTIQUE ÉVOLUTIONNISTE

D'APRÈS M. PAUL REGNAUD.

La première période de l'étude scientifique des langues indo-européennes fut, en grande partie, une période d'investigation. Les recherches de Bopp furent, sans nul doute, des recherches d'ordre comparatif; mais on peut dire que la systématisation qui marqua la seconde période ne s'affirma définitivement qu'avec les travaux de Schleicher et ceux de Chavée. Ce dernier nom a trop longtemps été laissé dans l'oubli; quiconque a eu entre les mains la *Lexiologie*, qui parut en 1848, ne peut sans un désir de justice évident méconnaître l'exactitude du rapprochement que nous faisons ici entre Chavée et Schleicher. Le premier n'a point montré, sans doute, dans les détails mêmes de ses travaux, la grande précision qui caractérise l'œuvre du second, mais les vues d'ensemble qu'il exposa à grands traits marquent indiscutablement une époque dans l'histoire de la linguistique indo-européenne. Nous aurons occasion plus loin de rappeler quelques-unes des conceptions de Chavée.

L'investigation analytique devait devenir plus pénétrante de jour en jour. Elle a abouti, il y a une dizaine d'années,

à la formation d'une école nouvelle, dite école des néo-grammairiens. Cette école doit la plus grande partie de ses théories à MM. Brugmann et Osthoff. Ce n'est pas en Allemagne seulement qu'elle compte des adeptes ; en France, un certain nombre de linguistes ont fait adhésion au nouvel enseignement, qui d'ailleurs, et pour cause, n'a pas encore été formulé d'une façon d'ensemble.

Faut-il voir dans l'avènement de la doctrine des néo-grammairiens une révolution profonde, une négation de l'ancien enseignement ? Assurément non. Lorsque M. Victor Henry y reconnaît « le développement normal des principes qui avaient guidé Bopp et Grimm », il émet une opinion qui n'a rien d'excessif (cf. *Revue crit.*, 24 août 1885, 22 mars 1886) ; nous renvoyons également, sur ce point, à l'article de M. Joh. Schmidt, *Schleichers Auffassung der Lautgesetze* (*Zeitschr.* de Kuhn, XXVIII, p. 303), cf. P. Merlo, *Cenni bello stato presente della grammatica ariana istorica e preistorica* (Turin, 1885).

Tout récemment, sous le titre d'*Essais de linguistique évolutionniste*, M. Paul Regnaud a publié un important volume comprenant une vingtaine d'articles, qui sont reliés entre eux par une idée commune et laissent tout à fait justifié le sous-titre du livre : *Application d'une méthode générale à l'étude du développement des idiomes européens* (Leroux, éditeur ; Paris, 1886). Nous allons dépouiller ce volume, rechercher les critiques importantes qu'il adresse à la nouvelle école, et exposer aussi clairement que possible le système propre à l'auteur.

*
* *

C'est aux néo-grammairiens que l'on doit le renversement de l'ancienne théorie de Bopp (acceptée jusqu'à ces dernières années par tous les maîtres de notre science) relative à la gounation ou gounification des voyelles. On admettait pour l'indo-européen commun trois voyelles fondamentales, *a, i, u;* ces voyelles passaient pour se renforcer, en certaines circonstances, au moyen de la préfixation d'un *a;* le renforcement de *a* donnait *aa* (*â*), celui de *i* donnait *ai*, celui de *u* donnait *au;* un second renforcement (*a* + *ai*, etc.) donnait *âi*.....

Les néo-grammairiens ont renversé la théorie du gouna; sur ce point M. Regnaud est d'accord avec eux. Il oppose au système du renforcement vocalique deux objections préjudicielles. Ce système est emprunté aux anciens grammairiens hindous : ceux-ci ne se sont jamais élevés à des conceptions d'ordre général, et ont manqué d'éléments de comparaison et d'explication empruntés aux langues congénères. Pour que, dans de telles circonstances, ils eussent découvert le véritable système vocalique indo-européen, il eût fallu que le sanskrit reflétât ce système avec une fidélité que la science moderne n'a pas constatée. Une autre objection, dit M. Regnaud, c'est que le renforcement de *a*, de *u*, par *a*, est en contradiction avec la loi la plus constante du langage, dont le développement a toujours été dirigé par le principe de la moindre action, du moindre effort. Contrairement à ce qui est encore admis d'une façon générale, la forme dite du gouna, c'est-à-dire la

forme que la grammaire hindoue regarde comme renforcée, est la forme la plus simple, et la forme jadis réputée simple est la forme secondaire. Comment cela ? M. Regnaud, prenant comme exemple le mot sanskrit *kṣaya-*, destruction, remarque qu'il est phonétiquement parallèle à *kṣayati*, il détruit ; pour lui la racine est *kṣa*, que dérive le suffixe *ya :* comparez l'autre dérivé *kṣanôti*, même sens.

Les formes comme *kṣiṇati*, *kṣiṇôti*, sont de nouveaux développements du thème *kṣaya* contracté en *kṣi*. De même, dans la série *u*, *rava-*, bruit, n'est point un renforcement d'une racine *ru*, comme on l'admet communément : la racine est *ra*, l'élément dérivatif *va*, d'où, par contraction, *ru :* c'est *u* que démontre le parfait *rurâva* où la voyelle de la syllabe redoublée est bien le résultat d'une condensation. Notons, en passant, que Chavée, dans sa *Lexiologie*, a formellement distingué ces racines *kṣa*, *ra*.

Cette théorie de *i* pour *aya*, de *u* pour *ava*, est en relation intime avec l'opinion de M. Regnaud sur l'uniformité du vocalisme primitif indo-européen. Pour lui *ô*, *û*, *u*, viennent de *ava ; ê*, *î*, *i* de *aya ;* la voyelle *ṛ* vient de *ara* (parallèlement *ê*, *e* peuvent descendre de *â*, *a* et *î*, *i* de *û*, *u*). L'uniformité en question était réalisée par un *a*, voyelle unique :

« Je considère *a* comme la voyelle unique à l'origine. Toutefois, et par l'effet vraisemblable de constructions très anciennes et que nous ne pouvons que constater sans être à même d'en retracer la marche, c'est presque toujours d'un *a* que nous avons à partir pour l'explication des formes en présence desquelles les documents nous placent. Combiné avec la semi-voyelle *v*, *â* a donné *ô*, d'où la série *ou*, *û*, *u ;* et simplement affaibli, il s'est transformé en *ê*,

d'où *ê, ei, î, i* » (p. XI). En somme, l'auteur pense qu'il est permis de représenter graphiquement par le seul signe *a* le vocalisme indo-européen ancien (p. 59). Cette théorie nous semble difficilement admissible. Nous reconnaissons volontiers qu'il n'y a pas lieu de restituer pour l'indo-européen le plus ancien une gamme vocalique très riche, mais si nous faisons quelque attention aux émissions sonores que donnent d'une façon très distincte les primates qui sont aujourd'hui les plus proches parents de l'homme, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que le vocalisme est loin chez eux d'être monotone. La supposition de M. Regnaud ne nous semble donc pas justifiée. Nous pensons, d'autre part, que s'il faut remonter à un son unique, ce son serait plus rapproché d'un *e* plus ou moins guttural (non pas *é,* mais bien *e* de « je, te, le » ou à peu près) qu'il ne le serait de *a*. M. Regnaud le dit d'abord fort bien, jadis la *gutturalité* a dû précéder les différentes nuances vocaliques: or *a* est loin d'être aussi purement guttural que la voyelle que nous indiquons, un *e* émis du fond de la gorge.

*
* *

Quoi qu'il en soit, c'est à propos de cette conception du vocalisme primitif que l'auteur est en lutte très vive avec les néo-grammairiens. Il les attaque principalement sur deux points : sur leur opinion concernant la multiplicité des voyelles dites organiques, puis sur le classement des racines.

Voyons d'abord ce qui concerne le premier point.

D'après l'enseignement ancien, les voyelles *a*, *e*, *o* qui dans les langues européennes correspondent à l'*a* sanskrit sont dues toutes à un *a* ancien. Au contraire, les néogrammairiens croient à la distinction primitive des trois sons, pensent que l'indo-européen commun a eu un *a*, un *e*, un *o*, et admettent que c'est à des modifications postérieures qu'il faut attribuer leur uniformité (un a) en sanskrit. M. Regnaud établit en premier lieu une distinction entre *o* et *e*. L'*o* du « sandhi » sanskrit qui alterne avec *as* n'est pas un simple substitut de *as* : il est probablement pour *os* et « doit être une variante de *as* reposant sur un auteur commun *aus* » (p. 14, p. 390) ; en ce qui concerne *o*, « il n'y a eu vraisemblablement ni altération phonétique en grec, en latin, ni passage de cette voyelle à l'analogie de *a* en sanskrit ; seulement, en cette dernière langue, le groupe diphtongue *au*, *av*, s'est souvent réduit à l'initiale *a* par la perte de son premier élément ». Arrivons à *e*. L'ancienne théorie, dit l'auteur, est certaine : elle a pour elle l'analogie du zend, du grec, du latin, des langues modernes, qui, dans une infinité de cas, montrent *e* comme affaiblissement d'un *a* plus ancien ; le changement de *e* en *a* serait contraire à tout ce que l'on voit ailleurs. M. Regnaud examine à ce sujet quelques cas particuliers ; nous ne pouvons ici que renvoyer à son livre (p. 391) ; il cherche à établir ailleurs (p. 295) que la coïncidence de l'*o* en grec et en latin, dont on a voulu tirer des conclusions contre le caractère primitif de l'*a* sanskrit correspondant, est due souvent à une assimilation : ici encore nous renvoyons au passage indiqué.

*
* *

Venons au second point, à l'opinion de l'auteur sur le classement des racines d'après les néo-grammairiens. Ceux-ci, au lieu de voir dans les différents états du vocalisme des dérivés d'une même racine, des formes présentant ou non le renforcement, supposent (sans rien préjuger sur leur rapport chronologique) deux manières d'être du radical, l'une forte et l'autre faible, cette dernière correspondant aux racines pures des grammairiens hindous et de Bopp, la première correspondant aux formes dites jadis modifiées par renforcement. Par exemple, *i*, aller, serait forme faible, *ei* serait forme forte ; *bhr*, porter, serait forme faible, *bher,* serait forme forte ; *mn*, penser, serait forme faible, *men* serait forme forte ; *sru*, couler, serait forme faible, *sreu* serait forme forte ; la présence ou l'absence de l'élément vocalique *e* distingue les deux formes. M. Regnaud repousse cette conception comme établissant un classement artificiel et n'ayant, comme le système du gouna, qu'une importance mnémotechnique. Il est clair, en effet, que les racines sont en réalité susceptibles d'autant d'états différents que la série vocalique d'où elles dépendent comporte de nuances. Il en est trois principaux, dit M. Regnaud, « les deux que nous connaissons déjà et un troisième caractérisé par la présence de *û* en sanskrit et d'une longue quelconque en grec ; exemple en sanskrit : parfait *su-srâva*, présent *srava-ti*, participe *sru-ta ;* en grec : ῥώ-ομαι, ῥεϝ-ω, ῥυ-τός.

Les racines à liquide, comme *bher*, à nasale, comme

men, éliminent tout comme les autres, d'après le nouveau système, l'*e* à la forme faible : d'où *bhr*, *mn*. Mais, dit M. Regnaud, comment classer, au point de vue de la racine, une forme telle que l'aoriste ἔδαρκον ou ἔδρακον ? L'état fort aurait donné **ederkon ;* de plus la forme sanskrite correspondante *adṛçam* présente l'état faible, comme d'ailleurs tous les aoristes du même genre. « Qu'en conclure, sinon que ἔδαρκον est pour **edrkon*, et que α représente le développement normal d'un phonème invisible αρ, qu'on qualifie en conséquence de liquide sonnante ? Devant une voyelle, αρ se contracte en ρ (*ṛ* sanskrit) ; mais dès que la voyelle disparaît, la liquide sonnante reprend toute son ampleur, ou développe l'élément sonnant qu'elle tient en réserve ». M. Regnaud résume ainsi ses principales objections concernant les liquides et les nasales sonnantes (*n*- voyelle, *r*- voyelle) : 1° Si la forme faible procède de la forme forte, comment se représenter la substitution de la partie sonnante de la liquide à la voyelle radicale ? 2° N'est-il pas surprenant que dans des formes considérées comme munies de radicaux faibles, les consonnes sonnantes développent en grec et en sanskrit la voyelle *a* (τατός, forme faible *tn*, forte *ten*) dont la tonalité est la plus forte ? 3° Comment se fait-il que le latin, si étroitement apparenté au grec, présente l'*o*, l'*u* et l'*e*, jamais l'*a*, comme partie vocalique dégagée des sonnantes ? etc., etc. (Cf. G. Meyer, *Gr. Gramm.*, §§ 25-30.)

En somme, l'auteur repousse nettement la primordialité de voyelles linguales ou nasales (*r*, *l*, *m*, *n*). Pour lui le *ṛ* sanskrit n'a été à l'origine qu'une sorte d'abréviation pour l'articulation *ere* provenant de *ara* (p. 23) ; quand, dans une forme comme *pitrôs*, le *r* devant une voyelle

forme une syllabe, on a évidemment un phénomène intermédiaire entre *ar* et *r*, analogue à *ere* en zend (p. 296) ; si l'on a en grec ἐς à côté de ἑνς, et, en sanskrit, *balisu* auprès d'un thème *balin-*, où la nasale a disparu sans laisser aucune trace, il est difficile d'échapper à l'idée qu'il a pu en être de même pour τατός, *tata-s* (p. 340) ; une preuve directe que *n*, *r*, se trouvaient toujours primitivement entre deux voyelles, est fournie par les intensifs sanskrits sur le type de *vanîvâh*, *varîvṛt*, etc. (p. 447 ; voir encore pp. 295, 414).

En définitive, l'auteur est d'avis « qu'aucune des questions qui se rattachent au vocalisme indo-européen n'est complètement résolue », avis que nous devons bien partager sans nous ranger par cela même à toutes les conceptions de M. Regnaud, et il établit comme suit, en tant que résultat de ces conclusions actuelles, le tableau sommaire des voyelles indo-européennes :

Série des voyelles simples :

a
e (surtout gréco-latin).
i

Série des voyelles allongées :

â, indo-européen.
η, *ê* (surtout gréco-latin).

Série des voyelles complexes :

ô (*âu*), *o* (*au*).
ê (*âi*), *e* (*ai*)
û *u*
î *i*

La loi, dit-il (p. 25), « qui semble avoir présidé aux

transformations du vocalisme des racines est l'*élimination* de l'élément faible de la diphtongue *âu* (racines sanskrites en *ur* à côté de celles en *ar*, chute du digamma ou plutôt de l'υ en grec), et l'*assimilation* de l'élément faible (racines en *û*, *u*; *î*, *i*), avec *affaiblissement* coordonné ou distinct de chacun de ces éléments ». En somme il substitue à la théorie de l'*expulsion*, théorie des néo-grammairiens, le système de l'assimilation ou de l'*évolution par affaiblissement coordonné* (p. 294). La démonstration est-elle parfaite, voilà ce que l'on peut discuter, mais sur le principe même, c'est-à-dire sur l'explication par évolution, il semble difficile d'élever quelque contestation.

*
* *

Dans la notation des racines à l'état fort, les néo-grammairiens substituent *e* (*men*) à l'*a* correspondant du sanskrit (*man*). L'auteur fait remarquer à ce sujet (p. 295) que « la coïncidence de l'*e* en grec et en latin, dont on s'est hâté de tirer des conclusions contre le caractère primitif de l'*a* sanskrit correspondant, est due souvent à l'assimilation des éléments composant la diphtongue *ae* (lat.), *âi* (sk.), αι (gr.) fréquemment conservée dans toute la famille ». Nous renvoyons ici au texte même et aux exemples fournis à l'appui.

*
* *

En ce qui concerne les consonnes, M. Regnaud est tout d'abord d'avis que, abstraction faite des liquides et des

nasales (*r*, *n*, etc.), qui se présentent comme telles dès le principe, — on remonte toujours à des groupes (qui paraissent irréductibles) composés d'une sifflante initiale et d'une explosive probablement aspirée à l'origine : ces groupes sont figurés par *skh, sth, sph*. Une métathèse fréquente en a pu faire *khs, ths, phs*. Des variantes ont donné naissance, par assimilation, par adoucissement, par réduction, à toutes les formes qu'accusent les explosives et les sifflantes, en groupe ou à l'état simple, dans les divers idiomes indo-européens de première formation.

Il faudrait donc ne plus accepter que les χ, θ, φ grecs, répondant à *gh, dh, bh,* sont d'anciennes douces devenues fortes durant l'existence indépendante du grec : les *gh, dh, bh* du sanskrit seraient, au contraire, d'anciennes fortes adoucies (p. 332).

En somme, *gh, dh, bh* représenteraient *kh, th, ph*, et, d'après ce qui a été dit ci-dessus, ces dernières seraient pour *skh, sth, sph*.

Il est bon de rappeler que le rapprochement des groupes *sk* et *g*, *st* et *d*, *sp* et *b*, a attiré jadis d'une façon particulière l'attention de Chavée.

*
* *

M. Regnaud a prévu ici l'objection que l'on pourrait tirer de la loi de Grimm sur la substitution des consonnes dans les langues germaniques. A ses yeux, ces changements n'ont eu lieu que pour les consonnes fortes (simples ou aspirées) changées en douces, et postérieurement à la chute d'un *s* qui précédait à l'origine toutes les

fortes non encore transformées. C'est ce qu'il cherche à démontrer par un nombre assez considérable d'exemples ; p. 396, ss. Précédemment déjà, M. Regnaud avait émis l'opinion que dans les racines sanskrites, grecques, latines, la dentale faible ou douce, simple ou aspirée (*d*, *dh*), procédait de la forme simple ou aspirée (*t*, *th*). Là encore il invoquait un bon nombre d'exemples (p. 221). Il revient plus loin d'ailleurs sur cette théorie, — conforme, nous le verrons, avec l'idée générale qui domine toute son œuvre, — que « toutes les consonnes douces sont de seconde formation, que toutes les racines indo-européennes commençaient par *sk* (ou *skh*), *st* (ou *sth*), *sp* (ou *sph*). Il ajoute, en outre, que toutes les explosives, en quelque endroit du mot qu'elles apparaissent (c'est-à-dire non pas seulement initiales), se présentaient jadis sous la forme d'un de ces groupes. D'autres que nous penseront assurément que cette présomption (p. 399) a singulièrement besoin d'être appuyée.

*
* *

L'auteur s'occupe à plusieurs reprises, et longuement, du groupement des racines. Ici surtout nous aurons à rappeler l'enseignement de Chavée.

Certes oui, il est permis d'essayer de grouper les racines en familles, à la condition de tenir compte à la fois de l'évolution du sens et de celle des sons. M. Regnaud l'a fort bien dit dans une courte note publiée en 1884 (*Annuaire de la Société des lettres de Lyon,* deuxième cahier) : « Une observation qui frappe quand on compare

les verbes d'une langue très ancienne comme le sanskrit, par exemple, avec ceux des langues modernes, c'est, d'une part, le grand nombre de ceux qui, dans la première, expriment une même action en en résumant toutes les nuances, et, de l'autre, la réduction et la spécification qui s'est faite dans les secondes, et grâce auxquelles très peu de verbes sont synonymes les uns des autres, quoique le nombre n'en ait pas diminué, au contraire ; seulement les nuances d'une même action se sont réparties entre des expressions différentes... » Il donne, entre autres, comme exemples : *kar*, *gar*, *gur*, *jar*, crier, appeler, invoquer, *kar* et *çar*, couper. Il est permis d'en conclure « que les racines synonymes, dans un grand nombre de cas, sinon dans tous, peuvent être considérées comme des variantes les unes à l'égard des autres » ; ces variantes se sont produites par la modification naturelle des sons, *r* devant *l*, une forte s'adoucissant, etc...

Le second cahier de la même publication de l'année suivante contient un mémoire où cette question est reprise. C'est un phénomène commun, dit l'auteur, que celui en vertu duquel l'élément morphologique appelé racine présente différentes variantes manifestement issues d'une même forme primitive : par exemple une forme forte *manth* (μανθάνω); et une forme faible *math* (ἔμαθον); par exemple φερ de φέρω et φορ de φορός; ou bien, en sanskrit, *akṣ* et *aç*, atteindre, *gar* et *jar*, crier, *skhid*, *khid*, *chid*, frapper ; en grec μακρός à côté de μέγας. La prétendue individualité originelle et constante de ces racines ne saurait être regardée que comme une pure convention ; en réalité, il y a filiation et parenté entre un

grand nombre de racines indo-européennes. Quand plusieurs racines sont synonymes, ou quand le sens en est lié par une loi de dérivation bien établie, quand, d'ailleurs, la forme de ces racines varie d'après des lois phonétiques reconnues, on est en droit de les considérer comme issues d'un auteur commun et de restituer cet auteur.

Il est évident pour nous, comme pour M. Regnaud, que « le caractère évolutif, au point de vue de la forme et du sens, des éléments morphologiques qu'on a l'habitude de désigner sous le nom de racines » (p. 363), ne peut être scientifiquement contesté, non plus que le caractère monosyllabique des premiers éléments morphologiques du langage. C'est la démonstration de ce fait qui a constitué l'œuvre principale de Chavée (voir *Revue de linguistique,* t. Ier, p. 138).

*
* *

A plus d'une reprise M. Regnaud attaque vivement l'opinion des néo-grammairiens, qui considèrent comme absolues les lois phonétiques. Une loi, dit-il fort justement (p. 226), peut être cotoyée et complétée par une loi phonétique particulière, qui, nécessairement, s'en distingue ; la question est de réduire ces lois particulières à leur juste valeur. L'auteur a examiné dans ce recueil même (fasc. de janvier 1886) le point de savoir si les lois phonétiques souffrent des exceptions. Elles n'en souffrent point, disent avec Brugmann les néo-grammairiens. La transformation d'un son par des causes physiologiques nécessite, opinent-ils, un combat qui n'aboutit à la création d'un

son nouveau que par une suite de légers changements successifs... Soit, mais il s'agit de savoir si dans la lutte en question, la victoire ne peut jamais rester à l'ancienne forme. Cela se peut, dit M. Regnaud, et cela arrive, grâce à certaines circonstances qui ne sont pas d'ordre physiologique ; dès les premiers âges de la civilisation, la tradition a dû offrir une digue, souvent victorieuse, au courant des lois phonétiques, et bien des vieilles formes ont été ainsi préservées, restant comme les témoins d'une autre époque. Cette page de M. Regnaud est excellente ; elle est de tous points conforme à l'enseignement de l'évolution dans la série animale. Les lecteurs de cette *Revue* voudront bien se reporter au fascicule indiqué.

La coexistence de deux formes analogues, dont l'une est physiologiquement transformée et l'autre antérieure à cette transformation, dit l'auteur, par ce fait qu'au sein d'une société primitive, telle modification phonétique peut se produire dans les sons émis par un individu, sans que la forme nouvelle en résultant soit admise par d'autres que ses enfants : elle gagnera peu à peu et arrivera à avoir droit de cité à côté de l'ancienne forme. En d'autres termes, les lois phonétiques ne peuvent avoir d'effets absolus que pour l'individu ; tout individu peut avoir les siennes, et toute langue primitive peut contenir et contient des variantes phonétiques nombreuses.

M. Regnaud ajoute, non moins heureusement, que l'hypothèse du caractère absolu des lois phonétiques est incompatible avec celle qui attribue une origine commune aux formes que l'on considère habituellement comme étant les variantes les unes des autres, puisque leurs différences mêmes accusent qu'elles ont subi des lois diverses (p. 383).

Soit une racine sanskrite présentant 3, 4, 5 états radicaux différents : le sanskrit, avec l'hypothèse de l'absolutisme des lois phonétiques, aurait de tout temps possédé ces 3, 4, 5 états, ce qui revient à dire que l'altération phonétique n'a jamais enrichi le langage, et que, dès l'origine, les langues primitives ont été munies de toutes leurs racines... Non, cela n'est pas acceptable.

*
* *

Il faut relever particulièrement ce que dit M. Regnaud, dans une note à la page 382, que toute langue primitive contient des variantes phonétiques nombreuses. Ailleurs (p. 355), nous trouvons encore formulée cette même conception : « Il paraît absolument sûr que les variantes radicales constatées dans les différents idiomes indo-européens comparés entre eux, ou seulement entre les racines d'un même idiome comparées entre elles, ont eu souvent leur origine dans la langue mère, par suite de modifications phonétiques analogues à celles que nous voyons dans les idiomes constitués à l'état indépendant ». Ailleurs encore (p. XIII), M. Regnaud parle nettement de l'existence de dialectes dans la langue mère. Il n'est pas admissible, à notre sens, que ces variétés n'aient pas existé. C'est ce que nous avons indiqué, il y a longtemps déjà, en 1872, dans le tome premier de la *Revue d'anthropologie*, de Broca : « Nous ne savons pas encore à l'heure actuelle, et sans doute nous ne saurons jamais, pour quels motifs les Indo-Européens entreprirent les lointaines émigrations que l'on connaît ; mais ce qu'il y a de fort vraisemblable, de

hautement probable, c'est qu'avant leur dispersion, ou, si l'on veut, leurs dispersions, ils pouvaient déjà se compter en nombre considérable et qu'ils s'étendaient sur de vastes espaces. Qu'y aurait-il eu d'étonnant à ce qu'en ces larges limites le parler commun se soit modifié, altéré, corrompu dans les différentes tribus établies sur ce territoire ? Rien, assurément. Ces altérations, ces modifications, ne durent point se montrer toutes et partout les mêmes ; ici elles affectèrent plutôt la phonétique, là elles s'attaquèrent de préférence aux formes. De plus, il nous paraît singulièrement admissible que les modifications acceptées par une tribu durent parfois, souvent même, être à peu près de la même nature que les modifications acceptées par la tribu voisine. Plus les groupes se trouvaient distants, plus ils devaient être différenciés ; en un mot, par exemple, entre le groupe ouest et le groupe nord, il devait y avoir plus de diversité qu'entre le même groupe ouest et le groupe nord-ouest. De nos jours il est loisible de constater dans les patois cette sorte de sériation. »

*
* *

Pour en revenir à la critique que M. Regnaud fait des théories des néo-grammairiens, elle est résumée par lui à la page 394 de son livre. De tous les points « qui constituent les articles de foi » de l'école nouvelle, un seul semble bien fondé, celui du renversement de la théorie du gouna. Tous les autres — y compris le caractère primitif de l'*e* indo-européen — sont contraires aux lois les mieux constatées de l'évolution du langage. Puis, ajoute-t-il, la

nouvelle école est arrêtée ; elle marque le pas ; il lui incombe de codifier ce qu'elle a acquis. « C'est alors que l'étrangeté de l'ensemble apparaîtra à tous les yeux et démontrera mieux que tous les raisonnements l'incertitude et l'insuffisance des principes ». Nous attendons avec non moins de curiosité que M. Regnaud l'apparition du manuel annoncé de M. Brugmann.

M. Regnaud reconnaît pourtant, et c'est toute justice, que les théories de MM. Brugmann, Ostoff, etc., ont donné une forte impulsion aux études de linguistique indo-européenne, que ces théories se développeront en se modifiant, et qu'elles ont ruiné définitivement certaines parties de l'enseignement ancien. C'est ce qu'a dit très justement M. Michel Bréal dans l'avant-propos qui précède la traduction française des *Principes* de M. Sayce : les néo-grammairiens sont venus, non sans profit pour tout le monde, reprendre les questions par un nouveau côté et transformer sur certains points l'aspect de la grammaire comparée.

M. Regnaud s'oppose toutefois — et en cela il a non moins raison, quelles que soient ses propres conceptions sur le phonétisme indo-européen — à la proclamation de nouveaux dogmes. Bopp n'a pas eu, nous en convenons, le dernier mot : mais il faut en convenir aussi, le dernier mot n'appartient pas non plus à M. Brugmann et aux néo-grammairiens.

*
* *

Là, en tout cas, où M. Regnaud nous paraît être complètement dans la vérité, c'est lorsqu'il reproche à l'école nouvelle de regarder comme inaccessibles les questions

concernant la période d'unité linguistique indo-européenne. Curtius, dans un des derniers écrits sortis de sa plume (*Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*), fidèle aux vues qui l'avaient guidé dans son important mémoire sur la chronologie dans la formation des langues indo-européennes, estime que ces questions sont loin d'être inaccessibles. M. Regnaud fait observer, en toute logique, que si, pour la période dite proethnique, les faits positifs nous échappent, il nous reste l'induction ; nous sommes certainement autorisés à attribuer à la période d'unité les lois phonétiques dont on constate l'existence dans les dialectes de première formation (p. 341). Et il cite justement, comme exemples, la contraction, l'assimilation, la dégradation vocalique. Il ajoute plus loin (p. 393) : « Les formes fortes des racines qui les ont conservées sont, par exemple, l'indice d'un ancien état vocalique bien différent du prétendu *e*, qu'on veut retrouver à peu près partout comme base radicale, et dont la quantité aussi bien que la qualité s'accordent si mal avec le caractère primitif qu'on lui attribue et l'affaiblissement constant qu'on remarque dans le vocalisme des époques pour lesquelles les témoignages directs existent. C'est cet état qu'il importe de rétablir pour arriver à dresser le tableau du véritable système indo-européen et de son histoire. Or, comment y atteindre sans s'avancer avec l'induction pour guide ? »

*
* *

C'est dans sa préface que l'auteur résume les conceptions personnelles qui guident tout son livre. Tandis que

l'ancienne école (Bopp, Chavée, Schleicher, Curtius, etc.) a systématisé, tandis que l'école des néo-grammairiens n'a encore fourni que des critiques de nature plus ou moins spéciale, M. Regnaud a cherché à construire un édifice (p. VII) : il annonce, comme étant en préparation, un ouvrage qui portera ce titre : « Les principes de la linguistique indo-européenne ». Les grandes lignes de l'édifice, les voici retracées d'après la préface en question.

La loi, qui, en anglais, a réduit au monosyllabisme ce qui est d'origine germanique, est une loi générale ; elle a gouverné tout le mouvement phonétique des langues indo-européennes : c'est la loi qui, en toutes choses, coordonne le maximum de résultats avec le moindre effort. L'effet constant du mouvement naturel du langage c'est l'affaiblissement des sons, c'est la réduction des formes. Les sons ont varié en s'adoucissant à mesure que la voix s'enrichissait de nuances plus nombreuses. A chaque perfectionnement de l'instrument correspondent des variantes phonétiques.

Les racines, issues d'une souche commune, constituent une grande famille qui descend d'un même auteur ; les variantes phonétiques sont devenues tout naturellement l'écho de variantes idéologiques. Le développement du sens des mots s'est fait à la suite et par le moyen du développement de leur forme. En tenant compte des rapports phonétiques des racines entre elles, on remonte à un très petit nombre de formes primitives d'où procèdent toutes les autres ; on recule de même vers un résidu très limité d'idées simples et compréhensibles (c'est, répétons-le, ce que Chavée a démontré d'une façon éclatante).

Chaque racine, dit ensuite l'auteur, a fini par créer une

famille qui lui est propre, grâce à l'union avec les suffixes. La combinaison des suffixes avec la racine, combinaison qui s'est effectuée au moyen de l'analogie, permet de classer les formes du langage en deux séries distinctes, selon qu'on considère la partie radicale (le sens indépendant de toute catégorie grammaticale ou logique), ou la partie désinentielle (caractérisant la catégorie).

Telles sont les généralités, ajoute M. Regnaud, qui résument l'ontologie des langues indo-européennes ; ces généralités ont inspiré tout son ouvrage.

En ce qui concerne le côté spécial de la phonétique, M. Regnaud, comme nous l'avons vu, estime :

1° Que pour le consonnantisme (abstraction faite des nasales et des liquides, qui, dès le principe, se présentent toujours comme telles) on remonte toujours à des groupes paraissant irréductibles, composés d'une sifflante et d'une explosive (probablement aspirée à l'origine), groupes figurés par *skh*, *sth*, *sph* — qu'il en est résulté, par métathèse, *khs*, *ths*, *phs ;* que grâce à d'autres variantes ont pris naissance l'assimilation, l'adoucissement, la réduction ; que l'évolution a toujours eu lieu par l'affaiblissement, par adoucissement, par passage d'une forme plus large à une forme plus étroite ;

2° Que la voyelle *a* (bref) a été la voyelle unique à l'origine ; que toutefois, par l'effet de très anciennes contractions, c'est presque toujours d'un *â* qu'il faut partir pour l'explication des formes connues ; que, combiné avec la semi-voyelle *v*, *â* a donné la série *ô*, *ou*, *û*, *u ;* que, simplement affaibli, il s'est transformé en *ê*, d'où la série *ei*, *î*, *i*.

Il y a loin, on le voit, de cette conception du vocalisme indo-européen à celle des néo-grammairiens, qui attribuent

à la langue mère les voyelles *a*, *e*, *o*, *r*, *l*, *m*, *n*: il y a loin aussi de la conception d'un consonnantisme se réduisant organiquement, entre les liquides et les nasales, aux groupes *skh*, *sth*, *sph*, à la richesse indiquée par les néogrammairiens (cf. Sayce, préface de l'édition française des *Principes de Philologie comparée*, p. XIV ; 1884).

*
* *

Quelle que soit la solution que l'avenir apporte à cette question de la simplicité ou de la complexité du vieux système phonétique, il est assuré, en tout cas, que la méthode de généralisation est la seule qui puisse faire de la linguistique une science véritable. M. Regnaud le dit sensément : rassembler des faits en s'interdisant de les coordonner est une tâche aussi peu profitable qu'elle est ingrate ; obliger la science à ne faire jamais de halte pour résumer, au moins provisoirement, ce qu'elle a acquis, c'est la condamner à périr sous le fardeau toujours grossissant de travaux inutiles (p. 84). A notre sens, la multiplicité des dialectes que comprenait certainement l'indo-européen commun forcera à admettre un système phonétique plus compliqué que celui proposé par M. Regnaud ; mais cela est un point secondaire que les travaux ultérieurs éclairciront. L'important, c'est la conception d'ordre général ; c'est la poursuite méthodique de l'évolution qui constitue la vie d'une famille linguistique : sur ce terrain l'œuvre de M. Regnaud est une œuvre qui se tient, et qui n'est nullement prématurée.

Ab. Hovelacque.

La *Linguistique évolutionniste,* d'après M. Regnaud.

Le livre de M. Paul Regnaud est un recueil de travaux publiés déjà pour la plus grande partie dans le cours des dernières années, soit en brochures, soit dans des journaux scientifiques. Les articles se succèdent dans l'ordre de leur publication, peut-être aurait-il mieux valu les disposer par rapport aux sujets qui y sont traités. L'auteur y développe un nouveau système qu'il oppose aussi bien à l'ancienne école (Bopp, Schleicher) qu'à la « nouvelle grammaire » (Osthoff, Brugmann). Toutefois il emprunte à la première l'hypothèse de la primordialité de l'*a*, et proclame, comme principe de l'évolution des sons, suivant en cela Benfey et Curtius, l'affaiblissement, l'usure des éléments primitifs (p. IX). Un troisième point de son système, pour lequel nous ne lui connaissons pas de prédécesseur, est la théorie de l'équivalence originelle des occlusives gutturales, dentales et labiales, surtout quand elles sont précédées d'une sifflante.

Il nous est impossible d'entrer ici dans une critique détaillée de toutes les hypothèses qui découlent de l'application rigoureuse de ces trois principes à la grammaire comparée des langues indo-européennes, et nous aimons mieux présenter au lecteur un compte-rendu succinct de ce livre si riche en nouveaux aperçus, y joignant çà et là une observation personnelle.

I, p. 1 et ss. — Examen des différentes hypothèses qui ont été imaginées pour expliquer les rapports des états fort et faible des racines indo-européennes. — Ni les Hin-

dous ni la « nouvelle école » n'ont résolu le problème. Le vocalisme *â* — *a* est seul primitif, *ê* — *e* en dérivent par affaiblissement, et *ô* — *o* résultent d'une combinaison de *a* + *v*. A leur tour, *î* — *i*, *û* — *u*, dérivent de *ê* — *e*, *ô* — *o*. Les diphtongues ont pour origine l'affaiblissement de la partie initiale ou finale des voyelles longues (1).

II, p. 27. — Les vocatifs *bhâno, agne, pitar*, qui sont issus des antécédents **bhânava*, **agnaya*, **pitâra*, représentent l'état primitif de ces thèmes. Les autres cas en dérivent par la contraction des groupes primitifs *aya*, *ava*, *âra* (2).

III, p. 48. — C'est le sanscrit *janus*, venant de **janos*, et non *janas*, qui correspond au grec γένος et au latin *genus*; *janas* et *janus* sont deux variantes d'un primitif **janav's*, qui, dans le premier cas, a éliminé le *v*, et, dans le second, l'a contracté avec *a* en *o*.

IV, p. 52. — Ἔσχον est l'imparfait de la forme σχ-ο, ainsi que ἑσπόμην celui de la racine σπ-ο (3).

V, p. 54. — Le thème latin *ped* provient de l'usure d'un thème plus large *pede* ou *pedi*, qui répond au thème sanscrit *pada* doublet de *pad*. Donc la déclinaison des

(1) Puisque nous voyons que les longues gothiques se sont dédoublées en haut allemand (*brôthar-bruodar*), et que les longues du haut-allemand ont été gounifiées en allemand moderne (*hûs-haus*), différence qui tient sans doute à l'accent, je ne vois aucune difficulté d'expliquer d'après ce processus historique des cas tels que *ûc-* à côté de *vac-*, Fεπ, et *gûḥitâ* à côté de *goḍhâ*. J'espère y pouvoir revenir.

(2) Cette théorie ainsi que la suivante découlent des vues exposées dans l'article I; *âna* me semble prêter à la critique.

(3) D'où vient alors l'esprit rude de ἑσπόμην ?

thèmes latins à consonnes n'est pas calquée sur celle des thèmes en *i* (1).

VI, p. 61. — σίδηρος est pour *ξίδηρος, *σκίδηρος, racine σχιδ, couper.

VII, p. 63. — δράκων (δράσσομαι), *graḥa, rakṣas, râḥu, ṛkṣa* (2), *orcus, ogre,* sont tirés de la racine *graḥ*, saisir.

VIII, p. 65. — La présence de la longue à tous les cas forts de la déclinaison sanscrite des thèmes masculins en *man, an* et *ar*, ainsi que la parenté certaine de ces suffixes avec les suffixes sanscrits *mâna, âna,* latin, *tûrus,* prouvent que la longue, au nominatif singulier, n'est pas due à un allongement compensateur. Incidemment l'auteur fait voir qu'un composé grec comme θεοειδής est conforme à tous les points de vue aux composés possessifs sanscrits.

IX, p. 71. — Le mot latin *arbiter* vient de la racine *grabh*, cf. *rapio*, ἅρπαξ (3).

X, p. 77. — Θεός vient d'une racine θεF-, doublet de la racine *dev, div;* à laquelle se rattachent ζεύς, δῖος, *deus*, etc. (4).

XI, p. 83. — La plus grande partie de cette « leçon » peut se résumer dans cette définition que l'auteur donne des racines à la page 450 de son livre : « On peut définir les racines en disant que ce sont les parties des mots

(1) Le second *a* de *pada-* n'est-il pas représenté par l'*u* de *quadrupedus?*

(2) *ṛkṣa* et *ursus* remontent, à mon avis, à un prototype * *ṛktsas*, * *ṛks-tas*, cf. ἀλέξω.

(3) P. 76, βραβεύς me semble être apparenté au serbe *brbljati*, allem. *plappern.*

(4) Le seul cas certain de *dvâr* pour * *dhvâr* n'étaie pas suffisamment ces rapprochements.

issues directement du mouvement phonétique, par opposition aux suffixes qui n'en dérivent qu'indirectement et qu'en général l'analogie a combinés avec les racines. »

XII, p. 92. — Discussion, avec longue série d'exemples à l'appui, tendant à prouver que la sifflante palatale résulte de l'assimilation ou de la réduction des éléments du groupe *kṣ* (issu de *sk*) d'où *cc'*, *s'*, ou directement de *sk*, d'où *sc*, *s'c*, *s'*. Chemin faisant, l'auteur essaie de prouver que le *z* et le *zh* zends ont une origine analogue à celle de *s'* = *sk*, et que la théorie des deux *k* ne tient pas devant certaines considérations étymologiques (1).

XIII, p. 129. — Intéressante étude d' « idéologie » sur l'origine et le développement des idées de *briller*, *brûler*, *voir*. *Voir* est pour ainsi dire le sens actif qui correspond au sens neutre de *briller*, *brûler*.

XIV, p. 185. — Les diphtongues αι, ει, des verbes tels que χαίρω, χείρω, sont primitives ; elles ne sont pas dues à l'épenthèse d'un *j*, comme on l'admet ordinairement (2). Notons en outre une explication très ingénieuse du parfait grec en κα (p. 195).

XV, p. 196. — Les suffixes sanskrits *vant* et *vams* ont une origine commune ; ils dérivent d'un antécédent **vants*

(1) M. Regnaud a eu l'obligeance de signaler (p. 125) la concordance de mes vues et des siennes quant à l'origine de la sifflante palatale. Toutefois, je suis porté à faire une part plus large au cas où *s'* n'est qu'une variante dialectale de *s* (cf. l'alternance de *v* et de *b* dans certains dialectes de l'Inde), et à ne faire sortir le *s'* que du groupe *sk* par l'intermédiaire de *s'ch*, *ch*. Il s'agit maintenant de déterminer les causes qui ont changé le groupe primitif *sk* tantôt en *ks* (*ṣ*), tantôt en *s'ch* (*ch*, *s'*) ou *s'c* (*c*).

(2) La racine sanskrite *ven*, zend *vaen*, me semble prêter un fort appui à cette théorie.

issu lui-même par dentalisme (?) de **vaṅks*. La confusion des formes de la déclinaison de ces deux suffixes rend compte des féminins comme λύουσα, venant de *λύοντσα et non de *λύοντja-, selon l'explication courante.

XVI, p. 204. — Θεός et *tueor* se rattachent à la même racine * *thâv,* v. p. 77.

XVII, p. 205. — *Fêci,* et les analogues, est pour * *f fêci* et non pas pour * *féfëci*.

XVIII, p. 209. — M. Regnaud, réfutant la théorie de M. Osthoff (*M. U.*, II et seq.), tend à voir dans le suffixe du datif pluriel en grec une simple variation du thème.

XIX, p. 212. — *Remarques étymologiques sur quelques couples de mots qui, bien qu'issus d'une même racine, ont revêtu chacun un sens opposé.* Par exemple : στενός, étroit, et ταυυ, long, large.

XX, p. 217. — *Étude sur le changement proethniqu*e de *t* ou *th* en *d* ou *dh* (1).

XXI, p. 225. — *Pracch* et *pras'* sont des doublets d'une racine simple * *prask* (2).

XXII, p. 232. — Examen des lois d'après lesquelles s'accomplissent l'évolution des sons et l'évolution des sens. La loi qui régit les premiers est l'affaiblissement pondéré par un principe d'équilibre. Quant au développement des significations, il faut toujours (?) partir du sens concret. Rôle de l'analogie.

(1) Il m'est impossible de partager l'opinion du savant auteur sur ce point de la phonétique indo-européenne ; τῦφος, par exemple, ne peut-il pas remonter à un prototype *θυπος et répondre ainsi régulièrement au sanskrit *dhûpa ?*

(2) J'ai émis le même avis dans la « Revue critique » 1885, p. 510.

XXIII, p. 241. — L'auteur cherche à démontrer l'identité primitive des racines *gâḥ, gadh* et *gabh*. Les labiales et les dentales de ces racines, ainsi que des mots qui en sont tirés, ne sont que des gutturales différenciées.

XXIV, p. 245. — Le grec κλείζω, le latin *claudo* et l'allemand *schliessen,* sont apparentés à la racine sanskrite *s'liṣ*.

XXV, p. 147. — Critique de l'opinion de M. G. Meyer, qui fait remonter la famille *guru,* βαρύς, *gravis* à un primitif **grú*.

XXVI, p. 252. — Le principe de l'élargissement des racines, comme l'entendait Curtius, est erroné : χέω, par exemple, a pris naissance par apocope de la dentale d'une racine plus large qui se retrouve dans *fundo, giutan,* etc. (1).

XXVII, p. 285. — Dans οὖθαρ, etc., ρ est le résultat du rhotacisme d'un ancien *s* (2), et l'*a* est primitif.

XXVIII, p. 290. — Contrairement à l'opinion des néogrammairens, l'état faible des racines en *au, u, ai, i*, s'est établi non pas par l'élimination d'un *a*[e], mais par une contraction asssimilatrice suivie d'affaiblissement, qui a successivement changé *au* en *ô*, *û*, *u* et *ai* en *ê*, *î*, *i* (3).

XXIX, p. 298. — Le sens des racines d'abord vague

(1) Le phénomène connu des lettres adventives (cf. allemand *niemand*, *Salz*), ne paraît pas confirmer cette manière de voir.

(2) S'il y a eu rhotacisme, celui-ci a eu lieu à une époque préhistorique. La théorie des grammairiens hindous sur le *visarga riphita* ne laisse pas de doute à cet égard.

(3) La théorie de racines doubles telles que *bhug-bhûg*, dont la seconde s'est gounifiée en *bhaug*, ne serait-elle pas plus conforme aux lois phonétiques connues? Voyez en outre, ci-dessus, notre note 3.

et compréhensif est devenu plus précis et plus analytique à mesure que les racines primitives ont donné naissance à des variantes diverses entre lesquelles se sont réparties les nuances significatives.

XXX, p. 300. — *Brahman*, φράδμων, *flamen*, sont tirés de la racine *brh*, crier.

XXXI, p. 306. — *âtman;* rapports de ce mot avec la racine *an*.

XXXII, p. 307. — *Elementa;* même racine que dans le grec ἔλεγος.

XXXIII, p. 310. — La plupart des mots exprimant l'idée de temps dérivent de racines signifiant *briller, brûler;* comparer le double sens du mot *jour*.

XXXIV, p. 319. — Critique de la théorie de Grassmann. Les aspirées sonores dérivent des aspirées sourdes par affaiblissement (1).

XXXV, p. 335. — *Sur la critique de la nouvelle linguistique,* par Curtius. Recension.

XXXVI, p. 343. — *Privus, privignus,* etc., sont probablement de la même famille que πρᾶος et φῖλος.

XXXVII, p. 346. — Le mot *indra* est en rapport avec la racine *indh*.

XXXVIII, p. 348. — *Memor* est pour **memos*, racine *man*.

XXXIX, p. 349. — *Mis'ra, madhya*, μιζο-, μέσσος, sont tirés d'une même racine (2).

(1) Des considérations d'ordre historique m'ont fait admettre le changement inverse. Comparez notre mémoire sur les « Occlusives » (Graz, 1881), p. 58.

(2) μέσφι, que M. Regnaud y rattache également (p. 351), me paraît être formé à l'aide de la désinence casuelle φι, σφι.

XL, p. 352. — *La prétendue individualité originelle et constante des racines ne saurait être regardée que comme une convention.* Nombreux exemples à l'appui de cette thèse (1).

XLI, p. 356. — De l'idée de *briller, brûler,* dérivent d'un côté celle de « être ardent, s'irriter », d'un autre côté, celle de « cuire, causer de la douleur ».

XLII, p. 365. — La racine *vip,* dont est tiré *vipra,* est apparentée à la racine *kṣip.*

XLIII, p. 367. — Les voyelles longues de *sîd* et *sêd* ne sont pas dues à un allongement compensateur. Ces radicaux sont pour **sîzd* et **sêzd.*

XLIV, p. 379. — Vive critique des principales théories de l' « école nouvelle » et particulièrement du principe que les lois phonétiques ne souffrent pas d'exceptions.

XLV, p. 395. — Soixante à quatre-vingts pour cent des mots primitifs allemands qui ont *d* pour initiale correspondent, soit dans l'allemand même, soit dans les langues congénères, à des formes commençant par le groupe *st.* M. Regnaud en conclut que le *d* est issu du groupe *st,* qui, après la chute de *s,* a adouci le *t* en *d* (2).

XLVI, p. 410. — Les participes latins *crêtus* et *certus* supposent un primitif **cêrêtus,* à comparer au zend *kareta* (3); de même γνατός, auprès de *genitus,* suppose un primitif *γηνητος. Questions s'y rattachant.

(1) P. 355. J'avais également identifié les racines *dhâ* et *sthâ* dans mon mémoire cité plus haut (p. 72).

(2) Quant à moi, j'en ai conclu (voir le mémoire cité p. 82) à un groupe primitif *sdh,* qui aurait donné d'un côté σθ, (*s*)*t,* d'un autre côté (*z*)*d* ou *dh, th, d.*

(3) L'*e* de cette forme ainsi que l'*e* de *dâtare* (p. 46) et de *dadhe-*

XLVII, p. 429-451. — Le *s* des aoristes sigmatiques en grec appartient à la racine. Il faut cesser d'y voir le reste d'un auxiliaire quelconque (1). L'ouvrage est accompagné d'un index des mots et d'une table des matières. On voit par ce compte-rendu nécessairement incomplet que M. Regnaud a su tirer des faits généralement connus des conclusions absolument nouvelles, qu'il a fait, pour dire le mot, un livre révolutionnaire. Faut-il lui en faire un reproche? Nous ne le croyons pas; bien au contraire, nous recommandons vivement ce livre à quiconque s'intéresse au progrès de la grammaire comparée. Maintenant que tout s'écroule, et que « sur les ruines une nouvelle vie éclôt », on aime à rencontrer un homme qui dispose les pierres éparses à sa façon, au risque de s'exposer à l'erreur, mais « dans l'espoir de trouver une compensation en mettant çà et là en lumière quelques parcelles de vérité inaperçues jusqu'ici ».

Jean Kirste.

mahi (p. 377) n'est qu'une lettre euphonique, comme le prouve la métrique. Rien à en conclure.

(1) P. 433. On peut ajouter aux preuves que le groupe *jj* est pour *zj*, la théorie des grammairiens hindous dérivant *majj* de *masj*.

P. 436. Τίκτω est pour *τιτκω.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

(Suite et fin)

SIXIÈME PÉRIODE.

L'exposant numéral, après avoir attaqué et entamé, comme nous venons de le voir, la racine du substantif, est à son tour, et par une réaction naturelle, attaqué non, il est vrai, par le substantif, mais par les autres exposants, celui du genre, et un exposant qui exprime les relations, l'exposant casuel. Ces exposants s'attaquent tous mutuellement, s'amalgament, semblent enfin n'en former qu'un seul, et devenus ainsi plus compacts par leur ensemble, attaquent plus vivement de concert la désinence du substantif, avec la dernière syllabe duquel ils se combinent énergiquement.

L'exposant numéral, ainsi combiné, devient quelquefois très difficile à distinguer comme facteur antérieur. Dans cette lutte entre exposants, c'est lui qui est le plus mutilé et devient le moins reconnaissable dans la flexion. En sanscrit, celui du pluriel disparaît déjà au génitif, au

datif, souvent à l'accusatif; il est remplacé par l'exposant casuel, qui a des variantes et qui réserve les unes pour le singulier, les autres pour le pluriel (datif singulier en *bhi* inusité, devenant usité dans le pluriel en *bhyam*). Mais si l'exposant numéral est déformé souvent par le casuel, il l'est encore bien plus par l'exposant du genre, surtout dans les langues dérivées, lesquelles tendent très vite à reconstituer, au moins en apparence, un pluriel du féminin et un du neutre, distincts de celui du masculin, et à nous ramener ainsi à la domination du genre; c'est ce qui arrive en grec et en latin.

Telle est la période des langues indo-germaniques. Le principe, à cette époque, est celui de l'attaque de l'exposant numéral par les autres exposants et par le thème.

Pour la langue sanscrite, Schleicher recherche les formes de la langue qu'il suppose antérieure et commune à toute la famille; sans croire à l'existence réelle de cette langue, on peut admettre comme logiquement induites les formes qu'il a ainsi dégagées.

Voici le tableau qu'il donne et que nous ne pouvons mieux faire que de reproduire :

	SINGULIER.		PLURIEL.		DUEL.	
	Indo-Germ.	Sanscrit.	Indo-Germanique.	Sanscrit.	Indo-Germanique.	Sanscrit.
Nom.	*vak-s,*	*vak.*	*vak(s)a-s,*	*vak-as.*	*vak(s)ās,*	*vak-āŭ.*
Accus.	*vak-m,*	*vak-am.*	*vak-am-s,*	*vak-as.*		
Ablat.	*vak-at,*					
Gén.	*vak-as,*	*vak-as.*	*vak-(s)am(s),*	*vak-ām.*	*vak-aŭs,*	*vak-ōs.*
Loc.	*vak-i,*	*vak-i.*	*vak-sva(s),*	*vak-šu.*		
Datif.	*vak-ai,*	*vak-e.*	*vak-bhjam-s,*	*vag-bhjás.*	*vay-bhjàms,*	*vag-bhjàm.*
Inst. 1.	*vak-ā,*	*vak-a.*				
inst. 2.	*vak-bhi,*		*vak-bhi-s,*	*vag-bhis.*		
Voc.	*vak,*	*vak.*				

Ce paradigme est instructif; il établit clairement que le pluriel se forme du singulier dans les substantifs par le suffixe plural *s* mis après l'exposant casuel; que le duel se forme du pluriel en allongeant la voyelle de l'exposant.

Mais pour que la théorie fût complète, il faudrait que l'exposant casuel fût partout identique à lui-même, à tous les nombres. Or, il n'en est pas ainsi.

En effet, au génitif singulier *vak-as* correspond le pluriel *vak-sam-s; as* n'égale pas *sam*.

Au locatif singulier *vak-i* correspond *vak-sva-s; i* n'égale pas *sva*.

Au datif singulier *vak-ai* correspond le pluriel *vak-bhyam-s;* or, *ai* n'égale pas *bhyam*.

Ces divergences, réelles sur un point, sur les autres ne sont qu'apparentes.

1° Au génitif, si *sam* n'égale pas *as* ou *sa*, il n'en diffère que par l'*m*, c'est-à-dire que par la nasalisation que nous avons déjà rencontrée, et que nous expliquerons.

2° Au datif, le pluriel *bhyam* n'est pas une forme de datif; l'ancien datif a disparu sans laisser de traces, et *bhyam*, qui est l'instrumental modifié, y supplée. En effet, l'instrumental pluriel est *bhy-s*, correspondant au singulier *bhy;* pour servir de datif pluriel, il s'est nasalisé et est devenu *bhyam-s*, puis *bhyam*.

3° Au locatif, *swa* ne correspond pas à *i*, mais ce *sva* était la forme d'un cas du singulier qui a disparu, et qui doublait *i*, très probablement; pourtant il est impossible d'en apporter la preuve, et l'anomalie demeure, provisoirement.

L'*m* reste donc seul en dehors du système. Eh bien!

suivant nous, la nasalisation est un moyen spécial de marquer le pluriel et le duel, moyen qui s'ajoute ici à l'emploi de l'*s*, mais que nous avons retrouvé seul ailleurs, ou réuni à d'autres. Schleicher n'y a pas pris garde et a négligé cette lettre : c'était un tort ; *s* n'est pas le seul indice numéral en indo-germanique ; la nasalisation en est un autre, qui, dans des langues dérivées, le gothique et l'allemand, jouera le plus grand rôle et sera la base même des déclinaisons.

Nous verrons un peu plus loin qu'à l'*s* et à la nasalisation, il faut joindre encore un troisième exposant numéral à cette période, l'*i*.

Schleicher nous apprend comment les autres langues indo-germaniques primitives, le vieux bactrien, le grec, le latin, le vieux irlandais, le lithuanien, le gothique, dérivent leur pluriel et leur duel de la source commune.

En vieux bactrien, les désinences n'ont pas changé, sauf l'application des règles suivantes : 1° la terminaison *as* du génitif devient *o ;* 2° celle du datif, *è ;* 3° celles du nominatif et de l'accusatif pluriels, *o ;* 4° celles du datif et de l'ablatif pluriels, *bjō ;* 5° celle du génitif duel, *ao,* c'est-à-dire que l'*s* se détruit ou se change en *o*.

Le grec, au génitif pluriel, change l'*m* en *n,* au duel, traduit *a* par *ō ;* ce sont des résultats de lois phoniques, il n'y a pas de changements réels.

Le latin est régulièrement dérivé.

Le vieux irlandais perd presque tous les suffixes ; il ne conserve que les cas en *m*, qu'il traduit par *n,* et l'ablatif pluriel en *bhyam,* qu'il traduit par *ib*.

Le lithuanien efface, en général, l'*m* final, et traduit l'ablatif pluriel *bhis* par *mis*.

Enfin, le gothique efface aussi les *m*, ou les convertit en *n*, et change en *m* les cas en *bhyas*.

Nous faisons réserve de la formation originale plus haut décrite du pluriel dans les langues celtiques modernes.

Le pronom personnel le plus important, c'est-à-dire tel qu'il existe par suffixation dans la composition du verbe, forme aussi son pluriel par le suffixe *s*.

EN INDO-GERMANIQUE SUPPOSÉ.

	1re personne.	2e personne.	3e personne.
Singulier....	*as-mi.*	*as-si.*	*as-ti.*
Pluriel.....	*as-ma-si.*	*as-tasi* pour *as-sa-si.*	*as-an-ti.*
Duel.....	*as-va-si.*	*as-tha-si.*	*as-ta-ti.*

EN SANSCRIT.

Singulier....	*as-mi.*	*asi.*	*as-ti.*
Pluriel.....	*s-mas.*	*s-tha.*	*s-anti.*
Duel.....	*s-vas.*	*s-thas.*	*s-tas.*

EN GREC.

Singulier...	*es-mi.*	*essi.*	*esti.*
Pluriel.....	*es-men.*	*este.*	*eisi.*
Duel.....		*estôn*	*eston.*

EN LATIN.

Singulier....	*sum.*	*es.*	*est.*
Pluriel.....	*s-umus*	*es-tis.*	*s-unt.*

EN LUTHUANIEN.

Singulier....	*es-mi.*	*esi.*	*es-ti.*
Pluriel.....	*es-me.*	*es-te.*	
Duel.....	*es-va.*	*es-ta.*	

EN SLAVE.

	1re personne.	2e personne.	3e personne.
Singulier....	*jes-mi.*	*jesi.*	*jesti.*
Pluriel.....	*jes-mu.*	*jes-te.*	*s-ati.*
Duel.....	*jes-ve.*	*jes-ta.*	*jes-tu.*

EN GOTHIQUE.

Singulier....	*im, is-mi.*	*is*	*ist.*
Pluriel.....	*sijum.*	*sijuth.*	*sind.*
Duel.....	*siju.*	*sijut.*	

EN IRLANDAIS.

Singulier....	*a-m.*	*a-s, is.*
Pluriel.....	*a-num.*	*it.*

Le pluriel et le duel des pronoms se distinguent donc ensemble du singulier par la suffixation de *si*.

Le duel se différencie du pluriel en changeant la momentanée en continue ou aspirée, *ma* en *va*, *ta* en *tha*.

Dans les noms, le duel se formait du pluriel par allongement de la voyelle; dans les pronoms, et par conséquent dans les verbes, il s'en forme par l'aspiration d'une consonne; le duel est donc devenu à cette période une nuance dérivée du pluriel. Il n'en est pas ainsi dans les périodes précédentes.

Venons à l'indice plural *i*.

En latin et en grec, dans la première et la deuxième déclinaisons des substantifs, l'*s* du pluriel disparaît même au nominatif, et l'indice plural semble être un *i* : *domini*, *rosai*, κυριοι ημεραι, etc. Ce n'est qu'une apparence, l'*s* ayant disparu peu à peu et subsistant dans les dialectes anciens.

Mais pourquoi l'*s* a-t-il disparu pour ces mots et non pour d'autres? Les raisons qu'on en donne ne sont pas satisfaisantes. Nous croyons que l'*s* a été éliminé, le thème finissant par une voyelle, parce que l'*i* est un succédané de l'*s* comme indice plural, et qu'il n'y avait pas besoin d'avoir deux indices; l'*s* a été préféré pour les thèmes finissant par une consonne, l'*i* pour ceux terminés par une voyelle : *o* ou *a*. Cet emploi alternatif des deux signes se rencontre dans les langues dérivées du latin ; tandis que le français et l'espagnol ont gardé l'*s*, l'italien a conservé l'*i*. Le français a pris l'*s* comme consonne de l'accusatif dans tous les noms; l'italien, l'*i* comme voyelle du nominatif pour les mots finissant par une voyelle (or, cette langue pourvoyait d'ailleurs tous les mots d'une désinence vocalique).

En dehors des langues indo-germaniques, nous avons vu, dans une autre période, l'*i* servir d'indice plural; en lapon, dans les substantifs, aux cas obliques, tandis que le *k* est l'indice aux cas directs, dans les langues ouraliennes et samoyèdes, où il forme le pluriel des pronoms, comme infixe, il est vrai ; enfin dans plusieurs langues celtiques.

Les indices du pluriel dans les langues indo-germaniques (à l'exception des langues celtiques modernes) sont donc : 1° l'*s*, 2° la nasalisation, 3° l'*i*.

SEPTIÈME PÉRIODE.

L'évolution se termine. Les langues se décomposent et retournent à l'état primitif, analytique et isolant. C'est le cas des langues néo-latines, surtout de la langue française, la plus analytique de toutes, qui se rapproche singulièrement à ce point de vue, avec ses prépositions, des langues les plus éloignées d'elle dans l'évolution linguistique, de celles de l'Océanie et même de la langue chinoise.

Les exposants se détachent ou plutôt s'effacent dans les substantifs, les adjectifs et les verbes, surtout dans la langue, non étymologique et écrite, mais vivante et parlée, et ne persistent énergiquement que dans les pronoms et dans l'article qui en dérive. Prononcez les mots : homme, hommes; aime, aiment; aimant, aimants; aimé, aimés; quelle différence trouverez-vous entre le singulier et le pluriel? Aucune. Donc le pluriel a presque disparu de la langue réelle; il faut en dire autant du genre. Pour les cas, nous savons qu'il n'en reste plus trace. Cependant, le nombre, comme le genre, survit dans une particule, l'article, qui a pour spécialité de les porter; encore ne les conserve-t-on que dans un but de clarté, de brièveté aussi; sans ce motif, nous aurions peut-être déjà fait retour à la réduplication, au nombre concret défini ou indéfini, et aux autres procédés primitifs.

Dans cette évolution dont nous indiquons le point actuel, il est possible d'aller plus loin dans le même sens.

Le français a fait retour au système presque polynésien; un hybride du français, le parler créole, fait franchement retour au système plus ancien des langues isolantes.

Pourtant il y a, dans cette dernière période, progrès au point de vue de l'expression de l'idée. Un seul mot est chargé d'exprimer le genre, le nombre, et par crase avec les prépositions *de, à,* les cas, tandis que l'idée de substance reste séparée et oralement invariable. N'est-ce pas atteindre la localisation complète des fonctions, qui est la perfection de la vie organique?

Le principe de cette dernière période est celui d'effacement et de disparition de l'expression abstraite du nombre par accomplissement du cycle linguistique, et par retour au point de départ, pour recommencer un nouveau cycle de transformations plus parfaites. Cependant le nombre se conserve encore, comme le genre et le cas, dans un seul mot, l'article, qui réunit tous les concepts ontologiques accessoires, et qui sera le point de départ des transformations de l'avenir.

Par l'article, dans le sens du nombre, nous n'entendons ni le sémitique *al, el,* ni le celtique *ar, an,* ni l'anglais *the,* qui sont invariables et, par conséquent, rudimentaires quant à la fonction de l'article.

Nous écarterons, par la même raison, l'article basque *a, ar,* affixé.

Nous envisageons l'article surtout dans les langues où il grandit à mesure que la déclinaison s'affaiblit et où il la remplace peu à peu. Mais il la corrobore en attendant.

Or, dans ces langues, l'article est postposé ou préposé, d'où

POSPOSITION OU SUFFIXATION DE L'ARTICLE.

Nous croyons que, partout, la postposition ou suffixation a précédé la préposition. Mais pourtant, quand il s'agit de langues très dérivées, il a pu y avoir concomitance.

Les langues où l'article est suffixé sont : 1° le valaque, 2° le bulgare.

En valaque, l'article postposé ne fait qu'un avec le substantif; celui-ci se déclinant lorsqu'il est employé seul, il ne fait que corroborer sa déclinaison, n'est point seul indice du nombre, mais le rend plus reconnaissable.

Exemple : *om-ul*, l'homme ; pluriel, *oameni-i;* génitif, *om-ului;* pluriel, *oámeni-lor*.

On voit que quand l'article est suffixé, le substantif ne se décline plus, et que c'est alors l'article qui prend tous les exposants.

Cela nous ramène, d'ailleurs, au temps où le pronom personnel marquait seul le genre et le nombre, et le communiquait au substantif en s'y affixant.

En bulgare, lorsque l'article se suffixe portant la marque du genre, du nombre et du cas, le substantif n'en continue pas moins de porter, lui aussi, ces marques, et l'emploi de l'article est de renforcer cette expression.

Il varie aux trois genres et aux deux nombres : singulier, *t*, *to*, *ta;* pluriel, *ti*, *ty*, *ta*.

Enfin en créole on postpose aussi l'article : créole de la Trinidad : *missié la*, le monsieur ; *chouval la*, le cheval.

PRÉPOSITION DE L'ARTICLE.

Le grec, malgré sa richesse de déclinaison dans le substantif, dépense la même richesse dans l'article ; le genre, le nombre et le cas se trouvent ainsi marqués deux fois.

Mais le phénomène de balancement entre l'article et le substantif pour marquer le genre et le nombre se remarque surtout en allemand et en français. Nous entendons par balancement cette particularité qui fait que l'article se renforce au fur et à mesure que la déclinaison du substantif s'efface. C'est en français que l'article arrive à une domination absolue ; c'est pour cela que nous en parlerons en dernier lieu.

LANGUE ALLEMANDE.

Dans l'allemand moderne, les flexions des substantifs s'effacent surtout dans la déclinaison faible. Par exemple, entre *knabe,* le garçon, et son pluriel, *knaben,* la différence n'est pas grande, dans la prononciation surtout ; si, au contraire, on dit *der knabe,* pluriel, *die knaben*, la différence est assez grande pour empêcher toute confusion. Dans la déclinaison forte, au contraire : *mann,* pluriel, *männer*, la désinence et l'umlaut auraient bien suffi sans l'emploi de l'article, qui est, à ce point de vue, surabondant.

Voici comment se fait le balancement. On dit *ein guter mann ;* comme la déclinaison n'est marquée ni par *ein* ni par *mann,* il faut bien la faire sentir sur l'adjectif

gut, qui prend la déclinaison forte, et fait au point de vue du genre et du nombre fonction d'article. Au contraire, on dit : *der gute mann;* l'adjectif perd le suffixe fort, parce que l'article défini le prend toujours.

LANGUE FRANÇAISE.

Nous savons combien la langue orale diffère de la langue écrite, et que c'est la première qui est la véritable.

Eh bien! dans la langue orale, le nombre n'a plus d'expression ni dans les substantifs ni dans les verbes, et cette expression disparaît même dans les pronoms. Il est vrai qu'il y a une grande différence entre *je* et *nous, tu* et *vous;* mais il ne faut pas oublier que, dans le langage révérentiel, qui est très commun, on emploie *vous* pour *tu*, et même *nous* pour *je*, et alors toute différence s'efface.

L'article seul marque donc sûrement le genre et le nombre. Dans le vieux français, il marquait même les deux cas direct et oblique.

Si l'on supprimait l'article, le français deviendrait tout à fait inintelligible.

Nous assistons donc dans cette langue au dernier degré de dégradation du nombre, comme dans les autres relations grammaticales à l'effacement des formes savantes. Comment se fait-il que la langue française soit pour la pensée un si admirable instrument?

Sa clarté, sa commodité et son naturel viennent de ce qu'elle est complètement analytique, mais son excellence pour l'expression variée, logique et pratique, vient de la localisation complète des fonctions grammaticales.

Sauf quelques contractions, en effet, chaque mot n'exprime qu'une idée principale ou accessoire, ontologique, verbale ou simplement connective; elle va jusqu'à séparer du verbe l'idée de ses temps au moyen de nombreux auxiliaires; ce qui lui reste de flexions, même riches et élégantes, comme celles de l'imparfait du subjonctif, sont une gêne lorsqu'on la parle. Avec l'article, la préposition et les verbes auxiliaires en sont les principaux ressorts qui la rendent particulièrement souple.

Parmi ces localisations, la localisation de nombre n'est pas la moins importante; comme le même mot, l'article, localise en même temps le genre et souvent le cas, nous voilà d'un coup débarrassé d'un bagage bien encombrant, et l'idée poursuit son chemin seule et libre, et sans s'en occuper davantage.

Or, la localisation la plus complète possible des fonctions est à bon droit considérée comme une perfection, et certainement, dans l'article même, le cas féminin : *de la*, est supérieur au cas : *du*, parce qu'il est encore plus clair et plus analytique, exprimant le genre et le cas par deux mots différents.

C'est en cela que consiste la force du français.

Telle est notre classification des langues au point de vue du nombre. Nous aurions pu en adopter plusieurs autres : 1° suivant le plus ou moins de dépendance du nombre envers les autres concepts ontologiques; 2° suivant la plus ou moins grande quantité de mots du discours qu'il affecte; 3° suivant sa plus ou moins grande richesse (à ce point de vue, distinction des langues qui possèdent un duel de celles qui n'ont qu'un pluriel). Mais tous ces points de vue ne nous semblent pris que d'un

seul côté ; nous avons classifié par filiation, par évolution dans le temps et dans l'esprit humain, du concept numéral et de son expression (indépendamment, bien entendu, de la parenté générale des langues) ; cette classification nous semble seule regarder de tous côtés, être naturelle et générale.

Dans une autre étude nous indiquerons peut-être comment l'induction nous a conduit aux résultats ci-dessus, et nous étudierons, dans chaque langue prise à part, comment elle a été amenée, par son développement, à sa formule de l'idée du nombre.

RAOUL DE LA GRASSERIE,
Juge au Tribunal de Rennes.

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(Suite)

Sadânanda et Kaṇva (vers). — O prêtre! ô souverain de tous les munis! ô chef excellent du Véda! O richi qui as de la ressemblance avec Brahmâ! ô Kaṇva! écoute : Je serais heureux si tu voulais bien me dire quelle est cette femme supérieure, en qui tout est plein de convenance, et qui se fait remarquer par une si grande intelligence, un si pur amour et une si grande familiarité? — Kâuçika faisait sa fameuse pénitence sur le penchant de l'Himâlaya : alors Indra, pour détruire cette pénitence, a envoyé la belle Mênakâ. Viçvâmitra, ayant éprouvé un grand trouble à sa vue, s'est uni à elle, et l'enfant née de ces amours est celle que tu as devant les yeux. Le père et la mère de cette enfant l'avaient abandonnée dans un endroit de cette forêt, où la protégèrent avec leurs ailes de vaillants aigles. Je passais un jour dans ce chemin quand cette abandonnée frappa ma vue; je l'emportai dans mon ermitage, où je l'ai élevée et nourrie. Voilà la manière dont j'ai recueilli cette jeune femme excellente et pleine des plus nobles qualités.

(Prose.) — Écoute, Sadânanda! cette femme brille des plus belles qualités et, de plus, elle possède la dignité

d'une *Kchattryâ :* aussi je pense à lui donner un mari. — Le mariage ne peut que réussir, ô Seigneur! grâce à la bienveillance d'un guru. — Écoutez, Sadânanda! daignez me dire, ô Seigneur! la cause pour laquelle votre divinité est venue ici.

(Vers.) — O Kaṇva! vous qui avez chassé l'illusion par les pénitences sévères et par les méditations sur la béatitude finale accomplies avec une plénitude qui brille partout par son unité et sa divinité! écoutez! écoutez : je suis venu auprès de vous pour un sacrifice qui exige deux officiants; aussi que votre divinité veuille bien m'accompagner. — (Prose.) O maître! nous vous suivons.

(Vers.) — Écoute, ma bonne Çakuntalâ, qui es douée d'une si grande raison! je vais avec ce muni grand par l'abstinence, et je reviens bientôt : pendant ce temps, reste ici et sois la gardienne de l'*âçrama* qui brille avec beauté, ô Çakuntalâ aux paroles douces comme le lait!

Çakuntalâ (prose). — Seigneur! je reste ici selon votre désir.

Çakuntala et sa compagne (*vers*). — O Sundaravalli, la meilleure parmi les femmes! si mon père était ici, le temps s'écoulerait joyeusement pour nous au récit d'histoires de bonnes actions; mais, comme il est absent, est-ce que nous allons nous distraire par des danses propres aux femmes respectables? Jouerons-nous à la balle? jouerons-nous du tambour? ou bien jouerons-nous à la main chaude? Donne-moi ton avis, ô femme excellente! et dis-moi ce que nous allons faire ensemble. — (*Prose.*) Madame! madame! il n'est pas besoin de tout cela. Nous allons nous rendre dans notre jardin superbe, cueillir les fleurs, les jasmins d'Arabie, les jasmins, Sambac, les

Tchampakas, etc. Nous jouerons aussi à la balle et à la paume. Venez, Madame! — Sundaravalli, nous pouvons nous amuser ainsi.

Jeu de la balle (*chant*). — Madame! nous cueillerons des fleurs; nous cueillerons des fleurs avec joie dans ce bosquet en fleurs superbe, grand et précieux par ses richesses; nous cueillerons des fleurs, Madame! Viens, nous jouerons, viens, nous jouerons à la balle, à la paume, nous jouerons à la paume dans ce bosquet de sandal, où s'étend la grande et splendide rangée d'arbres le long de l'avenue sablée. Madame! nous allons courir en nous frappant dans les mains, nous allons nous orner de ces fleurs que nous venons de cueillir, nous allons jouer avec ces fleurs que recevra notre chevelure après qu'elles auront été frappées trois fois par les mains de celles qui les auront cueillies... Madame! nous jouerons en courant ensemble, et, nous tenant par la main, nous ramasserons le fruit mûr du manguier qui s'est détaché de l'arbre (1)...

Le directeur au public. — Nous allons dire comment, après le départ du grand muni Kaṇva en compagnie de Sadânanda, le grand roi Duchyanta, qui gouverne tout ce monde sous son parasol unique et qui seul est le chef armé du disque, vint dans une partie de chasse jusqu'à cet endroit de la forêt, où se trouvait Çakuntalâ à la bouche de corail, comment il la vit, la désira et fit avec elle un mariage à la mode des Gandharvas, comment enfin

(1) Nous avons laissé de côté un certain nombre de passages (marqués dans notre traduction par des points) où il est fait allusion à des jeux qui ne nous sont pas connus.

la souveraineté a été donnée à Bharata, l'enfant né de cette union.

Kaṭṭiyankâra a paru à l'entrée de la demeure, où brille l'homme puissant qu'on nomme le roi Duchyanta, qui a la hardiesse de la victoire et dont l'héroïsme gouverne le globe terrestre en abattant tous les ennemis et en chassant le mal du monde qui s'y attache.

Entrée de Kattiyankara (*chœur*). — Il est venu, Kaṭṭiyankâra! Il est venu, l'éloquent Kaṭṭiyankâra, homme excellent, supérieur, orné de victoires et d'un beau visage, doué de qualités et de merveilleuses connaissances. Il est venu, Kaṭṭiyankâra, si connu par son habileté pour composer des ornements qui brillent comme une pierre précieuse polie; il est venu à l'entrée de la demeure où brille celui qui a un beau visage, qui est toujours juste, et dont la figure, environnée d'une splendeur qui le fait ressembler à Subhramaṇya, est celle d'un héros plein de sagesse. Il est venu, l'éminent Kaṭṭiyankâra, dans l'assemblée en proférant des sentences pleines de charme, et en disant à haute voix : « Que tous, à commencer par les rois qui sont venus tour à tour et qui sont ici réunis, reconnaissent le grand roi ! Attention! le roi va arriver; attention! il va arriver en faisant un grand bruit, le roi dont la réprimande est semblable à la foudre faisant *kdu-kdu;* le roi qui, dans sa colère, tord sa moustache comme un lion puissant; le roi qui, au moment où sa fureur s'accroît et se prolonge, le sabre à la main droite, soulève et lance une montagne comme une flèche brillante ; le roi dont la force ressemble à celle d'un éléphant furieux; le roi éminent qui brille comme l'éclair dans le ciel et possède les trois sciences ; le roi dont la poitrine, ornée de pierreries,

rivalise avec une montagne resplendissante faisant *paḷa-paḷa;* le roi qui porte des bracelets aux bras et des joyaux à son épaule superbe, étincelants et faisant *taḷataḷa;* le roi qui orne sa tête d'une guirlande de couleur d'or ».

Kaṭṭiyankâra (éloge). — Attention! ô rois qui êtes venus ici, que chacun de vous, plein de respect, le vénère en baissant la tête, au moment où s'avance le souverain de la terre au diadème de pierres précieuses! Attention! le roi s'avance joyeux, pendant qu'on le célèbre en disant : « Il ressemble à l'Amour, dont l'arc est fait d'une canne à sucre ». Attention! le roi s'avance, le seigneur armé d'un javelot brillant d'une telle lumière et d'une telle splendeur qu'elles coupent les têtes des ennemis. Attention! le roi s'avance hardi, brave, de la race de la lune et dont le nom, Duchyanta, est incomparable.

Le directeur au public (*vers*). — Le souverain Duchyanta, vaillant comme un roi des rois du soleil et sage comme un roi des rois de la lune, orné d'une belle guirlande et fort de la faveur de Çiva, est venu en brandissant son sceptre au milieu de son conseil, dont la renommée est grande sur toute la terre : il est accompagné des premiers de sa cour, qui sont ses ministres au visage superbe et au cœur tressaillant de joie.

Entrée du roi (*chœur*). — Il est venu, le grand roi Duchyanta, beau, qui est vénéré par les rois des rois. Enfant de la race de la lune, yôgi grand comme Indra, le roi est venu, et il est entouré des deux côtés par les chefs de chaque pays. Le roi des rois, beau, vénéré de tous, est venu, lui qui accomplit sans y manquer tous les devoirs d'un roi dans le monde par le moyen des lois de Manu, où se trouvent les préceptes qui doivent régir le sceptre royal.

Il est sur son trône orné de diamants, le roi qu'on célèbre comme le jeune Kâma, et les femmes agitent des éventails, les princes inclinés touchent de leur couronne les pieds de Duchyanta, les ministres pleins de justice l'entourent des deux côtés, les savants font l'éloge de son étendard victorieux et tiennent son parasol. Le roi sur son trône a un diadème enrichi de perles et de pierres précieuses dont la splendeur éclatante égale celle du soleil; il est entouré d'un éclat comparable à celui de dix millions de soleils, sa poitrine est embellie par des joyaux et des pierres précieuses qui font *kamkam,* une guirlande parfumée suit les tremblements de son épaule aux bracelets d'une lumière éclatante et douce, sa beauté est comparable à celle de la pleine lune aux rayons pleins de fraîcheur.

Le roi (vers). — Hommage, hommage aux pieds du premier principe qui donnent l'assistance et qui accordent l'éloge, pour que brillent les Védas où se trouvent les limites des choses, pour que s'élève de plus en plus le *dharma* (la justice), pour que les lois de Manu se développent dans les esprits, pour que la mort tombe sur l'orgueil même, pour que ce monde plein de boue vive heureux, pour que le sceptre des souverains prospère.

Kaṭṭiyankâra (vers). — Attention, seigneur! pour celui qui est venu à l'audience orné de splendides pierres précieuses, pour le prince (le roi des serpents) qu'on appelle Duchyanta, pour le chef suprême, le roi des rois, comble de délices, le souverain porteur d'un disque! Attention! vous tous qui, le diadème sur la tête, êtes venus en foule à sa rencontre, et dans votre adoration parlez tout de travers. Attention ! héros ayant trois causes pour combattre et disant à votre prince : « O roi! toi qui

es notre main dans les combats suprêmes! » Attention! vous tous, ministres et habiles conseillers, qui, des deux côtés du trône, dites à votre roi : « Est-ce ceci? est-ce cela qu'il faut faire? » Attention! généraux d'armée qui, à la tête des chevaux, des éléphants et des immenses chars, bondissez comme des tigres ardents. Attention! vous tous, héros de batailles, qui êtes entrés dans l'assemblée en faisant un grand bruit et poussant de longues acclamations de joie.

Le premier ministre (vers). — Hommage à toi, ô prince selon les lois de Manu! Hommage à toi, qui possèdes les qualités d'Indra et qui es de son essence! Hommage au prince incomparable! Hommage au *cakravarti* victorieux! Hommage au roi qui possède les qualités les plus belles et les plus pures! Hommage à celui qui sort de la glorieuse famille de la lune! Hommage, hommage au seigneur Duchyanta, qui a conquis la louange des hommes!

Le deuxième ministre (vers). — Hommage, hommage à toi, ô grand roi Duchyanta, qui prospères avec excellence et qui conduis tout avec ton sceptre vainqueur! Pendant que tu es assis avec une pourpre royale sur ton siége orné de lions et de grands bijoux, de nombreuses femmes agitent les éventails de *yac,* les grands héros te vénèrent avec un respect mêlé toujours de crainte, ô souverain qui as reçu l'onction sacrée et qui sors de la famille du soleil amoureux des conquêtes et des victoires!

Kaṭṭiyankâra (vers). — Hommage à toi, héros célébré par les héros! Hommage à toi, dont la beauté égale celle de Kâma! Hommage à toi, qui as une habileté vantée sur la terre! Hommage au prince qui connaît le sanscrit! Hommage à toi, qui protèges par ton armée l'immensité

de la terre! Hommage à toi, dont les libéralités, grâce à ta puissance, sont considérables! Hommage à toi, le protecteur suprême des hommes et dont la conduite est si magnanime! Hommage à toi, dont la nature est supérieure et qui protèges par ton approche!

Le directeur au public (*vers*). — Voici les villageois qui s'avancent : ils viennent parler au roi et lui annoncer que toutes les récoltes, prises dans leur ensemble, ont grandement et diversement souffert des ravages quotidiens d'un animal de l'espèce des *nâgas*.

Entrée des villageois (*chœur*). — Ils sont venus, les villageois qui s'occupent des récoltes; ils sont venus, les villageois, pour exprimer devant Duchyanta, qui protège la terre de son vaste diadème, leur juste mécontentement. Ils sont venus, les villageois, pour être sauvés en disant à leur souverain : « Les bêtes de la forêt ont pullulé, et, en pénétrant dans nos champs si beaux et si brillants, nous ont causé de nombreux dommages ». Ils sont venus, les villageois, pour annoncer doucement à l'oreille sacrée du roi cette destruction, qui cause leur ruine et chasse les ramages des oiseaux nombreux sur les arbres florissants. Ils sont venus, les villageois, auprès du roi des rois Duchyanta, le prince qui est appelé le roi de cette terre, qui est savant et qui impose sa force à tous les rois.

Le roi en audience publique (vers). — Est-il entré, l'argent que me doivent les cinquante-six pays tributaires sur toute la terre? — Seigneur! tout dans le pays a été payé sans aucun arriéré. — Est-ce que les trente-deux vertus qui sont si célèbres ont été pratiquées sans la moindre faute? — Seigneur! personne n'a manqué à une seule de ces trente-deux vertus. — Est-ce que des offrandes conve-

nables ont afflué dans nos temples immenses et superbes? — Seigneur! ô roi doué de force! une adoration juste s'est adressée dans nos temples à votre royauté. — Est-ce qu'on a observé avec régularité les préceptes des divins brahmânes? — Seigneur! on a observé avec régularité les pratiques religieuses, dit les prières, fait les offrandes et les ablutions prescrites pour les trois époques. — A-t-il plu sur la terre pendant le mois voulu, et en tout endroit, sans que les trois tempêtes aient fait défaut? — Seigneur! les trois tempêtes et même la lune ont répandu largement la pluie. — La vache et le tigre qui bondit sont-ils venus boire à l'eau fraîche des étangs? — Seigneur armé du disque! ils sont venus pour boire l'eau par la bonne route indiquée par ton disque. — La faveur d'une moisson abondante nous est-elle annoncée déjà par des signes certains? Est-ce que tous les laboureurs sont heureux, eux qui donnent l'éternel impôt du sixième de leurs revenus? — Mais en ce moment tous les laboureurs sont au comble de la joie, car ils se tiennent, ô roi! prosternés à tes pieds dans l'adoration.

Les laboureurs (vers). — Hommage au roi des rois! Hommage au roi puissant! Hommage au roi qui, plein de miséricorde, gouverne le monde avec clémence! Hommage à notre roi, qui sera pour nous un grand protecteur! Hommage, hommage au grand roi Duchyanta dont la gloire est immense!

Le roi (prose). — Ah! ah! ô conseillers! dites-moi pour quelle raison ces riches et heureux habitants de ma ville d'Hastinâpura se sont réunis et sont venus ici.

Un ministre (vers). — O villageois qui, en exaltant le roi, vous tenez prosternés les mains jointes pour lui

rendre hommage! dites, pour quelle affaire êtes-vous venus à cette audience royale et solennelle? Vous n'avez rien à craindre de vos ennemis, vous n'êtes exposés à aucun dommage causé par votre roi : faites-lui donc connaître vos besoins nouveaux.

Les villageois (vers). — Hommage, hommage à toi, ô roi! Ce qui nous appauvrit, c'est la destruction de nos moissons, qui sont pourtant d'une immense richesse sur la terre cultivée, causée par des animaux innombrables de diverses espèces.

(Prose.) — Il nous semble que donner l'impôt sur le sixième du revenu équivaut à donner le tout; c'est ce qui nous afflige : aussi, ô grand roi! sommes-nous venus aujourd'hui pour vous adresser à ce sujet une supplique.

Le roi (prose). — Ah! ah! ô conseillers! congédiez ces villageois en leur rendant les faveurs dues à des hommes qui sont venus à mon audience.

O ministres! faites venir la troupe nombreuse des guerriers habiles au combat et faites préparer un grand nombre d'armes de jet, car les villageois ont tous accouru vers moi en s'écriant : Grâce à de nombreuses bêtes, dont le rugissement retentit dans la forêt, ont été perdues et déruites toutes les moissons que nous avions semées nous-mêmes. — Nous allons le faire, ô seigneur!

Un ministre (vers). — O capitaine! semblable à un charbon ardent dont le feu est attisé, marche à l'avant-garde; car le roi veut aller à la chasse dans l'intérieur de ces forêts; va et fais venir en un clin d'œil la troupe nombreuse des chasseurs avec leurs armes pour combattre, les flèches, et le reste, sans oublier les filets bien ajustés. — O maître! je vais les appeler en toute hâte.

Kaṭṭiyankâra (vers). — O chefs des archers ! le roi vous appelle en toute hâte pour assister à la chasse qu'il a résolu de faire en ce moment même dans ces forêts.

(Prose.) — Allons ! mes garçons ! faites venir sans tarder tout ce qui est nécessaire pour cela, les chiens sauvages et le reste. — J'y vais, maître ! et je fais venir le tout en grande hâte.

Le chef des chasseurs (prose). — Oh ! des flèches pour les combats ! oh ! des amas d'armes ! Holà ! venez tous : toi, le tigre qui lances des filets, holà ! toi qui danses sur la poitrine, holà ! toi qui te couches dans les fossés, holà ! toi qui escalades les montagnes, holà ! toi qui mesures dans toute leur longueur les forêts, holà ! Notre père va à la chasse : allons combattre ! allons combattre !

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

Abrégé de Grammaire latine, par L. Havet. — *Paris,* Hachette, 1886, p. in-12.

M. Louis Havet, dont l'activité suffit non seulement à ses savantes leçons du Collège de France (où il continue, dans une voie un peu différente, l'enseignement de son illustre père), de la Sorbonne et de l'École des Hautes-Études, mais encore à d'érudites recherches qui enrichissent, à de fréquents intervalles, la *Revue critique*, la *Revue de philologie* et les *Mémoires de la Société de linguistique*, a trouvé le temps d'ajouter à tous ces travaux la préparation d'un *Abrégé de Grammaire latine* à l'usage des classes de grammaire, que la librairie Hachette vient de mettre en vente.

Cet ouvrage, où l'on retrouve l'exactitude habituelle à l'auteur, et qui contient, nous dit-il, « plus d'une nouveauté », nous a frappé davantage pourtant par les omissions, eu égard à certains travaux récents du même genre, que par les innovations qu'on y remarque. M. Havet, du reste, ne fait pas mystère des lacunes, si on peut les considérer comme telles, auxquelles nous venons de faire allusion. S'autorisant d'un mot « bien juste » de M. Bréal, d'après lequel « la linguistique d'une grammaire de classe doit

être *latente* », l'auteur déclare, à la fin de sa préface, qu'on « n'apercevra point de linguistique » dans son « petit livre ». Le fait est qu'elle s'y cache si bien que nul ne se douterait, à le parcourir, qu'on a affaire à l'œuvre d'un des cinq ou six savants français pour qui la linguistique indo-européenne n'a pas de secrets et qui sont le mieux au courant de l'état actuel de cette science.

A ce point de vue, la *Grammaire* de M. Havet est en opposition complète avec celle de M. Chassang, où la linguistique est aussi *patente* que possible et s'affiche, pour ainsi dire, à chaque page; et, ce qui rend le contraste plus piquant, c'est de voir le grammairien, le philologue, le linguiste, carguer de son mieux les voiles des « nouvelles méthodes » que la littérature (nous ne croyons pas faire injure à M. Chassang en le considérant surtout comme tel) avait déployées naguère dans toute leur envergure.

Certes, un si étrange intervertissement des rôles ne saurait être fortuit, et il nous semble intéressant d'en examiner les causes au double point de vue de la pédagogie et de l'état actuel des études de haute grammaire qui ont reçu le nom de linguistique.

Il n'y a pas, croyons-nous, à chercher bien loin l'explication des faits paradoxaux qui nous occupent : la réserve de M. Havet, suivant de si près l'initiative de M. Chassang, accuse une faillite en règle de la linguistique dans son application à l'enseignement des langues anciennes. Pour que celui-là, loin de renchérir sur celui-ci, l'ait en quelque sorte désavoué tacitement, il faut que l'expérience tentée par son prédécesseur l'ait bien convaincu, soit de l'inutilité, en matière de pédagogie, de la « méthode compa-

rative et historique », soit de la difficulté à peu près insurmontable d'en tirer, dans les classes de grammaire, un parti avantageux.

Il s'agit donc bien, nous le répétons, d'une faillite, et d'une faillite d'autant plus grave que non seulement elle ruine ce qu'on pourrait appeler, en pensant surtout aux *Grammaires* de M. Chassang, la linguistique appliquée, mais qu'elle atteint par contre-coup la linguistique pure, la linguistique indépendante et transcendante, telle que l'ont faite Bopp et ses disciples et que la parfont ces messieurs de la nouvelle grammaire.

Il est permis, en effet, de se demander quelle est la valeur réelle de cette science supérieure qui, au rebours de toutes les autres, loin d'être employée et justifiée par celles qui en dérivent, — comme la chimie l'est par la métallurgie ou la physique par l'optique, — fait défaut à tout usage fécond, au point d'être tenue en quarantaine, quand il s'agit d'en appliquer les conséquences, par ceux-là mêmes qui sont les plus propres et les plus intéressés à la faire valoir. Et si nous essayons maintenant d'atteindre la raison d'un état de choses si anormal, nous y parviendrons peut-être en comparant l'une de ces sciences fécondes, la physique, par exemple, avec la linguistique actuelle, et en constatant que l'une se distingue de l'autre par un trait essentiel : tandis que la première repose tout entière sur le principe de la pesanteur ou de la gravitation, la seconde est dépourvue jusqu'ici de toute assise fondamentale qui la rendê stable et fixe et qui lui permette d'appuyer à son tour le faisceau des études particulières qui s'y rattachent naturellement.

Le fait suivant suffira, d'ailleurs, pour nous édifier à

cet égard. La Société de linguistique de Paris, qui compte déjà une vingtaine d'années d'existence, et dont font partie les savants les mieux qualifiés, a déclaré dans ses statuts qu'elle n'admettrait aucune communication sur l'origine du langage; c'est-à-dire, si, comme rien n'autorise à en douter, les auteurs de cette prescription en ont bien pesé les conséquences, que cette Société oppose *a priori* une fin de non recevoir à toute étude sur les lois générales d'après lesquelles les langues se développent, car, enfin, il est, sinon absolument sûr, du moins extrêmement vraisemblable, qu'elles ont pris de l'accroissement par l'effet des mêmes causes qui ont présidé à leur naissance.

La linguistique est donc privée de principes, et non seulement cette situation n'inquiète ni n'étonne la plupart des savants qui s'en occupent, mais ils paraissent ou douter qu'elle en ait, ou redouter qu'on mette en lumière ceux qu'elle peut avoir. Singulière science, il faut l'avouer, et singuliers savants !

Et qu'on ne s'imagine pas que ce dédain pour ce qu'on pourrait appeler la philosophie première du langage soit particulier à la France. En Allemagne, cette terre classique de la philologie et de la linguistique, même indifférence pour les questions d'origine. Nous en trouvons la preuve, non seulement dans la méthode de cette fameuse école de la nouvelle grammaire qui rapporte tout le développement du langage à l'analogie sans se préoccuper d'où viennent les formes qui ont nécessairement servi de point de départ à ce procédé, mais encore dans la manière selon laquelle les points fondamentaux de la science sont traités dans l'ouvrage, pour ainsi dire classique, de M. Hermann (Paul), intitulé : *Principes de linguistique*, et

dont la seconde édition a paru l'année dernière à Halle. Ce livre, excellent d'ailleurs à beaucoup d'égards, contient à peine 4 ou 5 pages sur 360 et plus consacrées aux questions d'origine, c'est-à-dire aux principes proprement dits. Et à cet égard les conclusions de l'auteur sont, si nous l'avons bien compris, que le fond primitif du langage devait être d'une nature semblable à celle des expressions de fantaisie qu'on voit éclore parfois, on ne sait comment, dans les milieux populaires. M. Paul ne se soucie pas, au surplus, de nous montrer comment ces expressions sont devenues fécondes et se rattachent à la masse des dérivés auxquels elles ont dû donner naissance, ni surtout de nous expliquer comment il se fait que si, comme il le pense, il s'en est produit à toutes les époques, elles fassent pour ainsi dire complètement défaut dans la lexicographie des langues anciennes.

Telles sont les très maigres et très contestables données auxquelles se réduisent les principes, au sens étymologique du mot, dans les travaux les plus récents et les plus autorisés sur la matière.

Elles autorisent des conclusions et des remarques que nous avons déjà exprimées ailleurs, mais qu'on ne saurait trop répéter : la linguistique n'est encore qu'empirisme; rien, jusqu'ici, ne relie entre elles les observations qu'accumulent les rassemblements de faits; enfin cette science, si on peut l'appeler ainsi, ne consiste qu'en différentes séries d'inductions que ne coordonne ni ne contrôle aucune déduction générale partant d'un principe supérieur et généralement admis. De là l'incertitude et de la théorie du renforcement et de celle de l'allongement compensatoire, et de celle de l'origine complexe des aoristes dogmatiques

et de celle des verbes en λω, μω, νω, ρω, qui s'épanouissent avec une confiance si naïve en elles-mêmes dans les *Grammaires* de M. Chassang. Même incertitude, du reste, pour ne pas dire plus, quant aux théories plus récentes et plus savantes (?) sur les deux *k* indo-européens, la primitiveté de l'*e* gréco-latin, les nasales et les liquides sonnantes, les coefficients radicaux et autres fariboles *ejusdem generis* que nous devons aux hypercritiques de la nouvelle grammaire.

On comprend maintenant pourquoi M. Havet, qui a toutes sortes d'excellentes raisons pour être moins candide en pareille matière que M. Chassang, a, en ce qui le concerne, remisé les « méthodes nouvelles » en lieu sûr, d'où il laisse à qui bon semblera le soin de les produire dans l'enseignement secondaire et de leur faire un sort pédagogique dont il ne voit pas la possibilité actuelle.

Est-ce à dire que les efforts des linguistes qui cultivent depuis soixante ans le champ considéré comme si fécond, défriché et ensemencé par Bopp, aient été en pure perte, et que le résultat sublime de tant de peines consiste en une récolte de cailloux? Non seulement nous ne le croyons pas, mais nous sommes absolument convaincus du contraire. La linguistique portera ses fruits, des fruits aussi savoureux qu'abondants, mais à des conditions indispensables, et que nous prendrons la liberté d'indiquer. La première est que les linguistes se disent comme le héros de Longfellow *excelsior*, et qu'ainsi que le leur conseillait, il y a une dizaine d'années déjà, à la fin de son livre sur la *Vie du langage*, le très méthodique et très érudit M. Whitney, ils se montrent un peu plus généralisateurs et un peu moins tatillons; qu'ils se guérissent d'un dog-

matisme ridicule à force d'être gourmé, et peu justifié par les résultats de leur science, qu'ils se pénètrent enfin de l'idée qu'avant eux l'on savait déjà et qu'auprès d'eux l'on sait encore que a et $b = a + b$, que deux et deux font quatre et d'autres vérités également profondes et neuves qu'ils nous révèlent *ore rotundo* comme s'ils avaient le mérite de les avoir découvertes et appliquées les premiers. La « précision » qu'ils nous vantent à tout propos est une excellente qualité, et indispensable surtout en matière scientifique, mais dont nul, que nous sachions, n'a le monopole ; à moins qu'on n'entende par là une certaine façon sèche et stérile de ne tenir compte que des rapports d'identité, et qui est bien au fond la méthode la plus anti-scientifique et la plus anti-philosophique qu'on puisse imaginer. En un mot, les linguistes ont à se rappeler que le domaine dont ils s'occupent n'est pas une création de l'entendement constituant une science exacte comme la géométrie, mais bien un organisme vivant dont l'étude relève surtout de la physiologie et de l'histoire. Le jour où ils voudront en même temps s'élever aux considérations générales et abandonner les traditions d'école dans ce qu'elles ont de suranné et d'erroné, ils se convaincront que les faits observés sont désormais assez nombreux pour leur permettre d'édifier rapidement une véritable philosophie du langage qui se traduira par la coordination générale des observations particulières ; bref, par un système définitif constituant à l'état de corps de doctrine toutes les théories isolées qui n'en sont jusqu'ici que les membres épars.

C'est alors, et seulement alors, qu'il s'agira de voir quel parti on pourra tirer de la linguistique pour l'étude

de chaque langue en particulier, et qu'on sera à même de juger du rôle qu'elle aura à remplir dans l'enseignement secondaire.

Toutefois, l'on peut prévoir dès maintenant que les deux choses ne se soudront jamais d'une manière intime. L'étude pratique et l'étude historique d'une langue donnée n'arriveront pas à se confondre absolument. On le voit bien par ce qui se passe pour le français eu égard à ses antécédents romans. Ici, l'on est en présence d'une partie de la linguistique dont on tient, pour ainsi parler, les deux bouts et qui est à peu près achevée. Il n'en est pas moins vrai pourtant que l'étude des origines du français depuis le serment de Strasbourg jusqu'à Rabelais et Montaigne reste une tâche spéciale, distincte de l'enseignement du français proprement dit et qui exige à elle seule beaucoup de temps et de travail. Il en sera de même du grec et du latin : quelque sûreté que prenne la science de leurs premiers développements, autre chose sera toujours de la joindre à l'étude de la langue de l'époque classique ou d'en faire abstraction.

Ces observations s'appliquent plutôt cependant à la morphologie qu'à la syntaxe. Ici, en effet, la méthode historique nous semble de rigueur, tant en ce qui regarde l'économie du temps que la clarté des règles. On est vraiment effrayé à la vue de la stérile complication des gigantesques travaux des Matthiæ, des Madvig et de leurs émules. Toute la syntaxe grecque et latine porte, en somme, sur l'usage des prépositions et des conjonctions, et quand on en examine l'origine et le développement, on se rend compte, avec une facilité merveilleuse, de leurs différents emplois. Mais à cet égard aussi, il est besoin

d'un *sursum corda* : il faut s'élever au-dessus des statistiques machinales et si facilement trompeuses quand l'esprit ne vient pas en vérifier la lettre, pour aborder franchement sa véritable histoire et l'étude des raisons logiques d'où dépend son histoire.

Concluons. La linguistique reste stérile parce que, en matière de formes et là où elle est historique, les principes lui font défaut, et que là où elle s'appuierait facilement sur des principes (ceux de la syntaxe se confondent en dernière analyse avec ceux de la logique), la méthode historique est négligée et presque décriée.

Il se dégage de cette observation, et sans qu'il soit besoin d'insister, les moyens de la rendre féconde.

PAUL REGNAUD.

VARIA

LES LOCUTIONS NANTAISES, PAR M. P. EUDEL.

Combien d'années faudra-t-il encore pour que l'instruction obligatoire supprime les derniers vestiges des idiomes provinciaux et impose à tous les Français un langage uniforme ? Assurément, un jour viendra où le breton, le flamand, le basque, les patois issus de la langue d'Oc ne seront plus parlés, et où les rares documents qui conserveront le souvenir de ces idiomes éteints seront recherchés curieusement par les érudits. Est-ce un bien ? Oui, sans doute, si l'on considère l'intérêt général : en tout cas, c'est une nécessité de l'avenir.

D'ailleurs les personnes qui ne voient pas sans une sorte de mélancolie disparaître ce qui reste des choses d'autrefois, peuvent se consoler en pensant qu'elles n'assisteront pas à cette révolution du langage. Ni la génération qui fréquente aujourd'hui l'école primaire, ni même la suivante, ne renonceront tout à fait au parler traditionnel. La transformation s'opèrera sans doute beaucoup plus vite que par le passé sous l'empire de la loi nouvelle, mais on ne peut encore prévoir le moment précis où la langue du maître d'école triomphera définitivement des idiomes locaux.

A plus forte raison dans les contrées comme la nôtre, où la population tout entière parle français avec un accent particulier et un mélange de locutions indigènes, il se passera longtemps avant que les provincialismes ou idiotismes de toute sorte cessent d'être en usage; ou plutôt il n'est pas douteux qu'il en subsistera toujours un grand nombre pour répondre aux exigences et aux caprices de la pensée populaire. C'est une vérité banale que toute langue, par là

même qu'elle est vivante, se modifie sans cesse, comme tous les organes vivants, et s'accommode au milieu où elle est parlée. Une double influence s'exerce donc en sens contraire sur la langue dont nous nous servons. L'éducation et la raison nous déterminent à nous conformer à l'usage commun, dont notre fantaisie et notre activité individuelle tendent à nous éloigner. Cette dernière tendance est à la vérité peu sensible chez la plupart des individus; mais elle se manifeste dans toute agglomération des hommes rapprochés par les liens du voisinage, des intérêts ou des occupations semblables.

Les habitants d'une même région ou d'une même ville, les hôtes d'un couvent, d'un collège, d'une caserne, les membres d'un corps de métier, se créent un vocabulaire spécial, plus ou moins étendu, et composé de mots qui désignent des objets particuliers, et d'expressions figurées où se révèle un certain tour d'imagination commun à toutes les personnes du groupe.

Ces formes hétérogènes, qui se développent comme des végétations parasites sur le tronc ou sur les branches de la langue générale, sont quelquefois très vivaces, presque toujours d'une durée éphémère, et il n'est pas inutile de les recueillir de temps à autre. C'est un sujet d'étude intéressant proposé à l'observateur aux yeux duquel il n'est pas de phénomène vulgaire; c'est un service rendu à ceux qui se servent, en toute sécurité, des mauvaises locutions du *crû*, sans se douter qu'ils offensent journellement la bonne et patiente langue française; c'est aussi un témoignage d'affection reconnaissante envers la cité ou la province natale. On doit donc savoir gré à M. P. Eudel d'avoir pris la peine de composer un dictionnaire des *locutions nantaises*. Je déclare que, pour ma part, quoique n'étant pas Nantais d'origine, j'attendais avec impatience la publication de ce livre, depuis que j'en avais lu ici-même l'aimable et spituelle préface écrite par M. Charles Monselet. Disons-le tout d'abord, rien n'est plus coquet et plus engageant que ce petit volume : format élégant, papier vélin teinté, filets rouges encadrant les pages ; grandes lettres ornées de vignettes exquises; portraits authentiques de deux célébrités disparues des carrefours de Nantes : c'est la joie des bibliophiles et l'honneur de la typographie nantaise (1).

(1) 1 vol. in-32. Impr. chez V. Forest et E. Grimaud. — Morel, éditeur.

Ce livre contient environ un millier de termes qui forment le fond du langage populaire à Nantes. Est-ce à dire cependant que M. Eudel ait recueilli toutes les locutions nantaises? Non, assurément. Déjà même, la presse locale a signalé mainte omission, et si M. Eudel invitait ses lecteurs à lui communiquer leurs remarques, il aurait bientôt de quoi composer un supplément plus volumineux que son livre. Qu'il nous permette de lui signaler en passant quelques-unes de ces expressions et de ces tournures qui frappent d'abord l'oreille d'un étranger, et qui sont d'un usage très fréquent, non seulement dans le peuple, mais encore chez les enfants de la bourgeoisie. Tel est l'emploi du verbe *parler* dans cette phrase : *Tu parles qu'on s'est amusé hier soir au cirque.* Un écolier dira : « J'ai *ramassé* mes devoirs dans ma *vache; j'appointuche* mon crayon; je cherche mon *papier-boit* (mon papier-buvard). » *Le tantôt* pris pour l'après-midi; *de même* pour pareil : « Je n'ai jamais vu une chose de même. » Le *bon homme* et la *bonne femme*, pour désigner des personnes âgées, sont encore des locutions usuelles. Nous les citons au hasard : il en est de très pittoresques. Le mot *gouleyant*, pour *appétissant*, n'est-il pas des plus expressifs ?

Au reste, il est clair que l'on ne peut arriver à l'exactitude complète, quand il s'agit d'observer des faits multiples et changeants. Les critiques Alexandrins ont fait la liste des mots qui se trouvent *une fois* dans Homère. On ne peut songer à cataloguer aussi scrupuleusement tous les vocables éclos sur les bords de l'Erdre et de la Loire.

D'autre part, ne pourrait-on réduire cette longue énumération? Autrement dit, toutes les locutions qui ont trouvé place dans ce recueil sont-elles de source nantaise? Nous croyons qu'une analyse même superficielle découvrirait dans ce lexique des éléments d'origine très-diverse. Essayons d'en indiquer quelques-uns.

D'abord il faudrait exclure sans pitié, comme des intrus, les mots empruntés à l'argot des faubourgs parisiens. Ce sont des objets d'importation dont on se passerait fort bien. Voici toute une kyrielle de termes qui n'ont, Dieu merci, rien de nantais :

Baderne (vieille bête, dit M. Eudel).
Biture.

Boulotter.
Brin-de-Zinc (orthographe non garantie)
Chambarder.
Cintième, pour cinquième.
Cuite.
Frusques.
Gadoue.
Gueuleton.
Guibolles.
Licher.
Se monter le bourrichon.
Piger.
Pignouf (homme à l'esprit étroit et mesquin).
Platine, une bonne platine.
Soulographie.
Tatouille.
Tripotée.
Trombine.
Zigue, etc., etc.

J'ai sous les yeux une vieille brochure du commencement de ce siècle, imprimée à Nantes, chez Forest, à l'entrée de la Fosse, et dont l'auteur anonyme a réuni et corrigé sous cette double rubrique : « *Ne dites pas — dites* », *toutes les locutions et prononciations vicieuses répétées à Nantes et dans plusieurs autres villes occidentales de la France.* Il faut avouer que nous sommes en progrès depuis ce temps-là. Les fautes contre la grammaire et la langue sont beaucoup moins nombreuses aujourd'hui. Mais quant aux mots ci-dessus, on n'en trouve pas un seul dans la brochure ; preuve évidente qu'ils étaient totalement inconnus entre Pirmil et le Pont-du-Cens.

Beaucoup d'autres sont du domaine de l'ancienne langue, et continuent à végéter dans telle ou telle partie de la France. On les rencontre dans nos vieux auteurs, et même quelquefois dans les classiques qui, comme La Fontaine ou Molière, puisent volontiers aux sources populaires. Le singulier mot *adlési* (personne nerveuse ne sachant ce qu'elle veut, ou qui s'occupe à des riens) se trouve

dans les *Œconomies royales*, de Sully, sous la forme *adloisir*, qui en dévoile l'étymologie. Les mots *anet* (cette nuit ou aujourd'hui); *asteure*, pour à cette heure; *besson*, pour jumeau, se rangent encore dans cette catégorie. La *Petite Fadette*, de G. Sand, n'est que la touchante histoire de deux *bessons*. Le *fait* pour le *patrimoine* est dans Molière :

Heureux qui a tout son fait bien placé !

s'écrie Harpagon. *Folleyer* (et non *foleiller*) est un vieux mot français dont la perte est regrettable : les Nantais ont bien fait de le conserver.

Minable (d'aspect misérable) se maintient encore dans les dictionnaires. *Mitan*, pour milieu; *meshui*, pour aujourd'hui; *orine*, pour origine, ont au moins cinq ou six siècles d'existence; *se pouiller*, pour se vêtir, a été français. *Nenni* est dans Marot, dans Molière, dans La Fontaine et dans des auteurs plus récents. Une *randonnée* est un de ces termes de venerie pris au sens figuré dans le langage ordinaire. Il signifie le circuit décrit par une bête poursuivie et qui revient à son point de départ (Littré). On le prend, par métaphore, pour une *redite*. *Souventes fois* est synonyme de *souvent*, etc., etc.

On pourrait mettre à part des termes familiers ou techniques, mais purement français, comme ceux qui suivent :

Abîmer, pour endommager.
Assiettée.
Bisbille.
Calandrer du linge.
Échaudé.
Flandrin.
Galette.
Jacasser.
Jacquot. (Quel perroquet ne répète : As-tu déjeûné, Jacquot?)
Menotte (petite main).
Napperon.
Oublies.
Rafistoler.

Sarrau.
Serpillière.
Tignasse.
Tonton (appellation grotesque de tous les oncles de France et d'Amérique).

En voici d'autres que l'on trouvera dans le dictionnaire de Littré et même dans celui de l'Académie, mais, il est vrai, avec d'autres significations. *Agoniser* veut dire *être à l'agonie* et non accabler d'injures, comme *agonir*. *Casuel* ne peut être confondu avec *cassant* ou *fragile* que par la dame aux *sept petites chaises*, qui dit *matamore* pour *mentor*, et *patibulaire* pour *paterne*. En français, un vêtement est toujours *portatif*, cela va sans dire, mais il n'est pas toujours *de mise*. *Tempérament* et *température* n'ont pas plus de rapport entre eux que *corpulence* et *corporation*, *imitation* et *mutation*, etc.

Nous aimons à croire que les bévues de ce genre ne sont pas plus communes à Nantes qu'ailleurs; au reste, en tout pays, elles sont le fait des gens qui, trompés par des ressemblances extérieures, se servent de mots savants dont ils ignorent le sens. Mais les fautes de construction ou de grammaire et les impropriétés de langage ne doivent compter parmi les locutions indigènes que si elles sont très répandues. Ajoutons que quelques-unes de celles qu'on nous signale ne peuvent être condamnées sans appel. *Si j'étais que de vous*, par exemple, est une tournure peu usitée maintenant, mais bien française : « Si j'étais que de vous, dit M. Josse, je lui achèterais dès aujourd'hui une belle garniture de diamants. » *Ne pas laisser que de* n'est pas un solécisme de phrase; mais on lui préfère *ne pas laisser de*, qui est plus court. On dit aussi : *J'y vois, je n'y vois pas*, dans certains cas où *je vois, je ne vois pas*, ne seraient pas assez explicites.

Les mots défigurés par la prononciation donneraient matière à des recherches intéressantes sur la *phonétique nantaise*, si l'on avait le loisir de considérer dans ces mots, trop souvent méconnaissables, l'application des principes généraux et particuliers qui ont présidé à leurs transformations. Bornons-nous à noter quelques faits caractéristiques. La prononciation de l'Ouest est, on le sait, un peu molle

et traînante : la suppression instinctive de tout effort pénible explique donc certains phénomènes, tels que l'adoucissement de *c* ou de *ch* en *g* dans les mots *avanger*, *ageter*, pour *avancer*, *acheter;* l'intercalation d'un *e* muet entre deux consonnes : je *metterai* pour je *mettrai*, *berouette* pour *brouette*, et la transposition de l'*e* et de l'*r* dans *bernous* pour *brenous;* la substitution de l'*e* à l'*a* dans *berguigner*, *sersifis*, celle du son *in* au son *un*, exemple : *lindi* pour *lundi; l* pour *r* dans l'expression *à la bonne flanquette; paisant* pour *paysan*, etc.

Au reste, la plupart de ces défauts de prononciation se rencontrent surtout à la campagne, et en généralisant cette observation, on peut dire que le plus grand nombre des locutions contenues dans l'ouvrage qui nous occupe appartiennent plutôt au pays nantais qu'à Nantes même. Elles expriment le plus souvent des idées familières aux campagnards et presque inconnues aux citadins.

On voit que le compte des locutions nantaises se réduit singulièrement. Il en reste toutefois une assez riche collection. Notons au hasard quelques-unes de celles que l'on entend répéter le plus souvent à Nantes et que je ne me souviens pas avoir entendues ailleurs.

Biser, pour donner un baiser, se dit en plusieurs lieux; mais on a usé et abusé à Nantes, du moins dans le peuple, du verbe français correspondant pour signifier *tromper*, *attraper*, *frapper*.

Bedat (et non *Beda*) désigne, à la ville, un paysan grossier ; à la campagne, il signifie quelquefois un animal plus utile qu'élégant. Il a sans doute du rapport avec *bedon* et *bedaine*.

Bobia (imbécile) a peut-être le même radical qu'ébaubi, qui dérive de *balbus* (bègue); la terminaison *ia* paraît commune à plusieurs mots populaires marquant une intention injurieuse, tels que *goulipia* (glouton), *rapia* (avare), où l'on reconnaît sans peine les radicaux des mots *gueule* et *rapace*.

Je ne me chargerai pas d'indiquer l'origine du mot *picra*, que M. Eudel traduit par méchante femme. Ménage, ou tout autre étymologiste du temps passé, n'eût pas été embarrassé pour le faire dériver du grec *picra* (amère, désagréable). Laissons de côté cette étymologie fantaisiste et consultons un curieux dictionnaire manuscrit du patois de Blain, qui se trouve à la bibliothèque; il donne la

forme *pècre*, qu'il rapproche du mot français *pecque :* Molière appelle ses *Précieuses ridicules* des *pecques* provinciales.

Tantia (lent et bête) me paraît être un sobriquet formé de *tant y a que*, une de ces locutions dont les personnes à l'esprit lent abusent dans la conversation : simple conjecture, d'ailleurs, à laquelle je suis tout prêt à renoncer. Arrêtons-nous là par prudence, car on va loin sur cette pente.

Bonbon se dit couramment pour petit gâteau, *bûchelier* pour bûcher, *castilles* pour groseilles, *chiffer* pour chiffonner, *factrice* pour demoiselle de magasin. Mais le mot nantais par excellence, c'est le verbe *crébillonner*, que tout le monde conjugue.

Le sobriquet populaire *Qu'as-tu là?* appliqué aux employés de l'Octroi et de la Douane, est assez surprenant; mais on m'affirme qu'il est fort usité.

D'autres mots, comme *écoper*, *chavirer* et autres métaphores maritimes, ne nous étonnent pas dans la langue d'un port de mer ; il doit s'en trouver bien d'autres.

Se grâler au soleil est encore un terme pittoresque dans lequel le français n'a pas d'équivalent.

« Eh ! les gas, venez-vous ? » Voilà un cri qui retentit souvent dans la rue Crébillon ou sur la place Bretagne. Ce n'est pas là qu'il faut aller, si vous n'aimez pas qu'on vous *pile* sur les pieds. Et si l'on vous dit qu'une personne a été toute la nuit *par les places*, cela ne veut pas dire qu'elle ait passé ce temps à courir la ville.

On n'est pas peu surpris quand on entend dire pour la première fois : « Cet enfant est trop jouasse, » ou : « Ce malade a renversé, » ou : « Es-tu assez point fin ! » J'en passe et des meilleurs.

Figaro soutient plaisamment qu'il suffit presque de savoir *goddam* pour parler anglais : s'il était venu à Nantes, il aurait pu dire, avec une légère variante : « Les Nantais ajoutent, par-ci par-là, quelques autres mots en conversant, mais il est aisé de voir que « Dame oui ! « dame non ! » est le fond de la langue. »

Ces expressions sont parfaitement claires et intelligibles; il en est d'autres sur lesquelles on souhaiterait des éclaircissements. Pourquoi dit-on, par exemple, d'un enfant qui ressemble à son père : « C'est son père tout *pacré !* » Et combien d'autres mots qui pourront exercer la patience et la sagacité des étymologistes !

*
* *

Gardons-nous d'égaler la témérité de ceux qui prétendent connaître le caractère d'une personne d'après quelques lignes de son écriture; et n'allons pas, sous prétexte que le génie d'un peuple marque son empreinte sur le langage, juger de l'esprit nantais d'après ces observations philologiques. Cependant, il est permis de risquer quelques inductions générales. Le parler nantais, familier et naïf, comme tout langage populaire, n'a pas la rudesse brutale de certains patois. On sent, il est vrai, que ce pays-ci est voisin de la grasse Touraine où naquit Rabelais. Les Nantais ne reculent pas devant le mot propre, et ils ont le goût de cette raillerie bienveillante qu'on appelait jadis *gaberie*. Beaucoup de leurs expressions sont revêtues d'une grâce négligée et nonchalante qui séduit d'abord. Enfin, la bonne humeur, la santé de l'âme se devine dans la langue de ce peuple « bon enfant ».

M. R.

Phare de la Loire, 19 janvier 1885.

CORRESPONDANCE

DU CALENDRIER HINDOU ET DU CALENDRIER GRÉGORIEN

J'ai trouvé, annexé à un *Dictionnaire français-tamoul* manuscrit, qui est la propriété de MM. Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, un traité sur le comput astronomique indien qu'il me paraît intéressant de publier. Il existe une autre copie de ce petit traité, à la Bibliothèque nationale, à la suite d'un *Dictionnaire* manuscrit *français-tamoul,* provenant du legs fait par M. Ariel à la Société Asiatique, et qui porte comme nom d'auteur le nom, célèbre dans la littérature tamoule, du père Beschi. Il ne me paraît nullement prouvé que ce soit là pourtant une œuvre du savant Jésuite.

Dans leur édition de la *Grammaire* du tamoul vulgaire de Beschi (Pondichéry, 1843), MM. les abbés Dupuis et Mousset s'étaient préoccupés de faciliter la conversion des dates européennes en dates indiennes et réciproquement, et avaient donné dans ce but un tableau et des indications très précises. M. Dupuis a repris et développé ce travail, tout à fait empirique d'ailleurs, dans sa *Grammaire française-tamoule* (Pondichéry, 1863, 554 p. in-12). Je résume le procédé ci-après.

MM. Dupuis et Mousset font remarquer tout d'abord que les Tamouls divisent le jour en 60 *nâjigei* ou heures, puis l'heure en 60 *vinâḍi* (minutes), et le *vinâḍi* en 60 *noḍi*. Ceci posé, ils rappellent que, dans le pays tamoul, l'année a une durée de 365 jours 15 heures 31 minutes et 15 secondes, savoir :

sittirei	a 30 j.	55 h.	32 m.	
vâigâçi	31	24	12	
âni	31	36	38	
âḍi	31	28	12	
âvaṇi	31	02	10	
purattâci	30	27	22	
âippaçi	29	54	07	
kârttigei	29	30	24	
mârgaji	29	20	53	
tâi	29	27	16	
mâçi	29	48	24	
panguni	30	20	21	15 s.

L'excès de 15 heures 31 minutes 15 secondes sur l'année commune grégorienne fait, au bout de 4 ans, 1 jour et 2 heures 5 minutes, mais en quatre ans (1), nous avons une année bissextile qui réduit la différence à 2 heures 5 minutes indiennes. Ce reste peut déranger la concordance des calendriers, s'il s'agit de périodes un peu longues. D'ailleurs, cette concordance est déjà rendue difficile par les durées inégales des mois et par ce fait que les mois indiens commencent à des heures différentes par rapport au mois européen correspondant. M. Dupuis a

(1) Il faut excepter trois années séculaires sur quatre (1700, 1800, 1900, 2100, etc.).

calculé qu'en l'année 1800-1801 les mois tamouls ont commencé :

1800	*panguni*	le 11 mars	à 18 h.	24 m.
	çittirei	10 avril	38	45
	vâigâçi	11 mai	34	17
	âni	11 juin	58	29
	âḍi	13 juillet	35	07
	âvaṇi	14 août	03	19
	puraṭṭâçi	14 septembre	05	29
	aippâçi	14 octobre	32	51
	kârttigei	13 novembre	26	58
	mârgaji	12 décembre	57	22
1801	*tâi*	11 janvier	18	15
	maçi	9 février	45	31

Par conséquent, pour trouver la date exacte du commencement d'un mois tamoul, il faut ajouter aux derniers chiffres ci-dessus 2 heures et 5 minutes (indiennes) par chaque période de quatre années, et 15 heures 31 minutes 15 secondes pour chaque année excédant la dernière période, ou bien ajouter par année 15 heures 31 minutes 15 secondes et retrancher ensuite 1 jour par quatre années. Par exemple, quand commencera *âvaṇi* en 1887 ?

En 1800, le 1er *âvaṇi* était le 14 août 3 h. 19.m.

J'ajoute 87 × 15 h. 31 m. 15 s. — 21 j. ou 21 × 2 h. 5 = 43 h. 45 + 3 × 15.31.15 (c'est-à-dire 46.33.45), soit en tout 1 j. 30 h. 18 m. 45 s.

En 1887, le 15 *âvaṇi* tombera donc le 15 août 33 h. 37 m. 45 s.

Quant aux années, M. Dupuis s'en préoccupe fort peu ; c'est en effet la moindre des choses. L'année 1800 (avril)

à 1801 (mars), pour garder le même point de départ, était la 4901e année du *kaliyuya,* la 1722e de l'ère de *çalivâhana* et la 54e du cycle de 60 ans.

Tous les mots donnés ci-dessus et ceux du mémoire qui va suivre sont sous la forme transcrite tamoule. Il conviendrait d'en restituer ainsi qu'il suit la forme originale sanscrite :

âḍi	âṣâdha	*purattâçi*	pûrvabhâdrapada
âvaṇi	crâvaṇa	*mâçi*	mâgha
âippaçi	âçvana	*mârgaji*	mrgaçîrṣa
kalei	kalâ	*libitam*	lipta
kârttigei	karttika	*vâkiam*	vâkya
sitandam	siddhânta	*vigalei*	vikalâ
sittirei	tchâitra	*vilibitam*	vilipta
nâjigei	nâḍikâ	*vâigâçi*	vâiçâkha
panguni	phalguna		

Paris, 24 février 1887.

J. V.

DES ANNÉES ET DES MOIS INDIENS

EN FAVEUR DES MISSIONNAIRES QUI SONT DANS L'INTÉRIEUR DES TERRES OU ON NE CONNOIT PAS NÔTRE CALENDRIER.

Les Indiens mesurent l'année au Cours du soleil et l'étendent au delà. Ils marquent les mois par les Signes du Zodiaque. Leurs Calandes commencent à l'entrée du soleil en chaque signe. L'année commence en avril. Ils donnent à chaque Mois autant de jours et d'heures que le Soleil en met à parcourir chaque signe. Mais ils ne suivent pas nos Signes Astronomiques, ni ceux des Étoiles, car le signe du Bélier ne commence maintenant que quand la Section du Printemps a précédé de 19 degrez et que les Étoiles du Bélier sont encore distantes de 11 d°. Ils donnent encore à chaque signe plus ou moins de tems que nos astronomes. Par exemple nos astronomes donnent aux Signes Septentrionaux, outre 186 jours en outre 12 h. 3' 47", et les Indiens leur donnent 21 h. des notres 31' 24", c'est à dire 9 h. 34' 37" plus que nous, et aux Signes Méridionaux 178 jours 8 h. 34' 6", tandis que les notres leurs donnent autant de jours 17 h. 45' 13". Ainsy les Indiens donnent 19 h. 11' 7" moins que nous. C'est ainsy qu'ils marquent l'heure et les minutes au com-

mencement de chaque année et de chaque mois ; par là ils n'ont pas besoin d'ajouter la Bissextile tous les quatre ans, puisqu'ils ajoutent à chaque année les heures et les minutes qui excèdent les 365 jours.

Ayant trouvé le vray tems du commencement de chaque année et mois, les Indiens le changent en tems civil en cette manière. Ils comptent les heures et les minutes qui se trouvent dans leur calcul depuis un Lever du Soleil jusqu'à l'autre, et donnent à chaque jour 60 heures, ou najiguei divisée en 60' ou libitam ou Kalei subdivisée en 60'' ou vigalei ou vilibitam. Si le commencement se trouve avant le coucher du Soleil, le temps naturel et civil sera le même ; les Kalandes commencent le même jour. S'il se trouve après le coucher du soleil, les Kalandes sont le lendemain, selon le tems civil plus ou moins long que le temps naturel. Ainsi l'an 1745, juin commença selon leur tems naturel un jeudy à 44 h. 50', et, par conséquent, après le coucher du soleil. Ainsy les Kalendes ne furent, selon leur temps civil, que le vendredy. Juillet commença un Lundy a 21 h. 28' avant le coucher du soleil. Les K. furent donc le même jour. Août commença un jeudy à 49 h. 40', et les K. furent le vendredy. Selon ce calcul, le temps civil de juin fut de 31 jours, puisque le temps naturel avoit 31 jours 36 h. 38'. Le tems civil de juillet fut de 32 jours, puisque le naturel étoit, selon eux, de 31 jours 28 h. 12', comme quiconque y fera bien Reflection le reconnoitra. Dou il s'en suit que le tems civil doit varier en mois plus longs ou plus courts, quoy que le tems Astronomique des Indiens soit toujours égal.

Les Astronomes indiens sont divisés en deux classes qui diffèrent entr'elles. Les premières, appellés vaki, don-

nent à chaque année 365 jours 15 h. 31' 15", c'est à dire 365 jours 6 h. 12' 30" des nôtres. Les secondes ou les Sitandis donnent plus que nous 15 de leurs secondes ou 6 secondes des notres. Ainsy ils font l'année plus longue que l'année julienne, car le mouvement du Soleil de l'un à l'autre Équinoxe du Printemps étant de 365 j. 5 h. 49', les premières ajoutent en outre 23 minutes 30 secondes des nôtres, et les secondes 23' 36". En second lieu, les vaki donnent constamment le même temps à chaque année, et, selon le Sitandi, l'année a 365 j. 15 h. 31' 30", 52 semaines. Si on retranche 364 j. resteront 1 j. 1 h. 31' 30", ou, ce qui est le même, 1 j. 15 h. 1/2 et 1 1/2 minutes. Ainsi 2 années auront 2 j. 31 h. outre les minutes qui viendront après. Ainsy, selon eux, la Racine d'une année est 1 j. 16 h. et la Racine de l'autre 1 j. 15 h. pair et impair alternativement, côme il paroit dans leurs Tables : le 1 1/2 minutes qui est de reste chaque année, fait en 40 années 1 h. C'est pourquoy ils ajoutent 16 h. à chaque 40 année à qui il n'en falloit ajouter que 15, comme à une des pairs. Ainsy les Sitandy donnent à 40 ans 14,610 jours 21 h., et les vaki 14,650 jours 20 h. 50' des leurs; l'année des Sitandi est donc plus longue que celle des vaki, et ils observent cette différence en avril ou au signe du Bélier. Enfin les Vaki comptent les jours calculés de la semaine du vendredy et les autres du dimanche, sans compter la différence qui est dans les Époques et dans la façon de calculer le commencement de l'année et d'Avril comme il paroitra dans la suite.

Calcul selon le vakiam. — Les Indiens ont une Ère dite Kaliyugam qui commença 3102 avant J.-C. ; prenez de la

l'an complete pour l'an 1745 : prenez 4846, multipliez ce nombre par 365 autant qu'il y a de jours dans un an avec 15 h. Le produit sera 1,770,001 jours 30 h.; il restera pour chaque année 31' 15", pour sçavoir combien de jours et d'heures donnent ces minutes et ces Secondes à un an donné, multipliez la somme des années par 5. Soustrayez au produit 1237, divisez le restant par 576. Le quotient donnera les jours qu'il faut ajouter.

An de l'ère	4846
Multipliez par	5
Produit	24230
Soustrayez.	1237
Restant	22993
Divisez par.	576
Quotient.	
Jours	39
Restant	529
Multipliez par	60
Produit	31740
Divisez par.	576
Quotient.	
Jours nâjiguey.	55
Restant	60
Multipliez par	60
Produit	3600
Divisez par.	576
Quotient.	
Jours minutes	6'
Restant	144
Multipliez par.	60
. . . . .	8640
Divisez par.	576
Quotient.	15"
Restant (n'en tenez compte)	

Total de jours 1770001
Des heures. 30
Ajoutez 39 j. 55 h. 6' 15". . . . . .
Divisez par. 7
jour heures.
Restant 0 j. 25 h. 6' 15".
C'est-à-dire le jour du vendredy 25 h. 6' 15".
Le commencement de l'année et du mois d'avril.

Multipliez le restant, s'il y en a, par 60 : et ayant divisé le produit par 576, le quotient donnera les heures : en procédant toujours de même, on aura les minutes et les secondes qu'il faut ajouter. On ne tient aucun compte du restant ; tout cela doit être ajouté à la somme premièrement trouvée des jours : divisez ensuite cette somme par 7 (le nombre des jours de la semaine), ne tenez compte du quotient, le restant donnera le commencement de l'année et d'avril dans l'occurence de 0 j. 25 h. 60' 15" du tems complet. Les vaki commençant la semaine par le vendredy, et le commencement étant à 25 h. (avant le coucher du soleil par conséquent), d'où il suit que, en 1745, l'an et avril commencent, selon eux, le vendredy à 25 h. 6' 15", comme la table le prouve et le montre. La raison de ce calcul est que la somme des années étant multipliée par 5, il suit qu'il faut prendre de 31' 15" ou de 1,875" la cinquième partie, sçavoir 375 secondes. Or la somme des années ainsi multipliée se divise par 576, et le quotient donne les jours à ajouter, parce que 576 multipliez par 6 1/4, le produit est 3,600" autant qu'il y a de minutes dans un de leurs jours composé de 60 h., composée elle-même de 60'. Le restant étant multiplié par 60, le produit seront les secondes. Divisez ce produit par

576, le quotient donnera les heures indiennes, parce qu'il donnera 3,600', ce qui fait le tems d'une heure : ainsy du reste.

Reste à examiner pour quoy ayant multipliée ces années de l'Ère Kaliyugam par 5, on soustrait au produit 1,237. Remarqués que si ce nombre est divisé comme nous avons dit, il donnera 2 jours 8 h. 51' 15". Il faut donc dire que l'année qui précédoit immédiatement cet âge de Kaliyugam commença après 4 j. 51 h. 8' 45"; pour avoir donc la semaine entière de 7 jours, il faut ajouter 2 j. 8 h. 51' 15" qui sont, en effet, ajoutés à cette année, puisque on les soustrait au calcul de cet âge qui, en conséquence, est fixé au commencement de la semaine, sçavoir au vendredy, selon eux. Si vous voulez la commencer par le dimanche, vous n'avez qu'à soustraire encore au calcul deux jours, ce qui se fera si vous soustrayés deux fois 576 ou 1,152. Et au lieu de soustraire 1237, soustrayez 2389 : alors les jours seront à compter du dimanche, côme font les Sitandi.

J'ay mis ce calcul selon la méthode indienne, parce que je l'ay jugée digne d'être connue. Mais comme cela est un peu difficile en cette méthode, j'ay cru devoir dresser une Table très facile en établissant des règles infaillibles et fondées sur les principes des Indiens. Si vous prenez dans cette Table les années et les heures complètes, et si vous réduisez le tout en une somme totale, vous trouverez infailliblement le commencement de l'année et du mois d'avril selon le Vakiam ; cependant les heures et les minutes indiennes viennent dans cette Table. J'ay encore tellement arrangé le tout, que les jours qui résulteront du calcul seront à compter du dimanche et non du vendredy,

pour éviter l'embrouillage que causeroit l'usage de ces astronomes qui commencent la semaine par le vendredy.

TABLE SELON LE VAKIAM

Kaliyugam 4802	Jours.	Heures.	Minutes.	Secondes
de J.-C. 1700	06	02	11	15
1	01	05	31	15
2	02	31	02	30
3	03	46	33	45
4	05	02	05	00
5	06	17	36	15
6	00	33	07	30
7	01	48	38	45
8	03	04	10	00
9	04	19	41	15
10	05	35	12	30
20	04	10	25	00
30	02	45	37	30
40	01	20	50	00
50	06	56	02	30
60	05	31	15	00
70	04	06	27	30
80	02	41	40	00
90	01	16	50	30
100	06	52	05	30

EXEMPLE
de cette table pour l'an de J.-C. 1745.

An.	Jour.	Heure.		
1700	6	02	10'	15"
40	1	20	50'	00"
04	5	02	05'	00"

Jour.	Heure.		
5	25	06'	15"

Ainsy en commençant par le Dimanche après le 5me jour, c'est à dire après jeudy.

Le vendredy.

Heure.	Minute.	Seconde.
25	6	15

Sera le commencement de notre année 1745 et du mois d'avril selon le calcul du Vakiam, comme cy dessus.

Calcul selon le Sitandam. — Outre le siècle civil composé de 60 ans, les Indiens ont un autre siècle astronomique de 90 ans, dont la première époque a été l'an 24 avant J.-C.; ainsy si vous ajoutez 24 à l'an 1686 de J.-C., vous aurez 1710, lequel divisé par 90. Le quotient sans restant sera 19. Ainsi en 1686 s'est accompli le XIXe siècle, l'an 1745 est donc la 59e année du XXe siècle qui coure ou la 58e année du siècle XIX accompli. En prenant les racines de ce temps accompli dans la Table suivante, et en faisant la somme totale, on aura l'époque qui sert pour trouver toutes les Kalendes de cette année. En ajoutant à cette époque la racine du mois accompli pour ce qui est d'avril premier mois de l'année, on trouve ses Kalendes en ajoutant à cette époque 31 dans les années complètes paires et en soustrayant à la même époque 29 dans les impaires. Mais dans les années 40 et 80, quoique paires, il ne faut pas ajouter 31. Au contraire, il faut soustrayre 29' comme aux ans impairs, parce que les Indiens leur donnent 1 jour 16 heures comme nous avons remarqué.

RACINE DES SIÈCLES.						EXEMPLE tiré de cette table pour l'an de J.-C. 1745.
Siècle.	Jour.	Heure.	An.	Jour.	Heure.	
1	00	19	1	01	16	An de J.-C. accompli 1744.
2	01	36	2	02	31	Siècle... 19... 2 j. 25 h. 0' 19".
3	02	53	3	03	47	Ans compl. 50... 6 j. 56 h. ... 50".
4	04	10	4	05	02	plus ..... 8. 3. 4.
5	05	27	5	06	18	Somme totale 7. 5. 25.
6	06	44	6	00	33	plus pour l'année paire 31. 8.
7	01	01	7	05	49	reste pour le commencement d'avril, 02.
8	02	18	8	03	04	1745... 5... 25 h. 31. ou le vendredy 06. 03. heure 25. 56. 04.
9	03	35	9	00	00	
10	04	52	9	04	20	
15	04	17	10	05	35	
16	05	34	20	04	10	
17	06	51	30	02	45	Époque l'an 5. 25. comme il est des ans pairs, ajoutés 31, ainsi le commencement de l'année et d'avril se trouve après le 5me jour après dimanche, c'est-à-dire après le jeudi, sçavoir le vendredy a 25 h. 31'. Ce qui étant avant le coucher du soleil le tems civil sera aussi le vendredy.
18	01	08	40	01	21	
19	02	25	50	06	56	
20	03	42	60	05	31	
21	04	59	70	04	06	
22	06	16	80	02	42	
23	00	33	90	01	17	
24	01	50	00	00	00	

La racine du premier siècle est jour 0 h. 19', à chaque autre siècle ils ajoutent 1 jour 17 h.; les racines des années se font en ajoutant aux ans impairs 1 jour 16 h. et

aux pairs 1 jour 15 h., et à chaque 40e année, quoique Paire, 1 jour 16 h., comme nous l'avons remarqué cy-dessus.

TEMPS DES SIGNES.					RACINE DES MOIS.					
Signes.	Jour	Hre	Min.	Sec.	Mois.	Jour	Hre	Min.	Sec.	
♈	30	55	32	00	Avril..	02	55	32	00	Vous voyes que les Sitandi diffèrent des Vaki de 25', d'où il arrive que le tems civil diffère aussi. Les uns et les autres sont d'accord pr le calcul des mois dont la racine est le restant du tems donné à chaque signe et divisé par 7 côme il paroit.
♉	31	24	12	00	May...	03	24	12	00	
♊	31	36	38	00	Juin..	03	36	32	00	
♋	31	28	12	00	Juillet.	03	28	12	00	
♌	31	02	10	00	Aoust.	03	02	10	00	
♍	30	27	22	00	Sept..	02	27	22	00	
♎	29	54	07	00	Octob.	01	54	07	00	
♏	29	30	24	00	Nov...	01	30	24	00	
♐	29	20	53	00	Déc...	01	20	53	00	
♑	29	27	16	00	Janv..	01	27	16	00	
♒	29	48	24	00	Févr..	01	48	24	00	Les signes sont pris collectivemt dans la table inférieure.
♓	30	20	21	15	Mars..	02	20	21	15	

Mois.	Jour	Hre	Min.	Sec.	Mois.	Jour	Hre	Min.	Sec.	Mois.	Jour	Hre	Min.	Sec.
Avril..	02	55	32	00	Aoust.	02	26	44	00	Déc...	02	39	30	00
May...	06	19	44	00	Sept..	04	54	06	00	Janv..	04	06	46	00
Juin..	02	56	22	00	Octob.	06	48	13	00	Févr..	05	55	10	00
Juillet.	06	24	34	00	Nov...	01	18	37	00	Mars..	01	15	31	15

La première de ces deux Tables considère le signe en luy-même indépendemt de tout autre, et la seconde contient le restant du temps qui concerne tout les signes

pris ensemble en ordre. Par exemple la racine d'avril contient le tems du Bélier, la racine de may celuy du Bélier et du Taureau, la racine de juin celuy du Bélier, du Taureau et des Jumaux, ainsi des autres, ainsy les racines de la seconde Table ne dépandent pas l'une de l'autre. Les Vaki m'ayant donc donnée le commencement de l'année, et les Sitandis l'époque añuelle, en ajoutant la racine d'août par exemple : je trouve d'abord les Kalendes de septembre sans chercher celles de may, juin, juillet et aoust. Exemple pour l'an 1745 : Kal. d'avril, jours 5, heures 25, 6' 15". Sur la seconde Table racine d'août : 2 j. 26 h. 44' 00". Époque An : jours 5, h. 25, racine d'août : jour 2, h. 26, 44'. Kal. de septembre : j. 0, h. 51, 50' 15".

Mais selon les racines de la seconde Table, on doit commencer le calcul depuis avril jusqu'en may, depuis may jusqu'en juin, depuis juin jusqu'en juillet, depuis juillet jusqu'en août, ainsi des autres.

SELON LE VAKIAM.

	Jour.	Heure.	Minute.	Seconde.
Commencement de l'an et d'avril . .	5	25	06	15
Racine d'avril.	2	55	32	00
Kalendes de may..	1	20	38	15
Racine de may	3	24	12	00
Kalendes de juin..	4	44	50	15
Racine de juin.	3	36	38	00
Kalendes de juillet.	1	21	28	15
Racine de juillet.	3	28	12	00
Kalendes d'août.	4	49	40	15
Racine d'août.	3	02	10	00
Kalendes de septembre.	0	51	50	15
Racine de septembre.	2	27	22	00
Kalendes d'octobre.	3	19	12	15
Racine d'octobre.	1	54	07	00
Kalendes de novembre.	5	13	19	15
Racine de novembre.	1	30	24	00
Kalendes de décembre.	6	43	43	15
Racine de décembre.	1	20	53	00
Kalendes de janvier	1	04	36	15
Racine de janvier.	1	24	16	00
Kalendes de Février	2	31	52	15
Racine de février.	1	48	24	00
Kalendes de mars.	4	20	16	15
Racine de mars.	2	20	21	15

	Jour.	Heure.	Minute.	Seconde.
Si vous ajoutez aux kalendes de mars. .	4	20	16	15
la racine de mars sçavoir.	2	20	21	15

Vous aurez les Kalendes d'Avril de l'année suivante 1746... 6... 37... 30, on peut ainsy calculer aisement non seulement selon le vakiam, mais encore selon le Sitandam, en prenant l'époque añuelle, comme nous avons dit cy-dessus.

Il faut sçavoir en dernier lieu que nos Kalendes précèdent toujours les Kalendes des Indiens, et que selon le tems fixé maintenant, la différence n'excède jamais au delà de 12 jours, et ne va jamais au-dessous de 8. C'est pourquoy, le jour des Kalendes Indiennes étant donné, voyés en queljour entre 8 et 12 il tombe, et vous verrez quel jour du mois sont les Kalendes Indiennes.

Finis coronat opus.

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(Suite)

Entrée des chasseurs (*chant*). — Seigneur! nous voici, nous les chasseurs! nous voici, nous les archers de la montagne! Nos corps se sont fortifiés dans les combats, lorsque dans les forêts, sur les montagnes qui font *kdu-kdu* (qui retentissent), nous attachons des claies à des pieux pour y enserrer la bête énorme qui s'enfuit et se cache dans l'ombre, lorsque nous poursuivons avec rapidité les animaux en cherchant à les approcher pour les retenir dans les mailles de nos filets. Nous voici, nous les chasseurs!

Nous voici, nous les chasseurs! Nous lançons avec force nos poignards dans la poitrine de cette bête, où ils s'enfoncent profondément et percent le poumon : la bête est abattue, tombe de fatigue et sa bravoure s'affaisse; elle fronce les sourcils, elle a les yeux hagards de peur et regarde avec colère. Seigneur! nous lançons ensuite, après les avoir excités, les chiens rouges, qui mordent à pleines dents les cuisses et qui, dans leur course rapide, arrêtent

les tigres royaux énormes qui prennent toujours des forces nouvelles.

Nous voici, nous les chasseurs ! qui, après avoir attrapé toutes les bêtes transportées de fureur dans les mailles de nos filets, les tuons et les mettons en pièces. Seigneur! nous tuerons, en les prenant par les jambes de derrière, les sangliers qui bondissent et font *pok;* nous nous glisserons sans bruit derrière les ours, nous les poignarderons et nous boirons leur sang qui jaillira avec violence; nous combattrons les éléphants qui ont des branches d'arbres qui s'élèvent (des trompes); nous couperons en deux les lions et les lions à trompe d'éléphant.

Nous voici, nous les chasseurs! Nous offrons, selon l'usage, des sièges aux jeunes filles que nous rencontrons parfois dans nos courses. Seigneur ! quand les poètes-chanteurs, reposant à l'ombre couchés sur le dos, voient accourir vers eux les chiens rouges qui, effrayants, ressemblent à des démons, ils frémissent de peur; mais nous arrachons à la gueule cruelle de ces bêtes, que nous frappons à la bouche, la poésie superbe de Râmacandra.

Nous voici, nous les chasseurs! Nous sommes pleins de fantaisie et passionnés pour l'or rouge en grande abondance. Seigneur! notre vertu principale n'est pas la vertu domestique; faisant grand bruit avec nos flèches, nous vivons heureux sur la terre en tous temps et en tous pays, et nous n'exaltons pas notre gloire ; nous arrêtons les cerfs sauvages qui tremblent de peur devant nous et nous les attachons avec ces cordes.

Nous voici, nous les chasseurs! Nous saisirons nous-mêmes les buffles et nous les enfermerons dans cet enclos, car les poètes-chanteurs redoutent ces bêtes sauvages, et

tristes, abattus, ayant peur de leurs ruses, se glissent à travers les bois et s'enfuient. Puis nous ferons une longue halte dans les forêts et nous passerons la nuit près d'un étang, seigneur! et c'est seulement après avoir pris nos précautions contre l'attaque des ours et des tigres que nous nous écrierons : « Voici notre demeure dans la forêt » !

(Prose.) — Salut! salut! ô roi de la race du soleil! roi ayant la vaillance et la fierté des rois! Maître! selon l'ordre de votre divinité, voici vos troupes de chasseurs qui accourent; nous sommes venus, ô seigneur! ô maître! avec toutes nos armes et nos chiens de chasse.

Les ministres (prose). — Écoutez, ô roi! ô prince suprême! Voici toutes les troupes qui sont venues en grande hâte et en foule, selon l'ordre de votre divinité, pour aller à la chasse; les voici, maître! ces héros parfaits, ces braves combattants, ceux qui portent des flèches, ceux qui retiennent les chiens de chasse et les chiens rouges par leurs cuisses puissantes, ceux qui portent les filets petits, ceux qui portent les filets qu'on lance, ceux qui portent les pièges qui broient les membres, ceux qui portent des pièges pour les animaux qui fuient, ceux qui portent des filets de fer.

Le roi (prose). — Venez, ministres! nous irons tous à la chasse.

Chant du roi se préparant a la chasse. — Nous ferons la chasse. Venez, ô héros de la victoire! ô dieux, venez! Nous ferons la chasse dans la forêt, la chasse des grands animaux qui détruisent les richesses des laboureurs, et qui portent le péché du meurtre sur la terre au milieu des moissons de riz qui viennent de germer. Venez!

nous ferons la chasse pour empêcher les animaux de commettre de grands ravages dans la forêt. Venez! nous ferons la chasse; ayant ajusté les cordes de nos arcs, nous les détendrons avec force et nous décocherons les flèches à la pointe en croissant; nous poursuivrons les sangliers énormes, beaux de leurs défenses rangées en croissant gracieux, et nous les ferons succomber : ils tomberont à terre et nous porterons en masse sur nos têtes et sur nos épaules les cadavres de ces animaux. Venez! nous ferons la chasse : tremblants de crainte, nous nous efforcerons de prendre les tigres royaux qui sont énormes, qui pullulent dans la forêt, qui bondissent et poussent d'affreux rugissements, puis nous les poursuivrons, et, pour ne pas les laisser fuir, nous lâcherons sur eux les chiens courroucés. Venez! nous ferons la chasse, en fouillant les coins et recoins de la forêt, où se réfugient, pleines d'effroi, les troupes innombrables des bêtes sauvages; nous ferons la chasse avec une ardeur qui croît comme le feu sous-marin.

Le roi (prose). — Ah! ah! ô ministres! ô héros! ô dieux! voyez la beauté des animaux qui se pressent dans cette forêt.

(Chant.) — Venez! venez! ô héros! voyez tous les animaux qui se pressent dans cette forêt abondante en merveilles!

Voici un éléphant, aveuglé par la passion amoureuse, qui combat contre un autre éléphant; voici un lion qui, ayant vu ce spectacle, s'approche des combattants : la tête du lion et celle de l'éléphant étant traversées par une flèche de part en part, les deux animaux succombent.

Venez! venez! voici un tigre qui, plein d'ardeur, com-

bat contre un tigre; voici une troupe de tigres qui viennent vaincre les chiens rouges (chacals) irrités : dans les entrailles des tigres royaux et des chiens rouges vous lancerez un javelot, et vous les étendrez tous à terre.

Venez! venez! voici un sanglier qui résiste à l'attaque d'un autre sanglier; et voici un tigre qui arrive sur ces entrefaites en se glissant et bondit pour tuer : calmes et disciplinés, vous lancerez alors le bouclier pour faire tomber le tigre bondissant en lutte avec le sanglier.

Venez! venez! voici que tous les animaux sont poussés par une haine réciproque, les voici tous qui accourent avec ardeur pour la lutte, les voici tous qui se battent entre eux dans un combat général.

Venez! vous allez tous me décocher les grandes flèches des arcs que vous tenez tendus et vous allez jeter à terre toutes ces bêtes sans vie.

(Prose.) — Venez! ô héros! ô suras! dans cette forêt vivent des animaux méchants : aussi nous est-il nécessaire de les tuer en employant des artifices. Chasseurs! archers! allez dans cette forêt avec précaution attacher les filets aux quatre points cardinaux.

Le chef des chasseurs (vers). — Il nous est impossible de tuer dans notre chasse un à un tous les animaux qui croissent en abondance dans cette forêt. Aussi nous allons bien prendre nos mesures pour ne pas en laisser échapper un seul au travers de nos filets, que nous allons joindre et attacher : nous montrerons ainsi toutes ces bêtes à notre chef puissant Duchyanta. Venez donc!

Chœur des chasseurs. — Allons! attachez les filets. Holà! attachez les filets de fer, allons! Holà! que ces filets flexibles aillent en tournant et en s'étendant depuis cet en-

droit-ci jusqu'à cette montagne là-bas ! Un sanglier sauvage s'approche : voilà que tous les autres accourent et l'environnent... Attachez ces filets qui vont partout sautant, renversant et détruisant. Voilà une biche tachetée qui broute : un cerf bondit et la caresse. Attachez ces filets où se jettent un grand nombre de cerfs qui, pleins de colère, font dans les mailles des bonds énormes et se foulent aux pieds les uns les autres. Voilà un élan mâle qui court et cherche sa femelle qui est là sans être vue ; voilà un autre élan qui s'est approché sans voir ce couple. Attachez ces filets qui vont mettre le désordre dans cette troupe et s'opposer à leur fuite.

Le roi (vers). — O ministres! regardez! Quelle est l'ardeur de ce cerf qui va aussi vite que le vent rapide et auquel la vivacité de la pensée n'est point comparable? Poursuivons sans crainte et sans nous lasser ce cerf merveilleux. Moi, je ne veux revenir de la chasse qu'après avoir atteint l'animal de ma flèche : c'est pourquoi, après l'avoir percé de cette flèche en un clin d'œil, je vais revenir; attendez, ô ministres! — Atteignez-le ainsi, maître! puis revenez vite.

Le roi (chant). — Un cerf vient et regarde : le laisserai-je aller? le laisserai-je aller? Il vient et regarde, ce cerf qui vit toujours dans l'intérieur du bois, où il détruit et mange des champs de millet.

Un cerf vient et regarde : il est excité et dresse sa tête sur son cou, car il a vu sa déesse (sa femelle).

Un cerf vient et regarde : isolé, tantôt il broute, tantôt il bondit, tantôt il se couche, et, dès qu'il a trouvé sa demeure, il se couche et repose de longues heures.

Un cerf vient et regarde l'endroit où il pourra s'embus-

quer à l'abri; languissant, il s'unit d'amour dans la forêt; mais, ayant aperçu la flèche froide que j'ai prise dans ma main, il court effaré et cherche sa demeure.

Le roi et ses ministres (vers). — Malgré nos efforts, nous n'avons pas vu de près, ô ministres! le cerf si beau que nous cherchions dans cette forêt afin de le frapper. Partout l'eau s'est desséchée sous l'action du soleil; ruisselants d'une abondante sueur, nos corps sont brisés de fatigue, et nos oreilles, grâce à la lassitude qui nous oppresse, ont leurs conduits bouchés. Cherchez donc, ô ministres! un endroit où les eaux d'un étang pourront enfin mettre un terme à nos tourments. — (Prose.) Écoutez, roi suprême parmi les rois! Ayant laissé nos troupes de chasseurs bien loin derrière nous, nous avons dépassé des rivières, des montagnes, des forêts, et nous sommes arrivés dans ce pays désert, où nous ne voyons que l'eau qui découle de notre corps. Mais, à l'orient de l'endroit où nous sommes, est un bocage par où nous arrive un petit vent plein de fraîcheur : nous pensons qu'il y a dans ce lieu un petit étang. Aussi nous allons nous diriger vers cet endroit; venez, maître! — Nous y allons : venez donc, mes ministres!

(Vers.) — O maître! regardez : voici un étang incomparable, où fleurissent en foule les fleurs de nénuphar rouge, de lotus rouge et de *vaḷḷei*, où les arbres le *tchampaka*, le *calophyllum*, le jaquier, le manguier, qui méprisent les autres, forment une rangée qui l'entoure, où babillent en foule les oiseaux *mainates* au plumage d'or, les beaux *kôkilas* et les perroquets.

(Prose.) — Certes, on peut le dire : combien est grande notre sainteté! Dans cette forêt nous venons de trouver

un étang sacré : nous allons y descendre, apaiser notre soif, et par là nous pourrons éloigner de nos corps toute la fatigue qui les accable. Venez, ministres! — Nous allons faire cela. Venez, maître! — Ah! ah! ô ministres! vous nous avez fait connaître cet endroit favorable et vous nous y avez appelé. On peut le dire maintenant : quelle est la puissance de notre vertu? Je n'ai jamais vu des bosquets aussi beaux et un étang aussi splendide. Cet endroit est des plus remarquables, mais je ne sais pas du tout si le reste de la forêt sera aussi beau : nous allons donc la fouiller partout. Venez, ô ministres! — Maître! maître! nous cherchons un secours bien utile à nos corps rompus et morts de soif, ô grand roi! — Ah! ah! ô conseillers! mais voici un arbre, le *gœrtnera racemosa,* d'une grande hauteur et qui étend au loin son vaste feuillage en fleurs. Étendez-vous à l'ombre de cet arbre et reposez-vous, ô conseillers! — Nous allons nous reposer ainsi, ô maître!

Le roi (vers). — Est-ce le séjour des trois personnes divines? Est-ce le séjour des trois cent trente-trois millions de dieux? Est-ce le séjour où vivent heureux ceux qui ont accompli une pénitence parfaite? Je ne sais nullement pour quels êtres a été formé ce séjour, et je ne puis dire quelle est cette forêt agréable par ses bosquets et ses étangs.

(Prose.) — Nous allons parcourir cette forêt dans ses coins et ses recoins. Ah! ah! ces arbres sont-ils pleins de beauté? Ils sont pleins de beauté ; cet étang est-il incomparable? Il l'est à coup sûr; cet étang sacré, où s'épanouissent des fleurs de nénuphar rouge, est-il superbe? Il est superbe, à n'en pas douter. Ah ! ah! cet arbre *açêka*

si touffu est-il d'une grande beauté? Il est certainement d'une grande beauté. Des perroquets de cinq espèces babillent dans tous les feuillages. Mais, qu'est-ce que ceci? Ah! ah! dans cette belle forêt il me semble voir une statue ou une peinture. Ah! ah!

(Vers.) — Est-ce la femelle du cygne? est-ce une belle perruche verte? est-ce le *kôkila* renommé? est-ce le paon naïf? est-ce la blanche lune? est-ce la liane de l'éclair? est-ce une lumière? est-ce la céleste Mênakâ? Je ne sais pas du tout quelle est cette belle qui pénètre jusqu'à mon cœur.

Est-ce une peinture? est-ce une pierre précieuse jetant un vif éclat? Je n'en sais rien. Est-ce une femme pleine d'enchantement qui se tient devant moi avec grâce? est-ce la sœur cadette de la Ratî de Kâma? Je n'en sais rien. Cette beauté qui se tient devant moi est-elle Sarasvatî? est-ce la belle Indrâṇî? Je n'en sais rien. Cette beauté, qui déjà me gouverne avec tant de force, est-elle un cygne? est-ce de l'or qui se répand à travers ses paupières? Je n'en sais rien. Quelle est cette beauté aux dents merveilleuses qui se tient devant moi seul? quelle est l'harmonie délicate du disque lunaire de son visage? quelle est la symphonie de sa ceinture? quelle est cette guirlande de pierres précieuses qui sont les yeux de l'amour? quelle est cette jeune fille? quelle est cette série d'œillades coquettes? quelle est cette série? D'où viennent cette grande langue et cette chaleur ardente? Tout cela est pour moi chose invisible.

Quelle est celle-ci? ô Hari! Hari! Oh! oh! Ah! ah! Quelle est cette femme qui se tient devant moi comme une pierre précieuse avec la splendeur du soleil? Dans cè

bosquet fertile et superbe, quelle est cette charmante jeune fille qui se tient devant moi avec une beauté qui produit le plaisir des neuf saveurs abondantes dans la forêt, or pur incomparable, femme belle comme un jeune cygne, qui convient à mon cœur et qui ressemble à une peinture d'or brillante ?

Quelle est cette femme, que je veux connaître, en lui disant qu'elle est le charme de mon cœur? Elle a relevé son chignon, qui l'emporte sur le nuage obscur, sur le fruit du cassia et sur la foule brillante des abeilles ; elle a enduit son visage d'une délicatesse qui méprise le croissant de la lune, d'un nuage odoriférant de musc par qui s'épuisent les cinq sens, et ses seins semblables à des cruches se dressent ; par les voiles qui couvrent sa beauté, elle trouble la terre, qui l'achèterait même au prix des trois mondes : le *svarga,* le ciel et la terre ; quelle autre beauté pourrait briller à côté de la sienne qui étincelle comme la nouvelle lune, beauté de jeune fille et de jeune amante qui n'a pas encore été vaincue même pour les adorateurs de Manmatha qui cause le trouble de l'amour? Quelle autre félicité me faut-il, si ce n'est celle-ci qui me convient? Mon faible cœur se fond, car il connaît l'action puissante et pleine de fascination de sa beauté, de son élégance et de sa grâce.

Çakuntala et sa compagne (*prose*). — Holà ! femme ! Sâundaravalli ! — Quoi, Madame? — Qu'est-ce que ceci? Quelle est la personne qui s'avance tout droit au-devant de moi? Holà! c'est comme si je voyais le roi Subrahmaṇya.

(*Vers.*) — Voici le grand roi Duchyanta, Madame ! le prince suprême qui a un cakra, le roi dont la couronne

protège ceux qui sont sur la terre, le roi maître du monde, le roi dont la justice est parfaite. Voici celui qui est de la célèbre race de la lune, celui qui possède une foule de vertus et qui est une personne excellente et bonne, celui qui est Indra, celui qui est remarquable par ses grandes ruses et l'adresse de son bras; le voici : c'est le divin Kâma. Voici, Madame! celui qui a des qualités en foule, dont la beauté est semblable à celle de la lune céleste et dont la naissance est éminente, le protecteur du monde qu'il comble de ses largesses, celui qui trouve ses délices dans la vue des femmes superbes et dont la beauté ne pâlit point même à côté de celle de Manmatha.

(*Prose.*) — Madame! le voici, le *cakravarti* unique, qui gouverne tout ce monde sous son ombrelle, voici le grand roi Duchyanta, le voici lui-même, Madame!

(*Vers.*) — O paon superbe! pourquoi s'avance tout seul dans cette forêt le seigneur Duchyanta, brillant de beauté, orné de bracelets de fleurs et d'un diadème d'or, et portant dans ses mains l'arc et la flèche, pareil à Kâma, le dieu à l'arc puissant, fait de canne à sucre? — (*Prose.*) Mais, Madame! laissez-le venir : nous nous en informerons nous-mêmes.

Le roi et Çakuntalâ (vers). — Si je demande quelle est cette femme, cette princesse, cette femelle de cygne, qui voudra bien me faire connaître quels hommes demeurent avec cette jeune fille? Mais je vais le savoir, car, en me glissant auprès de cette belle qui est pareille à une liane et à un éclair, je lui adresserai de douces et de justes paroles.

O toi qui es la reine des femmes! ô jeune *kôkila* d'une splendeur qu'on admire! écoute : je t'en supplie, dis-le-

moi : quels sont les munis de cette forêt, ceux qui ont une lampe au milieu des ténèbres? Quelle est ta résidence? Quel est ton père? Quelle est ta mère? Quel nom portes-tu, ô ravissante beauté?

(Prose.) — O femme! serais-tu la célère Rambhâ? Serais-tu Indraṇî? Quand je t'ai vue, tu m'es apparue semblable à la déesse des trois mondes avec l'éclatante beauté du dieu Kâma.

(Vers.) — O prince! écoute : mon père est le muni Kaṇva qui s'est élevé par une pénitence éminente, et voici l'immense ermitage où il vit heureux; je suis la fille de l'esprit méditatif de Kaṇva et mon nom est Çakuntalâ, ô prince qui as une tête aux guirlandes abondantes et fraîches! — Écoute, ô femme! ô Çakuntalâ! ô paon! toi qui es une chose céleste, dont la chevelure est épanouie comme une fleur et dont la radieuse beauté est impossible à décrire, car elle ressemble à celle des déesses sur la terre! écoute : dis-moi où est allé le grand pénitent qui s'appelle Kaṇva, ton père qui t'aime d'un si grand amour. — O roi des rois! dont le bras puissant, semblable au grand Mêru, combat et tue les ennemis en réduisant en poudre leur couronne! L'illustre Kaṇva, appelé par un autre muni, est parti : dans deux heures il va revenir ici même. — Dis-moi, ô Çakuntalâ! comment penses-tu être la fille de Kaṇva, le muni, le pénitent qui, dans son renoncement au monde, a atteint la grandeur et s'est approché de la béatitude finale, le muni qui, ayant abandonné les trois désirs fameux, a chassé entièrement ce qu'on nomme l'illusion et compris cette vie et la vie future? — O roi! je vais te donner avec la plus grande exactitude tous les renseignements que tu me demandes.

Un jour, dans ce lieu-ci, un muni grand pénitent est venu et a demandé à voir mon père. Je me trouvais auprès d'eux et j'ai écouté leurs paroles avec la plus grande attention, alors que Kaṇva s'adressait à ce muni.

(Récit rythmé.) — Écoute, ô grand prince! tu vas connaître la manière dont je suis venue au monde. Pendant que Viçvâmitra, si célèbre par ses austérités, atteignait la grandeur suprême par la vaste pénitence qu'il s'infligeait dans le voisinage de l'Himâlaya, Indra voulut détruire cette belle pénitence, et dans ce but il envoya près de lui une merveille de beauté, Mênakâ. Viçvâmitra s'unit à elle et se réjouit dans l'intérieur de sa pensée : je suis née de cette union, et ils m'abandonnèrent dans cette forêt et s'en allèrent tous les deux. Kaṇva, au cœur excellent, m'ayant aperçue sur ce chemin, me ramassa, me recueillit et m'éleva dans son ermitage. Tous les *çâstras* disent : Celui qui a engendré avec amour, celui qui a éloigné l'affliction, celui qui a sauvé en donnant la nourriture d'un cœur joyeux, voilà pour les femmes les trois personnes qui portent le nom de père; et si l'on me demande : Comment cela a-t-il été réglé dans le livre révélé pour ces trois personnes? je répondrai : Les pères sont aux malheureux. Kaṇva s'approcha donc de moi avec pitié, m'emporta avec sollicitude, et, s'étant dit : Quelle est cette fille? il m'éleva d'un cœur plein d'allégresse, après m'avoir adressé cette douce parole : Je suis ton père.

— O femme ornée de bijoux! grâce à ta haute naissance, car tu es la fille du roi des rois, une véritable passion pour toi est venue s'emparer de tout mon être : mon corps tout entier, blessé par la flèche de l'amour, bondit

et se dissout. Ne voudras-tu pas mettre un terme à ma douleur, ô femme ?

(Chant.) — J'ai l'esprit troublé, ô gazelle ! J'ai l'esprit troublé, ô paon ! J'ai l'esprit fortement troublé, ô *Kôkila* amoureux du jeune manguier ! J'ai l'esprit troublé par le nuage (de chevelure) qui est une merveilleuse beauté, par tes seins qui me tourmentent, par ton corps qui a fait glisser dans tout mon être une langueur pleine de délices, par tes paroles de sucre candi et par tes yeux d'abeille. J'ai l'esprit fortement troublé, car je suis enchaîné et frappé par les flèches d'or que lance le jeune Kâma, et ma fermeté est entièrement ébranlée par la certitude du plaisir et par la vue de tes deux seins qui sont deux cruches. Ma volonté se pliant devant ta taille mince et ta démarche de cygne, j'ai l'esprit, comme le cœur, fortement troublé jusque dans leurs replis les plus profonds, car je suis pris du désir de m'unir à toi pour l'obtention du bonheur suprême qu'on trouve dans les délices de l'amour.

(Prose.) — Ah ! ah ! ô femme Çakuntalâ ! tout à l'heure, quand tu me faisais connaître ton nom, quel plaisir mon cœur n'a-t-il pas éprouvé ? et maintenant, en voyant ton visage, je deviens fou, et, pour mettre un terme à ma folie, ô femme ! dis-moi quelque douce parole.

(Chant.) — Mon cœur, étant réduit, s'en va ; il s'en va, mon cœur, réduit par la cruche des seins et par le disque lunaire du visage de mon amante, qui se distingue par ses qualités nombreuses. Il s'en va, mon cœur, réduit par la coquetterie de sa démarche et la beauté de ses vêtements qui éloignent le chagrin, par ses yeux aux voluptés grandes et par ses paroles de tendresse. Il s'en va, mon cœur, réduit par cette femme semblable à

un paon, par la beauté de ses oreilles et par la couleur abondante et très rouge qui est la marque distinctive de la puberté. Il s'en va, mon cœur, séduit par un enchantement suprême, attiré par une fascination qui n'a de ressemblance avec aucune autre, car son cœur s'est donné au mien d'une manière ravissante avec un sourire de pierre précieuse.

O Gangâ pleine de beauté! ô sœur du noir Krishṇa! ô jeune fille d'une beauté éclatante! ô biche dorée! ô vierge que la terre a produite! ô déesse pleine de fraîcheur! ô reine du Pâtâḷa! ô femme, qui es une peinture pleine d'élégance! ô statue dont le corps est si beau! ô belle comme l'or parfait! ô tableau! ô toi qui as des mamelles supportées par une taille mince comme l'éclair! ô femme excellente qui fascines! Viens donc, en choisissant cet endroit comme demeure, viens donc! ô femme qui as la prospérité de la jeunesse! Allons! ce n'est pas le moment de faire une tromperie! ô femme qui as la beauté! Allons, sans songer à la faute comme une pécheresse! invite-moi en disant : Ne crains rien. Tu peux te creuser l'esprit : il n'y a pas d'autre refuge; dis-moi donc une parole, ô femme! Viens donc!

(Chant.) — La solitude est pour nous mauvaise; elle est mauvaise, la solitude, ô cygne beau, d'un plumage merveilleux et doré! ô femme! dont les mamelles sont louées par les poètes! Elle est mauvaise pour nous, la solitude, ô gazelle de l'ermitage de cette forêt! ô miel parfumé! Elle est mauvaise, la solitude : viens, nous nous embrasserons dans une union qui sera une chose précieuse, après avoir joué beaucoup et nous être couronnés de guirlandes parfumées. Elle est mauvaise pour nous, la so-

litude; mon esprit n'y tient plus : il faut que je m'unisse à toi sans la moindre tromperie, n'ayant pas tué, ayant détruit doucement (tes préventions) et en usant de douceur. Elle est mauvaise pour nous, la solitude : ô femme qui as pénétré jusqu'à mon cœur! daigne consentir; moi, je t'ai pénétrée jusqu'au cœur, et mon âme, hélas! se fond. Elle est mauvaise pour nous, la solitude : tu ne viens pas auprès de moi en me considérant d'un œil favorable! tu ne me donnes pas le miel désirable! viens mettre un terme à mon épuisement!

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

(*A continuer.*)

NOTES SUR LES TROIS LANGUES

SONINKÉ, BANMANA ET MALLINKÉ OU MANDINGKÉ

Recueillies en 1880 et 1881.

Ces quelques notes ont été recueillies spécialement au point de vue de la comparaison des trois idiomes. Elles ne peuvent donc avoir la prétention d'être une véritable grammaire. Enfin je n'ai voulu consulter aucun auteur, et n'ai rapporté que des faits récoltés par moi-même.

Le bambara est celui du Ségou, le malinké celui du Fouladougan.

I. — PHONOLOGIE.

Les trois langues possèdent toutes les consonnes françaises sauf l'*h;* elles ont en plus : 1° un son particulier; pour le prononcer il faut faire sentir très faible après le son *n* un *g* dur prononcé du nez. Nous l'écrirons *ñg* si nous le rencontrons; 2° un *t* et un *d* mouillés que nous avons écrit *d'* et *t'* suivis de *i;* 3° le *kha* arabe plus ou moins fréquent ou plus ou moins pur suivant les dialectes, remplacé quelquefois par la lettre *h*, plus souvent par le *k;* 4° enfin le gof (ġ) que nous n'avons remarqué cepen-

dant que dans le soninké ou sarakhollé et jamais dans les dialectes mandingké ou bamanas que nous avons pu entendre parler.

Voyelles.

En fait de voyelles, jamais nous n'avons entendu prononcer une seule fois l'*u* français *ü*.

Mais en revanche les *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ont une infinité d'accentuations différentes et il faut une grande habitude pour distinguer les différents sons de ces lettres.

Contrairement au wolof et au poular, les trois langues dont nous nous occupons possèdent les trois voyelles nasales *an, on*, *in* françaises. Lorsqu'elles devront être ainsi prononcées, nous les écrirons *añ*, *oñ*, *iñ;* dans tous les autres cas elles se prononcent *ane*, *one*.

Les trois langues dont nous parlons rentrant manifestement dans la catégorie des langues « agglutinantes », les expressions « substantif, adjectif, verbe, etc. », dont il nous arrivera fréquemment de nous servir, n'ont qu'une valeur toute relative, et si nous les avons conservées, c'est pour faciliter notre travail et parce que nous sommes trop peu versé dans l'étude de la linguistique pour savoir leur substituer des expressions ayant plus de précision scientifique.

II. — ARTICLE.

Nous ne trouvons d'article dans aucune des trois langues.

III. — SUBSTANTIFS.

1° Genres. — Il n'y a qu'un seul genre. Lorsqu'on veut, pour un animal, spécifier le sexe féminin, on ajoute le mot femme ou femelle : *jakharé* en soninké, *mousso* en bambara et malinké.

Exemples : *na* « bœuf » ; *na iakharé* « vache », en soninké ; *mici* « bœuf », *mici mousso* « vache », en malinké et bambara.

2° Nombres. — Il y en a deux : le singulier et le pluriel.

A. En soninké l'idée du pluriel s'exprime de deux manières :

a. La plus générale consiste à changer la terminaison du mot en *ou*. (Adjonction du suffixe *ou* et contraction, très probablement.)

Exemple : *iakharé* « femme » ; *iakharou* « des femmes ».

a'. La seconde, beaucoup plus rare et s'appliquant seulement à des monosyllabes et à quelques polysyllabes terminés en *a*, consiste dans l'adjonction du suffixe *ni*.

Exemples : *ma*, « mère » ; pluriel, *mani ; ten*, « champ » ; *teni*.

B. Le bambara ajoute au mot le suffixe *ou*.

Exemples : *t'ié* « homme », *t'iéou ; flé* « calebasse », *fléou*.

C. Les Malinkés ajoutent le suffixe *lou lu*.

Exemples : *sisé* « poulet », *sicélŭ ; dindiuo* « enfant », *dindiŭolŭ*.

Remarque. — Dans les trois langues, la majorité des

individus évitent les formes plurielles; lorsqu'ils sentent le besoin de préciser l'idée de pluralité, ils préfèrent ajouter au mot singulier une expression comme beaucoup : *gabé* chez les Soninkés, *tiama* chez les Bambaras, *kika* chez les Malinkés.

Aussi lorsqu'au mot se trouve joint un nom de nombre, l'idée de pluralité se trouvant très suffisamment explicite, on laisse toujours le mot au singulier.

Exemple : Soninké : « Trois (*sikko*) cases », *kompé sikko*. Bambara : « quatre (*nani*) jours », *tili nani*. Malinké : « cinq (*doulou*) arbres », *iro dŭlŭ*.

3° Relation entre deux noms. — La relation entre deux substantifs qui, en latin, est marquée par le génitif de l'un d'eux, s'exprime en mettant le premier celui qui serait en latin au génitif.

Exemples : Soninké : *Debŭ-gŭmé* « chef de village » (mot à mot village chef).

Bambara : *Dŭgŭ-tighi* « chef de village » (mot à mot village chef); *diamani-fama* « chef du pays ».

Malinké : *gallo-tigo* « chef de village »; *so-tigo cavalie* (mot à mot « cheval maître »).

C'est ainsi que sont formés un grand nombre de noms de villages ou de pays.

Exemples : Soninké : *sénŭ-débŭ* (mot à mot sable village), nom d'un village des rives de la Faléuré dans le Bondou.

Bambara : *noro-dougou* « *kolas*, pays », région située au sud du Wassoulou et qui produit en effet une grande quantité de « sterculia » dont les fruits sont vendus au loin. *Somono-dougou* « pêcheurs village », nom d'un village des bords du Niger habité, en effet, par des pêcheurs.

Malinké : *Manambougou* « village de *Mana* », nom d'un petit village du Fouladougou occidental, etc.

Notons, avant d'aller plus loin, qu'un certain nombre de mots malinkés et bambaras ont deux sens, l'un plus compréhensif que l'autre ; c'est ainsi qu'en bambara, *so* signifie case et village, *dougou* signifie village et pays.

Dans l'une des expressions, le mot prend une valeur collective comme s'il était au pluriel.

IV. — ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

1° L'adjectif suit toujours le substantif auquel il se rapporte.

Exemples : Soninké : *iakharé ciré* « femme bonne ».

Bambara : *mokho fing* « homme noir ».

Malinké : *iro bété* « arbre bon ».

2° L'idée de pluralité s'exprime comme pour les substantifs (voir plus haut paragraphe III, 2°) ; mais nous ferons remarquer comme pour les substantifs combien le pluriel est peu employé. Lorsqu'un nom et un adjectif sont ensemble il peut arriver :

a) Que ni l'un ni l'autre ne prenne le pluriel.

b) Que l'un et l'autre le prennent. C'est en soninké que l'on voit cela le plus souvent.

c) Que le substantif seul le prenne.

d) Que l'adjectif seul soit modifié.

Ce dernier cas est le plus commun, du moins en bambara et malinké, ce qui n'a rien d'étonnant, le substantif devenant pour ainsi dire un nouveau mot par l'adjonction d'un qualificatif.

3° Formes verbales des adjectifs. — L'adjonction d'un préfixe transforme l'adjectif en verbe. Ce préfixe est en malinké et en bambara : *ka* ou *kha*.

Exemples : Bambara : *D'i* « eau », *bilé* « rouge ». *D'i ka bilé* « l'eau est rouge ».

Malinké : *Iro* « arbre », *bété* « beau ou bon ». *Iro kha bété* « l'arbre est beau ».

4° Par l'adjonction d'un autre préfixe. *Ma*, l'adjectif, prend le sens négatif, et, dans ce cas, il prend la valeur du verbe par la simple adjonction, avant le préfixe, du pronom personnel.

Exemple : Bambara : « Je veux de l'eau fraîche », *Mba d'i souma fé.*

« Je ne veux pas d'eau fraîche », *Nta fé d'i-ma-souma fé.*

« Cette eau est fraîche », *Nié d'i a-ka-souma.*

« Cette eau n'est pas fraîche », *Nié d'i a-ma-souma.*

Il est à remarquer que les Bambaras et les Malinkés, bien qu'ils aient souvent les deux adjectifs ayant les deux sens opposés comme bon et mauvais, beaucoup et peu, ne se servent guère que d'un seul en l'employant tantôt sous la forme positive, tantôt sous la forme négative.

V. — PRONOMS PERSONNELS.

Isolés.

Français.	Soninké.	Malinké.	Bambara.
Moi,	*Nké*,	*Nté*,	*Né*.
Toi,	*Anké*,	*Ité*,	*Ié*.
Lui,	*Aké*,	*Até*.	
Nous,	*Okou*,	*Ntélou*.	
Vous,	*Akhakou*,	*Atélou*.	
Ils,	*Ikhounga*,	*Itélou*.	

Dans les trois langues on confond volontiers les pronoms de la deuxième et de la troisième personne du pluriel.

VI. — ADJECTIFS POSSESSIFS.

Il n'y a pas d'adjectifs possessifs distincts, ce qui n'est pas étonnant dans des langues agglutinantes.

La possession s'exprime par l'antéposition du pronom personnel.

Exemples : Soninké : *kompé* « case », *n'kompé* « ma case », *ankompé* « ta case ».

Bambara : *bonzi* « menton », *abonzi* « son menton », *añbonzi* « notre menton ».

Malinké : *doloko* « bonbon », *nadoloco* « mon bonbon », *adoloko* « son bonbon ».

La possession se marque souvent d'une autre manière : c'est dans le cas où elle serait exprimée par un génitif en latin. Comme dans : le bonbon de Sadio. Dans ce cas, au substantif possesseur, qui, comme nous l'avons dit, se met le premier, on ajoute le suffixe *ka* en bambara, *la* en malinké.

Exemples : Bambara : « Le bonbon de Yoro » *Yoro-ka doloki.*

Malinké : « Le bonbon de Yoro » *Yoro-la doloko.*

Peut-être existe-t-il quelque chose d'analogue en soninké, mais je n'en connais pas d'exemple.

VII. — DÉMONSTRATIFS.

Soninkés, Bambaras et Malinkés sont fort pauvres en démonstratifs. Les démonstratifs sont toujours des préfixes. Soninké : *ké* « celui-ci » ; bambara et malinké : *nié*.

VIII. — INTERROGATIFS.

Qui se traduit en soninké par *kon*, en malinké et bambara par *dioñ*.

Quoi, en soninké, *man*, en malinké et bambara, *mŭ*.

IX. — RELATIFS.

Celui qui, en soninké, *kéga ;* en malinké et en bambara, *min*. Fort peu usités.

X. — EXPRESSIONS VERBALES.

Nous ne citerons que les plus communes, les plus usitées, faute de pouvoir comparer suffisamment les trois langues à cause de l'inégalité de nos renseignements.

Pour le soninké on pourra se reporter à la brochure déjà citée du général Faidherbe. (*Notes grammaticales sur la langue sarakholé ou soninké*. Paris, Maisonneuve, 1881.)

1° *Manières de rendre le verbe* Être.

Nous en avons déjà cité une à propos des adjectifs.

En voici une deuxième dont nous ne citerons que les formes présent, futur. Les autres formes sont peu usitées et nous sont jusqu'à un certain point suspectes.

	Soninké.	Bambara.	Malinké.
1re personne.	*Nga*,	*Mbé*,	*Mbé*.
2e —	*Anga*,	*Ibé*,	*Ibé*.
3e —	*Aa*,	*Abé*,	*Abé*.
1re —	*Oia*,	*Añbi* ou *bé*,	*Ntéloubé*.
2e —	*Khaia*,	*Aoubi* ou *bé*,	*Atélübé*.
3e —	*Ia*,	*Oubi* ou *bé*,	*Itéloubé*.

Dans ces langues, la deuxième et la troisième personne du pluriel sont confondues.

2° *Verbe ordinaire.*

La conjugaison (si toutefois on nous permet ce terme), la conjugaison des verbes autres que *être* procède entièrement de celle de *être*. C'est tout simplement *être* plus la racine.

A. — Formes actives.

Partir.

Sens présent ou futur.

	Soninké.	Bambara.	Malinké.
1re personne.	*Ngadaga*,	*Mbéta*,	*Mbétakha*.
2e —	*Angadaga*,	*Ibéta*,	*Ibétakha*.
3e —	*Adaga*,	*Abéta*,	*Abétakha*.
1re —	*Odaga*,	*Añbita*,	*Ntéloubétakha*.
2e —	*Khadaga*,	*Aoubita*,	*Atélübétakha*,
3e —	*Idaga*,	*Oubita*,	*Itelubétakha*.

Sens passé.

	Soninké.	Bambara.	Malinké.
1re personne.	*Ndadaga*,	*Ntara*,	*Ntakhata*.
2e —	*Andadaga*,	*Itara*,	*Itakhata*.
3e —	*Adadaga*,	*Atara*,	*Atakhata*.
Pars.	*Adaga*,	*Ta* ou *kikata*,	*Takha*.
Partez.	*Khadaga*,	*Ata* ou *akata*,	*Katakha*.

B. — Formes négatives.

	Soninké.	Bambara.	Malinké.
Je ne pars pas.	*Nta* ou *madaga*,	*Ntéta* ou *mata*,	*Ntétakha* ou *matakha*.
	Anta ou *ammadaga*,	*Itéta* ou *imata*,	*Itétakha* ou *imatakha*.
Ne pars pas.	*Makhadaga*,	*Kanata*,	*Kanatakha*.

La forme *nta* est plus souvent employée que l'autre pour rendre le sens présent. La forme *ma* est plus usitée pour le sens passé.

C. — Formes passives.

On n'entend généralement, dans aucune des trois langues, employer de formes passives. On renverse simplement la proposition et on la rend active.

Lorsque le verbe est isolé, sans complément indirect, on traduit par *ils :* « Je suis appelé = *ils* m'appellent. »

Cependant, en bambara, j'ai trouvé un certain nombre de verbes ayant des formes passives pour le sens présent.

Nsana, je suis acheté ; de *sañ*, acheter.
Nbougola, je suis battu ; de *bougo*, battre.
Ndioguira, je suis blessé ; de *diogui*, blesser.
Nd'ienina, je suis brûlé ; de *d'ieni*, brûler.

Il faut connaître ces formes, car il ne paraît pas y avoir de règle pour leur formation. Dans celles que nous citons, une est formée par l'addition de *a*, une autre de *la*, une troisième de *ra* et une quatrième de *na*.

Des formes analogues existent évidemment en malinké, puisque nous connaissons *nsañta* « je suis acheté ».

Pour le soninké nous ignorons complètement s'il existe ou s'il n'existe pas de formes analogues.

3° Il existe enfin des noms verbaux qui se forment en ajoutant à la racine *na*, en soninké, *la* ou *ba* en bambara et malinké.

Soninké...	*Sokana*, cultivateur ; de *sokha*, cultiver.
Bambara et malinké.	*Kiliba*, celui qui appelle ; de *kili*, appeler.
	Kéla, celui qui fait ; de *ké*, faire.

Mais, à part ceux qui, comme *sokhana*, sont devenus de véritables substantifs, les noms verbaux sont très rarement usités.

4° Lorsqu'un verbe a un complément direct, ce complément se place entre les deux parties du verbe.

Exemple : J'ai vu de beaux arbres dans le Fouladougou.

Soninké. *Fouladougou nokho nga ité guillou ñgari.*
Fouladougou dans j'ai arbres grands voir.

Malinké. *Fouladougou diamani khono nka iro bété yé.*
Fouladougou pays dans j'ai arbres bons voir.

Dans certains cas, c'est la racine elle-même qui se trouve coupée en deux parties. Exemple : *Dima*, donner.

Bambara. *Na doloki di Yoro ma.*
Donne mon bonbon à Yoro.

Le complément indirect se place après le verbe ou tout à fait avant, mais ne sépare pas le verbe en deux.

XI. — NUMÉRATION.

Dans les trois langues on trouve des mots jusqu'à dix.

	Soninké.	Malinké et Bambara.
Un,	*Bané* (1),	*Kili.*
Deux,	*Fillo,*	*Fūla.*
Trois,	*Sikko,*	*Saba.*
Quatre,	*Nakhato,*	*Nani.*
Cinq,	*Karago,*	*Loulou* et *doulou.*
Six,	*Toumou,*	*Ouoro* et *ouaro.*
Sept,	*Niérou,*	*Oulouñga.*
Huit,	*Ségou,*	*Saghi* ou *seghi.*
Neuf,	*Kabou,*	*Kononto.*
Dix,	*Tammou,*	*Tān.*
Onze,	*Tammou do bané,*	*Tān ni kili.*
Douze,	*Tammou do fillo,*	*Tān ni foula.*
Vingt,	*Tāmpillé,*	*Mouga.*
Trente,	*Tānd'iké,*	*Mouga ni tān.*
Quarante,	*Tānnakhaté,*	*Debé.*
Cinquante,	*Tānkaraghé,*	*Débé ni tān.*

Les noms de nombre se mettent toujours après le mot auquel ils se rapportent.

XII. — ADVERBES, PRÉPOSITIONS, CONJONCTIONS.

Il existe un petit nombre de particules, de mots répondant à nos adverbes, prépositions et conjonctions.

La plupart des prépositions se placent après le mot.

Soninké. *Fouladougou mokho*, dans le fouladougou.
Malinké. *Fouladougou diamano khono*, dans le fouladougou.
Bambara. *Fouladougou diamani kono*, dans le fouladougou.

Dr TAUTAIN.

(1) La parenté de *bané* et du *ben* ouolof est assez curieuse.

LE PATOIS BRIARD DU CANTON D'ESTERNAY

PAR C.-A. PIÉTREMENT.

---

§ Ier. — CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LA BRIE, LES BRIARDS ET LEUR LANGAGE.

Les auteurs s'accordent généralement à reconnaître celtique le nom de la Brie, qu'ils identifient avec celui des divers pays de Bray; mais les uns lui attribuent le sens de sol meuble et les autres celui de sol fangeux. La dernière acception est celle qui me paraît la mieux justifiée par l'étude de l'histoire et de la topographie du pays. En effet, à l'époque où la Brie a reçu son nom, elle était comprise dans le vaste réseau forestier, parsemé d'éclaircies plus ou moins étendues, désigné par Pline et Ptolémée sous le nom de Forêt des Sylvancetes, et dont les forêts de Fontainebleau, de Chantilly, de Saint-Germain, de Rambouillet, de Compiègne, de la Tracone, etc., sont les derniers vestiges. Les déboisements successifs de la Brie n'ont d'ailleurs eu lieu qu'à des époques relativement récentes, comme suffiraient à le prouver une foule de noms de villages, de hameaux et de fermes dont une cinquantaine sont cités dans ma note sur *Une pointe de flèche*

en silex trouvée aux Hublets (1). L'humidité entretenue par l'ancien régime forestier devait donc rendre le territoire de la Brie d'autant plus fangeux qu'il n'est que très légèrement ondulé et qu'il se distingue de celui de la Champagne-Pouilleuse, auquel il confine, par une absence complète de craie dans les couches les plus superficielles du sol.

Quoi qu'il en soit, la Brie *(pagus Brigensis* ou *Briegius)* est tout le pays qui était occupé par les *Meldi* lors de la conquête de la Gaule par les Romains, et dont la capitale s'appelait également *Meldi*, aujourd'hui Meaux. Pour donner une idée de la topographie de ce pays, je citerai parmi ses autres villes : Coulommiers, Lagny, Brie-Comte-Robert, Montereau, Bray-sur-Seine, Provins, Nogent-sur-Seine, Villenauxe, Sézanne, Montmirail et Château-Thierry.

Sous nos premières dynasties, la Brie fut gouvernée par ses comtes particuliers ; mais elle perdit son autonomie administrative en 988, lors de son annexion à la Champagne. Puis en 1284, la Brie et la Champagne furent réunies au domaine royal, par suite du mariage de Philippe-le-Bel avec la comtesse Jeanne, petite-fille de Thibault IV, l'un des poètes les plus distingués de son siècle. Enfin en 1790, le territoire de la Brie, long de cent vingt kilomètres et large de quatre-vingts, fut divisé en cinq portions, lesquelles furent incorporées dans les départements de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube, qu'elles concoururent à former, par

(1) Voyez *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, année 1876, pages 576-586.

leur adjonction à d'autres portions territoriales prises à l'Ile-de-France, à la Picardie, à la Champagne et à la Bourgogne.

La Brie peut donc être citée comme un exemple frappant du soin que les Constituants de 1790 ont mis partout à morceler les anciennes provinces, et à former chaque département par la réunion de morceaux détachés de deux ou trois provinces, pour tâcher d'anéantir la diversité des mœurs et des coutumes provinciales de l'ancienne France. C'est d'ailleurs le même esprit qui a présidé à la formation des arrondissements et même des cantons, chaque fois que la chose a été possible, comme le prouvent notamment la composition de l'arrondissement d'Épernay et celle du canton d'Esternay, mon pays natal.

En effet, Esternay, village briard, est situé à 56 kilomètres de son chef-lieu d'arrondissement, Épernay, ville champenoise, tandis qu'il est beaucoup moins éloigné de quatre villes briardes chefs-lieux d'arrondissement : Coulommiers à 45 kilomètres, Château-Thierry à 45 kilomètres, Provins à 34 kilomètres et Nogent-sur-Seine à 33 kilomètres. Les habitants d'Esternay étaient donc très intéressés, pour toutes les affaires administratives et judiciaires qui les forcent de se rendre dans leur chef-lieu d'arrondissement, à ce que ce chef-lieu fût l'une de ces quatre dernières villes, surtout Nogent-sur-Seine ou Provins. C'est évidemment ce qui aurait eu lieu, si les habitants d'Esternay étaient Champenois; et c'est parce qu'ils sont Briards qu'on leur a donné un chef-lieu d'arrondissement champenois, afin de multiplier ainsi les relations entre Champenois et Briards.

En outre, le canton d'Esternay, presque exclusivement composé de communes briardes, comprend cependant deux communes champenoises, Béthon et Montgenost, dont les intérêts ont été complètement sacrifiés; car Béthon est situé à 17 kilomètres de son chef-lieu de canton, Esternay, et à 67 kilomètres de son chef-lieu d'arrondissement, Épernay; tandis qu'il n'est situé qu'à 6 kilomètres de Villenauxe, chef-lieu de canton, et à 19 kilomètres de Nogent-sur-Seine, chef-lieu d'arrondissement. On voit combien il aurait été avantageux pour le village champenois de Béthon de faire partie du canton de Villenauxe. Il en est de même de Montgenost, qui n'est situé qu'à 4 kilomètres de Villenauxe et à 17 kilomètres de Nogent, tandis qu'il est situé à 19 kilomètres d'Esternay, son chef-lieu de canton, et à 69 kilomètres d'Épernay, son chef-lieu d'arrondissement. C'est donc uniquement pour que le canton briard d'Esternay contînt une parcelle de la Champagne qu'on lui a donné les communes de Béthon et de Montgenost, puisque Villenauxe est aussi briarde qu'Esternay; et c'est du reste ainsi qu'on s'est comporté dans la formation des cantons briards voisins, c'est-à-dire ceux de Villenauxe, de Sézanne et de Montmirail, qui possèdent tous des parcelles de territoire champenois.

Ces considérations pourront paraître oiseuses à beaucoup de lecteurs, parce que, en raison de l'antiquité de la réunion de la Brie à la Champagne, la plupart des Français identifient la Brie avec la Champagne et les Briards avec les Champenois; mais c'est une très grosse erreur au point de vue ethnique. Aujourd'hui encore, les Briards diffèrent des Champenois, un peu par la physionomie,

beaucoup par le genre d'esprit, plus encore par l'accent; et ces caractères différentiels sont aussi marqués chez les Briards des cantons limitrophes de la Champagne que chez les autres, bien que les premiers aient eu, depuis nombre de siècles, de plus fréquentes relations avec les Champenois. Ainsi, par exemple, le canton d'Esternay a toujours été dépourvu de marché, parce qu'il ne possède et n'a jamais possédé aucun centre important de population. C'est donc au marché de Sézanne que les habitants du canton presque exclusivement agricole d'Esternay font la plus grande partie de leurs affaires commerciales, et ils s'y trouvent tous les samedis en contact avec des Champenois qui viennent également à ce marché, parce que Sézanne n'est qu'à quelques kilomètres des frontières de la Champagne. Il n'est même pas nécessaire de choisir un samedi pour constater à Sézanne la différence des accents briard et champenois, car sa population vigneronne des faubourgs de Broyes, Notre-Dame et Goyer (aujourd'hui rue de Paris) est depuis un temps immémorial composée de familles champenoises qui se sont bien rarement alliées avec les familles briardes de la ville, généralement étrangères au métier de vigneron.

Il y a certainement plus de différence entre les accents champenois et briard qu'entre les accents provençal et gascon. Aussi les Briards des cantons de Sézanne et d'Esternay tournent-ils en dérision l'accent champenois, qu'ils trouvent ridicule.

Mais si les Briards se moquent de l'accent des Champenois, qu'ils appellent Champenots, ils reconnaissent que ceux-ci sont généralement plus adroits, plus fins, plus rusés, plus matois, plus madrés qu'eux dans les affaires.

L'un des côtés les plus saillants du caractère briard est en effet une grande naïveté, une grande ingénuité d'esprit, qui n'exclut pas une certaine dose de malice : qualités qui font une partie du charme des ouvrages de La Fontaine, né en Brie, à Château-Thierry, d'une famille anciennement établie dans cette ville, et par conséquent Briard, quoiqu'on le dise généralement Champenois, par suite de l'erreur qui vient d'être signalée.

J'appelle patois briard celui qui est en usage dans le canton d'Esternay, non seulement parce que ce canton est briard, mais aussi parce que son patois est encore celui de la majorité des paysans de la Brie. Le patois du canton d'Esternay doit du reste avoir été celui de toute la Brie, même celui de la plupart des citadins, dans les siècles passés, avant l'extension et les progrès si récents de l'instruction en France, puisque les Briards constituaient déjà un petit peuple ou, si l'on préfère, une espèce de tribu, avant l'époque gallo-romaine.

Mais l'ancienne existence du langage briard dans toute la Brie doit néanmoins lui avoir toujours permis de présenter comme aujourd'hui, de village à village et même d'individu à individu, quelques différences plus ou moins importantes dans la syntaxe, dans l'emploi des mots et dans leur prononciation, qui a toujours été un peu flottante, parce qu'on peut appliquer à ce dialecte, comme à tous les autres, ce que Pellissier dit du français : « Il est impossible d'y découvrir des règles fixes et universelles ; ces règles n'ont jamais existé; notre langue s'est formée sous l'empire des besoins les plus variés et les plus contradictoires de l'esprit pratique du peuple, qui l'a parlé seul pendant longtemps..... Jamais le vieux français n'a

eu de grammaire fixée, de vocabulaire arrêté et constaté par un dictionnaire (1). »

En général, le briard diffère moins du français que les autres dialectes ; et cela est tout naturel, puisque le français est issu de l'un des dialectes de la langue d'oïl, celui de l'Ile-de-France, devenu prépondérant, que la Brie est contiguë à l'Ile-de-France, et que les habitants de ces deux provinces se ressemblent beaucoup au point de vue ethnique.

En dehors des mots du vocabulaire spécial qui fera l'objet du paragraphe 2, tous les autres mots briards sont les mêmes qu'en français ; mais il y a dans la prononciation d'un grand nombre d'entre eux, et dans la syntaxe, des différences dont l'exposé complet remplirait tout un volume et dont je signalerai seulement celles qui me paraissent les plus intéressantes.

Je m'occuperai d'ailleurs exclusivement de faits que j'ai constatés dans le canton d'Esternay, parce que c'est là seulement que j'ai parlé et beaucoup entendu parler le langage briard, à une époque où il ne devait encore avoir guère subi l'influence du français classique. Car je suis né en 1826, et il n'y avait alors à Esternay d'autres personnes parlant un français plus ou moins pur que le châtelain et sa famille, le curé ou doyen, le juge de paix, le receveur de l'enregistrement, le percepteur des contributions, le médecin, le notaire, l'huissier et cinq officiers en retraite, dont un commandant, trois capitaines et un lieutenant. Dans les autres communes, le français n'était

(1) Pellissier, *La langue française depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 1 vol. in-18, Paris, 1866, p. 10.

parlé assez purement que par les desservants, aussi appelés curés, et par les seigneurs ou châtelains habitant huit ou dix maisons bourgeoises et châteaux dispersés sur le territoire du canton. Quant aux instituteurs primaires ou maîtres d'école, ils parlaient comme les paysans, ce qui s'explique d'autant mieux que la première école normale primaire, destinée à former des instituteurs, fut établie à Paris en 1831, et que c'est la loi de 1833 qui prescrivit la création d'écoles semblables dans les départements. Aussi l'enseignement de la grammaire ne pénétra-t-il à Esternay qu'à l'automne de 1836, plus tard dans les autres communes du canton; et c'est seulement cet enseignement qui a quelque peu transformé le langage de cette région.

Les considérations suivantes montreront donc ce qu'était le langage briard dans les communes briardes du canton d'Esternay vers 1835 à 1840. C'est à cette époque que je me reporte par la pensée pour les rédiger, car une partie des faits que je vais exposer n'existent plus aujourd'hui, quoique le parler d'un très grand nombre de mes compatriotes laisse encore beaucoup à désirer sous bien des rapports.

Je serai d'ailleurs très sobre de considérations philologiques, parce que la philologie n'est pas ma spécialité. Je m'attacherai donc à l'exposé des faits plutôt qu'à leur explication. Mais les philologues peuvent avoir une entière confiance dans les faits que je signalerai, car j'en ai une entière connaissance, ayant parlé le patois briard jusqu'à l'âge de onze ans, comme fils d'un paysan d'Esternay. C'est là surtout ce qui m'a engagé à entreprendre le présent travail, bien qu'il soit en dehors du cadre de mes

études habituelles. Enfin, je m'y suis définitivement décidé en pensant que les lettrés qui n'ont pas connu ce patois il y a une cinquantaine d'années pourraient difficilement distinguer, en l'étudiant aujourd'hui, ce qu'il y a de primitif et de nouvellement acquis dans sa forme actuelle.

Je répète que je ne puis rendre compte ici de la prononciation briarde d'une foule de mots qui sont communs au français et au briard. J'en donnerai seulement les quelques exemples suivants :

Oudri et âbre au lieu de ourdri et arbre, mais inversement, arcaduc, calvarnier, drès que, queurce, rougerolle, au lieu de aqueduc, calvanier, dès que, queue (pierre à aiguiser), rougeole. Berbis, berloque, berdouiller, berrouette (brouette), bertelle, pernelle (prunelle), minguerlet (maigrelet) (1). Chadron, échadre, échadronnet, drate, un fromi, au lieu de chardon, écharde, chardonneret, darte, une fourmi. Propiétaire, prope, propette (2). Arbe, arboriser, arboriste (3), sarpe, varge, trabucher, au lieu de herbe, herboriser, herboriste, serpe, verge, trébucher; mais inversement effarvette, jers, errière, essiette, ettarder, etteler, ettrapper, au lieu de effarvatte, jars, arrière, assiette, attarder, atteler, attraper. Drait, étrait, fraid, nayer, au lieu de droit, étroit, froid, noyer (verbe) (4). Manifique, bénine, maline, au lieu de magnifique, bénigne,

(1) La Fontaine écrit *mingrelet*, dans *Le Diable de Papefiguière*.

(2) La Fontaine écrit aussi *propette*, dans *Le Curé et le Mort*.

(3) Rabelais écrit *arboriser* (I, 23 et I, 24) ; et La Fontaine écrit *arboriste*, dans *Le Cheval et le Loup*.

(4) Rabelais dit : *je naye* (IV, 19) ; La Fontaine écrit *cases étraites*, dans *La Goutte et l'Araignée*, *portes étrètes*, dans *le Combat des rats et des belettes*, et *taille drète*, dans *Le cas de conscience*.

maligne (1). Himeur, pipitre, mais inversement poturon. Hussier, et inversement luizerne. Gamaine, mais inversement germine. Dindot, champignot, gaviot, potrinaire, beurler (beugler), boulin (bouleau), catichime, cérugien, ceumetière, c'mander, c'mencer, mais r'commander, r'commencer, bier (bellier), ver (verrat), ormoire (armoire), ostiné (obstiné), nuiau (noyau), liméro (numéro), colidor (corridor), caneçon, fiau (fléau à battre), porceline, un r'loge (une horloge), une saue (un saule), cliver (cribler), eumer (aimer), killer (cueillir), ringer (ronger), popa et moman, fillot (filleul) et fillotte, vosce (vesce, plante), éronce (ronce), escorpion, esquelette, estatue, estomachique. Tenre au lieu de tendre, adjectif, et tende au lieu de tendre, verbe. Gormand et torment, mais inversement gousier, grous, noute (notre), voute (votre), ousière (osier), etc., etc.

Les exemples précédents suffisent pour indiquer que les mots briards sont tantôt plus éloignés, tantôt plus rapprochés de leurs radicaux que ne le sont les mots français correspondants. Ainsi, éronce et esquelette s'éloignent plus de leurs radicaux que ronce et squelette, mais torment et berbis se rapprochent plus que tourment et brebis de leurs radicaux *tormentum* et *vervex*.

J'ai assez souvent entendu dire au singulier animau et chevau, et presque toujours au pluriel : ails, bails, travails, amirals, arsenals, bocals, canals, caporals, égals, générals, hopitals, infernals, locals, rivals, signals, et totals.

(1) La Fontaine dit aussi *ongle maline*, dans *L'Oiseleur, l'Atour et l'Alouette*, et je fais remarquer à ce propos qu'en briard *ongle* a conservé le genre féminin de son radical *ungula*.

Au point de vue étymologique, les Briards ont tort de dire iard, iège, ien, ier, iure, ieue, ieuve, ion, cavaïer, etc., au lieu de liard, liège, lien, lier, liure, lieue, lièvre, lion, cavalier, etc. ; mais ils ont raison de dire du hierre, au lieu de du lierre, puisque la racine est *hedera*.

Le mot rond est l'unique nom briard du cercle géométrique, et l'on appelle *cêcle* le cercle en bois ou en métal dont on revêt les tonneaux, baquets, etc.; mais on dit un cerciau (cerceau).

Le briard doit avoir autrefois remplacé *eau* par *iau* dans l'immense majorité des mots, peut-être même dans tous les mots. Ce qui est certain, c'est que anneau, bureau, cailleteau, chameau, louveteau, panneau, rouleau, tableau, tasseau, taureau et traîneau sont les seuls mots de cette catégorie que j'aie toujours entendu prononcer comme en français.

La finale *eur* se prononce en briard comme en français dans une foule de mots tels que aigreur, ardeur, auteur, blancheur, bonheur, chaleur, chandeleur, couleur, cultivateur, douleur, empereur, fleur, grandeur, honneur, horreur, laideur, largeur, liqueur, longueur, lourdeur, lueur, maigreur, malheur, minceur, mineur, noirceur, opérateur, peur, piqueur, rembleur, rigueur, rumeur, sapeur, seigneur, sieur, sueur, terreur, tiédeur, tuteur, vainqueur, valeur, vapeur, vigueur, etc. Mais la finale *eur* est remplacée par la finale *eux* dans beaucoup d'autres mots, tels que : arpenteux, arracheux, arrangeux, avaleux, batteux, botteleux, chasseux, couvreux, devineux, donneux, dormeux, étrangleux, étriveux, ettrapeux, faneux, faucheux, glaneux, hâbleux, laboureux, marneux,

moissonneux, nageux, pêcheux, quémandeux, raisonneux, rendeux, renifleux, rêveux, saigneux, semeux, tailleux, tisonneux, tondeux, travailleux, trayeux, trembleux, troqueux, tueux, vanneux, voleux, etc. J'ignore, du reste, quelles variations de prononciation peuvent avoir subies en Brie les mots terminés aujourd'hui en *eur* et en *eux*. On sait seulement que, dans le vieux français, la finale de beaucoup de mots se prononçait *eux*, tout en s'écrivant *eur*. C'est même pour cela qu'aujourd'hui la finale du mot piqueur a deux terminaisons, l'une classique, *eur*, l'autre aristocratique, *eux*.

Je crois inutile d'énumérer ceux des mots où la diphthongue *eu* se prononce *u ;* je fais seulement observer que les cas doivent en avoir été beaucoup plus nombreux autrefois, comme au reste dans le vieux français, et que Voltaire a encore fait rimer Eure avec structure. (*Henriade*, IX, 126-127.)

R finale se prononce dans boutoir, comptoir, dortoir, espoir, loir, noir, soir, ainsi que dans l'*oir* final de tous les verbes de la 3e conjugaison et de la plupart des substantifs dérivés de ces verbes, mais non dans les mots suivants qui se prononcent : abattois, abreuvois, arrosois, battois, deversois, devidois, dressois, écumois, égrugeois, encensois, entonnois, grattois, lavois, mirois, mouchois, pressois, salois, etc.

L et *r* sont aussi élidés dans une foule de cas autres que ceux qui viennent d'être signalés ; mais c'est surtout dans les finales muettes *ble, cle, fle, ple, bre, fre, gre, pre, tre, vre,* que, le plus souvent, on ne prononce que très peu et même pas du tout les lettres *l* et *r ;* et je reviendrai plus loin sur les variations de prononciation

relatives aux verbes dont l'infinitif français est terminé en *dre* et *tre*.

Les lettres *l, ll* et *gn* sont mouillées dans les mêmes mots qu'en français, excepté dans bouillie et groseille, qu'on prononce boulie et grouselle. On dit bien aussi Montmirel au lieu de Montmirail; mais j'ai également rencontré la première orthographe sur une ancienne carte de France. Les lettres en question ne sont d'ailleurs pas les seules qui soient mouillées en briard.

Ni est mouillé dans toutes les syllabes où il est suivi d'une voyelle autre que *e* muet et la mouillure de *ni* lui donne un son identique à celui du *gn* mouillé dans araignée et montagnard. De sorte que les mots niais, niable, carnier, chaudronnier, panier, vannier, fainiant pour fainéant, etc., se prononcent absolument comme s'ils étaient écrits gnais, gnable, cargner, chaudrogner, pagner, vagner, faignant, etc. C'est d'ailleurs en raison de l'identité de son du *gn* et du *ni* mouillés que Molière a écrit gniais et igna au lieu de niais et il n'y a, dans *Don Juan*, acte II, scène 1re, où il met en présence un paysan et une paysanne.

Di est mouillé dans toutes les syllabes où il est suivi d'une voyelle autre que *e* muet; *gu* est mouillé dans toutes les syllabes autres que la finale muette *gue;* et *g* est mouillé dans toutes les syllabes où il est suivi de la diphthongue *ai*. Or *di, gu* et *g* mouillés ont le même son dans les syllabes en question. Il en résulte, par exemple, que dieux et gueux se prononcent de la même facon et que, lorsqu'on parle d'un malade à la diète, d'un chat qui guette une souris ou d'une femme gaite (pour gaie), le sens de la phrase peut seul indiquer lequel des trois mots

diète, guette ou gaite on a voulu employer. Je ne connais d'autre exception à la règle que les deux mots d'introduction récente guano, Guadeloupe, et les huit anciens mots guerdin, guerlette, guerlot, guerlotter, guernadier, guernier, guernouille et minguerlet; mais il est remarquable que dans ces huit anciens mots, la syllabe *guer,* qui se prononce comme en français, remplace précisément la syllabe française *gre.* C'est du reste à cause de l'identité de son de *di,* de *gu* et de *g* mouillés que, dans la scène précitée, Molière a écrit parguienne, marguienne, morgué, palsanguienne, jarniguienne, ventreguienne et mon guieu.

Cu est mouillé dans les syllabes *cu, cui, cuil, cuis* et *cul; qu* est mouillé dans les syllabes *qué, quê, quet, qui, quié, quiè, qu'il, quin* et *quit; ti* est mouillé dans les mots bestial, bestiaux, galimatias, matiet, petiot, petiote, tiers, ainsi que dans les syllabes *tiau* pour *teau* (1), *tié, tiè* et *tien;* et la mouillure rend identique la prononciation de *cu,* de *qu* et de *ti.* De sorte que, par exemple, pitié et piqué se prononcent absolument de la même façon. C'est encore en raison de cette identité de prononciation que, dans la scène précitée de Molière, Pierrot dit à Charlotte : « Igna himeur qui *quienne.* Quand on a de l'*amiquié* pour les parsonnes, l'on en baille toujours queuque petite signifiance. »

Dans les mots autres que ceux auxquels il est fait allusion dans le dernier alinéa, le *t* a soit le son dur, soit le son sifflant de *s* dans les mêmes cas qu'en français, excepté dans ortie et ortiller, qui se prononcent orsie et orsiller.

(1) Comme dans les mots *batiau, châtiau, coutiau, gâtiau, mantiau,* etc.

Il serait certainement impossible de connaître le son de telle ou telle lettre mouillée si on ne l'avait pas entendue prononcer; mais celles que je viens de signaler dans le briard se retrouvent dans le langage des paysans d'une grande partie de nos provinces; et la plupart des lecteurs savent sans doute comment ces paysans prononcent les mots diable, diète, dieu, curé, écurie, cuiller, cuisse, biscuit, aigu, guerre, guêtre, guide, aiguille, Gustave, quête, bouquet, quinquet, queue, quille, quittance, amitié, tien, chrétien, etc.

Il ne reste plus qu'à examiner la conjugaison des verbes en briard pour terminer ces considérations préliminaires.

C'est le pronom *je* qu'on emploie comme sujet, aussi bien à la première personne du pluriel qu'à celle du singulier, excepté dans l'une des formes assez peu usitée de la conjugaison interrogative sur laquelle je reviendrai plus loin. Exemples : je peux, je pouvons; je veux, je voulons; je m'amuse, je nous amusons, etc.

L'*u* de *tu* s'élide devant tous les verbes commençant par une voyelle.

Les *l* des pronoms *il* et *ils,* féminin *alle* et *alles* pour *elle* et *elles,* sonnent toujours devant les verbes commençant par une voyelle. On prononce, par exemple, au singulier *il a, al a,* et au pluriel *il ont, al ont.* Mais les *l* de ces pronoms ne sonnent jamais devant les verbes commençant par une consonne; et l'on prononce, par exemple, au singulier *i va, a va,* au pluriel *i vont, a vont.*

Dans celle des formes de la conjugaison interrogative où le sujet est mis après le verbe, on ne prononce pas les *l* de *il* et *ils;* mais on prononce celles de *alle* et

alles; ainsi, par exemple, on dit va-t-i, vont-i et va-t-al, vont-al.

Cela étant bien entendu, je vais donner les conjugaisons complètes des deux verbes auxiliaires qui sont irréguliers comme en français, et celle du verbe donner qui est parfaitement régulière. Mais il n'y a aucun inconvénient à ce que, pour simplifier, je n'y fasse aucune mention des pronoms féminins *alle* et *alles*.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INDICATIF.
(Six temps.)

Présent.

J'ai.
T'as.
Il a.
J'ons.
Vous avez.
Ils ont.

Imparfait.

J'avais.
T'avais.
Il avait.
J'avains.
Vous avez.
Ils avaint.

Parfait.

J'ai évu.
T'as évu.
Il a évu.
J'ons évu.
Vous avez évu.
Ils ont évu.

Plus-que-parfait.

J'avais évu.
T'avais évu.
Il avait évu.
J'avains évu.
Vous avez évu.
Ils avaint évu.

Futur.

J'arai.
T'aras.
Il ara.
J'arons.
Vous arez.
Ils aront.

Futur antérieur.

J'arai évu.
T'aras évu.
Il ara évu.
J'arons évu.
Vous arez évu.
Ils aront évu.

CONDITIONNEL.
(Deux temps.)

Présent.

J'arais.
T'arais.
Il arait.
J'arains.
Vous arez.
Ils araint.

Antérieur.

J'arais évu.
T'arais évu.
Il arait évu.
J'araint évu.
Vous arez évu.
Ils araint évu.

IMPÉRATIF.
(Un temps.)

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.
(Un temps.)

Que j'aie.
Que t'aies.
Qu'il ait.
Que j'ains.
Que vous ayez.
Qu'ils aint.

INFINITIF.
(Deux temps.)

Présent.

Avoir.

Passé.

Avoir évu.

PARTICIPE.
(Deux temps.)

Présent.

Ayant.

Passé.

Évu, ayant évu.
(Comme dans le vieux français.)

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE* (PRONONCEZ *ÊTE*).

INDICATIF.
(Six temps.)

Présent.

Je suis.
T'es.
Il est.
Je sons.
Vous êtes.
Ils sont.

Imparfait.

J'étais.
T'étais.
Il était.
J'ètains.
Vous ètez.
Ils ètaint.

Parfait.

J'ai été.
T'as été.
Il a été.
J'ons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

Plus-que-parfait.

J'avais été.
T'avais été.
Il avait été.
J'avains été.
Vous avez été.
Ils avaint été.

Futur.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Je serons.
Vous serez.
Ils seront.

Futur antérieur.

J'arai été.
T'aras été.
Il ara été.
J'arons été.
Vous arez été.
Ils aront été.

CONDITIONNEL.
(Deux temps.)

Présent.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Je serains.
Vous serez.
Ils seraint.

Antérieur.

J'arais été.
T'arais été.
Il arait été.
J'arains été.
Vous arez été.
Ils araint été.

IMPÉRATIF.
(Un temps.)

Sois.
Sayons.
Sayez.

SUBJONCTIF.
(Un temps.)

Que je sais.
Que tu sais.
Qu'il sait.
Que je sains.
Que vous sayez.
Qu'ils saint (1).

INFINITIF.
(Deux temps.)

Présent.

Ête.

Passé.

Avoir été.

PARTICIPE.
(Deux temps.)

Présent.

Étant.

Passé.

Été, avoir été.

VERBE *DONNER.*

INDICATIF.
(Sept temps.)

Présent.

Je donne.
Tu donnes.
Il donne.
Je donnons.
Vous donnez.
Ils donnont.

Imparfait.

Je donnais.
Tu donnais.
Il donnait.
Je donnains.
Vous donnez.
Ils donnaint.

Parfait.

J'ai donné.
T'as donné.
Il a donné.
J'ons donné.
Vous avez donné.
Ils ont donné.

Plus-que-parfait.

J'avais donné.
T'avais donné.
Il avait donné.
J'avains donné.
Vous avez donné.
Ils avaint donné.

Passé double.

J'ai évu donné.
T'as évu donné.
Il a évu donné.
J'ons évu donné.
Vous avez évu donné.
Ils ont évu donné.

Futur.

Je donnerai.
Tu donneras.
Il donnera.
Je donnerons.
Vous donnerez.
Ils donneront.

Futur antérieur.

J'arai donné.
T'aras donné.
Il ara donné.
J'arons donné.
Vous arez donné.
Ils aront donné.

CONDITIONNEL.
(Deux temps.)

Présent.

Je donnerais.
Tu donnerais.
Il donnerait.
Je donnerains.
Vous donnerez.
Ils donneraint.

Antérieur.

J'arais donné.
T'arais donné.
Il arait donné.
J'arains donné.
Vous arez donné.
Ils araint donné.

(1) Il est à peine besoin de faire observer que le subjonctif : qu'ils

IMPÉRATIF.
(Un temps.)

Donne.
Donnons.
Donnez.

SUBJONCTIF.
(Un temps.)

Que je donne.
Que tu donnes.
Qu'il donne.
Que je donnains.
Que vous donnez.
Qu'ils donnaint.

INFINITIF.
(Deux temps.)

Présent.

Donner.

Passé.

Avoir donné.

PARTICIPE.
(Deux temps.)

Présent.

Donnant.

Passé.

Donné, ayant donné.

saint, se rapproche autant du latin *sint*, que l'indicatif : ils *sont*, du latin *sunt*.

C.-A. PIÉTREMENT.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

La vie des mots étudiée dans leurs significations, par Arsène Darmesteter (1).

Une humiliation scientifique cuisante pour notre amour-propre national fut la publication, par l'Allemand Diez, de la *Grammaire générale des langues romanes,* avant que rien de semblable n'eût été entrepris chez nous. Heureusement, les temps sont changés. A l'heure qu'il est, nous avons regagné le terrain perdu, et, grâce surtout aux travaux de MM. Gaston Paris, Brachet, P. Meyer, A. Darmesteter, à Paris; Chabanneau, à Montpellier; Clédat et Brunot, à Lyon, nous avons cessé d'être les tributaires de nos voisins d'outre-Rhin dans une science qui aurait toujours dû rester la nôtre et qui, espérons-le, ne cessera plus de l'être, celle des origines et des développements de notre langue.

Le livre du savant maître que nous annonçons vient attester, une fois de plus, l'indépendance et le mérite de notre école romane actuelle. Ajoutons qu'il n'est pas seulement destiné à accroître notre acquis scientifique dans le

(1) Delagrave, éditeur, Paris.

domaine particulier du français considéré dans l'ensemble de son évolution ; l'auteur s'étend des principaux faits que présentent les variations significatives des mots de notre langue, depuis le gallo-roman jusqu'à l'idiome moderne, à des considérations générales qui confinent à la philosophie du langage ; il a eu surtout pour but « l'étude des procédés logiques et des causes psychologiques ou linguistiques qui se cachent derrière l'évolution des sens ». C'est principalement par ce côté que nous voudrions pour ainsi dire entrer dans l'ouvrage de M. Darmesteter et essayer de nous rendre compte de ce qu'il apporte de juste ou de contestable à cet égard.

Nous aurions mauvaise grâce, tout d'abord, à trop insister, à la suite de M. Darmesteter, sur « le grave défaut que présente cet opuscule » résultant du fait « qu'on ne s'y occupe guère du Français ». Il nous est impossible pourtant de ne pas confirmer sa propre critique en ajoutant que tenter l'esquisse de la philosophie du langage d'après une seule langue moderne, c'est ressembler au géologue qui voudrait édifier un système sans avoir étudié autre chose que des couches de terre végétale. Indépendamment de l'insuffisance, dans les deux cas, des données expérimentales, dans les deux cas aussi les détritus de la civilisation sont venus se mêler dans une telle mesure aux éléments naturels du langage ou du sol et en rendre la composition si artificielle et si complexe que la difficulté pour tirer de là et sans autre secours des conclusions quelque peu générales est presque insurmontable.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter qu'on peut poursuivre la comparaison en remarquant que, même si l'on pousse ses investigations aux couches censées profondes

de l'enveloppe terrestre, on n'atteint pas, et l'on n'atteindra vraisemblablement jamais, celles qui permettraient de constater *de visu* l'existence du feu central. Pareillement en linguistique les idiomes connus les plus anciens d'une famille donnée ne nous mettent pas en présence de leurs évolutions primitives en ce qui concerne les sens ou les formes. Mais tout s'expliquant, en géologie, par l'hypothèse d'un noyau incandescent, aucun savant sérieux ne songe à mettre en doute un fait sans lequel tous les autres resteraient à l'état d'énigme. Il en sera bientôt de même, nous n'en doutons pas, dans la science du langage, et la supposition d'un développement par transformations graduelles et enchaînées, si conforme à celui de la nature en général, ne tardera pas à en dominer et à en régulariser toutes les recherches.

Comme nous le verrons, M. Darmesteter l'a senti, et c'est une des meilleures raisons qu'il pourrait faire valoir tant en faveur de sa méthode que de la valeur de l'étude des langues modernes elles-mêmes au point de vue de la philosophie du langage.

Maintenant, voyons-le à l'œuvre et examinons dans le détail le parti qu'il a tiré des matériaux dont il disposait.

Page 5. — « Le langage humain, à lui tout seul, ne peut donner la clé de son origine. »

Voilà un de ces lieux communs de la philologie dont il serait temps d'examiner la juste valeur. Si le sanscrit, le grec, le latin, etc., étaient, comme c'est fort vraisemblable, à peu près aussi anciens à titre de dialectes particuliers que cette fameuse langue mère dont ils ne sont en tout cas que le prolongement et le développement; si l'on pouvait établir que les racines de ces langues rentrent les

unes dans les autres au double point de vue de la forme et du sens, on serait bien près, ce semble, de la solution du problème, sinon de l'origine, du moins du développement du langage, qu'on a pris l'habitude, on ne sait pourquoi, de regarder comme une sorte de quadration du cercle.

Même page. — Remarque psychologique très juste sur les conditions du développement du langage chez l'enfant auquel « le nombre grandissant des mots nouveaux qu'il apprend fait restreindre les généralisations trop vastes qu'il avait d'abord créées ». — L'application de cette remarque au développement logique du langage en général pourrait être le point de départ des vues les plus fécondes.

P. 6. — « Les langues... formes immédiates de la pensée, instruments créés par elle pour la traduire ». — Grande question : est-ce la pensée qui crée le langage? Nous répondrons hardiment non, du moins pour les premières périodes de son développement et des deux grands moyens de propagation du langage : l'altération phonétique et l'analogie; le premier est d'ordre purement physiologique, et le second est instinctif et inconscient. Nulle trace de réflexion dans la création des mots simples dans les langues anciennes.

P. 6-7. — Parmi les causes conservatrices du langage, l'auteur oublie la principale, l'établissement des règles grammaticales et l'étude de la grammaire. Tout artificielle qu'elle soit, ce n'est pas une raison pour n'en pas tenir grand compte.

P. 6-9. — Il est fâcheux que M. Darmesteter ne prenne pas nettement parti dans la question méthodique si capi-

tale du caractère absolu ou non des lois phonétiques. A qui s'adresser pour savoir ce qu'il en faut penser, si les linguistes aussi compétents que notre auteur se dérobent? Il lui eût été facile, du reste, à ce qu'il semble, de déduire des faits qu'il constate à ce propos une conclusion ferme. Si, comme il l'établit avec assez de justesse, « les changements de prononciation partent de l'enfant », s'ensuit-il que ces changements qu'il introduit supplantent nécessairement l'ancienne forme, et ne sauraient-ils créer une variante qui existe à côté d'elle? Toute la question est là, et l'observation montre que la seconde alternative est souvent la vraie (1). *Donc les lois phonétiques ne sont pas absolues.*

P. 9-12. — Y a-t-il lieu de distinguer, avec M. Darmesteter, entre l'analogie qui modifie les formes et celle qui en crée de nouvelles? Au fond le procédé est le même dans les deux cas. L'analogie consiste toujours à produire un mot nouveau résultant de la combinaison d'un radical et d'un suffixe déjà employés l'un comme partie commune d'une famille de mots considérée au point de vue significatif, l'autre comme partie commune d'une famille de mots considérée au point de vue grammatical. Seulement, quand on crée de la sorte, par analogie, une forme nouvelle comme *aim-ons*, qui, quant au sens, est un doublet pur et simple de *am-ons,* la forme ancienne devenue inutile tombe généralement en désuétude; tandis que dans *nous*

(1) M. Darmesteter l'admet du reste quand il dit que le changement peut n'être « accueilli que dans une partie déterminée ». Mais il en conclut à « une séparation dialectale » qui n'en est pas la conséquence forcée. Le fait peut très bien avoir lieu, et le plus souvent a lieu en réalité à l'intérieur du même dialecte.

stoppons, il n'y a pas lieu à substitution ni à désuétude, le mot étant nouveau, tant comme forme (complexe) que pour le sens.

P. 12, note. — « On a distingué une analogie *vraie* et une analogie *fausse;* cette distinction nous paraît sans fondement. » On peut très bien, au contraire, distinguer l'analogie fausse, celle où les éléments constituants sont employés à contre-sens de l'analogie vraie, où radical et suffixe conservent dans la forme analogique leur valeur originelle : *j'ons, j'avions,* peuvent être considérés comme des exemples de fausse analogie. L'école de la nouvelle grammaire en voit partout, à tort, il est vrai, dans le développement des langues anciennes, ainsi l'emploi en grec d'une désinence empruntée à l'imparfait, à la deuxième personne de l'indicatif singulier actif φέρει-ς.

Dans la même note, M. Darmesteter affirme que les « formes nouvelles dues à la phonétique font disparaître rapidement, au bout de quelques générations, celles qui les précédaient ». Il oublie là l'existence permanente des doublets d'origine phonétique, *camp* et *champ,* etc. Il aurait fallu ajouter que cette disparition n'a lieu (et encore pas toujours) que quand le sens des deux formes, la nouvelle et l'ancienne, reste identique, ce qui est le cas le moins fréquent aux périodes anciennes du développement linguistique.

P. 13. — « Le latin des écrivains et de la haute société romaine, qui se refusa à suivre le latin populaire dans le libre jeu de son développement, se cristallisa dans le respect d'une forme consacrée et, vers la fin de l'empire, périt d'épuisement. »

La marée montante de l'ignorance, en d'autres termes

l'éclipse prolongée de la culture intellectuelle, n'est-elle pas la véritable cause de la perte du latin? Même sort serait vraisemblablement celui du français actuel si bibliothèques et écoles disparaissaient pendant quatre ou cinq siècles. Rien ne prouve, d'ailleurs, d'une manière certaine que le langage de la haute société romaine ait été aussi « cristallisé » que le pense M. Darmesteter.

P. 15. — Est-on bien sûr qu'il y ait des idiomes sauvages où les transformations sont si rapides que « les vieillards ne comprennent plus les jeunes gens »? Cette assertion, que tous les linguistes s'empruntent sans l'avoir jamais vérifiée, demanderait un examen scientifique sérieux.

P. 20-21. — Il est au moins contestable que, comme l'affirme M. Darmesteter, la conjugaison se soit développée dans le groupe indo-européen « en systèmes assez différents pour paraître irréductibles entre eux ».

P. 21-22. — « Les constructions (syntactiques) sont déterminées par des raisons historiques ou logiques... Quand on voit la race française décomposer lentement, siècle par siècle, les constructions synthétiques qu'elle recevait du latin pour leur substituer insensiblement des constructions analytiques, on pénètre mieux dans le caractère de cette race qui a besoin de voir clair dans ses idées et de les diviser pour les mieux saisir. »

Ici, je me permettrai d'être en désaccord, sur ce point, avec M. Darmesteter. Les constructions sont déterminées, en général, par des raisons phonétiques, ou plus précisément encore, en ce qui concerne les langues modernes, par l'usure des désinences casuelles qui a nécessité l'emploi de moyens différents pour suppléer à la valeur des

cas disparus lentement avec les formes particulières qui les distinguaient. Est-il besoin d'ajouter que le passage de la construction synthétique à la construction analytique est non seulement l'apanage du français en particulier et des langues romanes en général, mais surtout de l'anglais et, dans une plus ou moins large mesure, de l'allemand moderne, des langues modernes de l'Inde d'origine aryenne, etc. A cet égard, comme en tout ce qui concerne le langage, ce sont, en général, les conditions physiologiques et phonétiques qui ont modifié les voies et les instruments de la pensée.

P. 22. — « Pourquoi l'ancien allemand a-t-il perdu cette douceur souveraine dont on retrouve l'écho dans le gothique du IVe siècle, pour le remplacer par la rude harmonie de l'allemand moderne? »

Je répondrai à cette question qu'une même langue dans la bouche d'un même peuple ne passe pas de la douceur à la rudesse; c'est seulement l'inverse qui est vrai. Pour ce qui est du gothique, dont nous ne connaissons la prononciation que très approximativement, il ne peut paraître plus doux que l'allemand moderne qu'en ce que la contraction, qui est le résultat constant du progrès phonétique des langues, en a rendu le consonnantisme plus dense. Du reste, le gothique n'est qu'un dialecte qui est plutôt le frère aîné que l'ancêtre de l'allemand d'aujourd'hui.

P. 23. — « Les mots... s'adjoignent des terminaisons spéciales dites *suffixes* qui en changent la nature et la fonction d'après des principes déterminés de *dérivation*. »

Ce ne sont pas des mots, mais des radicaux, ce qui est

tout différent, qui s'adjoignent des suffixes, de là des mots qui participent du sens indiqué par le radical et de la fonction grammaticale propre au suffixe. Ainsi *socialiste* est formé du radical *socia-* de *sociable,* etc., et du suffixe *iste* des noms d'agents comme *ébéniste, artiste,* etc. Les principes de dérivation ne sont, du reste, que très imparfaitement déterminés; c'est instinctivement que, pour créer *socialiste,* on a plutôt emprunté le radical de *social* que celui de *société.*

Même page. — « Les langues romanes ignorent à peu près complètement la composition avec génitif si riche en allemand et en anglais. » — Par la raison bien simple du phénomène analytique qui a remplacé le génitif précédant son régime par la préposition *de* et le mot jadis au génitif suivant désormais le régime. On sait qu'en anglais le génitif est le seul cas qui se soit maintenu.

Même page. — « L'anglais, seul des dialectes germaniques, a conservé un procédé de composition encore vivant en sanscrit et qu'il doit à la langue mère. » Et en note : « Le composé dont *good-natured, great-minded,* sont les types. » — En ce qui concerne l'allemand, M. Darmesteter oublie les composés comme *gutartig.* Ce genre de composés est, du reste, autant qu'il me semble, inconnu au sanscrit; en réalité, il s'agit de dérivés de composés déterminatifs; *good-natured* suppose un primitif ou un type primitif du genre de *goad-nature.* On peut comparer à ces dérivations de seconde formation celles qu'on rencontre en grec dans εὐδαιμονία, εὐδαίμονέω, venant du composé déjà tout formé εὐδαίμων.

P. 24. — « A y bien réfléchir, rien d'étrange comme la dérivation. » Ce phénomène perd beaucoup de son

étrangeté si l'on réfléchit que la plupart des dérivés, sinon tous, ont commencé par être des adjectifs en rapport naturel de forme et de sens avec les primitifs. Beaucoup d'entre eux ont passé de là au rôle de substantifs abstraits, et c'est sous cet aspect de seconde formation qu'ils déroutent à première vue l'analyse. Exemple : *patria,* venant de *pater* et signifiant d'abord la chose paternelle ou des pères.

P. 25. — Il me semble exagéré de considérer la dérivation allemande comme *indigente* par opposition à « la puissance de dérivation des langues romanes ». La différence entre les deux familles est-elle si grande à cet égard? On peut remarquer, en outre, que le sanscrit et le grec, aussi féconds en composés que l'allemand, ne le sont pas moins en dérivés que le français et l'italien.

P. 27. — « ... Le transformisme, dans le langage, reste un fait. Le langage est une matière sonore que la pensée humaine transforme insensiblement et sans fin, sous l'action inconsciente de la concurrence vitale et de la sélection naturelle. »

Et moi aussi je suis transformiste, en matière de linguistique; mais j'entends par là surtout que l'infinie variété des formes et des sens des mots résulte de la scission indéfinie et *a principio* d'une forme unique et d'un son unique sans préjudice de la multiplication formelle par voie de dérivation à partir d'une certaine période du développement dû uniquement au premier procédé. C'est un point de vue qui me paraît fondamental et que M. Darmesteter n'a pas envisagé. D'autre part, je ne saurais croire avec lui que ce soit la pensée humaine qui, jouant le rôle de démiurge, transforme la matière sonore

dont est composé le langage. Ses modifications, abstraction faite de l'analogie, sont dues à des causes purement physiologiques et où la pensée n'intervient qu'ultérieurement pour les vivifier. Autrement dit, les mots naissent sans l'intermédiaire d'un agent soucieux de cause finale ou de leur emploi comme interprètes de la pensée humaine.

P. 31. — « Les mots naissent de deux manières : par créations nouvelles de mots et par créations nouvelles de significations. »

Aux périodes primitives, les deux phénomènes sont connexes : la création d'une variante phonétique entraîne généralement la création d'une variante significative qui s'y attache. Exemple : *camp* et *champ*.

P. 33. — « Si nous pouvions remonter du latin à la langue indo-européenne primitive d'où sont sortis la plupart de ces mots (qui composent une liste dont la signification n'a pas changé dans les dérivés français), nous ne constaterions sans doute guère de changements dans leur signification. »

Je proteste de toutes mes forces contre cette affirmation en faisant remarquer d'abord une nouvelle fois que le latin est probablement presque aussi ancien que l'indo-européen primitif et s'est développé surtout sur lui-même comme la masse de dérivés qui lui sont propres suffirait seule à le prouver.

Quant aux preuves positives du changement de sens des mots latins en question, j'en trouve, rien que dans la première colonne des tableaux où ils sont groupés, trois à la suite l'un de l'autre, pour lesquels ce changement est certain ; ce sont :

Anguillam, *anguille*	primitivement,	serpent.
Angustrum, *angoisse*	—	fait de serrer ou d'être serré (physiquement).
Animam, *âme*	—	souffle, respiration.

P. 37. — « ... *La vie des mots* n'est autre chose que la *valeur constante* que l'esprit, par la force de l'habitude, leur donne régulièrement... »

J'entendrais plutôt par la *vie des mots* les transformations dont ils sont susceptibles au double point de vue du sens et de la forme ; *anima*, par exemple, passant du sens de souffle à celui d'âme et de la forme sous laquelle il vient d'être cité à celle d'*âme* en français. M. Darmesteter semble bien avoir eu aussi cette idée, quand il dit en tête de son introduction : « Les langues sont des organismes vivants dont la vie peut se comparer à celle des organismes du règne végétal ou du règne animal. »

Même page. — « L'idée peut exister sans mot. » — Grave et difficile question, qui ne comporte pas, du reste, à mon avis, de solution absolue.

P. 38. — « ... L'esprit donne à un même mot plusieurs significations... Un seul et même terme se charge de plusieurs significations qui, chacune à part, s'approprient le *son* primitif, et vivent ensuite de leur vie propre. »

Est-ce bien le processus primitif? Si je considère le mot grec ἄκρα, par exemple, dont le sens primitif est celui de *piquant,* et qui paraît avoir revêtu plus tard ceux de pointe, sommet, bout, extrémité, cap, etc., je remarque que cette diversité n'est pas le résultat d'une *gemmation* ou du groupement de plusieurs significations autour d'un son primitif que chacune d'elles s'approprie. Une pointe,

un sommet, un cap, etc., sont naturellement et proprement un piquant. La division s'est faite *à posteriori* et par suite d'une analyse intellectuelle plus intime qui a établi des *espèces* dans le *genre piquant*. Ne serait-ce pas par une mutation à la fois inconsciente et artificielle de ce procédé de l'esprit dégénéré en habitude que notre mot *tête,* par exemple, est comme le genre de toute une série d'espèces qu'on désigne métaphoriquement à l'aide du même mot (1)?

P. 41, note. — « Dans toute langue, tout nom dont on trouve l'étymologie se ramène invariablement à un qualificatif. » — Cette remarque est parfaitement juste, mais comment, antérieurement aux noms, les qualificatifs ou adjectifs pouvaient-ils en tenir lieu? Nous touchons là à l'une des questions les plus importantes de la philosophie du langage. Me réservant d'y revenir ailleurs, je me borne à l'indiquer en ce moment.

P. 43. — « Le nom n'a pas pour fonction de *définir* la chose. » — Évidemment non, puisqu'on ne peut définir qu'en rappelant le genre commun et la différence spécifique ; opération qui nécessite l'emploi de plusieurs mots : on peut dire que l'office de la définition est dévolu aux phrases.

(1) La gemmation, qui consiste, d'après M. Darmesteter, en ce qu'un organisme inférieur bourgeonne et se sépare en plusieurs fragments, qui deviennent ensuite autant d'individus indépendants, quoique identiques, en matière et en forme, à l'individu d'où ils sortent, a bien plutôt son analogue en linguistique dans la production des variantes phonétiques qui deviennent en même temps, sous la forme de doublets, des variantes significatives. De part et d'autre, en effet, il y a similitude dans les tiges nouvelles et non pas identité.

P. 45. — « L'oubli de la signification étymologique, telle est donc la condition nécessaire de la formation du substantif. »

Il y en a une seconde, corrélative de la première et tout aussi nécessaire, c'est l'*éveil* de l'idée de genre. *Drapeau* a pris le sens d'*étendard,* non seulement parce qu'il a perdu celui de *drap,* mais parce que l'esprit l'a attaché à tous les objets qui constituent le genre *étendard.*

P. 55. — « Le déterminant absorbe le déterminé. Exemple : *anglaise,* c'est-à-dire (écriture) anglaise, etc. »

Ce procédé secondaire est l'imitation et comme le ressouvenir de la méthode primitive qui consiste à comprendre les espèces du même genre sous une dénomination qualificative unique, ἄκρα = piquant : pointe, cap, extrémité, etc. Méthode qui est aussi celle des enfants donnant d'abord le nom de *papa* à tous les hommes (compréhension de l'individu dans l'espèce).

En d'autres termes, l'adjectif devient substantif et tient lieu, sous cette nouvelle forme, de l'ancien substantif qu'il remplace et de l'adjectif qu'il cesse d'être. Il est bon de remarquer que l'inverse a lieu dans ces phrases : la terre sèche, c'est-à-dire la sèche sèche ; la chèvre agile, c'est-à-dire l'agile agile ; le lion rugissant, c'est-à-dire le rugissant rugissant ; le déterminant s'ajoute à un déterminé qui, au point de vue étymologique, n'avait pas besoin de l'être. On peut dire que ce phénomène est dû à une sorte d'atavisme du langage en vertu duquel l'adjectif recommence à donner naissance au nom : on dit l'anglaise pour l'écriture anglaise, comme on dit primitivement la terre pour la chose sèche. La différence consiste en ce que,

aux temps primitifs, l'adjectif s'est constitué substantif *motu proprio,* par une transition simple et naturelle du sens de sec au sens de terre, tandis que postérieurement, la transition a été amenée par le substantif déterminé.

On peut considérer comme une sorte de mouvement réfléchi, d'autre part, le retour des substantifs à la fonction adjective, quand ils remontent de la désignation de l'espèce à celle du genre, comme dans les phrases : une feuille de papier, une tête d'épingle, où feuille désigne une chose mince et tête une chose ronde, c'est-à-dire où ces mots embrassent un genre plus large que dans leur sens propre et étymologique, et redeviennent, en quelque sorte, adjectifs. Les catachrèses : un cheval ferré d'argent, son pavé en bois, impliquent des phénomènes sémentiques du même genre.

P. 62. — « La plupart des substantifs français en *ment* désignent d'abord l'action verbale abstraite qu'exprime le radical et, par métonymie, le résultat concret de l'action. Exemple : *amusement,* action d'amuser, ce qui amuse. »

C'est l'inverse qu'il fallait dire; les mots latins en *mentum,* d'où dérivent les substantifs français en question, ont été concrets d'abord : *documentum* ce qui instruit, *fragmentum* ce qui est brisé, *condimentum* ce qui assaisonne, *delectamentum* ce qui amuse, etc.

P. 63. — « La métaphore transporte le nom d'un objet à un autre, grâce à un caractère quelconque commun à tous les deux : la *feuille* d'arbre donne son nom à la feuille de papier, grâce à la minceur qui les caractérise toutes deux. »

On peut dire qu'en pareil cas, le substantif *feuille* re-

devient qualificatif. C'est encore la reproduction instinctive du procédé primitif en vertu duquel le qualificatif ἄκρα a été appliqué à la désignation de différentes choses piquantes ou pointues.

P. 67. — « Partout la condition du changement (du sens des mots) est l'oubli que l'esprit fait d'un premier terme, en ne considérant plus que le second. »

Procédé secondaire : primitivement, un seul terme désignait, *à priori,* plusieurs espèces relevant d'un même genre (ἄκρα = piquant, pointe, extrémité, cap, etc.); l'esprit n'avait rien à oublier, mais à se représenter au contraire ces différentes séries d'objets auxquels le qualificatif était applicable, et à choisir celle qui convenait aux circonstances; c'est, du reste, ce que nous faisons encore dans l'emploi des mots à diverses acceptions, comme *tête,* etc.

P. 70-71. — « Supposons qu'on demande en même temps à un groupe de personnes de représenter instantanément et naturellement, sans effort d'imagination, le tableau qu'indiquent ces simples mots : *un rocher surplombant au bord de la mer.* Si ces personnes comparaient les uns aux autres les tableaux qu'aurait évoqués chez elles cette ligne, il est à peu près sûr qu'aucun de ces tableaux ne ressemblerait aux autres; la forme du rocher, l'aspect de la grève et des vagues, varieraient avec les individus, et cela parce que les impressions extérieures auraient déterminé chez chacun d'eux des façons différentes de se les représenter. »

Non seulement pour cette raison, mais encore et surtout parce que tous les substantifs, en général, et en particulier le mot *rocher* sont des désignations génériques et

non pas individuelles. Il s'ensuit qu'un rocher simplement dénommé n'éveille nécessairement que l'idée vague d'une masse de pierre plus ou moins élevée qui s'attache au genre rocher, et que si l'imagination veut se représenter un rocher particulier, elle a à le revêtir de caractères spéciaux qui le distinguent de la *généralité* des rochers. Chacun peut le faire, du reste, au gré de ses facultés imaginatives et c'est en ceci que les « impressions antérieures » interviennent.

Je ne pense pas non plus que M. Darmesteter soit en droit d'ajouter au passage la citation qui précède : « C'est là que paraît l'imperfection de cet instrument par lequel les hommes échangent entre eux leurs pensées... le langage. »

Rien de plus facile, au contraire, d'éveiller, à l'aide du langage, l'idée nette d'un rocher particulier. Seulement il faut pour cela recourir au seul procédé dont on dispose pour découvrir les choses individuelles, c'est-à-dire les définir ou les dépeindre à l'aide de plusieurs mots qui joignent à l'idée de genre celle des qualités particulières de l'individu.

P. 71. — « Une des principales causes, à notre avis, de l'obscurité qu'on reproche à la philosophie allemande, c'est la valeur trop métaphorique de son langage. Comparez les mots pittoresques et sensibles, tels que *Anschauung, Empfindung, Vorstellung, Begriff,* à ces termes si abstraits, si nuls, de notre langage, *intuition, perception, représentation, idée.* »

Au point de vue étymologique, les mots français cités ne sont ni plus ni moins, soit abstraits, soit pittoresques, que leurs correspondants allemands. La seule différence à

cet égard entre les uns et les autres, c'est que les mots allemands s'expliquent par l'allemand même, tandis que les mots français exigent qu'on se reporte au latin ou au grec.

P. 81. — Figure très ingénieuse et représentant très clairement la combinaison des deux procédés du développement du sens des mots que M. Darmesteter appelle *rayonnement* et *enchaînement*.

P. 84-85. — « La métaphore... permet avant tout au langage d'exprimer les idées abstraites... Dans aucune des langues dont nous pouvons étudier l'histoire, il n'y a de mot abstrait qui, si l'on en connaît l'étymologie, ne se résolve en mot concret. »

Rien de plus juste que ces remarques : le sens abstrait est issu par métaphore du sens concret; il y a rapport de filiation entre celui-là et celui-ci. Si l'on pouvait montrer que le même rapport existe entre les principales idées concrètes, la question de l'origine significative du langage serait résolue.

P. 86. — « Au fond, partout dans ces changements (du sens des mots) on retrouve deux éléments intellectuels coexistants : l'un principal, l'autre accessoire. A la longue, par un détour inconscient, l'esprit perd de vue le premier et ne considère que le second, qui chasse l'autre ou le restreint dans sa valeur. Sous le couvert d'un même fait physiologique, — le mot, — l'esprit passe ainsi d'une idée à une autre. Or, cette marche inconsciente qui transporte le fait dominant du détail principal au détail accessoire est la loi même des transformations dans le monde moral. L'histoire des religions, des institutions sociales, politiques, juridiques, des idées morales, se ramène à ce mou-

vement lent qui fait oublier aux habitudes inconscientes de l'esprit le fait primordial, pour ne plus voir que le fait secondaire qui en est dérivé, et pour le changer en un fait primordial qui, à son tour, disparaîtra devant un successeur insensiblement grandissant. Mais cette évolution est la loi générale du développement organique dans les êtres vivants, puisque le changement dans la vie se réduit le plus habituellement à la disparition graduelle de la cellule fondamentale devant la cellule voisine qu'elle s'est peu à peu adjointe et qui se développe à ses dépens. »

M. Darmesteter n'envisage qu'une face de la question. A côté du fait postérieur qui se substitue au fait antérieur dont il est issu, dans le monde physique et moral et dans le domaine linguistique qui tient de l'un et de l'autre, il y a un autre fait au moins aussi important et qui consiste dans la bifurcation constante de l'antécédent donnant ainsi naissance à des conséquents, qui tiennent de lui sans lui être identiques, et qui se dédoublent indéfiniment à leur tour en de nouveaux rameaux : ainsi se développe un arbre, ainsi se sont développées les espèces animales, ainsi se sont développées les institutions, ainsi se développent les familles. Dans le langage, cette évolution est représentée par les variantes d'un même mot auxquelles s'attachent des nuances significatives voisines les unes des autres quoique différentes. — Le transformisme restreint, tel que l'entend M. Darmesteter, n'explique que la perpétuité des phénomènes qui s'enchaînent bout à bout; le transformisme complet et réel implique de plus leur ramification ; c'est, pour employer les termes mêmes dont il se sert plus haut, le rayonnement à côté de l'enchaînement et combiné avec lui.

P. 88. — « Nous avons reconnu les modes de changement : quelles en sont les causes? Ici nous touchons aux problèmes les plus obscurs et les plus difficiles de la *sémentique.* » — Ces problèmes sont, en effet, très obscurs, c'est-à-dire très complexes quand il s'agit des modifications qui ont eu lieu dans les langues de seconde formation et soumises à des influences aussi diverses que le français, par exemple. Pour les langues anciennes et primitives, comme le sanscrit, le grec et le latin, il serait facile de montrer qu'en général l'évolution du sens des mots a eu lieu moyennant la division dans les espèces qu'elle comporte d'une idée générale ou compréhensive initiale. C'est ainsi que de l'idée de s'agiter, se mouvoir, dérivent celles de aller, courir, ramper, marcher, sauter, etc. Telle est la grande loi, mais qu'on ne peut surprendre, encore une fois, qu'en étudiant l'évolution des langues anciennes.

P. 89. — « De quelque ordre qu'ils soient, de phonétique, de morphologie, de syntaxe, de lexique, tous les changements linguistiques ont pour origine première une action personnelle, et par suite, ce semble, arbitraire. Ils sont l'œuvre d'une volonté. » — Je crois, avec M. Darmesteter, que ces changements ont pour principe « une action personnelle », mais je cesse absolument d'être de son avis, quand il en conclut qu'ils sont « arbitraires »; ils sont, en général, au contraire, inconscients et déterminés par des causes fatales. L'individu qui lambdacise crée involontairement des variantes phonétiques; de même c'est évidemment d'une manière inconsciente que l'idée d'avoir soif (par suite de la chaleur) s'est attachée en sanscrit à la racine *tarš* dont le sens primitif était avoir chaud, être

échauffé, à sec. Il est vrai que la création d'un mot comme *photographe* est le résultat d'une décision volontaire et réfléchie ; mais c'est un ordre de faits particuliers et qui n'a rien à voir avec l'évolution naturelle et régulière de la forme et du sens des mots aux principales périodes du développement linguistique.

P. 95. — « ... Les *slaves,* que les Germains appelèrent, en corrompant leur nom dans leur rude prononciation, les *Sclaven.* »

D'après Miklosich, *Etym. Worter. der slav. sprachen,* l'allemand *sklave* vient du latin *sclavus*, probablement justifié, à mon avis, ainsi que le grec σκλαβηνός, Proc., par l'ancienne prononciation slave de l'initiale *s* dans le mot prototype *sloveninu.*

P. 96. — Rien de plus douteux que l'étymologie faisant dériver le sens du latin *emolumentum,* gain, profit, de l'idée primitive de payement de la mouture du meunier; même observation pour *delirare :* le sens premier ne saurait sortir du sillon (à cause de *lira*), attendu que le simple *liro* s'emploie comme *deliro,* dans l'acception de délirer. Au surplus, on trouvera que les métaphores contenues dans la liste de mots dont nous détachons les deux qui précèdent suffisent peu « à montrer que les Latins ont été un peuple agriculteur ».

P. 100. — « Si l'on compare la métaphore dans les langues indo-européennes et dans les langues sémitiques, on constatera que, dans les premières, elle s'identifie volontiers avec le second terme de la comparaison, et par l'oubli du premier lui devient adéquate, tandis que dans les dernières elle garde presque absolument, partout et toujours, sa transparence. » — Les significations morales

étant toujours d'origine métaphorique, il faudrait conclure de ce qui précède qu'aucun mot sémitique n'est pris nettement dans une acception intellectuelle abstraite. Il doit y avoir exagération dans l'opposition que M. Darmesteter établit à cet égard entre les deux familles de langues.

P. 101. — Il est infiniment peu probable qu'il y ait aucun rapport étymologique entre les particules péjoratives δυς du grec et *duš* du sanscrit. Leur véritable famille est celle dont la racine sanscrite *duš,* nuire, faire du mal, est le centre. De même le préfixe latin *dis* est bien plutôt une variante de *de* que de *bis.*

P. 103. — ... L'idée de *autre* pouvait aussi bien conduire à celle de *mieux* qu'à celle de *pis.* » — Rien de plus fréquent, en effet, dans l'évolution significative d'un même sens, que son scindement en variantes qui aboutissent à l'expression des contraires. (Voir *Ling. évol.*, p. 212 et suiv.)

P. 104. — « Le latin *avunculus* et *nepos,* aïeul et petit-fils, devient le français *oncle* et *neveu.* »

Le latin *avunculus* ne signifiait pas aïeul, mais *oncle,* comme dans le dérivé français; quant à *nepos,* il signifiait déjà, dans le latin même, *neveu,* à côté de *petit-fils.*

P. 105. — « Rien de plus obscur que l'histoire des mots *gris, bleu, blond, bloc.* »

Une chose sûre pourtant, c'est que le sens primitif de l'allemand *greis, blond,* est *clair, brillant.* L'application de ces mots à des nuances distinctes et bien déterminées des choses brillantes est un phénomène postérieur et relativement récent. (Cf. *Ling. évol.,* p. 213 et suiv.)

P. 106. — Le mot *sophistiquer,* dans le sens de falsifier,

est d'origine savante ; σοφισέσθαι se disait déjà en grec pour subtiliser, tromper, duper.

P. 107. — « Est-ce un sentiment de même nature (l'ironie) qui corrompt les mots empruntés aux peuples voisins?... Comparez aux sens primitifs la signification que le français donne à *rosse, lippe, lande,* etc. »

Ces mots sont des doublets significatifs de *cheval, lèvre, terre,* etc., et il leur est arrivé ce qui a lieu généralement avec les doublets : ils ont revêtu une nuance significative voisine de celle du mot qu'ils doublent; cf. *champ* et *camp,* etc.

P. 113. — Le grec νομίζειν, penser, est sans rapport étymologique direct avec νέμω, dans le sens de partager. La racine et l'idée est la même que dans γνώμη, pensée; pour la chute de l'initiale et la voyelle radicale brève, cf. νοέω, pour γνοεω.

P. 126, note. — C'est exagérer dans un sens et dans l'autre de dire du sanscrit qu'il est absolument parfait dans son organisme avec une valeur littéraire assez faible.

P. 133. — « Malgré les liens de famille que le développement peut établir entre les mots, le plus souvent ils vivent chacun de leur vie propre et suivent isolément leurs destinées, parce que les hommes en parlant *ne font point d'étymologie.* » — Cette opinion est exprimée d'une manière beaucoup trop absolue. Il est indéniable que chacun voit et sent en parlant les rapports de parenté phonétique et significative qui existent, par exemple, entre les mots *jardin, jardinier, jardinage,* etc.

P. 139. — « La synonymie parfaite ne peut durer longtemps, car la pensée ne s'encombrera pas d'un bagage inutile et finira, soit par s'en débarrasser, soit par l'utiliser. »

Remarque des plus fécondes et qui renferme la véritable explication de la vie du langage. Il est regrettable que M. Darmesteter n'en ait pas fait voir toute la portée.

P. 139. — « Il y a, d'après leurs origines, trois sortes de synonymes : 1° Un même mot prend, par suite des hasards de sa formation, deux formes différentes... »

C'est ainsi que se sont développées toutes les racines dans les langues primitives, et, comme le montre M. Darmesteter lui-même, les doublets du français. Mais, dans l'un et l'autre cas, la synonymie n'est pas parfaite. En général, une variante phonétique devient par là même une variante significative eu égard à l'antécédent dont elle est issue. Exemples (cités par M. Darmesteter) : *chasse* et *caisse, champ* et *camp*, *table* et *tale, dame* et *duègne.*

P. 176. — *Échafaud* se dit encore dans le sens d'estrade pour supporter les maçons, par exemple, et les matériaux dont ils se servent.

Même page. — *Flatter.* Rien de plus fréquent encore que l'emploi de ce mot dans le sens de toucher du plat de la main : flatter un chat, un chien, etc.

P. 162. — « Les mots latins *suem, luem,* etc., ont disparu pour faire place à des synonymes plus sonores, plus pleins, de corps plus ferme. »

C'était le cas de parler de la réparation analogique à laquelle nous devons les mots *abeille, oiseau, ouaille, agneau,* auprès des latins *apem, avem, ovem, agnum,* etc.

P. 164. — « *Caput* disparaît devant *testa* (fragment de pot cassé) figurément *boîte* crânienne, d'où notre mot *tête.* »

L'évolution significative a été absolumement la même dans les deux cas. *Caput,* comme le prouve le sanscrit *kapâla* (cf. grec κεφαλη), crâne, écuelle, pot de terre cuite,

a signifié d'abord le crâne en tant que chose dure et sèche. Semblable origine pour *testa,* venant de **tersta* (Corrsen, Bréal), et signifiant chose sèche, dure, d'où son emploi dans les différents sens de vase de terre cuite, urne, tuile, coquille, crâne. Il est infiniment probable que ce dernier sens appartenait depuis longtemps à la langue usuelle avant d'apparaître dans la littérature avec Ausone et Prudence.

P. 164. — « *Gena* a cédé la place à *zabata,* écuelle, aujourd'hui *jarre.* »

L'autorité de Diez ne suffit pas à me convaincre de la justesse de cette étymologie qu'infirment nettement le catalan *galta,* le modénois *golta* et la forme du Coire *gaulta,* joue, cités par Littré.

Même page. — « *Os, oris,* a cédé la place à *bucca,* joue, aujourd'hui bouche. »

Bucca s'est dit de tout temps en latin pour la bouche aussi bien que pour l'ensemble musculaire qui l'entoure, et tout spécialement les joues : *Quum coram sumus et garrimus quidquid in buccam* (Cic. ad Att.). Cf. le sanscrit *mukha,* qui se disait indifféremment de la bouche et du visage, devenu en hindi *mũh* « bouche ».

P. 168. — « *Nager* a disparu devant *naviguer; meuble,* devant *mobile,* etc. Le plus souvent nous ignorons la raison de ces transformations. »

M. Darmesteter nous l'a donnée plus haut quand il dit, en parlant des synonymes, que la pensée ne s'encombre pas d'un bagage inutile, et finit, soit par s'en débarrasser, soit par l'utiliser. *Nager* est resté auprès de *naviguer* dans un sens spécial et restreint; de même *meuble* auprès de *mobile* avec la nuance que ce mot présente dans

l'expression *terre meuble;* au contraire, *domestique* a fait tomber complètement en désuétude *domesche,* parce qu'il s'y est substitué, quant au sens, d'une manière complète.

P. 172. — « Le sens premier de *cueillir* (*colligere*) a disparu pour vivre dans son composé et remplaçant *recueillir.* »

On dit pourtant encore, conformément au sens étymologique, *cueillir des fruits.* A Lyon, on dit et on imprime *cueillette* pour *collecte.*

P. 175. — « On peut affirmer que la linguistique n'est que l'histoire des institutions diverses suivant les races et les lieux par lesquelles a passé le type primitif. »

C'est absolument mon opinion et j'ai essayé de démontrer sa justesse dans ma *Linguistique évolutionniste,* mais M. Darmesteter pourrait-il m'apprendre pourquoi *nos* idées rencontrent une résistance obstinée de la part de ceux qui n'en ont pas eu l'initiative?

Je ne voudrais pas terminer cette série de critiques sans dire combien, à côté des points discutables, *La Vie des mots* contient de faits curieux, d'observations justes, fines, intéressantes et suggestives. S'il apporte moins que l'auteur ne paraît le croire à la philosophie du langage, il ajoute considérablement aux détails qui contribueront un jour à l'édifier. Quant à l'histoire du français, même à ses différentes époques, elle reçoit de ce petit livre des services qui suffiraient seuls à en faire le succès.

Le style enfin est, en général, d'une rare clarté; on y sent la marque de famille, et c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire.

PAUL REGNAUD.

VARIA

LITERARY HUSBANDS.

There could be few more critical tasks than to write a treatise on the choice of wives or husbands; but we need not be over-scrupulous about warning ladies in search of husbands to beware of men of literary habits, and we shall be doing a kindness if we advise literary men contemplating matrimony to select for their wives judicious and patient nurses rather than charming and brilliant women.

There is a comfortable doctrine held by wives that all husbands are more or less selfish, and we admit that there is much to be said in support of this theory. Hunting husbands, shooting husbands, Parliamentary husbands, and business husbands generally seek their own amusement as the principal end of their lives, while the pleasures of their wives are regarded as desirable but secondary objects; but none of the above-mentioned are so purely selfish as are certain literary husbands. Strictly pleasure-seeking husbands often study their own amusement only, while they worship their wives. Literary husbands also study their own amusement only while they worship themselves. Moreover, in intercourse with their fellow-creatures, ordinary mortals usually imbibe some fresh ideas or learn a little entertaining gossip, and are consequently more or less agreeable companions to their wives. But the literary man spends the day at home in his own den, where his brain feeds chiefly upon itself, with a few books, by way of condiment, by writers holding his

own identical opinions; so that he is unlikely to be very fresh or amusing when he seeks the society of his wife.

Like a savage animal that cannot be approached without danger, the literary husband, as we have said, spends his time in his study. He may be concocting jokes for a comic paper or writing a treatise on Christian gentleness; but for all that, when sitting at his writing-table, he will be as ill-tempered and as snappish as a bull-terrier on his chain. The judicious wife will be wary in approaching him on such occasions. If the kitchen chimney is on fire, or if the pipes are bursting, « dear George » must not be disturbed on that account, or the heat of his wrath and the explosion of his temper are likely to exceed the worst that can happen from those domestic calamities. He may be writing the most calm and unimpassioned judgment on the disputes between the Guelfs and the Ghibelins; but it would be unwise in his wife to calculate on his giving an equally temperate decision on a squabble between the cook and the butler during the hours that he spends in his chair of literary jurisdiction. It is true that there are some literary husbands who will make attempts to be courteous when invaded in their sanctums. They will assure their wives that they « are not in the least in the way » while their nervous restlessness too plainly belies their words; they may even assume a ghastly smile when a thorough re-organization of their rooms is suggested, and there may be a very pretty struggle between the parental and the literary instinct when their youngest children are brought into their dens; but it only requires half an eye to see that they are in reality as much put out as a servant disturbed at a meal, which we take to be the extreme example of human acridity.

Perhaps the most remarkable expression ever assumed by a literary husband is that which he wears when his wife requests him to come into the drawing-room to help to entertain some friends, especially when she assures him that they are aware he is at home. His face, again, is a study if she enters his room when he is in the middle of a long and carefully prepared sentence, with pleasing announcement that the housekeeper complains of « a smell » in one of the back passages.

Much literary work is apt to engender irritability. When the mind

is deeply absorbed in some interesting subject, and an idea has been grasped after considerable mental exertion, abrupt interruption is very trying. A sudden disturbance of such a kind will produce actual headache in some people.

It is also exceedingly irritating to feel that the clue which had only just been found, after so much trouble, has been lost, perhaps never to be regained. It is needless to add that much literary occupation, relieved by but little fresh air and exercise, is a most likely cause of dyspepsia. Now the combination of an original mind and a dyspeptic body may be highly favourable to amusing writing of a pungent and sarcastic nature, but it is far from being equally favourable to domestic happiness. Another thing that detracts from the sociability of a literary husband is his habit of relapsing into brown studies of long duration. Sometimes the ideas that refuse to be invoked in the study begin to flow in the drawing-room or dining-room, and a literary husband when his ideas are « on the flow » is an object sacred from disturbance. When in that celestial condition he is doubtless worthy of great reverence, but he can scarcely be called an amusing member of society.

There are many living creatures that are a nuisance in a house. A naughty boy is one, a mangy dog is another, a third is an early student of the violin; but, of all domestic nuisances, a man who is writing a book is, to our mind, the worst. If he is writing it as a matter of business, he is an unmitigated bore. He thinks of nothing else. What is it to him that the country is involved in war, that the Ministry have been beaten, or that his drains are out of order, unless these facts have at least and indirect bearing on his work? He spends most of his time closeted in his study, and if he goes out he has a note-book at hand to receive his ideas. If he reads at all, he confines himself to books bearing on the subject that he is treating in his great work. He is absent and preoccupied in the presence of his wife, and he enlivens her nights by talking in his sleep on the subject of his book. If he is writing it for pleasure rather than for business, he is an even greater nuisance, for then he not only makes it his own amusement, but expects those about him to make it theirs also. His book, its present and its future contents, must form the leading topic of conversation in the family if he is to

be kept in good humour. As every half-dozen pages of cramped, blotted, and much-corrected manuscript is finished, it is submitted to the various members of the family for perusal. Their verdict must, of course, always be favourable. How good! How clever! How amusing! It is easy enough to praise, and during a long life a wife may declare that each new specimen of her husband's scribbling is the best; but literary husbands have sometimes an unfortunate habit of asking their wives to make suggestions. In such cases, the wife is put into this awkward position, that if she makes suggestions she is pretty certain to be severely snubbed, while, if she makes none, she will be accused of taking no interest in the all-important work. Worst of all, some literary husbands expect their wives to write out fair copies of their stilted and illegible scrawls, or they even go so far as to sit in armchairs smoking cigars while their wives write at their dictation.

One of the most trying periods to wives of literary husbands is that during which the bundles of manuscript are travelling about from publisher to publisher. The husband can scarcely sleep at night, so anxious is he about the contents of the morning's post-bag. Of course many days or even weeks elapse before the first publisher gives his verdict. At last a polite note describing his regret at being unable to undertake the publication renders the unhappy writer a savage in his family for a fortnight. Or perhaps a brown paper parcel arrives, containing the precious manuscript safe and sound, and also a slip of paper inscribed with the magic words « Declined with thanks » after the receipt of which the disappointed aspirant will be quite unapproachable for some hours, and will be unendurable for many weeks. When the well-travelled manuscript has been at last accepted, the writer falls into a state of ecstasy for a time; but he assumes a bumptiousness that is not altogether agreeable to near relations. When the proofs arrive, the horrors seem to begin all over again. The husband shuts himself up for hours at a time, as of old, and everything has to give way to the great undertaking. The entertainment of the evenings is to have the book read aloud from « real print », this proceeding being rendered more attractive by the author's constantly stopping the reader by « Wait a moment; if you will give me the proof, I think I will alter

a word there ». There are also frequent pauses to ask the audience whether there are not « too many ' whiches', in that sentence », or whether there ought to be a « comma or a semicolon after the word ' reliable ' », and the reader is often requested to begin again from the top of the page.

The apparently interminable interval between the return of the corrected proofs and the publication of the book has no tendency to make the author light-hearted. He alternately wonders when it will appear and whether he was wise in writing it at all. He has almost reduced himself to forgetfulness of the whole matter when the book actually appears. His wife's cares and troubles then become very similar to those of a nurse who has the charge of « an invalid gentleman ». He is put into a fever by the absence of any reviews of his work in the first week after publication, and when no criticisms of it appear in the principal journals for a fortnight, or perhaps a month, he becomes infuriated with his publisher, who cannot, he says, be taking the slightest trouble about his book. He will also be much irritated if he does not receive prompt and very favourable criticisms from the friends to whom he has presented copies. He will not be able to understand why they have not thrown all other engagements and occupations on one side, and spent their time in greedily reading his book until it was finished. He will be secretly angry, again, if any of his friends who profess to have read it with pleasure are found by no means to know it by heart, when put through a *viva voce* examination. It may be readily imagined that under these conditions the author is scarcely the most amiable and light hearted of men in his own family circle.

We are inclined to think that for a couple of months after the appearance of the first review of a book, its author ought to be placed in solitary confinement. The time that follows is a trying one both to himself and to his relatives. Even the most favourable of his critics rarely please him, for he considers that they praise the less important parts of his work, while they altogether omit to notice its cleverest features. If his panegyrists fail to satisfy him, what shall be said of his adverse reviewers? Do not those nearest and dearest to him remember the reception that he gave to a certain lukewarm criticism? And can they not vouch for the fact that one sneering

review brought on an attack of his gout? But what shall be said of a particular article that appeared in one of the weekly journals? Did not his wife contrive that the paper should be mislaid before he had read it, and did she not persuade him to start for a short tour in the west of France two days after its publication, with the hope of preventing him from seeing the obnoxious print at all? Did it not also happen that a well-meaning friend cut out the article and sent it after him? and had not his beloved wife a nice time of it when the said article reached him at Saint-Malo, where she had to bear the full and undivided consequences of his fury?

We have carefully confined ourselves in this article to its special subject: namely, literary husbands.

In conclusion we may throw out a hint that there are also such persons as literary wives; but they are a subject on which we should tremble to enter.

(*The Saturday Review*, September 2, 1882, pp. 309-310.)

REMARQUES MORPHOLOGIQUES

SUR LES VERBES GRECS EN -νυ-μι, -νω, -ανω.

La comparaison des verbes sanskrits de la 5e classe (suffixe *no* au système du présent) et de la 9e (suffixe *nâ*) avec les correspondants grecs en νῡ-μι et en νᾱ-μι, νῑ-μι, fait voir que, si les premiers joignent toujours le suffixe à une racine à l'état faible (*kṛ-ṇó-mi*, *yu-nâ-mi*), il n'en est pas de même des seconds. En effet, tandis que les verbes en νᾱ-μι et en νη-μι ont, comme en sanskrit, la racine faible :

μάρ-να-μαι,	πίλ-να-μαι, Hom.
δύ-να-μαι, Hom.	πίτ-νη-μι, *d*o
πέρ-νη-μι, *d*o	σκίδ-νη-μι, *d*o
κίρ-νη-μι, *d*o	

ceux en νυ-μι apparaissent presque constamment avec la racine à l'état fort. Exemples :

δείκ-νυ-μι, Hom.	πήγ-νυ-μι
τί-νυ-μαι, *d*o	αἴ-νυ-μαι, Hom.
κί-νυ-μαι, *d*o	δαί-νυ-μαι, *d*o
ζεύγ-νυ-μι, *d*o	καί-νυ-μαι, *d*o
μείγ-νυ-μι	ψαί-νυ-μαι
εἴργ-νυ-μι	κτεί-νυ-μι
ῥήγ-νυ-μι, Hom.	ζώ-ννυ-μι, Hom., etc.

La comparaison des deux séries :

κερά-νυυ-μι	κίρ-νη-μι
πετά-νυυ-μι	πίτ-νη-μι
σκεδά-νυυ-μι	σκίδ-να-μαι

confirme d'ailleurs les données fournies par celles qui précèdent, l'état fort du radical κερα résultant de son bisyllabisme (1).

Disons tout de suite qu'il nous semble vain de chercher, comme on a voulu le faire, la cause de cette différence dans les perturbations analogiques qui auraient substitué à la forme faible, prétendue primitive dans cette dernière série, la forme forte actuelle ; il est impossible *a priori* d'admettre que de pareilles perturbations, indépendantes les unes des autres, aient pu affecter de la sorte la grande majorité des termes de la série observée.

Mais, si l'on remarque qu'en grec, comme en sanskrit, la racine apparaît à l'état faible partout où le suffixe est resté fort (*no, nâ;* νᾱ, νη), au lieu que, quand le suffixe s'est affaibli (νῡ auprès de *no*, l'un et l'autre venant de *nau*), la racine se montre sous sa forme forte, on ne doutera pas, je pense, qu'on ne soit ici en présence de phénomènes d'équilibre du genre de ceux sur lesquels j'ai déjà attiré l'attention dans mes *Essais de Linguistique évolutionniste,* p. 239, 376, etc., et l'on sera persuadé que la racine, forte à l'origine dans tous les cas,

(1) κρᾶσις, pour *κέρασις, montre d'autre part qu'on a bien à faire à des racines disyllabiques.

Comparez la formation des racines faibles avec le suffixe σκω :

θνή-σκω, pour *θανή-σκω, cf. θάνα-τος
κι-κλή-σκω — *κί-καλη-σκω, cf. καλέ-ω, etc.

ne s'est affaiblie que quand le suffixe ne s'est pas affaibli lui-même.

Les verbes grecs en νω, si voisins des verbes en νυ-μι, mais où la combinaison du suffixe avec la désinence personnelle ne permet pas de décider tout d'abord si ce suffixe est fort ou faible, présentent la racine à l'état fort, comme le montrent les exemples suivants :

τῖ-νω, Hom.	δῦ-νω, hom.
φθῖ-νω, *d°*	θῦ-νω, *d°*
φθᾶ-νω, *d°*	δῖ-νω, Hes.

On en peut conclure, non seulement que le suffixe doit être considéré comme faible, mais encore que l'état fort radical étant réclamé dans la série βαίνω, τείνω, κτείνω, la diphtongue y est primitive et organique, et non, comme on l'affirme, le résultat de la métathèse invraisemblable d'un prétendu *j* suffixal (1). D'ailleurs, au point de vue de la racine, κτείνω est inséparable de κτείννυμι, où, nous l'avons vu, la forme forte est de règle; donc, la diphtongue ει est organique dans κτείνω (et tous les verbes de la même série) comme dans κτείννυμι.

L'état fort de la racine dans les verbes en νω, analogue à celui qu'on constate dans les verbes en νυμι, est encore et surtout confirmé par les verbes en ανω comme λαμβά-νω, comparables pour le bisyllabisme de la racine à la série κέρα-νν-υμι, etc.

(1) Peu importe que la finale νω soit ou non considérée comme suffixe; du reste, dans βαίνω et τείνω, on est autorisé à regarder νω comme un suffixe, puisqu'il n'apparaît qu'au système du présent. La comparaison avec le sanskrit *kṣinami* autorise la même conclusion en ce qui regarde κτείνω.

Quant à l'origine de cette série, il est facile, je crois, de se rendre compte, en comparant entre elles, par exemple, les différentes formes de la 2e personne de l'impératif actif de la racine sanskrite *gṛh* ou *gṛbh* (*gṛh-ṇā́-mi*) : *gṛhâ-ṇá, gṛbh-ṇî-hí, gṛh-ṇâ-hi* (Whitney, *Gramm.*, § 722-723), et la première de celles-ci avec les formes correspondantes de la 1re classe (*bháva*), de la 8e (*kurú*), de la 10e (*coráya*), etc. Le rapprochement tout spécial de *gṛhâ-ṇá* avec *kurú* et *coráya* montre avec évidence, à mon avis, une forme bisyllabique de la racine (déjà admise par M. de Saussure, *Système primitif des voyelles* p. 239 et suiv.) (1) suivie du suffixe *nâ* affaibli en *na*. Dans *gṛbh-ṇî-hi* et *gṛh-ṇâ-hi*, une contradiction déterminée par l'adjonction de la désinence *hi*, c'est-à-dire un fait d'équilibre, a tiré ces formes de **gṛhâ-ṇâ-hi* ou de **gṛha-ṇâ-hi* (2); de même *gṛh-ṇā́-mi* ou *gṛhbh-ṇā́-mi* sont pour **gṛhâ-ṇâ-mi, *gṛhbhâ-ṇâ-mi*. Or, dans λαμβάνω, qui est pour *γραμβάνω, la même contraction ne s'est pas produite, parce que le suffixe y est faible, tandis qu'il est fort dans les correspondants sanskrits.

Mais cette même série des verbes en ανω présente différents aspects de l'état fort de la partie radicale ; c'est ce qui ressort de la comparaison de πυνθά-νομαι avec πευστός, de τυγχά-νω avec τεύξομαι, τεῦξις, et surtout de λανθά-νω avec ληθάνω.

(1) Comme on le verra, je ne l'accompagne pas plus loin dans cette voie, et je ne saurais admettre sa théorie aussi ingénieuse qu'artificielle sur la place du suffixe à l'intérieur du radical *gṛhâ* ou *gṛhî*.

(2) Pour des contractions de ce genre devant ou après une semi-voyelle ou une nasale, voir ma *Linguistique évolutionniste*, p. 410 et suiv.

Nous y voyons en effet deux états fort différents : l'un dont la formule est vocalisme faible + nasale, et l'autre vocalisme fort moins nasale ; nouveau fait d'équilibre à ajouter à ceux que nous avons déjà constatés, et que confirme l'état fort du vocalisme dans les verbes de la série où la nasale fait défaut. Exemples : ληθά-νω, κεύθα-νω, αἴσθα-νομαι, αὔξα-νω, etc.

De leur côté, les participes passés qui se rattachent aux verbes en ανω, comme ληπτός, sont extrêmement intéressants, et viennent à l'appui de tout ce qui précède : le radical ληπ y paraît irrégulier à cause de la longue, si on le compare à la plupart des participes du même genre (θετός, κλυτός, etc.) ; mais, mis en regard du radical fort qui lui correspond : λᾶβα ou λαμβα, on verra qu'il s'est affaibli d'une manière qui peut être regardée comme très régulière par la réduction à un état monosyllabique de la racine bisyllabique.

Maintenant, si l'on rapproche τμητός, tout à la fois de ληπτός et de δμητός venant de *δαμη-τός (cf. thème δαμα dans δαμάω, δαμάζω), on obtiendra la certitude que τάμνω, τέμνω, sont pour *ταμανω, *τεμανω ; ces formes doivent, du reste, être considérées comme fortes (et régulières par conséquent avec le suffixe νω) à cause du groupe de consonnes *dont une nasale* que la contraction a formé ; si cette nasale ne s'était pas maintenue, on aurait eu sans doute *τᾶνω ou *τῆνω = *ταινω ou *τεινω.

Le tableau suivant résumera les observations qui précèdent sur la construction morphologique des différentes séries de verbes dont il a été question :

Racine faible, suffixe fort.	Racine forte, suffixe faible.
kṣi-ṇâ-mi, gṛhbh-ṇâ-mi	κτεί-νυ-μι, κορέ-ννυ-μι
kṣi-ṇo-mi	κτεί-νω
σκίδ-νᾱ-μαι	λανθά-νω, λαμβά-νω
κίρ-νη-μι	ληθά-νω,
	τέμνω

Conclusions générales :

1° Les formes ont une tendance constante et invincible à s'affaiblir et à se contracter.

2° L'affaiblissement est généralement compensatif, en ce sens qu'il épargne d'autant plus telle partie d'une forme qu'il atteint davantage telle autre partie de la même forme, et réciproquement.

3° Les formes faibles ou fortes ne sont telles que relativement à des séries souvent nombreuses de formes plus fortes ou plus faibles ; souvent il y a en quelque sorte parallélisme entre différentes formes faibles ou fortes correspondantes, dont les parties s'équilibrent en somme (λανθάνω, ληθάνω).

4° L'accent, à voir son rôle dans les formes qui viennent d'être étudiées, est à la merci des phénomènes d'affaiblissement et d'équilibre ; il les subit et les constate plutôt qu'il ne les provoque et les maîtrise.

5° Dans les verbes dont il vient d'être question, l'affaiblissement ou l'évolution des formes fortes aux formes faibles s'est effectué, pour la racine et le suffixe, d'une manière indépendante en sanskrit et en grec ; d'où l'on doit conclure que les formes fortes seules ont pu être communes aux deux langues.

PAUL REGNAUD.

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS

Dans l'avant-dernier numéro de la *Revue* (15 janv.), M. Kirste a bien voulu donner une analyse succincte de mes *Essais de linguistique évolutionniste.* Il a accompagné ce travail d'observations dont quelques-unes m'invitent à des explications ou à des réponses que je réunis ci-dessous.

« — L'*ô* du goth. *brôthar* s'est dédoublé en *uo ;* dans le haut-all. *bruodar,* l'*û* du haut-all. *hûs* s'est gounifié en *au* dans l'all. moderne *haus* — ».

Dans le premier cas, *ô* = *oo* a très bien pu donner par voie d'affaiblissement la diphtongue ŭŏ ; quant au second, j'ai bien de la peine à croire que *au* vienne du renforcement de *û :* il peut y avoir ici ou conservation d'une variante *haus* parallèle à *hûs,* ou un phénomène d'analogie. En général, la théorie du gouna ne tient pas devant l'examen approfondi des faits sur lesquels on l'appuie.

« — D'où vient l'esprit rude de ἑσπόμην (s'il faut voir là une sorte d'imparfait du verbe ἕπομαι)? — »

Ἕπομαι est pour *σεσπομαι (sk. *saçc*), et ἑσπόμην est pour *ε-σεσπομην, *εεσπομην, *ησπομην, cf. ἕιπομην venant de *εεπομην, *εσεπομην.

« — Le seul cas certain (du rapport de *d* à *dh*) de *dvâr* pour **dhvâr* n'étaie pas suffisamment ces rapprochements — ».

Les cas *certains* de ce rapport sont au contraire très nombreux; qu'il me suffise de rappeler : sk. *duhitar* -θυγάτηρ; sk. *dhá* (et *sthá*) -ἵστημι; sk. *dû-ta,* coureur,

messager; r. gr. θεF, θο, courir; sk. *du*, *dû*, briller, bruler, -θύω, etc., etc.

« — Le phénomène connu des lettres adventives (cf. all. *niemand*, *Salz*) ne paraît pas confirmer cette manière de voir (ma théorie de l'usure des racines opposée à celle de leur élargissement) — ».

L'analogie des exemples cités est bien lointaine et bien douteuse pour suffire à infirmer cette théorie.

« — L'*e* du zend *kareta*, ainsi que l'*e* de *datare* et de *dadhemahe*, n'est qu'une lettre euphonique, comme le prouve la métrique — ».

Si l'*e* en pareil cas est une lettre euphonique, il se prononçait. Mais rien ne prouve qu'il faille y voir une lettre euphonique. Quant au témoignage de la métrique, est-il sûr? Quoi qu'il en soit, il est absolument inadmissible que la voyelle en question n'ait pas répondu à un son réel et virtuel, quelle qu'en ait été l'origine. S'il était besoin de preuve d'un fait si évident, les variations que ce son a subies le prouveraient; car on a *bereta*, auprès de *kareta*, etc.

Les formes comme *karta*, *barta*, des inscriptions cunéiformes sont probablement contractées. En tout cas, elles viennent également à l'appui de ce que je voulais établir, à savoir que l'équivalent du *r* sk. est inconnu au zend (cf. Spiegel, *Gramm.*, p. 45-46).

« — τίκτω est pour *τιτκω — »

Pourrait-on citer un seul exemple de métathèse semblable à l'appui de cette explication?

PAUL REGNAUD.

BLASON POPULAIRE

DE LA HAUTE-BRETAGNE

(Côtes-du-Nord) (1)

1

Aucaleuc, canton Ouest de Dinan; ses habitants et ceux des communes voisines l'appellent toujours Laucaleu.

— Embêtant comme les Vêp'es de Laucaleu.

Voici comment on les chante, sur l'air de : *Dixit Dominus :*

Première voix. — Un bâton, deux bâtons, tras bâtons,
Si j'avas cor un bâton, ça ferait quat'e bâtons.
Seconde voix. — Quat'e bâtons, cinq bâtons, six bâtons,
Si j'avas cor un bâton, ça ferait sept bâtons.

Et l'on continue ainsi indéfiniment.

Aux environs de Lamballe, les Vêpres des Bâtons sont dites « Vêpres de Tregénestre »; Trégenestre est une ancienne trève aujourd'hui absorbée par Meslin.

Il y a encore, en Haute-Bretagne, d'autres Vêpres extra-liturgiques, entre autres celles de Landébia, canton de Plancoët :

(1) J'ai déjà publié dans la *Revue de linguistique,* t. XIX, p. 324, 62 sobriquets relatifs à l'Ille-et-Vilaine.

— Jean tout petit, tout petit, te marieras-tu?
— Oui, je me marierai, — à la fille à Ugène Gautier; —
Est-ce que je ne l'ai pas bien gagné?
— Jean, mon Jean tout petit, mon ami,
Aras-tu des enfants — de quel état seront-i'?
— J'en aurai trois; l'un sera bourrelier, l'autre chasseur et l'autre [coiffeur,
Croyais-tu que ce serait trois voleurs?

Un balaï, deux balaïs, trois balaïs,
Si j'avais cor un balaï, ça f'rait quat' balaïs,

Pour assommer une poule et un chat :
Voilà les vêp'es de Lamdébia.

Les Vêpres de Tremblay se chantent aussi sur l'air de : *Dixit Dominus*. Je ne sais quel est ce Tremblay, à moins que ce ne soit la commune de ce nom (canton d'Antrain, Ille-et-Vilaine).

Une écuellée d'eau et l'autre de lait
Voilà les vêpres de Tremblay.

— Où étais-tu hier au soir, petit Jean, mon ami,
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis?
— J'étais à glaner, pensais-tu que j'étais à m'promener?
Ah! que nenni.

— Te marieras-tu, petit Jean, mon ami,
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis?
— Je me marierai avec mademoiselle Marie;
Croyais-tu que c'était avec une berbis?
Ah! que nenni.

— Do (avec) quoi nourriras-tu ta femme, petit Jean, mon ami?
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis?
— Je la nourrirai avec une grenouille,
Pensais-tu que c'était avec une andouille?
Ah! que nenni!

— Do quoi vêtiras-tu ta femme, petit Jean, mon ami?
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis?
— Je la vêtirai en telle (toile),
Pensais-tu que c'était en dentelle?
Oh! que nenni.

Un bâton, deux bâtons, tras bâtons,
Si j'avais cor un bâton, ça ferait quat' bâtons.
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis?

Une écuellée d'eau et l'autre de lait,
Voilà les vêpres de Tremblay.
(Recueilli à Saint-Cast en 1880.)

Il y a d'autres Vêpres de bâton, ce sont celles de Trémuson; je n'en connais pas le texte.

— Les bons dieux de Laucaleu.

Allusion à des statues de saints.

2

Binic, canton d'Étables.

— La république de Binic.

3

Bobital, canton de Dinan. (Pron. *Bobita*.)

— Cour de Bobita. (Noel du Fail, I, 17; II, 21. Édit. Assézat.)

— Notaire de la cour de Bobita, I, 17.

— L'assistance de l'auditoire de Bobita, II, 21.

Bobital est un très petit bourg; ces allusions de Noël du Fail sont, sans doute, ironiques.

4

Bocquého (pron. *Boco*), canton de Châtelaudren.

— Les Chouans de Boquého.

Allusion au rôle de cette commune pendant la Révolution; c'est par dizaines que l'on compte les communes de la Haute-Bretagne affublées de ce sobriquet.

5

BRÉHAND, canton de Moncontour.

— Les Plauds de Bréhand : les paysans sots et arriérés.

— Les Chouhans de Bréhand. On leur chante le couplet suivant :

Couin, couin, couan,
Les chouans.
Couin, couin, couan,
Les chouans d'Bréhand.

Quoique les gars de Bréhand aient *chouanné* à l'époque révolutionnaire, l'origine de ce dicton est, paraît-il, plus ancienne; voici ce qu'on m'a raconté à Saint-Glen, commune voisine :

Quelques années avant la Révolution, il y avait un jubilé à Bréhand, et le recteur était en train de prêcher sur le Saint-Esprit, lorsqu'un petit chat-huant qui nichait dans le clocher se mit à voleter par l'église. A cette vue, le recteur s'écria :

— Mettons-nous tous à genoux, mes frères, voici le Saint-Esprit !

Mais il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur, et il ordonna au bedeau de chasser le chat-huant.

On dit aussi que ce surnom vient de ce que jadis ils mangèrent du chouan.

6

BRUSVILY, canton de Dinan.

— A Brusvily,
I'tuent la nouvette ent' deux nombri'.

Il y a beaucoup de fougères dans ce pays, et partant beaucoup de louvettes. (Tiques, *Ixodes ricinus.*)

7

CALORGUEN, canton Ouest de Dinan.

— C'est comme les gens de Calorguen, qui n'ont point de cœur, rien que des gésiers.

Une façon de parler similaire, mais non plus particulière à un groupe, existe en Basse-Normandie : « L'homme qui dépendrait de son ventre au point de manger l'oubli des injures avec le pain qu'on lui jetterait n'aurait qu'un gésier à la place du cœur. » (BARBEY d'AUREVILLY, l'*Ensorcelée*, p. 124, éd. Lemerre.)

8

COETMIEUX, canton de Lamballe, qu'on prononce *Coëmieux*.

— En de bon lait
Coëmieux
Vaut mieux ;
Saint-Éran
Va devant
La Poterie
En est marrie.

Saint-Éran (Aron) et la Poterie sont des communes voisines qui font aussi partie du canton de Lamballe.

— Coëmieux
I'y a mieux.

9

COHINIAC, canton de Châtelaudren.

— Les haréechoux (arracheurs?) d'Cohinia'.

— Les Bédas (paysans grossiers) de Cohinia'.

10

COLLINÉE, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Loudéac. On prononce parfois *Couâlinée*.

— Collinée, capitale des étoupes.

C'est probablement une allusion au commerce de lin qui s'y faisait autrefois.

— Les guerlusettes de Collinée.

On appelle guerlusette une étoffe de fil légère et de peu de valeur.

— Les Poux de Collinée.

J'ai raconté, dans ma *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 392, comment les gens de Collinée pavèrent la rue aux Chèvres avec des poux. On accusait aussi les habitants de cette petite ville de ne pas être des plus propres.

11

DINAN, chef-lieu d'arrondissement des Côtes-du-Nord.

— Les oies de Bécherel et les piquots de Dinan.

— Les panâs (panais) de la rue Saint-Mâlo.

J'ignore l'origine de ces deux dictons; le dernier a une signification méprisante et fait allusion à la nourriture prétendue des habitants.

— Les Pontas.

C'est le nom donné par les gens de la ville à ceux du faubourg du Pont situé au-dessous, au bord de la rivière. On les appelle aussi les « Gas du Pont ».

Les Dinâmas n'ont pas d'oreille,
On leur en fera une de teille (toile),
On leur en fera une de bouas (bois),
Pour faire entend'e les Dinâmas.

Cette espèce de formulette était adressée aux Dinannais par leurs voisins et spécialement par les Malouins.

12

ÉRÉAC (pron. *Eria*), canton de Broons.

— Les Pachus d'Eréac.

Les gens grossiers.

13

Erquy, canton de Pléneuf.

— Les Marauds d'Erquy.

Ce sobriquet leur est donné par les gens des communes voisines, qui les accusent d'être maladroits, et disent d'eux : C'est encore travaillé en maraud.

14

Gausson, canton de Plouguenast.

— Les Soupes d'oignons de Gausson.

— Les Cendriers de Gausson.

15

Gouray (Le), canton de Collinée. (*Le Gourâ.*)

— Les Pendus du Gourâ.

C'est une allusion à quelque fait ancien ; on chante encore quelquefois une sorte de complainte sur ce sujet ; voici les seuls fragments que j'aie pu me procurer :

Au Gourâ la gran' parouâsse,
La pépinière à larrons...
I'a bien cinq o six ans qu'ça règne
Au derrain (dernier) i'a zu affront :
Le premier qui fut pendu,
Était par Élie Ledu'.

Variante :

C'est au Goura la gran' parouâsse,
La pépinière à larrons...
Le permier qui fut pendu,
S'app'lait le p'tit père Ledu,
Dans l'haut d'un chêne à Quilloury
Ousque l'coucou chantit.

— Les Pouilloux du Gouray.

Blason des villages du Gouray.

— Au Frêne :
I'vênent (vessent);
A la Brousse
I'cloussent (gloussent) ;
A l'Aune
I'miaulent;
A La Landelle,
Sont à faire des chandelles.

— A la ville Douelan :
I'mangent des chouan (chah-huants))
Es Baulés
I'mangent du lait.

— I' fait d'la plée (pluie) et du soulé (soleil),
Les chiens sont à s'ent' batt' à Launay
Dessus une écullée d'lait.

Variantes :

I' s'ent' batt' à Lanhay
Sur la lite (bouillie) d'bié né (blé noir).

— Il fait de la pluie et du solé,
Ils sont à s'entre battre à Launay,
De sur une écuellée de lait.
Le coq est sur l'hussé (petite porte),
Qui dit qu'il en voudrait bien un petit morcé.
La poule qu'est sur le joux,
Qui dit qu'il n'y en aura pas pour tous.

— A l'Épinette et à Maupas,
Mon déjeûner n'y est pas.
A la Donichaie,
Les chiens chient de la monnaie.
A la ville Gallais,
On mange des panais.
A la Délaissaie,
On mange des paies (pois).
A Saint-Roch,
On mange des coqs.

16

GRACES, canton de Guingamp.

— Les Poulioux (d'chanvre) de Grâces.

Allusion à leur métier d'ouvriers en chanvre.

17

GUENROC, canton de Caulnes.

— Le diable de Guenro'.

Il y en a deux, le grand et le petit, dont on voyait jadis les statues dans l'église.

18

HÉNANBIHEN, canton de Matignon.

— Les Bruments d'Hénanbihen.

Ce dicton ne remonte pas à plus de quinze ans; il a pour origine une farce de commis-voyageur. Il prit fantaisie à l'un d'eux, qui passait par là, de faire publier au son du tambour que le dimanche suivant il repasserait et achèterait les bruments ou hannetons six francs le sac. Le dimanche fixé, les gens d'Hénanbihen arrivèrent au bourg, portant des sacs remplis de bruments; le commis-voyageur n'était pas là, et le surnom leur fut donné par leurs voisins.

— Les Fous d'Hénanbihen.

Autrefois ils étaient bêtes comme la lune, à ce qu'on assure dans le voisinage.

— Les Hossouées.

On dit que les Hossouées, habitants de Hénanbihen, etc , sont appelés ainsi à cause de leurs gros bâtons à marotte.

Il paraît que les jeunes gens du tirage de Hénanbihen et des communes avoisinantes s'étaient battus avec les marins de Saint-Cast. Il étaient tous armés, disent les marins, de gros bâtons de chêne, qu'ils retenaient sur le poignet avec une lanière de cuir. Depuis, quand ils voient les jeunes gens de ce côté-là arriver, ils crient : « Tiens, voici les Hossouées. »

A Matignon, on donne le nom de *Pays des Hossuées* à l'ancien comté de Penthièvre.

19

HÉNANSAL, canton de Matignon.

— Les Broussiers de Hénansal.

Broussier semble vouloir dire habitant des brousses ou buissons; actuellement, le pays est bien cultivé.

20

HÉNON, canton de Moncontour.

— Les Quat' battants de Hénon.

— Les Fessouais de Hénon.

On les nomme ainsi à cause de leur costume.

— Les Gohans de Hénon.

Le gohan est un insecte qui se trouve dans le blé, une sorte de charançon.

Autrefois, à Hénon, il y avait beaucoup de fermiers qui gardaient très longtemps leur grain, espérant toujours trouver un moment de hausse. Il éclosait alors, dans ce grain, des insectes appelés *gohans* ou *manigots*.

— A Hénon,
I' y en a des bons;
A Trébry,
Encore et petit (peu);
A Collinée,
A la chapelée (plein un chapeau);
A Langourla,
'Est là qu'en a;
A Moncontour,
Tout à l'entour;
Au Gouray
Tout en est né (noir);
Au Gueurien,
Tout en est plein;
A Quermeheu,
On mange des bœufs.

21

JUGON, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dinan.

— Qui a Bretagne sans Jugon,
A chape sans chaperon.

Ce proverbe du moyen âge, qui est encore cité aujourd'hui par les Jugonnais, faisait allusion à la forte position du château de Jugon, aujourd'hui détruit.

— Si la Rieu cassait,
Tout Jugon serait nié (noyé).

La Rieu est la chaussée d'un étang au-dessus de Jugon.

— A Jugon,
I' s'battent à coups d'fou'gon (sorte de pelle).

22

LA BOUILLIE, canton de Matignon.

— Les Carnassiers de La Bouillie.

On les nomme ainsi parce qu'ils mangent beaucoup de viande.

23

LAMBALLE, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Brieuc.

— Mesure de Lamballe.

Cela désigne une mesure plus forte que les autres; les mesures de l'ancien duché de Penthièvre, dont Lamballe était la capitale, étaient, sans doute, de plus forte capacité que celles des pays voisins.

— A Lamballe,
I' mangent des balles.

— Les jeunes gens de Saint-Brieuc,
Les monsieux de Lamballe,
Les gâs de Moncontour.

— Camus de Lamballe, un pied et demy de nez. (Oudin, *Curiosités*, p. 71.)

— Eur maill eo eul Lan-Balad
Evid ober kleuziou mad.
C'est un maître, que le Lamballais,
Pour faire de bonnes clôtures.
(Sauvé, *Lavaron-Koz.*)

Les gens des environs de Lamballe sont encore renommés, et à juste titre, pour leur habileté à construire des talus.

24

La Motte, canton de Loudéac.

— Les Boïns de La Motte.

Ce sont les gens de Plouguenast qui les appellent ainsi ; et ceux de La Motte donnent, à leurs voisins de Plouguenast, le même sobriquet ; il veut dire cochon, m'a-t-on assuré.

— Les Besaux de La Motte.

Cela vient, sans doute, de ce que les gens de La Motte, presque tous tisserands, venaient le samedi à Loudéac, apporter leur toile dans un bissac qu'ils portaient sur l'épaule.

25

Lancieux, canton de Ploubalay.

— Les Prussiens de Lancieux.

Quand les habitants des communes voisines vont à Lancieux, ils disent qu'ils vont « en Prusse ». Je ne connais pas l'origine de ce dicton, que j'ai maintes fois entendu avant la guerre de 1870 et depuis.

— Les Chouans de Lancieux.

Allusion au rôle de cette commune pendant la guerre civile.

26

LANFAINS, canton de Quintin.

— Les Pillotous de Lanfains.

Beaucoup des gars de Lanfains s'occupent du commerce de chiffons ou pillots.

COUPLET.

— Les gars de Morboux (1),
Ils sont tous bijous,
Jaloux,
Cornards et coucous.

Je la vis cor hier au saïr,
La quoue (queue) du viau gare et gare,
Je la vis cor hier au saïr,
La quoue du viau gare (de deux couleurs) et naïre.

27

LANGAST, canton de Plouguenast, arrondissement de Loudéac.

— En corps et en âme,
Comme le crucifix de Langâs.

Le crucifix de Langast est célèbre, dans les communes voisines, par sa maigreur et sa laideur.

Quand on voit passer une personne maigre, on dit :

— Il est aussi biau que l'crucifix d'Langâs.

— Les Boïnes de Langâs.

— Les Cornards de Langâs.

(1) Le plus grand hameau de la commune de Lanfains.

28

LANGOURLA, canton de Collinée.

— De Langourla,
Jamais bon homme ni bon cheva'.

— Les Rat' (rats) de Laugourla.

29

LANGROLAY, canton de Ploubalay, prononcé *Langrola*. Les gens de Langrolay parlent en *a;* voici un dialogue où leur langage est *chargé :*

— Eioù vas-tu, ta?
— Dans les champs de Laugrola.
— Faire qua?
— Sacquer les conra (casser les mottes).
— Pourqua?
— Pour batt'e mon blé na (noir).
— Il est mu', ton blé na?
— Il est si mu' (mûr) qu'il en est na.

Le dialogue suivant, qui m'est communiqué par M. Émile Ernault, met en scène les gens de Plouer et ceux de Langrolay.

Plouër. Eyoù vas-tu, to?
Langrolay. You? dans les champs d'Langrola.
Pl. Feére quo?
L. Sey (scier) not' blé na.
Pl. Ton blé no? Meé eé-t-y mu', ton blé no?
L. Not' blé na? s'il eé mu'!!! Mu qu'il en ée na.
Pl. No! diâb'!
L. Tout na, tout na, tout na.
— Les Ogres de Langrola.

Au temps jadis ils mangeaient, dit-on, tous ceux qui passaient par chez eux.

30

LANGUEUX, canton sud de Saint-Brieuc.

— Les chevaux de Langueux.

— Les rats d' Finia'.

Finia', c'est Iffiniac, commune voisine. J'ignore l'origine de ces deux dictons; le dernier semblerait une allusion à la pauvreté passée d'Iffiniac; voir le mot TREGUEUX où ceux de FINIA

Sont gueux comme des rats.

31

LE GUILDO, canton de Matignon.

— Les Moines du Guildo.

Du temps qu'il y avait des moines dans le vieux couvent, quand une jeune fille se mariait, c'était, si l'on en croit la tradition, un des moines qui couchait avec elle la première nuit de ses noces; les gens du Guildo sont fils de moines; de là leur surnom.

32

L'HERMITAGE, canton de Plœuc.

— Les Sabotiers de l'Hermitage.

— Les Cousins de l'Hermitage.

On donne le nom de cousins à tous ceux qui travaillent dans les bois, bûcherons, charbonniers, sabotiers, car ils prétendent être tous cousins.

33

MALHOURE (LA), canton de Lamballe.

— Les Ânes de La Malhoure.

— Les Mangeous d'âne.

On raconte que, jadis, les gens de La Bouyère, qui est en La Malhoure, ayant tué un âne, invitèrent le recteur et tous les notables de la paroisse à venir en manger. D'autres disent qu'ils leur en envoyèrent des morceaux. Il vint même au repas des gens de Maroué. C'est depuis cette époque que

les dictons ont cours, et ils ont donné lieu à maintes batailles dans les auberges et sur les champs de foire. On composa, à cette occasion, une chanson qui n'est pas complètement oubliée, mais que je n'ai pu me procurer.

— Noblesse de la Malhoure
Qui a à moitié dîné
Quand sa soupe est mangée.

Il y avait, sans doute, autrefois, à La Malhoure, beaucoup de gentilshommes pauvres; on y voit nombre de gentilhommières qui sont maintenant de simples fermes.

34

MAROUÉ, canton de Lamballe.

— I'ne bouge pas p'us que le tronc de Maroué.

Le tronc de Maroué était probablement un vrai *tronc* de chêne comme on en voit encore dans quelques chapelles des Côtes-du-Nord.

— Les mangeous d'tripes de Maroué.

35

MATIGNON, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dinan.

— Matignon,
Petite ville et grand renom;
Après Matignon,
Plurien.

Plurien (Plus rien), qui forme un calembour, est une commune située après Matignon, sur la route d'Erquy. Matignon n'a pas joué un rôle considérable dans l'histoire bretonne; mais la famille qui en portait le nom a fourni, au XVI° et au XVII° siècle, deux maréchaux de France. Comme les gens de Matignon parlent en âs, ceux des cantons voisins ont fait la phrase suivante, qui est une parodie de leur langage :

« J'allâs, je venâs, je mangeâs des pâs sus la râs do une une culié d'bouâs. »

— Les Avares de Matignon.

Ce sobriquet leur est donné par les pêcheurs, parce que, quand ils vont vendre du poisson, les Matignonnais le trouvent toujours trop cher.

— Matignon,
Petite ville et mauvais renom.

— Les Demoiselles de Matignon.

C'était, d'après la tradition, le nom que portaient les soldats du maréchal de Matignon, au XVIe siècle.

36

MESLIN, canton de Lamballe.

— Les Mangeous de saucisse de Meslin.

37

MONCONTOUR, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

— Les Usuriers de Moncontour.

Ce dicton, des paysans des environs, est très vieux et à peu près oublié.

— Les jeunes gens de Saint-Brieuc,
Les monsieurs de Lamballe,
Les gâs de Moncontour.

— Moncontour,
Ville de tours.

La ville de Moncontour était entourée d'une enceinte fortifiée et défendue par de nombreuses tours, dont plusieurs restent encore. Certains prétendent que son nom actuel n'est que la traduction de *Mons cum turribus.*

— Les Cordonniers de Moncontour.

38

LA MOTTE, canton de Loudéac.

— Les Haricotiers de la Motte.

On appelle haricotiers les gens qui n'ont qu'un cheval chétif, et qui tirent, comme on dit, le diable par la queue.

39

Noyal, canton de Lamballe.
— Les Suranglés de la Roche.

La Roche est un village de Noyal, et on nommait ainsi les gens parce qu'ils travaillent beaucoup.

40

Plaine-Haute, canton de Quintin.
— Les Chino de Plaine-Haute.

Sans doute beaucoup de gens de ce pays s'appellent François, dont la déformation patoise est chino. Chino est aussi synonyme de sot.

41

Plaintel, canton de Plœuc.
— Les Vacheliers (possesseurs de vaches) de Plaintel.
— Les Mitaoux (chats) de Plaintel.

42

Plancoët, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dinan.
— Les Caunettes de Plancoët.

Les femmes de ce pays ont une coiffure qu'on appelle caunette ou cornette.

43

Planguenoual, canton de Pléneuf.
— Les Noirs de Planguenoual.

44

PLÉBOULLE, canton de Matignon.

Pléboulle, commune voisine de Matignon, est l'objet de plusieurs dictons :

— Parent de Pléboulle.

Parce qu'en ce pays, on parente jusqu'à des degrés inconnus au Code et à la loi canonique elle-même.

— Bonne sœu' d'Pléboulle.

Il y a trente ans environ, il y eut, à Pléboulle, un essai de congrégation qui ne réussit pas; celles qui en firent partie s'appelèrent « Bonnes sœu's d'Pléboulle », et, par extension, le terme est devenu presque injurieux.

— La nuit de Pléboulle.

C'est sur Pléboulle que, pour les gens de Matignon, le soleil se couche. On dit aux enfants qui ne veulent pas rentrer le soir que « la nuit de Pléboulle va venir les chercher ».

— Les Dévotieux d'Pléboulle.

45

PLÉDÉLIAC, canton de Jugon.

— Les Dos pelés de Plédéliac.

Ce surnom leur vient de ce qu'ils ne vont jamais en ville sans y porter, sur leur dos, quelque chose; aussi leur dos est pelé en cet endroit.

A l'église, les Dos pelés, qui sont des boisiers (ouvriers de forêt), sont rangés du côté nord, et les autres habitants, laboureurs, au midi.

46

PLÉDRAN, canton sud de Saint-Brieuc.

— Les Quatre battants de Plédran.

— Les Fessouais de Plédran.

Ces deux dictons viennent de ce que les gens de Plédran portent des nabits à pans.

On appelle généralement ainsi les habitants de toutes les communes des environs de Moncontour qui portent des habits à pans.

47

PLÉHÉREL, canton de Matignon, prononcé plus habituellement *Pléhéré* ou *Plêré.*

— Faire l'amour comme les gâ's d'Plêré.

On racontait que, lorsque les gars de Pléhérel faisaient la cour à une fille et qu'ils ne savaient plus quoi lui dire, ils lui frappaient la cuisse en disant :

— En av'ous cor un autre comme héla !

— Les Voleurs de Pléhérel.

Ce sont les Câtins (gens de Saint-Cast) qui les surnomment ainsi, parce qu'ils les accusent de dérober les homards dans leurs casiers (nasses).

48

PLEINE-HAUTE, canton de Quintin.

— Si v'allez à Pleine-Haute,
Faut porter du pain pour sé (soi) et pour une autre.

49

PLÉLAN-LE-PETIT, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dinan.

— Les Mangeurs de pâtés de nouvettes.

Les gens de Dinan les appellent plaisamment ainsi. La *Nouvette,* insecte, affectionne la fougère qui croît dans les landes de Plélan.

50

PLÉLO, canton de Châtelaudren.

— Les Glorieux de Plélo.

51

PLÉMY, canton de Plouguenast.

— Les Tripiers de Plémy.

— Les Blâtiers (marchands de blé) de Carfo.

Les habitants de Carfo, hameau de Plémy, sont presque tous marchands de grains.

— Les Palots de Plémy.

A cause de leurs bœufs, qu'ils attachent à un pieu ou palot.

52

PLENÉE-JUGON, canton de Jugon.

A Plénée,
I' mangent des pouées (poux) à cherrées (charretées);
A Coulinée,
I' haossent du nez;
A Saint-Glen,
I' mangent des chiens;
A Moncontour,
I' mangent des hourds (béliers);
A Penguilly,
I' mangent du bon pain rôti (?);
A Pless'la,
I' mangent des rat';
A Saint-Gouéno,
I' n'sont ren que des diot'.

COUPLET.

Ce sont les gas de Plénée,
Ah! les vilains, les vilains, ma mère.
Ce sont les gas de Plénée,
Ah! les vilains, les vilains hausse-nez.

53

PLÉNEUF, chef-lieu de canton.
— Les Rusés de Pléneuf.

54

PLESLIN, canton de Ploubalay.
— Les Rouges de Pleslin.

C'est, peut-être, une allusion aux opinions de cette commune libérale.

55

PLESSALA, canton de Plouguenast; on prononce *Pless'la* en ce pays et dans les communes voisines, parfois *Piess'la*.

— Les Crapauds de Plessala ou les Crapiaux de Pless'la.
— Les Bœufs jaunes de Piess'la.

Les gens de Pless'la passent pour être les Béotiens de la région qui avoisine le Mené; on raconte sur eux nombre de contes; j'en ai publié un dans les *Contes des Paysans et des Pêcheurs;* il a pour titre : *La Citrouille.*

Voici deux autres petits contes où leur langage est assez plaisamment mis en scène :

Il y avait une fois un bonhomme de Plessala qui était à la recherche de son compère; il fit rencontre d'un autre de ses compères — c'est un pays où chacun en a une provision.

— Te v'la, crapaud d'compère?
— Mais vère.
— As-tu veù mon compère Jean Videlet?
— J'ai bien veù un crapaud qui avait un chapiau de

paille, et l'ruban tourné au dère (derrière), une chemisette jaune, un gilet jaune, des pantalons de canevas, des sabots bottés et une botte de fain sus le haut.

— Par ma fé, crapaud, c'est li.

Il courut après l'homme, et quand il l'eut rattrapé :

— Ah! crapaud! écoute un p'tit; j'vas t'faire des contes.

— Ah! crapaud, qu'av'ous fait?

— J'ai marié ma fille.

— V'ez marié vot' fille? La zav'ous bien mariée?

— Vère don', je l'ai mariée o un homme d'êta.

— Quel état?

— Fabricant d'binières (sorte de panier) ; il est binière et sorti d'binière.

— Ah! crapaud; o det manger du pain!

Deux femmes de Plessala se rencontrent:

— Ah! vous v'ci, commère?

— Vère don', crapaude.

— Qué qu'i'a d'nouviau?

— Ah! j'ai marié ma fille cette année; i' m'en a couté les deux yeux d'la tête.

— Qué qu'ous li ez donné?

— Je li ai donné cinq bonnes chemises; olle en mettra tras à habiller deux, et eune gâche de pain, et la rueue (rouet) de sa grand'mère.

— Ah! crapaude : o det manger du pain!

Voici, à ce qu'on assure, l'origine du sobriquet de crapaud appliqué aux gens de Plessala.

Un soir, un bonhomme de Plessala s'en revenait de la foire de Moncontour; il était à cheval sur un petit bidet

de montagne au poil long et malpropre. Le bidet allait au pas, et le bonhomme mangeait un morceau de pain noir, garni d'une tranche de lard jaune, qu'il mordait à poignée. Mais comme il mordait dedans, le lard tomba, et le bonhomme s'écria :

— Ah ! crapaud ! v'la mon lard *chée* (tombé).

Il descendit, et, comme il faisait noir, il chercha en tâtonnant son morceau de lard sur la route; mais, au lieu de son lard, il ramassa un gros crapaud qui se mit à gigoter entre ses doigts.

— Ah ! crapaud, s'écria-t-il, croyant s'adresser à son morceau de lard, *couinez* (criez) ou ne *couinez* pas, j'vous mangerai tout comme.

Cette aventure est très connue dans tout le pays de Moncontour.

On appelle encore les gens de Plessala :

— Les Ventres jaunes, à cause de la couleur de leurs habits.

— Les Galicets, les Quoues d'pies, sobriquets qui leur viennent de la coupe de leurs vêtements.

— Les Putins d'Pless'la, parce qu'ils ont souvent à la bouche ce mot; ils disent : crapaô d'putin.

Voici un dialogue que les gens des communes voisines débitent quand ils veulent se moquer de ceux de Plessala :

— Allons, crapiaud d'putingne ! équeuplai don' ! (Allons, crapaud d'putin, buvez donc !)

— Allons ! putingne d'enfaïre, vous n'équeuplai' point. (Allons, putin d'enfer, vous ne buvez point.)

— Ah ! bounaïre ! que v'ête' adlézi. (Ah ! que vous êtes sot.)

56

PLESSIX-BALISSON (LE), canton de Plancoët, commune de 8 hectares de superficie.

— Le Plessix-Balisson,
Où i' y a p'us d'cocus que d'maisons.

57

PLESTAN (*Plètan*), canton de Jugon.

— Les Mangeurs de bêtes de Plêtan.

L'origine de ce dicton est vraisemblablement analogue à celle des ânes de Malhouse.

— Les Chouans.

On chante ce couplet à leur sujet :

Ce sont les gas de Pleslan,
Ah ! les vilains, les vilains, ma mère.
Ce sont les gas de Ptestan,
Ah ! les vilains, les vilains chouhans.

58

PLEUDIHEN, canton Est de Dinan.

— Les ânes de Pleudihen.

On y élève beaucoup d'ânes.

59

PLÉVENON, canton de Matignon.

— Les Impies de Plévenon.

Les hommes se nomment aussi :

— Les Moutons du Cap.

Et les femmes :

— Les Oies du Cap ou les Capresses.

60

Plœuc, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Brieuc; on prononce *Plœu'*.

— Les naviaux d'Plœu',
Gros et longs
Comme des maisons.

— Les Navelliers de Plœuc.
— Les Bouvards de Plœuc.

On récite à ce sujet des formulettes dont voici deux fragments :

Bouvard de Plœuc,
Pique tes bœufs.

COUPLET.

Les filles de Plœuc sont des navélières,
Qui portent dans leurs poches des navets pelés,
C'est pour donner à leurs bouvards
Quand ils les mèneront danser.

Tourne-toi, va mieux,
Bouvard, bouvard,
Tourne-toi, va mieux,
Bouvard de Plœux.

61

Ploubalay, chef-lieu de canton, arrondissement de Dinan; on dit, dans le pays, *Proubala* ou *Ploubala*.

— Les saints de Proubala
Qui rient et qui ne savent de qua.

— Les saints de Ploubalay.

62

Plouer, canton Ouest de Dinan.

— Les Chiens de Plouër, et plus fréquemment les chiens de Rigourdaine.

Les chiens de Rigourdaine allaient à Saint-Suliac manger les ânes quand la mer était haute.

— Les Hautains de Plouër.

— Les Haoû la queue d'Plouër.

— Les Chupées de Plouër.

Allusion à une coiffure.

Au port Saint-Jean, la rive droite de la Rance blasonne les filles de la rive gauche :

C'est les filles de Plouër,
Qui ne passent pas devant un cabaret sans boire.
(Comm. de M. L. Decombe.)

63

Plouguenast, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Loudéac.

— Les Boïns de Plouguenast.

— Les Fous de Plouguenast.

64

Plurien, canton de Pléneuf.

Comme les habitants de Plurien parlent en ée, leurs voisins du canton de Matignon, qui parlent en âs, ont fait la phrase suivante, qui est une charge de leur langage :

— J'allée, je venée, j'mangée des pées (pois) sur la Roche du Marée do une culié d'bouée.

Les gens de Plurien ripostent en disant :

— J'allâs, je venâs, j'mangeâs des pâs, su' la roche du Marâs do une culié d'bouâs.

— Les Chupés de Plurien.

Autrefois, les gars de Plurien n'étaient jamais bien frisés, et avaient toujours une hupe ou chupe sur le haut de la tête.

65

Pommeret, canton de Lamballe.

— Les Chouans de Pommeret.

66

Poterie, canton de Lamballe.

— Les Cu-terrous de la Poterie.

— Les Hardiyous de la Poterie.

Cela vient de ce qu'après avoir tourné leurs pots, ils s'essuient les mains terreuses sur leurs culottes, et principalement sur le fond.

67

Prenessaye (La), canton de La Chèze. On dit la *Pernessaie* ou la *Prenonsâs*.

A la Pernessaie,
Sonnent midi à coups d'brées (culottes),
Et font les fusiaux demain.

68

Quessoy, canton de Moncontour.

— Les Caisses (cuisses) naïres de Quessoy.

Ce surnom leur vient, dit-on, de ce que, les premiers, ils ont porté des culottes de drap noir.

69

Quillio (Le), canton d'Uzel.
— Les Pouilleux de Quillio.

70

Quintin, arrondissement de Saint-Brieuc.
— Faucille de Quintin.
« Une qui emballoit une faucille de Quintin. » (*Variétés historiques.*)
— Les Tisserands de Quintin.
Cette ville a beaucoup de métiers à tisser.

71

Ruca, canton de Matignon.
— Les Chouans de Ruca.
— Les Plauds (paysans) de Ruca.

72

Saint-Aaron, canton de Lamballe. (*Saint-Éran.*)
— Les Faquins de Saint-Éran.

73

Saint-Alban, canton de Pléneuf.
— Les Lièvres de Saint-Alban.

Ils passent pour ne pas être bêtes, et on dit en parlant d'eux : « Ils sont fins comme des lièvres. »

74

SAINT-BRIEUC, chef-lieu du département des Côtes-du-Nord.

Les jeunes gens de Saint-Brieuc,
Les monsieux de Lamballe,
Les gas de Moncontour.

Les ouvriers de Saint-Brieuc,
Les messieurs de Lamballe,
Et les gas de Moncontour.

Ces dictons sont relatifs aux prétentions de trois villes, jadis rivales.

75

SAINT-CARADEC, canton de Loudéac.
— Les Fiérauds (les gas fiers) de Saint-Caradec.
— Le Champagne de Saint-Caradec.

C'est le cidre de ce pays, qui est renommé.

76

SAINT-CARREUC, canton de Moncontour.
— Les Citoyens de Saint-Carreu'.

Les habitants de Saint-Carreuc étaient très attachés aux idées révolutionnaires; ils n'ont point changé.

77

SAINT-CAST, canton de Matignon.
— Les petits Jaunes de Saint-Cast.

Ce sont les Jaguens qui appellent ainsi les gens de Saint-Cast, peut-être à cause de leur *cirage,* sorte de vêtement en toile huilée qu'ils portent lorsqu'ils vont à la mer.

78

SAINT-DENOUAL, canton de Matignon.
— Les Malhonnêtes de Saint-Denouâ.

79

SAINT-GILLES-DU-MENÉ, canton de Collinée.
— Les Étoupassiers de Saint-Gilles.

Allusion au commerce d'étoupes fait à Saint-Gilles.

80

SAINT-GLEN, canton de Moncontour.
— Les Chiens de Saint-Glen.
— Les Fous de Saint-Glen.

P. SÉBILLOT.

(*A continuer.*)

CONFESSIONNAIRE EN LANGUE CHAÑABAL

La langue chañabal, parlée dans les paroisses de Comitan et de Tachinula au Chiapas, se rapproche beaucoup du tzendale, dont elle pourrait à la rigueur être considérée comme un dialecte assez tranché. Toutefois, elle semble, au moins sous le rapport des formes grammaticales, exempte des mexicanismes qui se remarquent en tzendale. Rien ou à peu près rien n'a encore été publié dans l'idiôme chañabal, et nous espérons être agréable au public en lui offrant ce confessionnaire rédigé en 1813 par Marcial Camposeca, pour l'ouvrage du R. P. Fray Benito de Correa.

L'orthographe suivie par l'auteur donnera lieu à quelques observations : le *h* et le *j* se peuvent employer l'un pour l'autre, et tous deux correspondent à la *jota* espagnole, au χ grec. Le *ch* se prononce *tch* comme en espagnol. Enfin, l'auteur rend notre *ch* français dans *chat*, *chef*, *manchot*, de différentes façons, soit par un *x* simple, soit par *xs* ou même *xsh*, etc., etc.

PRIMERO MANDAMIENTO.

Haze por el señal.	*Alà viz à bà.*
Decid señor mio Jesu Cristo.	*Alà Senor mio J. C.*
P. Te confesaste la quaresma ó quando estabas enfermo?	*Aculànamà confesion tat quaresma tzpetzanil maip xaquab?*
R. Si, lo hize, Padre.	*Culan, Padre.*
P. Te confesaste en la Quaresma desahora un año?	*Aculàn amà confesion quaresma Jugnabâ.*
R. No lo hizé, Padre.	*O mi ochiyon, Padre.*
P. Cumpliste (o hizisté) la Penitencia que dio el Padre?	*Aculanâma penitencia xalagua bi Padre?*
R. Lo hize, ó no lo hize.	*Culàn mi achculan.*
P. Porque no lo hiciste?	*Jaz yujil miaculan?*
R. Debalde.	*Lom.*
P. Has pensado tus pecados?	*Anè batama mul?*
R. Si.	*Ne bata.*
P. Traes en tu cabeza todos tus Pecados?	*Aguianè ta bolomâ Spitzanil â gua muli?*
R. Si, lo traje, Padre.	*Quia, Jane, Padre.*
P. Sabes quien es sentado aquì?	*Shanà anià machà culan hay iti?*
R. Si, lo se, Padre.	*Snaà, Padre.*
P. Quien es?	*Macha Junùe?*
R. Es la persona de Dios.	*Jàas persona cagualtic Dios.*
P. Traes dolor en tu corazon de tus Pecados?	*Guan shà güianè hassiàal a cujol yujil à mùli?*
R. Si, trajo, Padre.	*Quansxquia janè, Padre.*
P. Creis en Dios Padre, Dios hijo y Dios Espiritu santo?	*Xshacuan ania Dios güagual, Dios uninàl, Dios Espiritu santo?*
R. Si creo, Padre.	*Xscuan, Padre.*
P. Decid tus Pecados.	*Alà à mul.*

P. Amas a Dios con todo tu corazon?	*Xsaculan amar yojol a cujol cajualtic Dios?*
R. Si, Padre.	*Guàn, Padre.*
P. Amos a tu proximo con todo tu corazon?	*Xsaculan amar agüà proximo petzanil à cujol?*
R. Asi lo amo con todo mi corazon.	*Guansculàn proximo soc a pectzanil ajcujòl.*
P. Haveis creido en sueños?	*Hayamà jaaz xsacuan tà guayich?*
R. Crei, ô no crei.	*Guans cuan, ma mi guans cuan.*
P. Quantas ocasiones?	*Jayè magquè?*
R. Muchas ocasiones, ò una, dos, tres ò quatro.	*Hipal magquè, o jun, chabè, ooxè, chanè.*
P. Haveis creido en los cantos de animales?	*Guan ò mà xsacuàn amà tzeboj ò chaani?*
R. Crei, o no crei.	*Xscuan, o mi xscuan.*
P. Quantas ocasiones lo creiste?	*Jay magquè sacuan?*
R. Creis en brujos?	*Xsacuan amà tà acà chaniel?*
P. Haveis peleado o nojañado con tus compañeros ò hermanos?	*Hayamà xsaculanpleto, ma gutaj agüamò ma hermanos.*
R. Si, lo hize ò no lohize.	*Cutaj, ò mi cutaj.*
P. Te haveis peleado con tus compadres?	*Hay amà xsagutaj ô güà compadre?*
R. Si, lo hize, ò no lohize.	*Cutaj, ò mi cutaj.*
P. Sabeis la palabra de Dios?	*Xsanàania yabal Dios?*
R. Si lo sè, ô no lo sè.	*Xsnàa, ò mi xsnàa.*

SEGUNDO MANDAMIENTO.

P. Haveis hecho algun mandamiento falso?	*Hai amà culon Juramento lom?*
R. Si, lo hize, ô no lo hize.	*Culan, mi ach culan.*

TERCERO MANDAMIENTO.

P. Mas no haveis oido misa los domingos y dias de fiesta?	*Ma hai mi a güavi misa tat domingo, ma tat nigüan quin?*
R. Si, oy ò no oy.	*Xscavi ô mis xscavi.*
P. Haveis guardado los domingos, y dias de fiesta?	*Ja tanluec amà ja domingo smôc quin?*
R. Si, lo guardé, ò no lo guardé.	*Xsavita, mi xscavita.*
P. No han oido misa tu hijos?	*Mi ama xshavi misa Jà guàal hunin?*
R. Si, Padre.	*Ojol, padre.*
P. Los haveis hecho trabajar en dias de fiesta?	*Xsha güaca amà atijuc niguan quin o xsha ateji amâ niguan quin.*
R. Si, ò no, Padre.	*Güan, mà miyùc.*

QUARTO MANDAMIENTO.

P. Haveis honrado à tu padre y tu madre y los haveis respectado y temido?	*Jaxsi amà Jaqusxamà Jà guàhu Jà sxcep? ma la xsiqui?*
R. Si, Padre, ò no.	*Guan, Padre, ò miyuc.*
P. Le haveis respondido ò regañado a tus mayores hermanos o hermanas?	*Hay, amà, jacaacti, ma utanèl smoc à bunquil, ma güajis?*
R. Si, ò no, Padre.	*Guan, ò miyuc, Padre.*
P. Haveis comido carne en la quaresma, el viernes, ò demas vigilias?	*Xshà cuxsuamà baquet tat quaresma, tat viernes, smà tuc vigilia?*
R. Si, comi, ò no comi.	*Cuxshù ò mi aj cuxshù.*
P. Quantas ocasiones?	*Jay, magquè?*
R. Muchas ocasiones, ò una, dos, tres ò quatro ocasiones, padre.	*Yipal magquè, ò junè, chavé, oxshè a chane magquè.*

QUINTO MANDAMIENTO.

P. Haveis oido misa con todo tu corazon, ò haveis estado platicando en misa?	*Agüavima misa tzintzanil à cujol; lolatni à mà misa?*
R. Si, ò no, Padre.	*Guän o miyuc.*
P. Haveis matado o contado â tu proximo?	*Hay amà â mila Hal ma cupuja munin nebàn : Jà nochan.*
P. Haveis estado sin hablarle por pleito, ô vigano que hubo?	*Hayaji amà tà misxa cuman a baesx yujil pleto mu utanèl haigi?*
P. Le haveis dado remedio à alguna mujer para que no tenga la criatura?	*Hayama ô püacà a àn macho ixshuè sbà miyuc aijuc alatzi?*
P. Haveis sido alcahuete para que hagan algun pecado hombre ò mujer?	*Aculan alcaguete ama sbà oj culan mul guinic ô isxhoc?*
P. Haveis deseado morir debalde ò con todo tu corazon?	*Aculan ama sxagicnam chamucà? mà lom soc spetzanil â güa cujol?*

SEXTO MANDAMIENTO.

P. Haveis pecado con alguna mujer?	*Hayamà xsha culan mul smoc amà ixshoc?*
P. Era casada, Soltera, Viuda, ò Niña, ò con algun hombre casado, Soltero ò Viudo?	*Nupanel, mà Soltera, mà yexsunà, mà aquis, ò smoc guinic, nupanel, ma queremtò mâ tehchol?*
P. Haveis pecado con tu pariente?	*Xsaculan amà soc ô mo hatoc?*
P. Haveis pecado en la santa yglesia ò en lugar sagrado á Dios?	*Xshaculan amà mul tat santa yglesià mà tat ti snaâ Dios?*

P. Haveis pecado quando eras chico, con tus hermanos ò parientes?	*Xshaculan amà mul baquin alabà smoc âgua bunquil, mâ moutuc?*
P. Haveis pecado con algun animal, como yegüa ò perra, ò mula, ò marrana?	*Aculan ô mâ mul soc â chaan jàz yeguaz, ma tzi, mà mula, ma chitam?*
P. Haveis hecho pecado con tu comadre, ò haveis tenido pleito con ella?	*Aculan amà mul smoc à comadre, ma ai aculan pleto smoc?*
P. Haveis deseado la mujor de tus proximos?	*Güan ama sxsa gic nam cheum a neban anochan?*
P. Haveis abrazado, besado ò tentado los pechos de alguna mujer para que hagais pecado con vos?	*Güan amaxsha telà mà ugtzanàn maxsà llamà smixs machà junùc ixshuc? sbà os culuc mul soc abà?*
P. Haveis enseñado a pecar a otros?	*Agüaa mas nebè mul tuc cristiano?*
P. Le haveis pegado à una mujer, debalde?	*Xsha macà amà àgüa cheum lom?*

SEPTIMO MANDAMIENTO.

P. Haveis robado?	*Ma hay elcanià?*
R. Robé, ò no robé.	*Elcanion, mi elcanion.*
P. Que Cosa has robado?	*Jastijunuc à guelcon?*
R. Res, puerco, Maiz, frijol, Sal.	*Guacax, chitam, yxsim, chenèc, atzàm.*
P. Quantas veces?	*Jay magqué?*
R. Una, dos, tres?	*Juné, chavè, oxshè.*
P. Haveis robado alguna cosa dentre la Santa yglesia?	*Ma hay elcani ama jasjunuc yojol santa yglesia?*
P. Haveis cogido algo robado de la Santa yglesia y no lo dixiste?	*Aguiaj jasjunuc elcal sba snà Dios, y mi a gualà?*
P. Haveis robado gallina, pacha, coa, cuchillo, machete?	*Ma hay elcani mut, echej, Aljun taquin, cuchilà, machete?*

P. Haveis Dexado que roben tus hijos?	*Aguacanè elcanuc ò guntiquil?*
P. Has pasado los dias borracho bebiendo todo el dinero que le debes dar a tu mujer, ò debalde en los esquinos o paseando?	*Hay ama eyui cacà puro yacbil xsha huàg petzanil à taquin sbovi xsagua yiquè à cheum? ò lom ma tat esquina, ma tat paxsial?*

OCTAVO MANDAMIENTO.

P. Has levantado testimonio a tus proximos debalde?	*Ma hay leà abal sbaà nebàn anochan lom?*
P. Te aveis alegrado de los trabajos ò mal de ellos?	*Ma hay acàn a cujol tat atil mail cujol syenalè?*
P. Has usado de Soberbia y perdido el respeto à tu cura, tu padre, ò madre ò Justicias?	*Ma hay jachayaxi, güanel quisguanel smoc â gua cura, guahu mà xshèp?*
P. Lo has hecho estando borracho?	*Ma hay â culan iabal yacbel?*
P. Le pediste perdon quando hisiste esto?	*Xshacanayique amà perdon baquin xshacutan â itu?*
P. Haveis pecado a vista de los muchachos?	*Aculàn amà mul iatuntic?*
P. Haveis llegado con tu mujer, delante de tus hijos?	*Cotiya amà soc acheum sat a untiquil?*
P. Le has servido bien a tus amos, o nò le has respondido con colera?	*Agüatel ta amà lec ò güajales o miyuc ajacàas màas ti scagcal à gizabal?*
P. Haveis mormurado a tus Padre, o a tus proximos?	*Hay amà quenanèl smoc àsmo atàt, ô smo otuc?*
P. Haveis enseñado a pecar a algun muchacho ô muchacha que no sabe lo del mundo?	*Hay ama aguas nebò mulanel querem ma aquixs, ja mi tò snà à tojol sat quinal?*

P. Haveis normurado al señor Sacerdote? Algun viejo o vieja?	*Hay ama guenanel juatic sacerdote? smà tatam, ma meèm?*
P. Haveis oido con gusto que mormuren otros a tus proximos?	*Hay amà xsha güavi lec as quenam tuc abà smô, â tac?*

Comte DE CHARENCEY.

LE PATOIS BRIARD DU CANTON D'ESTERNAY

PAR C.-A. PIÉTREMENT

(*Suite.*)

L'examen de ces trois verbes peut déjà faire supposer que la conjugaison briarde est plus simple que la française, et le fait sera mis hors de doute par les considérations suivantes :

Les deux verbes auxiliaires *être* et *avoir* ont moins de temps qu'en français. Ils n'ont pas de prétérit, ni de prétérit antérieur ; c'est le parfait qui en fait l'office, et ils n'ont, au subjonctif, qu'un seul temps, qui remplace tous les temps du subjonctif français.

Les verbes conjugués à la voix passive, tels que : *être frappé*, *être blessé*, *être guéri*, *être tombé*, *être mort*, etc., ne possèdent que les mêmes temps, puisque, pour conjuguer un verbe passif, on se borne à joindre son participe passé à tous les temps et à toutes les personnes de l'auxiliaire *être*.

Quant aux verbes conjugués à la voix active et à la voix réfléchie, ils ont les mêmes temps que le verbe *donner* (1),

(1) Abstraction faite, bien entendu, des verbes défectifs, qui, naturellement, sont les mêmes en briard qu'en français.

c'est-à-dire qu'ils n'ont, en plus des verbes auxiliaires et des verbes passifs, que le passé double de l'indicatif, lequel remplace le prétérit antérieur du français. Exemple : « Quand j'ai évu dîné, j'ai abreuvé les chevaux. »

Une autre cause de simplification dans la conjugaison briarde, c'est qu'aussi bien à la voix réfléchie qu'à la voix active, tous les verbes sans exception se conjuguent exclusivement avec l'auxiliaire *avoir;* de sorte que le verbe *être* n'est usité comme auxiliaire qu'à la voix passive. J'ajoute, par parenthèse, que le participe passé *mort*, employé à la voix passive de *mourir*, est remplacé par *mouru* à la voix active, et qu'on dit « il a mouru en telle année, il est mort depuis longtemps. »

En outre, les terminaisons des trois verbes conjugués ci-dessus et celles des autres verbes sont moins nombreuses en briard qu'en français, non seulement à cause de la réduction du nombre des temps, mais encore parce que la formation de ces terminaisons est soumise aux règles suivantes :

Ez est la terminaison de la deuxième personne du pluriel dans l'indicatif présent, l'imparfait, le futur, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif. L'indictif présent *vous êtes* me paraît être la seule exception à la règle; car au lieu de dire, comme en français, « vous dites, vous redites, vous faites », on dit en briard, comme dans le langage enfantin, *vous disez, vous redisez, vous faisez.*

Le briard n'intercale d'ailleurs jamais d'*i* entre le radical et cette terminaison *ez,* dans l'imparfait, le conditionnel et le subjonctif, pour établir, comme en français, une distinction entre la deuxième personne du pluriel de ces

trois temps d'une part, et la même personne de l'indicatif présent et de l'impératif d'autre part.

Au lieu d'avoir les trois terminaisons *ent, aient* et *ont* aux divers temps de la troisième personne du pluriel, le briard n'en a que deux. Il rejette complètement la finale muette *ent,* en disant, par exemple, *ils marchont, ils pensont,* etc., au lieu de « ils marchent, ils pensent, etc. » Le briard accepte la terminaison *ont* du français dont on vient de voir qu'il étend beaucoup l'usage, et il emploie la terminaison *aint* au lieu de *aient.*

Dans chacun des temps de tous les verbes, sans exception, la première et la troisième personne du pluriel sont identiques au point de vue phonétique, ce qui ne se voit, en français, que dans le futur. Ces deux personnes du pluriel diffèrent uniquement en ce que le *t* de la terminaison, soit *aint,* soit *ont,* de la troisième personne, est remplacé par une *s* à la première personne.

Le présent de l'indicatif et le futur ont toujours la première personne du pluriel terminée en *ons* et la troisième personne du pluriel terminée en *ont.*

L'imparfait, le conditionnel et le subjonctif ont toujours la première personne du pluriel terminée en *ains* et la troisième personne du pluriel en *aint.*

Quoique ces règles n'aient probablement jamais été écrites et que personne n'ait peut-être même jamais songé à leur existence, elles étaient généralement observées dans le canton d'Esternay il y a quarante à cinquante ans; elles le sont de moins en moins à mesure que l'instruction fait des progrès dans le pays, et elles avaient même déjà subi quelques atteintes à l'époque de ma première jeunesse. Ainsi, par exemple, il y avait alors à Esternay quelques

personnes qui, tout en continuant à dire à la troisième personne du pluriel *ils avaint*, *ils étaint, ils pensaint,* etc., disaient déjà, à la première personne du pluriel, *j'avions, j'étions*, *je pensions*. Mais cette façon de parler, aujourd'hui assez fréquente, devait être alors aussi récente qu'elle était rare; car les personnes en question étaient encore considérées comme des gens prétentieux et ridicules, voulant se distinguer en essayant d'imiter le langage des bourgeois. Toutefois, les formes *j'avions, j'étions, je pensions*, et autres analogues, doivent avoir été employées depuis longtemps par les paysans de certaines autres régions, notamment à Paris et aux environs, puisqu'on les trouve déjà dans les anciens comiques. Ainsi, par exemple, au commencement du deuxième acte du *Don Juan* de Molière, le paysan Pierrot dit, presque en entrant en scène : « Enfin donc *j'étions* sur le bord de la mar, moi et le gros Lucas, et je *nous amusions* à batifoler. »

Non seulement la conjugaison briarde est plus simple que la française, parce qu'elle a un moins grand nombre de temps et de terminaisons, mais encore le radical y est moins souvent variable; c'est-à-dire que, dans certains verbes, qui vont être passés en revue, le radical de certaines personnes et même de certains temps est identique à celui de l'infinitif, au lieu d'en différer comme en français.

Aller fait, au subjonctif, « que j'alle », etc.

Envoyer fait, au futur, *j'envoyerai*, etc.

Venir fait, à la troisième personne de l'indicatif présent et du subjonctif, ils *venont* et qu'ils *venaint*, et il en est de même dans tous les verbes composés dérivés de venir.

Falloir et *valoir* font, au subjonctif, « qu'il falle et qu'il vale ».

Pouvoir fait au subjonctif que je *peuve*, que tu *peuves*, qu'il *peuve*, que je *pouvains*, que vous *pouvez*, qu'ils *pouvaint*.

Savoir fait, au futur, je *sarai*, etc.; au conditionnel, je *sarais*, etc.; au subjonctif, que je *save*, que tu *saves*, qu'il *save*, que je *savains*, que vous *savez*, qu'ils *savaint*.

Voir fait, au futur, je *voirai*, etc.; au conditionnel, je *voirais*, etc.; il en est de même dans *revoir*, *entrevoir*; mais on dit, comme en français, « j'apercevrai, j'apercevrais, etc. ».

Vouloir fait, à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, ils *voulont*; au subjonctif, que je *veule*, que tu *veules*, qu'il *veule*, que je *voulains*, que vous *voulez*, qu'ils *voulaint*.

Faire fait, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, vous *faisez*, ils *faisont*; à la deuxième personne du pluriel de l'impératif, *faisez*; au subjonctif, que je *faise*, que tu *faises*, qu'il *faise*, que je *faisains*, que vous *faisez*, qu'ils *faisaint*.

Dans la conjugaison de *coudre* et de ses dérivés, on ne trouve jamais, comme en français, *s* à la place de *d*; de même que, dans la conjugaison de *moudre* et de ses dérivés, on ne trouve jamais *l* à la place de *d*.

Dans la conjugaison des verbes dont l'infinitif français est terminé en *aindre*, *eindre* et *oindre*, on ne trouve jamais *aign*, *eign* ni *oign* à la place de *aind*, *eind* et *oind*. Ainsi, par exemple, le verbe « peinde », pour peindre, fait, au pluriel de l'indicatif présent, je *peindons*, vous *peindez*, ils *peindont*; à l'imparfait, je *peindais*, tu *peindais*, il

peindait, je *peindains*, vous *peindez*, ils *peindaint;* au pluriel de l'impératif, *peindez*, *peindons;* au subjonctif, que je *peinde*, que tu *peindes*, qu'il *peinde*, que je *peindains*, que vous *peindez*, qu'ils *peindaint;* au participe présent, *peindant;* au participe passé, *peindu*.

Il est à peine besoin de faire observer que cette plus grande régularité, ou, si l'on préfère, cette plus grande homogénéité de la conjugaison briarde tient, dans certains cas, à ce qu'elle se rapproche plus du latin que le français, et dans d'autres cas à ce qu'elle s'en éloigne davantage. Ainsi, par exemple, le préfixe *ven* du latin *venire* est mieux conservé dans le briard ils *venont*, qu'ils *venaint*, que dans le français « ils viennent, qu'ils viennent ». Mais, au contraire, dans les temps de la conjugaison briarde du verbe *peinde* qui viennent d'être cités, on trouve beaucoup moins que dans les mêmes temps de la conjugaison française (exemple : imparfait, *je peignais*, etc.) la réminiscence du latin *pingere;* de même que les participes briards *coudu* et *moudu* se rapprochent moins du latin *cousuere* et *molere* que les participes français « cousu et moulu ».

Beaucoup de personnes disent s'*asseoir*, qui doit être d'introduction relativement récente ; car beaucoup plus d'autres disent s'*assiéter*, qui s'éloigne moins du latin *assidere;* et l'existence en briard des deux formes suffirait à elle seule pour indiquer que la conjugaison du verbe est au moins aussi flottante qu'en français, où plusieurs de ses temps ont, soit une double, soit une triple forme.

On ne prononce pas, en briard, l'*r* de la finale *tre* de l'infinitif des verbes ; mais cette élision n'a aucune in-

fluence sur la conjugaison, car l'*r* reparaît dans les mêmes temps qu'en français, c'est-à-dire au futur et au conditionnel, et l'on dit, comme en français, « il mettra, il mettrait, etc. ».

Quelques-uns des verbes français dont l'infinitif est terminé en *dre* sont inusités en briard (1). Les autres se divisent en deux catégories : ceux dont la finale *dre* se prononce *de* en biard par suite de l'élision de l'*r*, et ceux où elle se prononce *re* par suite de l'élision du *d*.

Les verbes briards dont la finale de l'infinitif est *de* par suite de l'élision de l'*r* sont : *avoinde* (pour *aveinde*), *coude, descende, fende, fonde, geinde, moude, peinde, pende, ponde, rende, répande, teinde, tende, tonde, vende*, et les verbes composés dérivés de ces verbes. Ici encore l'élision de l'*r* de la finale *dre* n'a aucune influence sur la conjugaison, car l'*r* reparaît dans les mêmes temps qu'en français, au futur et au conditionnel; et l'on dit, par exemple, « je moudrai, je moudrais, etc. ».

Les verbes briards dont la finale de l'infinitif est *re* par suite de l'élision du *d* sont *crainre, joinre* et ses dérivés, *prenre* et ses très nombreux dérivés. Cette élision du *d* dans la finale *dre* de l'infinitif a une grande influence sur la conjugaison, car le *d* ne reparaît jamais au futur ni au conditionnel; et l'on dit, par exemple, je *crainrai,* je *crainrais,* je *joinrai,* je *joinrais,* je *prenrai,* je *prenrais.* Le *d* élidé dans *prenre* et dans ses dérivés ne reparaît d'ailleurs pas plus qu'en français dans les temps autres que le futur et le conditionnel; mais il n'en est pas de

(1) Tels sont par exemple les verbes *contraindre* et *feindre*, qui sont remplacés en briard par *forcer* et *faire semblant*.

même dans *crainre* et dans *joinre;* et l'on pouvait le supposer *à priori* d'après ce qui a été dit plus haut des verbes dont l'infinitif est *aindre* et *oindre.* La conjugaison briarde des temps précités du verbe dont l'infinitif français est « peindre » est en effet applicable aux mêmes temps des verbes *crainre* et *joinre,* dont, par exemple, les participes sont *craindant* et *craindu, joindant* et *joindu.*

Une autre particularité de la conjugaison briarde, c'est que dans les terminaisons du futur et du conditionnel des verbes « falloir, valoir, tenir, venir » et de leurs dérivés, le *dr* français est aussi remplacé par *r;* et qu'on dit, par exemple : il *faura,* il *faurait;* il *vaura,* il *vaurait;* je *tienrai,* je *tienrais;* je *vienrai,* je *vienrais,* etc.

Non seulement les verbes réfléchis se conjuguent avec l'auxiliaire « avoir » comme il a été dit plus haut, mais encore ils prennent tous pour régime le pronom *leux* « leur » au lieu de *se* à la troisième personne du pluriel de tous les temps ; exemple : ils *leux amusont,* ils *leux battont,* ils *leux moquont;* ils *leux amusaint,* ils *leux battaint,* ils *leux moquaint;* ils *leux ont amusé,* ils *leux ont battu,* ils *leux ont moqué,* etc. Il faut ajouter que l'*x* de *leux,* soit pronom, soit adjectif, se lie toujours avec le son *z* au mot suivant qui commence par une voyelle, et qu'on prononce ils *leu-z-amusont,* ils *leu-z-ont battu, leu-z-argent, leu-z-attirail,* etc.

Dans l'une des formes de la conjugaison interrogative, on place, comme en français, le sujet après le verbe : « Iras-tu? ira-t-il? irons-nous? irez-vous? iront-ils? etc. » C'est le seul cas où le pronom « nous » soit employé comme sujet. Mais cette forme de conjugaison, qui est loin d'être

aujourd'hui aussi employée qu'en français, l'était encore beaucoup moins dans ma jeunesse, et uniquement dans certains verbes. Elle n'a d'ailleurs jamais été employée à la première personne du singulier, et la forme « suis-je? ai-je? irai-je? » n'est pas encore devenue briarde.

La forme de conjugaison interrogative qui est encore la plus usitée aujourd'hui est celle dans laquelle on fait précéder le verbe de la locution « est-ce que ». On dit, par exemple, comme en français : « est-ce que je sais? est-ce que tu peux? est-ce qu'il ira? »

Au lieu de dire : « Où vas-tu? où va-t-il? etc. », on emploie souvent ces diverses tournures de phrases : *lavou que tu vas? là que tu vas? où est-ce que tu vas?* et, par abréviation : *où c'que tu vas? où que tu vas?* L'emploi de *lavou* pour « où » se perd toutefois de plus en plus.

On se sert aussi très fréquemment de la forme interrogative *quoi que t'as? quoi qu'il fait?* etc., pour « qu'as-tu? que fait-il? etc. ».

Une dernière forme interrogative, qui était autrefois très usitée, mais qui commence à se perdre, c'est celle-ci : *j'ai-ti? t'as-ti? il a-ti? j'ons-ti? vous avez-ti? ils ont-ti?* etc. J'ai entendu des discussions sur l'acception étymologique de cette finale *ti* qu'on écrit aussi parfois *t'y* et *t'il;* mais je n'ai aucune opinion bien arrêtée sur la question, que je soumets purement et simplement à l'appréciation des philologues.

Enfin les deux formes *as-tu* et *t'as-ti* sont tantôt interrogatives, tantôt exclamatives. Ainsi, par exemple, *as-tu chaud* signifie tantôt « est-ce que tu as chaud? » tantôt « combien tu as chaud! que tu as chaud! » C'est l'into-

nation qui indique le sens de la phrase, absolument comme en français; et il en est de même pour la forme *t'as-ti chaud, il a-ti chaud,* etc.

Telles sont les quelques considérations dont je voulais faire précéder le vocabulaire des mots briards inusités en français.

§ II. — VOCABULAIRE DES MOTS BRIARDS DU CANTON D'ESTERNAY.

Les auteurs des grands *Dictionnaires* de la langue française, Bescherelle, Larousse, Littré, etc., ont, avec raison, recueilli une foule de mots appartenant au langage populaire. On en trouve d'autres du même ordre, termes d'arts et de métiers, noms de plantes et d'animaux, mammifères, oiseaux et insectes, dans les *Dictionnaires* des sciences et des arts. Je n'avais donc pas à m'occuper de ces mots, bien que la plupart existent dans le briard, dont ils forment le fond. J'en ai seulement signalé quelques-uns, sur lesquels j'avais à faire certaines observations. Mais je me propose surtout, dans le présent vocabulaire, de faire connaître les mots briards du canton d'Esternay qu'on ne trouve pas dans les *Dictionnaires* en question. Il est à peine besoin d'ajouter que, en leur donnant l'épithète de briards, je n'ai nullement l'intention de les présenter comme des mots tout à fait propres à la Brie; car beaucoup d'entre eux ont eu cours dans le vieux français et sont encore employés dans certains dialectes provinciaux, comme le reconnaîtront facilement les personnes

ayant la moindre connaissance de ces dialectes. Il est même très probable que c'est le cas de la presque totalité de ces mots, car il n'est guère vraisemblable que les Briards aient eu le besoin et la volonté de forger beaucoup de mots pour leur usage particulier.

A

Anglais, s. m. Tarte dont la pâte est recouverte de prunes à pelure rouge-brun, noirâtre, qui appartiennent à l'espèce des blosses ou à celle des damas, et dont le jus devient rouge par la cuisson. J'ignore depuis combien de temps les soldats anglais portent des habits rouges, mais je suppose néanmoins que c'est leur couleur qui a donné naissance à ce mot.

Amendier, s. m. C'est-à-dire celui qui met à l'amende ; est synonyme de garde-champêtre.

Aoûta, s. m. Insecte rouge, tellement petit que peu de personnes ont la vue assez bonne pour l'apercevoir à l'œil nu. Il s'enfonce sous l'épiderme de l'homme et occasionne, pendant plusieurs jours, un prurit très désagréable. Son nom lui vient évidemment de ce qu'il attaque l'homme uniquement pendant la saison chaude, notamment au mois d'août.

Agoniser, v. a. et v. r. A tous les sens des verbes *agoniser* et *agonir*, ce dernier n'existant pas en briard.

Arganier, s. m. Synonyme de *aricandier*.

Aricander, v. a. Faire un travail d'aricandier.

Aricandier, s. m. Petit cultivateur ayant une exploitation agricole tellement restreinte qu'elle n'occupe qu'une partie de son temps et de celui de ses deux chevaux ou même de son unique cheval, et travaillant, en conséquence, pendant le reste du temps pour des voisins, dont il fait les labours, les charrois, etc.

Arioler, v. n. Criailler contre des chevaux attelés dont l'attelage ne marche pas convenablement.

Armelle, s. f. Lame de couteau. Le mot dérive évidemment du latin *arma*.

Arpion, s. m. Signifie pied, pris en mauvaise part.

B

Babillard, s. m. Voir *cliquot*.

Bacâiller, v. n. Bavarder : d'où *bacâilleux*, *bacâilleuse*, adjectif, celui ou celle qui bacâille.

Bâcoulotte, s. f. Unique nom briard de la belette. La finale étant diminutive, je présume que le mot signifie étymologiquement : le petit animal bas du cou.

Bagoter, v. n. Jouer avec l'eau, la remuer, barboter.

Baillet, **bailloté**. L'adjectif *baillet* signifie marqué d'une pelote ou d'une étoile blanche sur le front, en parlant des chevaux et des juments de couleur jaune, rouge ou noire. Ce qualificatif est souvent donné comme nom propre à ces chevaux et à ces juments. *Baillet* dérive évidemment du vieux français *bail*, *baile* ou *baille*, qui a sûrement désigné une tache blanche sur le front d'un animal de couleur foncée, comme le prouve le membre de phrase suivant, tiré de la traduction d'Hérodote par Soliat (III, 28), et relatif au bœuf Apis : « Il a un bail au front. » Il est toutefois certain qu'à l'origine *bail*, *baile* ou *baille* avait le sens de couleur baie, qui lui est attribué par M. Godefroy, à l'article *baille* de son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, actuellement en cours de publication. Mais cet auteur paraît avoir ignoré que *bail*, *baile* ou *baille* a fini par prendre l'acception de tache blanche sur le front, probablement parce que cette marque est très commune chez les chevaux bais; il doit également avoir ignoré l'existence du mot *baillet*, auquel il n'a pas donné place dans son *Dictionnaire;* et c'est sans doute pour cela que, parmi les

exemples destinés à montrer que *baille* signifie de couleur baie, il cite ces deux vers de Guiart :

Il me semble que *baiz* et *bailles* ne sont pas associés ici par pléonasme ; que les destriers *baiz* sont bien des chevaux bais, mais que les destriers *bailles* sont des chevaux *baillets*, c'est-à-dire marqués d'une tache blanche au front.

L'adjectif briard *baillotté* vient également du vieux mot *bail*, tache blanche, et signifie moucheté, grivelé, tacheté, jaspé, en parlant du pelage des mammifères, du plumage des oiseaux, de l'aspect des étoffes, marbres, pierres, etc.

Baillot, s. m. Poignée de menus brins de bois, surtout de bouleau, pour fouetter les enfants. Le mot me paraît être un diminutif de balai, d'autant que l'objet est, en effet, une espèce de petit balai.

Balqueue, s. m. Unique nom briard de la bergeronnette grise ou lavandière, vulgairement appelée *hochequeue* en français. Racine *queue*, et *baller*, danser.

Bamboche, s. f. Pantoufle. Le mot est probablement une corruption de l'arabe *babouche*, qui est passé inaltéré en français, mais non en briard.

Banne, s. f. La seule acception du mot *banne* en briard est celle de grande manne d'osier faite à claire-voie et servant de berceau aux petits enfants.

Bâque, s. m. Mot enfantin signifiant saleté, ordure. Pour empêcher un enfant de porter quelque chose à sa bouche ou d'y toucher, on lui dit que c'est du *bâque*.

Barbillotte, s. f. On appelle *barbillottes* ceux des chatons d'arbre ou d'arbrisseau qui pendent comme des mèches de barbe, notamment ceux du noisetier, de l'aulne, etc.

Barjer, signifie tiller le chanvre avec une *barjoire*. C'est dans ce sens qu'on dit ailleurs : *brayer* le chanvre avec une *brayoire*, au lieu de broyer avec une broyoire.

Bauge, s. f. Meule de céréales ou de fourrage qui diffère des autres meules en ce que sa base est rectangulaire au lieu d'être ronde.

Bellurette. Il y a *bellurette* signifie il y a longtemps, comme en berrichon.

Berdâcler, v. n. Faire du bruit en remuant ou déplaçant des ustensiles de ménage, des instruments aratoires ou tout autre objet ; d'où l'adjectif *berdâcleux*.

Berdiner, v. n. S'occuper à des riens.

Berdinotte, s. f. Signifie papillon à gros ventre, c'est-à-dire papillon femelle.

Bestial, s. m. Au lieu que le singulier du substantif *bestiaux* soit bétail, comme dans le français moderne, ce singulier est *bestial* en briard comme dans l'ancien français : ce qui est plus conforme à l'étymologie latine *bestia*. L'ancien français bestial est encore employé par Saliat, au milieu du XVIe siècle, dans cette phrase de sa traduction d'Hérodote, I, 110 : « Ceux pendants de ces montagnes sont les pâtis, où gardait ce berger son bestial. »

Bibi, bicher. Comme nom propre, *Bibi* est l'unique expression briarde désignant les Gitanos. Faire *bibi* signifie *bicher*, c'est-à-dire embrasser.

Bicêtre ou **Bissêtre.** Au lieu de signifier, comme en français, malheur, accident, infortune, désordre (voyez Larousse), le mot *bicêtre* ou *bissêtre* désigne en briard un être et le plus souvent un enfant turbulent avec une pointe d'imbécillité, évidemment parce qu'un tel être a été considéré comme un malheur pour sa famille.

Bille, s. f. L'expression « jouer au bouchon » était encore inconnue dans ma jeunesse ; elle était remplacée par celle de « jouer à la bille ». Le bouchon de liège remplaçait cependant déjà le plus souvent à ce jeu la véritable bille, c'est-à-dire le court fragment de branche d'arbre coupée aux deux bouts ; mais dans ce cas ce bouchon prenait le nom de bille. L'expression jouer à la bille dénote que l'usage des bouchons de liège n'a pénétré qu'à une époque relativement récente dans le canton d'Esternay. J'ai d'ailleurs vu très souvent boucher avec un simple bouchon de bois, de chiffon et même de papier, les bouteilles dans lesquelles on portait aux champs la boisson des moissonneurs. Le mot *bille* n'était du reste jamais employé pour désigner la petite boule qui porte ce nom en français ; on se servait toujours de l'autre nom français : *canette*.

Bique, biquet, biquot. Non seulement les mots *bique* et *biquet* ou *biquot* sont incomparablement plus souvent employés que ceux de chèvre et de chevreau, mais encore le mot *bique* a donné son nom à un jeu d'enfant. Dans ce jeu, la *bique* est une petite fourche en bois plantée en terre et entre les branches de laquelle on accroche un petit crochet en bois nommé *biquet* ou *biquot*. A côté de la bique se place le patient ou biquet. Les autres joueurs, armés de bâtons, se placent à quinze, vingt ou vingt-cinq pas de la bique, sur une ligne appelée but. Ils lancent successivement leurs bâtons contre la bique, dont les brusques oscillations projettent le biquet plus ou moins loin. Le patient se hâte alors de ramasser le biquet, de le replacer sur la bique et, avant que le biquet ne soit de nouveau décroché par le choc des bâtons des joueurs restés au but, il tâche d'attraper l'un de ceux qui sont venus chercher leurs bâtons et qui s'enfuient vers le but. Si, pendant que le biquet est sur la bique, un joueur, ayant ramassé son bâton, se laisse toucher de la main par le patient avant d'être rentré au but, il devient le gardien du biquet.

On appelle aussi *biques* les taches produites sur les jambes des femmes par l'usage de chaufferettes ou *couvots* trop chauds.

Bique-à-buer, s. f. Espèce de gros trépied en bois sur lequel on place le cuvier à lessive.

Bique-bouc, s. f. Hermaphrodite.

Blonde, s. f. Bonne amie, celle qu'on recherche en mariage. Les jeunes filles blondes ne sont pas rares dans le canton d'Esternay, mais les cheveux de l'immense majorité sont d'un châtain plus ou moins foncé, et ils sont assez souvent noirs. Tout porte à croire qu'il en était déjà ainsi à l'époque où le mot *blonde* a pris l'acception de bonne amie. Cette acception doit donc tenir, non à une prépondérance numérique des filles blondes, mais à ce qu'elles étaient préférées par la généralité, ou tout au moins par la majorité des jeunes gens.

Blosse, s. f. Petite prune à pelure rouge-brun, noirâtre, un peu inférieure à la prune de damas, sous le rapport de la taille et de la qualité.

Blossier, s. m. Prunier qui porte des blosses.

Bonnet-carré, s. m. Voir *gallois*.

Boquer, v. a. Synonyme de *heurter*, *taper*, *toquer*.

Botter, v. a. Synonyme d'*élaguer*, mais beaucoup plus usité que ce dernier. Le verbe français *ébotter*, dont le sens est un peu différent, est inconnu dans le canton d'Esternay.

Boucheton. Placer à *boucheton* une soupière, une assiette, un pot, une marmite, etc., c'est les placer la bouche ou l'ouverture en bas et le fond ou les pieds en l'air. L'expression se mettre ou se coucher à *boucheton* signifie se mettre ou se coucher sur le ventre, et se dit seulement des personnes.

Boude, s. f., et **boudeau**, s. m. Remplacent toujours le français nombril. Ils s'appliquent surtout aux personnes, et le nombril des animaux est généralement appelé *boutri*.

Boulin, s. m. Remplace le français *bouleau*. On emploie aussi le diminutif *bouliniau* qui se prononce *boulignau*, suivant la règle du *ni* mouillé exposée dans les *Considérations préliminaires*.

Bourbiller, v. n. Signifie *grouiller*, *fourmiller*. On dit, par exemple : il y a des masses de poissons à tel endroit, tout y *bourbille*. Le mot doit venir de ce que les bandes de poissons, surpris dans leurs ébats par les personnes, soulèvent parfois, dans leurs évolutions précipitées, la bourbe des cours d'eau, des étangs et des viviers.

Bourrer (se), v. r. Ne signifie pas, comme en français, « se donner des bourrades » ; il signifie « lutter à bras le corps ».

Boussac, s. m. Homme ou enfant ventru.

Boustifaille, s. f. Nourriture copieuse.

Boutri, s. m. Voir *boude*.

Boyard, boyarde, adjectif. Remplacent *bai*, *baie*, et sont souvent donnés comme noms propres aux chevaux et aux juments de couleur baie. L'adjectif *boyard* est évidemment l'ancien français *bayard*, qui est devenu le nom du cheval de Regnault de Montauban.

Briant, s. m. Nom de la crécelle, se dit pour *bruyant*.

Bricoler, v. a. Possède, indépendamment de ses acceptions

françaises, celle de faire différents petits ouvrages qui n'ont aucun rapport les uns avec les autres.

Broussiner, v. unip. Remplace le français *bruiner*.

Buquer (se), v. r. Synonyme de se *heurter*, se *cogner* contre quelque chose. Dans son *Histoire de la formation de la langue française*, 2e édition in-8o, page 389, Ampère signale ce verbe comme existant à la voix passive dans le picard, avec le sens de « frapper à la porte », et il le fait venir de l'allemand *pochen*. J'en infère l'intime parenté de *buquer* avec le verbe *boquer*, dont il a été question plus haut.

(*A suivre.*)

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(Suite)

— O prince ! en me disant : « Je languis d'amour », juste au moment où est absent mon père Kaṇva, ne prononces-tu pas des paroles peu convenables, car tu ignores quelle est à mon sujet la volonté du grand muṇi qui s'est élevé si haut dans le chemin de la vertu ?

— Est-il juste que le savant muni, qui t'a élevé avec amour, veuille te garder en réserve sans t'accorder à un époux ? Si tu t'unis avec moi, un péché ne sera point commis, et le grand muni lui-même, qui a atteint la victoire, ne dira pas autre chose.

— O prince célèbre ! est-ce que tous les gens qui connaissent la bonne conduite et la voie la meilleure à suivre diront : Kaṇva ne blâmera point ? O prince ! est-il juste de venir troubler les belles dans un ermitage, sans vouloir contracter un mariage connu des voisins ?

(Vers.) — O Ambroisie du ciel ! écoute : il existe huit espèces de mariages : le mariage des brahmanes, des pradjâpatis, des richis, des dêvas, des rois à la fraîche couronne, des râkchasas, des démons et des Gandharvas ; dans cette liste le dernier nommé est le meilleur : c'est le mariage à la mode des Gandharvas.

(Prose.) Tout cela se trouve dans les livres sacrés, aussi nous allons nous unir à la façon des Gandharvas; viens donc, ô femme !

— Tu viens de dire que la coutume était de s'unir à la mode des Gandharvas avec les femmes délicates aux épaules arrondies comme le dos des montagnes ; eh bien ! dis-le-moi avec franchise, ô prince qui gouvernes le monde sans limite : y a-t-il ou n'y a-t-il point déjà dans ton palais une femme qui est reine et qui porte le diadème ?

— Jusqu'à ce jour je n'ai contracté aucun mariage avec une jeune fille, si ce n'est (avec la science) du gouvernement du monde; ô Kokila, dont le chant est harmonieux ! écoute : Si tu veux t'unir à moi et mettre un terme à mon désir, tu seras proclamée reine et tu porteras mon diadème.

— Tu viens de me faire entendre une bonne parole, en disant : Toi, tu es pour moi une excellente épouse, mais après que tu te seras uni à moi avec amour et que l'ardeur de tes sens sera apaisée, que ferais-je, ô roi des rois joyeux ! si tu contractes un autre mariage et que tu épouses une autre femme ?

— Ne crois pas que d'autres vierges puissent devenir mes épouses ; à plusieurs reprises je ne t'ai dit que la vérité, ô cygne ! et tu ne dois pas avoir le moindre doute à ce sujet : sur la tête du fils qui, conçu dans ton sein, devra naître, je placerai le diadème de pierres précieuses, pour qu'il gouverne le monde.

— Si tu m'embrasses en t'unissant à moi pendant l'absence de mon père, Kanva, est-ce bien convenable ? Et que ferai-je, ô prince ! si demain tu me dis :

Est-ce que j'ai connu ton visage ? est-ce que je t'ai jamais vue ?

— Écoute, ô cygne ! je ne crois pas avoir vu dans aucun lieu du monde cette chose étonnante, un homme capable, après que la douleur du désir a été chassée, de dire à la femme, semblable à un éclair, à laquelle il vient de s'unir : Quel homme a connu ton visage ? Quel homme t'a vue ? Cependant, ô femme ! je te fais le serment d'être fidèle à ma promesse.

(Chant.) Aie confiance, ô femme ! aie confiance, ô femme ! en ma parole ; ne rejette pas ma promesse : sans la moindre hésitation je placerai sur la tête de l'enfant que tu auras conçu ce léger diadème qui protège le monde. Aie confiance en ma parole. O toi, qui es ma reine légitime ! ce fils sera celui qui gouvernera toute la terre que je possède ; voilà la vérité et l'éternel serment que je fais devant toi, ô mon œil ! ô femme superbe qui as pris possession de tout mon être !

Tu vois devant toi le roi des rois qui, grâce à la vérité, à la bonne vertu, à la clarté d'une bonne conduite et à la bonté, protège le monde : O femme ! s'il oublie son serment, quand bien même le destin souffrirait cette mauvaise action, le monde ne la supporterait pas. Maintenant, je ne veux pas me cacher pour endurer le tourment de l'amour, mais tous deux nous allons faire le jeu de l'amour. Viens, ô femme !

Écoute, ô jeune paon ! ma vie s'en va si tu me quittes, car mon corps, plein d'une fascination inguérissable, est entièrement épuisé ; il m'est impossible de supporter désormais la force de mon désir. Viens donc, ô femme ! ce que je viens de dire, je l'ai dit sans fausseté. Viens donc !

pourquoi douterais-tu de mon ardente passion ? Fais-moi la faveur du succès de ma prière, pour que j'échappe à la mort. Viens donc, ô femme superbe ! tout ce que je viens de dire, je l'ai dit sans fausseté. Viens donc !

— Venez, ô seigneur, qui êtes ma vie ! vous avez bien parlé quand vous avez dit : « Aujourd'hui, je n'ai plus rien à dire, car ma promesse dernière de vous nommer ma future épouse est comme si Brahmâ l'avait faite lui-même ». Viens, ô guru qui est célèbre sur toute la surface de la terre ! Venez, ô seigneur, vous dont on parle en tout lieu dans ces mondes, vous qu'on appelle l'homme juste qui se tient éloigné des fautes ! Venez, ô seigneur qui êtes célèbre dans le monde !

— O jeune gazelle de l'ermitage qui t'es approchée de la forêt ! Je suis tombé dans l'eau de la mer du désir, et je suis troublé. Nous allons, ô miel ! nous attacher par le lien des délices. Viens donc, nous allons nous unir ! Viens, nous allons par l'union augmenter nos délices ! Avant que dans le milieu du jour viennent tous les gens de la forêt, faisons nous deux l'amour dans ce lieu-ci, où nous nous sommes rencontrés. Viens donc, nous allons nous unir ! Viens, nous allons par l'union augmenter nos délices !

— O prince ! comme Rôhiṇî avec l'objet de son amour, comme Kâma avec sa Ratî dont l'esprit est plein de beauté, unissons-nous ensemble ; comme les Nâgas avec les Sarâs, unissons-nous avec félicité. Viens donc, nous allons nous unir ! Viens, nous allons par l'union augmenter nos délices ! Avant que dans le milieu du jour viennent tous les gens de la forêt, faisons nous deux l'amour dans ce lieu-ci où nous nous sommes rencontrés. Viens donc,

nous allons nous unir ! Viens, nous allons par l'union augmenter nos délices !

(Prose.) — Écoute, ô Çakuntalâ ! Cet endroit, où nous sommes, a été fait pour les grandes pénitences et les sacrifices de ton père, le grand muni Kaṇva, mais à nous autres deux il n'est pas possible d'y faire les jeux de l'amour. Voici cet arbre Kurukkatti qui va nous offrir à ses pieds une demeure de feuillage. Nous pourrons y jouer et nous y unir à notre aise ; viens donc, ô femme !

(Vers.) Mon cœur est percé par la flèche fleurie de Kâma, et mon ardeur, hélas ! brisée par un long désir, s'affaisse dans l'épuisement. Voici la maison prête pour notre union délicieuse. Viens donc, ô femme ! nous allons nous unir dans un amour plein de charme ! Viens, nous allons jouer et nous caresser ! Viens, ô femme qui surpasses en beauté les tiges de nénuphar ! Viens, nous allons chanter, nous couronner de guirlandes avec amour et nous unir en mettant en œuvre toutes les espèces d'amour. Viens, nous allons jouer et nous caresser.

Je suis en proie à un immense trouble, grâce à une flèche lancée par l'arc tendu de Kâma. Viens, nous allons nous unir au gazouillement harmonieux des oiseaux, qui chantent avec un grand charme pour l'esprit. Viens, nous allons jouer et nous caresser ; viens, tu plais, car tu surpasses en beauté les tiges de nénuphar ; viens, nous allons chanter, nous couronner de guirlandes avec amour et nous unir en mettant en œuvre toutes les espèces d'amour. Viens, nous allons jouer et nous caresser.....

Ce qui a été vu par la divinité est ce qu'on appelle un serment solennel : aussi la promesse suprême que je

t'ai faite sur la terre ne peut être oubliée par moi. Mais, ô femme éminente par ta beauté et par ton esprit ! tu dois me donner congé et me permettre de partir ; demain je te ferai venir à la ville.

— O maître de ma vie ! si nous allions tout de suite à la ville, le muni à la grande pénitence, quand il sera de retour et qu'il aura appris l'histoire qui vient de se passer, m'accueillerait avec délice, car nous n'aurions plus alors commis la moindre faute, et de même, ô seigneur plein de beauté ! nous serions sans tache aux yeux de ceux qui nous auront entendus et vus dans cet endroit où nous nous sommes unis avec amour.

— J'ai abandonné mon cortège de chasseurs et je suis parti seul à la poursuite d'une gazelle. Tous ces héros sont en train de me chercher dans toutes les parties de la forêt. Je vais donc les retrouver pour retourner dans ma ville célèbre, et demain, ô femme qui es ma vie ! je chargerai mon premier ministre de venir te prendre ici même dans ton ermitage.

— Si tu as quelque chose à faire encore dans la forêt, que puis-je dire à cela ? C'est bien : qu'il en soit ainsi. Mais, ô prince ! n'oublie pas ton serment, connu du ciel et de la terre, et la promesse que tu viens de me faire, quand tu m'as dit : « Demain j'enverrai auprès de toi mon premier conseiller, chargé de te conduire à la ville. »

(Prose.) — Écoute, ô maîtresse de ma vie ! comment oublierai-je un serment qui a eu pour témoins le ciel et cette terre ? Je ne puis l'oublier une seule fois. Je vais retrouver mes troupes et mes conseillers, pour rentrer tous ensemble dans ma ville d'Hastinâpura, et demain je

t'enverrai mon premier ministre. Maintenant, sans avoir le moindre doute dans l'esprit, donne-moi la permission de partir, ô maîtresse de ma vie, qui est la joie de mon cœur ! — Va donc, ô maître de ma vie ! mais n'oublie pas ta promesse. — O femme ! je ne l'oublierai pas même une seule fois. — Eh bien ! va trouver tes chasseurs, ô grand roi !

Le roi et ses ministres (vers). — Nous avons laissé dans la forêt les chefs des troupes, et nous avons fait une chasse des plus fatigantes dans notre poursuite de la merveilleuse gazelle ; maintenant notre fatigue est terminée et nous avons bu l'eau tant désirée par nous. Depuis, il s'est écoulé trois heures ; aussi, levez-vous, ô conseillers ! et suivez-moi. — (Prose.) Nous vous suivons, Seigneur ! — (Vers.) Toutes les belles troupes, abandonnées par moi naguère dans la forêt, s'agitent pour la chasse puissante. N'entendez-vous pas ce grand bruit qui s'approche ? Toutes ces troupes, marchant avec rapidité, avant que le soleil ne se cache, sont allées à tous les points cardinaux : elles accourent pour me rejoindre, et elles sont en train de frapper sur leurs tambours. — Oui, c'est la vérité, ô notre prince ! dans ce chemin où nous nous engageons, aux points cardinaux du nord et de l'ouest, quel est cet appel des tambours ? Voilà le bruit qui s'élève, ô seigneur ! les soldats frappent avec bonheur sur des tambours et l'on croirait entendre retentir un grand bruit de tonnerre.

Le roi et les chasseurs (vers). — Nous voici de retour : Nous sommes allés poursuivre une gazelle d'une beauté merveilleuse, que nous venions d'apercevoir. Pour vous, ô héros ! dont les armes convenables sont la force et la

ruse ! accompagnez-moi tous et marchons vers Hastinâpura. — (Chant.) Venez, nous irons à la ville ; venez, nous irons vers Hastinâpura; tous ensemble, pour calmer notre fatigue, nous irons à la ville. Nous irons à la ville : nons avons marché, pleins d'énergie ; nous nous sommes étendus dans la forêt ; nous avons franchi l'inimitié des bêtes et nous sommes tombés dans l'affliction de l'épuisement. Nous irons à la ville ; dans la limite de cette forêt, il n'y a pas d'étang, le lieu est bon, vous tous vous n'avez rien à craindre. Nous irons à la ville, car nous nous sommes plongés dans les délices de la chasse, notre bonheur a été grand, nous avons tressailli de joie dans nos poursuites et nous avons donné de l'agrément au royaume.

Le directeur au public (vers). — Quand le roi Duchyanta, à la ferme couronne, après son union avec la jeune Çakuntalâ, fut parti pour sa capitale, Kaṇva, qui plein d'allégresse était allé chez le grand muni, est revenu dans son ermitage brillant de beauté.

Kaṇva et ses disciples (prose). — Çakuntalâ ! Çakuntalâ ! Holà ! Vivêkacintâmani ! Çakuntalâ, qui nous est si chère, avait l'habitude naguère d'accourir au-devant de nous, même avant notre appel ; mais aujourd'hui, d'où vient ce retard ? O enfants ! allez donc l'appeler. — Maître ! je vais l'appeler et la faire venir..... Madame Çakuntalâ ! — Quoi, seigneur ? — Madame, votre père vous appelle. Venez le voir, madame ! — J'y vais tout de suite, seigneur.

Çakuntalâ et Kaṇva (vers). — L'ignorance, dit-on, est le propre de toutes les femmes ; et si, ô maître ! j'ai maintenant commis une faute, vous devez me protéger et me pardonner la faute commise en votre absence. Hom-

mage, hommage à vos pieds fleuris, ô muni à la grande pénitence !

— Cela ne doit pas vous causer d'affliction ; j'avais déjà songé à un pareil bonheur pour vous, et il vient de se réaliser grâce à ma grande pénitence ou par l'action de la volonté divine. Que dirai-je? Je suis au comble de la prospérité, car vous êtes l'épouse du roi qui gouverne le monde en chassant l'obscurité. Relevez-vous donc, madame ! Vous portez dans votre sein un fils qui doit gouverner le monde, et vous êtes l'épouse d'un roi doué de force, issu de la race de la lune ; aussi me suis-je fort réjoui dans mon cœur en disant : Voilà un bienfait ; vous devez donc, sans les cacher, me faire un récit complet de toutes les choses qui se sont passées ici même, ô vous qui portez sur le front le tilaka sacré !

(Chant.) — O muni à la pénitence belle ! écoute : voici comment tout cela s'est passé. Pendant que le monarque Duchyanta, qui gouverne le monde entier sous son ombrelle, chassait dans la forêt, il fut torturé par les tourments de la soif ; aussi, laissant derrière lui ses conseillers, marcha-t-il en avant tout seul. Arrivé près de cet étang, il en but l'eau limpide et calma ainsi peu à peu la fatigue qui le brisait. C'est alors que, m'ayant aperçue, il éprouva des désirs. « Qui es-tu, ô jeune kôkila ! me dit-il. » — « Je suis une jeune fille protégée par Kaṇva », lui répondis-je ; et je me mis à lui raconter la manière dont j'étais venue au monde avec prospérité. Il fut alors en proie à une langueur extrême et conclut le mariage audacieux à la mode des Gandharvas. Après que notre union fut accomplie : « je mettrai, me dit-il, sur la tête de l'enfant qui naîtra de ton sein un diadème aux ornements

d'or. Je retourne à la ville d'Hastinâpurâ, mais je te ferai venir, ô femme ! et pour cela je t'enverrai mes ministres. » Ensuite le roi, ayant donné une explication vraie de son départ, s'en est allé.

— O toi qui es une créature qu'on respecte ! réjouis-toi, réjouis-toi de ce que le grand roi Duchyanta s'est uni à toi selon la mode des Gandharvas ! réjouis-toi, ô belle femme qui as conquis l'affection par tes qualités précieuses ! réjouis-toi, réjouis-toi de l'enfant qui grandit dans ton sein prospère ! O femme dont la parole est semblable à la délicieuse ambroisie ! sois sans crainte : L'enfant qui va naître de ton sein fécond deviendra le roi des rois sur toute la terre, et, portant dans ses mains un sceptre brillant, il prospèrera de plus en plus. — (Prose.) Madame ! veuillez aller dans l'intérieur de cet ermitage et soyez heureuse.

Le directeur au public (vers). — Le muni, aux prières qui détruisent le péché dans une minute, après avoir complimenté la belle dont les yeux sont des javelots meurtriers, se retira ; l'enfant conçu par celle qui a une bouche de corail ramifié grossit peu à peu jusqu'à une dizaine de mois.

Çakuntalâ et Sâundaravalli (vers). — O Kôkila harmonieux ! écoute : Que m'arrive-t-il aujourd'hui ? Eh ! quoi ? dans l'intérieur de mon sein j'éprouve des douleurs de plus en plus fortes ; mes flancs délicats sont torturés, mes pieds engourdis s'embarrassent dans leur marche, la langueur et la chaleur de la pression augmentent... Que puis-je faire, ô ma compagne ? — Toutes les femmes, quand elles vont enfanter leur premier-né, sont tourmentées d'ordinaire, et leur esprit sans raison est rempli de per-

plexité. Mais vous, madame, vous devez éloigner toute affliction, car vous n'avez rien à craindre, sûre que vous êtes de la faveur de l'ermite Kaṇva, votre père. — Quelle est la cause de ce mal ? — Eh ! madame... — O Sâundaravalli ! quelle en est la cause ? O cygne doré ! allons ! je suis encore une jeune fille, je n'ai pas encore enfanté ; y aurait-il quelque expédient ? y aurait-il quelque ruse à employer ? Eh quoi ! Eh quoi ! le ventre me fait mal... Quelle en est la cause ? Si j'avais su qu'il dût en résulter ceci, je ne me serais point unie au roi. Dis-le-moi : comment pourrais-je échapper à ces douleurs ? Quand seront-elles finies ? Le milieu du corps me fait mal et je suis brisée ; quelle en est la cause ? Quand j'ai parlé à cet homme généreux, je n'ai pas su trouver le moindre mensonge... mais cela suffit, cela suffit. Je sens l'enfant qui sautille dans mon sein, je ressens même ses petits coups de pied... Quelle en est la cause ? Je n'ai pas revu le grand roi, Duchyanta, depuis le moment où ses paroles, douces comme de la canne à sucre, me décidèrent à m'unir à lui... Si je faisais à quelqu'un ce récit, je n'aurais plus de honte... le flanc me fait mal : quelle en est la cause ?

Sâundaravalli (vers). — Écoutez, ô Kaṇva, vous, dont la véritable sagesse réside dans votre esprit ; vous, dont tous les plaisirs viennent de la sagesse parfaite du Vêdanta ! Madame souffre beaucoup, c'est le ventre qui, chez elle, est malade et elle a des tranchées ; vous lui ferez la faveur de faire venir auprès d'elle une sage-femme.

(Prose.) Maître ! maître ! quand votre divinité eut renvoyé Çakuntalâ après l'avoir complimentée, le fruit des amours de votre fille grandit peu à peu dans son sein pendant l'espace de dix mois ; maintenant elle éprouve les

douleurs de l'enfantement ; aussi nous prie-t-elle de faire venir ici la sage-femme.

Kaṇva et son disciple (prose). — Holà ! Vivêkacintâmani ! notre Çakuntalâ souffre des douleurs de l'enfantement : cours donc à cette petite hutte qui est située aux pieds de cette montagne et appelle la sage-femme qui l'habite. Allons ! — O maître ! je vais l'appeler et je reviens.

— Holà ! où es-tu, ô toi qui fais l'office de sage-femme et qui abondes en formules magiques pour les êtres souffrants ? L'épouse légitime du grand roi des rois, de Duchyanta, ressent les douleurs de l'enfantement : viens donc ! ô vieille femme ! hâte-toi et cours.

Le directeur au public (vers). — Elle est venue, la vieille, pour l'office de sage-femme, avec des onguents qui mettent fin aux douleurs cuisantes du ventre et des reins, dont la chair s'est pour ainsi dire affaissée, semblable à une chair qui se contracterait sur un corps souffrant.

Le disciple (prose). — Holà ! ô vieille ! — Quoi, grand garçon ? — Dis-moi clairement, ô vieille, si tu es revêtue de la dignité de sage-femme.

La sage-femme (chant). — On dit vrai, quand on dit qu'il n'y a pas dans ce monde une sage-femme plus habile que moi ; Monsieur, j'ai un remède préparé par mes mains et qui ne me trompe jamais : oui, il n'existe pas dans le monde une sage-femme plus habile que moi.

(Prose.) Salut ! salut ! ô maître ! ô grand muni Kaṇva !

Kaṇva. — O femme excellente dans l'art des accouchements ! écoute : Ma fille éprouve les douleurs de l'enfantement ; c'est l'épouse du grand roi Duchyanta qui

gouverne tout ce monde avec son ombrelle unique. Tu vas donc soigner les couches de cette enfant qui me font grand peur, ô sage-femme supérieure dans ton art ! — Maître ! je vais examiner votre fille. — (*Les servantes.*) O vieille ! venez vite.

Çakuntalâ (prose). — Holà ! ô vieille ! Eh ! quoi ? grand mère ! que vas-tu faire ? Je t'en supplie, ô vieille ! mes flancs se fendent ; tout mon corps est la proie des plus vives douleurs : il transpire et souffre de la soif ; mon ventre reçoit de plus en plus des coups de pied, et une grande terreur s'empare de moi... Allons ! ô vieille ! (Vers.) O femme ! écoute mes paroles : Je souffre dans mes os et dans mes jointures, comme si une paire de ciseaux me coupait lentement les flancs.

La sage-femme (prose). — Vos mains tremblent, n'est-ce pas? comme une branche où se balance un corbeau ; les yeux vous cuisent, comme s'ils avaient été fortement frottés par vos mains. Lorsque viendra le temps prescrit pour chaque chose, est-ce que cela pourra durer ? Soyez sans crainte, madame ! soyez sans crainte.

(Vers.) Y a-t-il des douleurs dans toutes les parties du ventre ? Eh ! quoi ? frappe-t-on dans votre côté droit en roulant de façon à s'approcher avec force ?

(Prose.) Si tu souffres dans le côté droit, tu mettras au monde un enfant mâle ; maintenant pousse des soupirs, mais ne perce pas l'air de tes cris. Est-ce que cela peut durer ? Raffermis ton courage.

(Vers.) Eh quoi ! est-ce que ton ventre s'écroule dans sa partie inférieure, qui est ornée et qui s'arrondit en forme de cruche dans la ligne droite du nombril ? est-ee que tout ton corps croule ? Eh quoi ! est-ce que te

mal grandit de plus en plus? Tout ton corps transpire, frissonne et ressent de vives douleurs et comme une chaleur de braise au côté où naissent les articulations du gros de la cuisse.

(Prose.) Allons ! soyez calme, madame: vous avez bien souffert au début pour mettre au monde un fils, qui est une merveille. Si l'on dit à quelqu'un : retiens avec ta main le torrent qui a roulé sur le rivage, est-ce qu'il l'arrêtera? Si un ignorant frappe le vent et la pluie qui se sont mêlés, s'en iront-ils sans se révolter ? à une mère qui a enfanté dix-huit enfants, qui a souffert toutes les peurs, sera-t-il accordé la faveur de ne pas souffrir ? N'aie aucune crainte.

Çakuntalâ (vers). — Lorsque je marche, mes pieds tressaillent ; lorsque je m'asseois, à mon côté est lancé un grand soupir avec force ; lorsque je me tiens debout, j'éprouve des douleurs dans mes flancs ; lorsque je m'accroupis, c'est comme si l'on emprisonnait ma poitrine. Que ferai-je, madame? Désormais, que ferai-je, ô amie ? de quelle manière vais-je souffrir, madame !

(Chant.) Que faire, madame ? que faire, madame? ne me regarde pas comme une étrangère, sers-moi de défense et sois pour moi comme la mère qui m'a engendrée... O cygne (Sarasvatî)! et toi, pareille à l'or (Lakshmî) ! puis-je être assurée de votre protection?... Je souffre toujours : c'est assez, c'est trop, c'est assez... quelle chose puis-je faire ? Venez donc, madame !... hélas ! hélas ! ah ! ah ! venez donc par ici. Pour ne pas m'incommoder, saisissez-moi doucement. Je suis environnée de souffrances et brûlée par la soif. Venez donc, madame, vous dont la main est habile ; serai-je assez forte pour

supporter mon mal? serai-je assez forte? Quelle chose puis-je faire? Je ressens des douleurs dans tout mon être... Voici, voici que mes flancs s'étendent et que par vous-même mon corps se brise en deux... Pansez-moi un peu, pansez-moi un peu, madame! ah! ah! mon corps souffre, je tombe en défaillance, ô douleur! hélas! hélas! il n'est pas juste, il n'est pas juste que je sois venue au monde, si c'était pour être une pauvre femme. Quelle chose puis-je faire?

Le disciple (prose). — Allons! vieille femme. — Eh! quoi? ô grand garçon! — Quel enfant, ô vieille! vient de venir au monde?

La vieille femme (vers). — Apprends que l'enfant de celle qu'on nomme Çakuntalâ est un enfant mâle, un enfant semblable à un dieu, un enfant qui se distinguera par sa force, un enfant qui possèdera tous les dons divins, un enfant qui gouvernera les sept mondes et qui ne ressemblera à nul autre.

Le disciple et Kaṇva (prose). — Maître! maître! par une bénédiction de votre divinité il vient de me naître un frère, à moi votre esclave, il vient de me naître un frère, ô maître! — Joie! joie! ô mon disciple!

Le disciple (prose). — Madame Çakuntalâ! écoutez: Le grand muni Kaṇva m'a dit que vous étiez l'épouse du grand roi Duchyanta qui gouverne tous les mondes sous son ombrelle unique. Or, le roi est à Hastinâpura, et vous, vous demeurez ici; dites-moi donc, madame, ce qu'il faut faire.

Çakuntalâ (vers). — O sage-femme! écoute: Le roi m'aperçut dans la forêt et tout à coup il éprouva des désirs charnels; il s'unit alors à moi dans un mariage à

la mode des Gandharvas ; puis il s'éloigna en me disant : « Je vous ferai appeler par mes ministres. » Depuis cette époque je n'ai pas revu le roi.

La sage-femme (vers). — O ma compagne ! l'enfant qui a été conçu avec excellence dans votre sein gouvernera sous son ombrelle unique même les trois mondes comme une chose propre. Madame ! allez le mettre aux pieds roses de Kaṇva, qui, après avoir jeté de l'eau pour l'ablution sur votre fils superbe, lui dira quelques paroles.

Çakuntalâ (prose). — Je vais faire comme vous me le dites, ô vieille !

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire de la langue nahuatl ou *mexicaine,* rédigé d'après les documents imprimés et manuscrits les plus authentiques, et précédé d'une introduction; par Rémi Siméon, éditeur de la grammaire mexicaine du P. André de Olmos. *Paris,* imprimerie nationale, 1885, grand in-4°. (Introduction et grammaire, 75 p., dictionnaire nah.-français, 710 p. à deux colonnes.)

Ce beau volume, publié par le Gouvernement, est le résultat d'un travail assidu de dix ans au moins, qu'un linguiste de réputation a consacrés à l'étude d'une des plus importantes langues de l'Amérique. M. Siméon s'était fait connaître précédemment par son édition de la grammaire aztèque de Andres de Olmos, des textes du manuscrit de Chimalpahin et d'autres ouvrages. Suivant une estimation superficielle, le dictionnaire que nous avons sous les yeux doit contenir au moins 27,000 mots et renvois, nombre considérable pour une langue indienne, le dictionnaire maya de Perez en contenant à peu près 22,000 et le dictionnaire dakota de Riggs près de 17,000. Nous croyons cependant que beaucoup de langues indiennes

possèdent plus de mots que M. Siméon n'en a réuni, vu la facilité qu'elles présentent pour former des composés par affixation, composition et emboîtement ; mais c'est déjà un grand mérite que de réunir 20,000 mots d'une langue actuellement encore parlée. Les renvois comptent peut-être pour un quarantième de la somme entière des mots et les missionnaires catholiques peuvent avoir fabriqué de nouveaux termes qui n'ont jamais eu une existence réelle dans la belle langue d'Anahuac.

Comme le dictionnaire mexicain d'Alonso de Molina, seconde édition de 1571, est l'œuvre la plus étendue que nous possédions sur cette langue, M. Siméon l'a pris pour base de son travail. Ce recueil contient encore les termes de la langue pure et non mélangée, telle qu'elle était parlée au temps de la conquête ; cette langue pure, nous la retrouvons aussi dans la version aztèque des évangiles par B. de Sahagun, éditée par Biondelli. Après avoir remodelé entièrement l'antique méthode suivie par Molina, M. Siméon dut ajouter beaucoup de nouvelles significations qu'il avait trouvées pour certains mots, et un grand nombre de noms propres d'hommes, de lieux de montagnes et de rivières, d'animaux, de plantes et d'autres objets d'histoire naturelle, qu'il trouvait dans d'autres documents anciens et modernes. Comme tous les lexicographes modernes au courant des méthodes et des besoins de la science, M. Siméon ajoute consciencieusement l'étymologie à tous les termes où il pouvait en être certain ; seulement, par méprise sans doute, il appelle les mots qu'il donne comme les origines d'autres mots : *racines*, au lieu de les appeler : *bases*.

Quant à la grammaire aztèque contenue dans l'intro-

duction, nous aurions désiré voir les méthodes linguistiques modernes appliquées à cette langue si intéressante. La phonologie aztèque, par exemple, serait susceptible d'un tout autre traitement que celui de Andres de Olmos, que nous voyons adopté ici dans ses traits principaux. D'abord la genèse des sons de la langue n'est pas développée et leur description est incomplète à plusieurs égards. Souvent le son *h* est prononcé comme le *j* espagnol et le *ch* allemand dans « machen » ; le *tl* est quelquefois prononcé comme deux sons séparés, d'autres fois comme *cl*, le *l* palatalisé si fréquent sur la côte du golfe de Mexique et sur la côte nord-ouest du Pacifique. Nous voyons aussi que le Tchéroki prononce le *tl* des deux manières que nous venons de mentionner. D'ailleurs, M. Siméon a bien fait de substituer le *i* au *y* espagnol employé comme voyelle, et d'omettre parfois le *h* là où il ne se prononce pas et sert seulement à diviser les syllabes. Puisqu'il s'est permis cette innovation, pourquoi n'a-t-il pas substitué aussi le *w* anglais au *u* consonnantique des Espagnols (par exemple dans les diphthongues aztèques), et écrit *wei* pour *uei*, *huei* « grand, large » ; *chiwa* pour *chiua*, *chihua* « faire ? ». Évidemment, l'auteur avait le dessein de conserver autant que possible l'ancien mode espagnol d'écrire cet idiome américain pour ne pas rendre méconnaissables les mots aux lecteurs habitués à la vieille orthographie. Mais le nombre va toujours croissant de ceux qui voudraient voir adopter un seul mode de transcription scientifique pour toutes les langues, tant littéraires que non littéraires, et c'est eux qui finissent par l'emporter. Il serait à recommander aux lexicographes de séparer les éléments des mots composés

par des traits d'union pour les faire ressortir mieux; ainsi écrivez *ome-yollo, olol-chiua,* au lieu de *omeyollo, ololchiua,* dans les dictionnaires aussi bien que dans les textes aztèques.

Les mots tirés de la littérature ancienne des Mexicains sont mentionnés à côté des mots modernes; il est ainsi difficile de les distinguer toujours les uns des autres, quand même l'auteur s'est appliqué à donner autant de citations littéraires qu'il pouvait en réunir. Le nom *chichimeca,* au singulier *chichimecatl,* appellation donnée à une peuplade bien connue, est expliqué par « ceux qui tettent ou sucent », du verbe *chichi* « sucer, téter »; pris comme sobriquet d'une tribu entière, cette interprétation n'est pas improblable, mais que faut-il faire alors du second élément *mecatl* « corde ? » C'est ce que M. Siméon n'explique pas dans son article *Chichi mecatl.*

L'introduction nous fait connaître les idées de M. Siméon sur le développement des procédés graphiques parmi les Aztèques et autres peuplades du Mexique. Ce traité offre beaucoup d'intérêt, quoiqu'il n'y ait point de connexion nécessaire entre ce sujet et le dictionnaire. La seconde partie de l'introduction nous donne la classification des langues indiennes parlées dans les États du Mexique, telle que Orozco y Berra et Pimentel l'avaient établie. Un spécialiste en mexicologie comme M. Siméon aurait certainement dû savoir que ni l'une ni l'autre de ces deux autorités ne mérite la moindre confiance sous ce point de vue. Le *Cuadro* de Pimentel, surtout la seconde édition en trois volumes, est un ouvrage très utile à cause de la grande accumulation de faits linguistiques nouveaux pour nous, mais quant à la classification des langues, il nous

induit en erreur. Et pourquoi ? Parce que les savants mexicains préfèrent fouiller les vieux livres écrits sur les Indiens que d'aller chez les Indiens eux-mêmes et d'étudier leurs langues de première source. Le nombre des erreurs d'ethnologie copiées sur ces vieux bouquins est énorme; admises dans la *Geografia* de Orozco y Berra (1864), elles ont été copiées par Pimentel et beaucoup d'autres et se perpétuent dans tous les écrits modernes. D'abord on ne comprend pas pourquoi Pimentel mentionne le *Caigua* (nom espagnol pour *Kiowa, Káyowê*), le *Zuñi* et le *Mutsun,* dans un livre traitant des langues mexicaines; car ces langues n'ont jamais été indigènes ailleurs que dans les territoires appartenant aux États-Unis. Ensuite, Pimentel met le *Caigua* avec les langues *shoshoniennes,* quoiqu'il constitue clairement une famille distincte de toutes les autres langues; il sépare le *Waikuru* du *Cochimi-Laimon* et du *Séri,* quoiqu'ils appartiennent tous au *Yuma* du Colorado. Le *Yuma*, et conséquemment le *Mohave,* le *Cocopa*, le *Maricopa,* etc., est classé par lui comme un dialecte du *Pima,* mais les motifs qui le guident sont bien loin d'être approuvés par d'autres. Le *Haiteño* ou dialecte de Haïti, qui était *Caribe*, est regardé comme appartenant à la famille *Maya*, et le *Tapijulapa*, qui n'est autre chose qu'un dialecte *Mame* (*Maya*), est classé comme appartenant à la famille *Zoque-Mije*, famille qui repose elle-même sur une fondation très peu assurée. La classification de langues éteintes, par exemple le *Sobaipurì* (qui était *Pima*) et le *Cajuenche,* comme des langues *vivantes*, n'est pas à recommander non plus. Il n'y a guère d'Américanistes aujourd'hui qui croient à l'existence de la famille *Kéres-Zuñi* dans le nou-

veau Mexique, qui embrasserait aussi le *Tesuque*, le *Taos* et le *Jemez* parlés sur le Rio-Grande. Ce qui démontre le mieux l'état déplorable où se trouve l'ethnographie au Mexique, c'est que les savants mexicains ne savent pas même donner une classification exacte et complète de leur *principale* famille linguistique, le *Nahuatl*.

Albert S. Gatschet.

Washington, mai 1887.

BIBLIOGRAPHIE DU FOLK-LORE BASQUE

RECTIFICATIONS ET NOTES SUPPLÉMENTAIRES (1)

CONTES ET LÉGENDES.

Légende de la chambre d'amour. — M. Auguste Bouet, capitaine au long cours, publia dans la *Gironde*, de Bordeaux, en 1835, une variante de cette histoire, sous le titre de « la Chambre d'amour, légende des côtes basques »; elle fut reproduite par la *Sentinelle des Pyrénées*, en feuilleton, dans ses numéros des 9, 12 et 14 janvier 1836. Les héros de la nouvelle sont un contrebandier nommé *Saubad* et une jeune « Basquèse » (*sic*) du nom de *Mérilla*. M. Bouet l'a réimprimée aux pp. 291-339 du tome second de son roman : « *Singhy-le-Malais*, histoire indienne, par Auguste Bouet, capitaine au long cours, auteur de *Pirate et Corsaire* »; Paris, Becquet et Pétion, 1842, 2 vol. in-8° de (iv)-vij-384 et (iv)-342 p.

Chaho. Paroles d'un voyant. — Il y a une seconde édition, pet. in-12, Paris, 1839, (iv)-451 p.

(1) Voyez *Revue*, t. XVI, pp. 372-411.

Les sept fleurs de Baïgorry, etc. — M. Duvoisin a terminé la publication des contes réunis sous ce titre. Je crois utile de rappeler ici la série tout entière qui a paru dans *Revue des Pyrénées et des Landes,* t. I, pp. 369, 375, 463, 546, 575; t. II, pp. 258, 310, 373.

I. Le renard, le corbeau et le muletier; II. Comment l'ours perdit sa queue; III. Comment les bêtes sauvages se séparèrent des animaux domestiques et comment ils perdirent tous l'usage de la parole; IV. Le cyclope (Tartaroa); V. Le bi-cyclope; VI. La fille de la source; VII. Athano, et VIII.

La même *Revue* a publié (n° du 15 février 1887, t. III, p. 56), sous la signature *J. de Martiren*, un conte basque : *Pourquoi les femmes ont si mauvaise tête ;* le texte souletin est accompagné d'une traduction française signée *Jean de Soule.*

Goizueta, Araquistain et Arana (*Vicente*). — Il a paru, à Londres, à la fin de 1886, un ouvrage dont voici le titre : « *Legends and popular tales of the basque people,* by Mariana Monteiro; Londres, T. Fisher Unswin, 1887, pet. in-4° de (viij)-274 pp. et 4 photogravures ». Le volume contient treize soi-disant légendes populaires ; ce sont en réalité des élucubrations littéraires traduites en anglais de l'espagnol des trois écrivains ci-dessus nommés. Les illustrations sont de pure fantaisie. Le livre a une fort belle apparence, mais il ne saurait prétendre à aucune valeur scientifique ; il se termine par un glossaire où abondent les bourdes et les extravagances.

Sallaberry. Chants populaires du pays basque. — Il a été fait de ce livre une édition sans musique dont je n'ai pu ni me procurer ni même voir un exemplaire.

Euskalerria. — Ajoutez : t. XII, pp. 104, 172, 377, 439, 536, 555; t. XIII, pp. 51, 81, 110, 145, 230, 267, 465; t. XIV, 265, 360; t. XV, 14, 92, 330.

Souvenir des Pyrénées, par G. Dugazon. — La date de 1820 n'est pas exacte. L'édition à trois voix est annoncée au *Journal de la librairie,* dans le numéro du 1er janvier 1825 (p. 16, n° 14).

On trouve trois chansons basques, avec paroles françaises, musique et accompagnement de piano, dans le recueil suivant, qui a été publié en quatre livraisons, annoncées dans le *Journal de la librairie* du 23 mai 1829 au 23 janvier 1830 : « *Cent chants populaires des diverses nations du monde,* avec les airs, les textes originaux, des notices, la traduction française, avec accompagnement de piano ou harpe, par G. Fulgence. *Paris,* Ph. Petit, grand in-4° ». Ces trois chansons sont : 1°, n° 79, *la Noce* (2 p.); paroles basques : *Artillero, artillero, — escunençaïco pastellero;* — 2°, n° 86, *à S. Sébastien* (2 p.); paroles basques : *Donostiaco iru damatcho*; — 3°, n° 100, *Un à vingt* (pour trois voix, 4 p.); paroles basques : *Bat, Biga, Jrour, Lahou,* etc.

Le *quadrille* de M. A. Artus avait eu une première édition à Bayonne, vers 1850, lithographiée. Il portait alors simplement le titre : « *Quadrille basque,* par Alexandre Artus, chef de fanfare du 1er bataillon Garde nationale mobile ».

Il a été publié récemment à Saint-Sébastien un arrangement d'un air bien connu : « *Iru damacho,* variaciones para piano, por J.-A. Santesteban. Grand format, 17 p. ».

Dans la collection « Airs populaires, chants nationaux et motifs célèbres de tous les pays, arrangés pour le piano à deux et à quatre mains, et piano et violon. *Paris*, s. d., pet. in-4° », la *onzième* série contient (n° 107, 1 p.) un air basque *arrangé;* il est si bien *arrangé* que je ne l'ai pas reconnu.

Je dois à l'obligeance de M. Anatole Loquin le renseignement suivant : « Dans le recueil *Théâtres lyriques de Paris,* par Castil-Blaze, recueil de musique de 1100 (?) à 1855, *Paris*, s. d. (1856), gr. in-4° », on trouve

N° 14 *bis* (p. 15) *Saut basque;*

N° 14 I (p. 22) : *Cantique béarnais : Noste dame dou cap dou poun,* attribué à Jeanne d'Albret ;

N° 14 J (p. 24) : *Air basque :* Amodioac banarabila.

« Ce volume était fait pour accompagner les *histoires de l'Académie impériale de musique, de l'Opéra italien* et de l'*Opéra-Comique* ».

Les trois morceaux pyrénéens sont donnés par Castil-Blaze avec paroles et accompagnement de piano. Je possède une copie de la main de Castil-Blaze de l'air *amodioac banarabila*, tel qu'il l'a publié dans son recueil.

M. Loquin m'avait fait connaître aussi, d'après M. Weckerlin (*la chanson populaire*, Paris, 1886, in-8°, pp. 155-156), que « Félicien David a intercalé le *Cantique* de Jeanne d'Albret et le *Saut basque* dans son opéra, le *Saphir,* représenté en 1865 ». J'ai vérifié le fait. L'air de Jeanne d'Albret figure en effet dans le *Saphir* (n° 6, partition piano et chant, pp. 85-87) sous la rubrique : *Chant, prière,* avec ces paroles : « Notre-Dame de Bon-Secours, etc. ». Le *Saut basque* fait partie du n° 13 (pp. 294-296), sous le titre de *Sarabande.* Ces deux mor-

ceaux ont été empruntés par Félicien David au recueil de Castil-Blaze; seulement il les a baissés tous deux d'un demi-ton : le cantique, de *la bémol majeur* en *sol;* le *Saut*, de *si bémol majeur* en *la;* et, de plus, il a donné quatre temps au lieu de deux à la *Sarabande.*

Aux morceaux de musique qui n'ont de basque que le mot « basque » dans le titre, il faut ajouter le suivant, dont je dois la connaissance à M. Loquin :

« *La Bergère des Pyrénées,* imitation basque; paroles de M. Sylvain Blot, musique d'Édouard Bruguière, artiste de la chambre du roi. *Paris,* J. Meissonnier, vers 1828 ou 1829 », titre et vignette, et 2 p. de musique (chant et piano). La lithographie, signée Barde ou Borde, représente la bergère, en costume de Suissesse, avec un grand chapeau de paille à rubans; elle est debout, tient une houlette et garde ses moutons.

Je n'ai pu trouver, dans le *Journal de la librairie,* la mention de cette romance, dont je ne puis par conséquent déterminer exactement la date.

M. Loquin a poussé l'amabilité jusqu'à me procurer un exemplaire de cette intéressante publication, ce qui m'a permis de vérifier que l'air prétendu basque imité (au refrain seulement) est la célèbre chanson béarnaise de Despourrins : *Aquères montagnes, que ta hautes soun,* etc.

L'air basque, qui ressemble au *Vaudeville* de la *Soirée des boulevards* de Favart (Ambigu mêlé de scènes, de chants et de danses. Paris, 1759; représenté pour la première fois le 13 novembre 1750 par les comédiens italiens ordinaires du roi), est celui que M. Sallaberry a donné dans ses *Chants populaires* (p. 189) avec ces

paroles : *Goizian, goizik, jeiki nündüzün;* Mme de la Villéhélio, dans ses *Souvenirs des Pyrénées* (12 airs basques) publiés en 1869, donne le même air (n° 7, pp. 12-13) avec quelques différences.

L'air du *Vaudeville de Favart*, avec les paroles originales :

> Je veux, au bout d'une campagne,
> Me voir déjà joli garçon, etc.

est reproduit, sous le titre (tiré du refrain) : *le relantamplan, tambour battant,* au tome III du recueil de Delloye.

On le retrouve, deux fois (nos 186 et 515), dans la *Clef du Caveau* de Capelle. Le n° 186 y est indiqué comme tiré du *Tonnelier,* opéra-comique, de Blaise; aucune indication n'est donnée pour le n° 515. A la table, on trouve : « *Et ran tan plan tambour battant*, voy. *J'obtiens le prix de ma tendresse*, n° 186 ». Les paroles du n° 186 sont à la p. 132.

L'air était sans doute très populaire, car dans la collection : *Poésies révolutionnaires et contre-révolutionnaires,* Paris, G. Doyen, 1827, 5 vol. in-12 (1), on trouve deux chansons sur cet air : t. I, p. 41, *Mes chers amis, jurons ensemble* (air d'*Allons, ça va,* tableau patriotique représenté sur le théâtre de la rue Feydeau (1790 ?), par Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques; t. II, p. 75, *la Retraite des Russes* (1805).

A propos de la chanson de *Manon* (*Lurraren pean*) et

(1) Collection de *Mémoires relatifs à la Révolution française,* tomes XV et XVI.

de la prétention des Basques relativement à la prière de *Moïse,* M. A. Loquin m'a adressé les deux notes suivantes :

« L'air de la chanson de *Manon* est tellement beau qu'il mérite un commentaire tout spécial. Je le connaissais par le recueil de Delloye, quand je l'ai entendu un jour chanter à pleine voix par le conducteur de la voiture de Bayonne à Cambo. Sa contexture tonale est tout à fait extraordinaire : sa médiante, alternativement majeure (!) et mineure, est toujours mineure dans la version d'Hippolyte Colet. Les paroles françaises de *Manon* placent le lieu de la scène à Nivelle. L'air, qui paraît ancien, n'aurait-il pas été importé en Belgique par des soldats basques, lors des guerres de Flandre ? — *Lurraren pean* ne se trouve ni dans la *Clef du Caveau*, ni dans le *Manuel* d'Aimé Paris, ni dans Duchesne, Néaulme, Christophe Ballard, etc., etc., ou plutôt, et pour être plus bref, je ne l'ai jamais rencontré que dans Sallaberry et dans le recueil de Delloye. Son caractère est étonnant, et il doit avoir une origine intéressante.

« La prière de *Moïse* n'est pas, ne peut pas être basque, à cause de son double caractère tonal et rhythmique : il n'existe, dans aucun chant populaire, de mesures à deux temps ternaires divisées par cinq et un, ni de notes attractives, et ce sont précisément ces deux caractères qui font toute l'originalité de la musique de Rossini. Ce dernier n'a pas pu entendre cette mélodie dans le pays basque : lorsqu'il est venu à Bayonne, vers 1843 (à ce que m'ont dit des personnes qui l'y ont vu), elle était composée et publiée depuis vingt-cinq ans ».

M. Loquin m'a également communiqué les très inté-

ressantes observations ci-après : « La chanson « une mousse de Biscaye », publiée par MM. G. Pâris et A. Gevaërt, dans leurs *Chansons du XVe siècle* et qui figure, 34e [la Mousque de Biscaye], sur la liste de Rabelais, (chap. XXXIV, livre V de *Pantagruel*, publié en 1564, onze ans après la mort de l'auteur (1553), figure souvent comme mélodie dans les messes du XVe et du XVIe siècle. Josquin des Prés, entre autres compositeurs, a fait une messe harmonisée sur le chant *una musque de Biscaia*. Dans le recueil de Petrucci : *Harmonice musices odhecaton* (1501-1503), dont j'ai fait acheter, il y a une douzaine d'années, le seul exemplaire connu à la bibliothèque du Conservatoire de Paris, on trouve un morceau à quatre voix du même Josquin sur le thème (je copie exactement) *una musque de Buscgaya* avec le canon « *Quiescit qui supreme volat; venit post me, qui in puncto clamat* ». — « Ce refrain, dit M. Gaston Pâris (p. 8, note 2), est, si je ne me trompe, le plus ancien exemple qu'on ait de la langue basque :

« *Soaz, soaz, ordonarequin* ».

On écrit à ce sujet à M. Loquin, de Saint-Jean-Pied-de-Port : « J'ai consulté un jeune bénédictin de mes amis qui a étudié beaucoup la langue basque. Cet abbé croyait se rappeler ces mots : *Soaz, soaz,...* et il paraît qu'ils se rattachaient à une vieille chanson du Labourd dont le premier couplet ou l'un des suivants commencerait ainsi : *Amodio ixu batec narama*. L'air de cette chanson, d'après lui, est un des plus beaux airs basques qu'il ait entendus ».

« La romance *Quand on est Basque et bon chrétien* a été, m'a-t-on dit, extrêmement populaire dans le pays basque et on y aurait adapté des paroles dans la langue de la contrée. Quoi qu'il en soit, en voici le titre exact : *Les deux mules du Basque,* cantatille, paroles de Louis Fortoul, musique de Paul Henrion; A Monsieur Roger. *Paris,* Colombier, vers 1845. — La lithographie de Jules David est, sous le rapport de la couleur locale, d'une complète inexactitude et d'un ridicule achevé. La Basquaise est en Andalouse, en cheveux, avec un grand peigne, et a le type espagnol. »

Devinettes. — Celles publiées par M. Cerquand l'ont été dans le *Bulletin* de la Société de Pau, t. V, 1876, p. 238 à 242.

Julien Vinson.

Paris, 8 mai 1887.

CORRIGENDA.

Mon article sur *La vie des mots* de M. A. Darmesteter, inséré dans le précédent fascicule de la *Revue* (p. 161-186), ayant été envoyé trop tard en manuscrit pour que j'aie pu en revoir les épreuves, présente un assez grand nombre de fautes dont je corrige les principales :

Page 162, ligne 16, au lieu de « guère du Français », lire « guère que du français ».

P. 167, l. 26, supprimer « ici ».

P. 168, l. 23, au lieu de « en a rendu », lire « en a rendu chez ce dernier ».

P. 169, l. 26, au lieu de « *goad-nature* », lire « *good-nature* ».

P. 170, l. 25, au lieu de « d'un son », lire « d'un sens ».

P. 172, l. 2, au lieu de « *angustrum* », lire « *angustia* ».

P. 173, l. 5, au lieu de « mutation », lire « imitation ».

P. 177, l. 11, au lieu de « d'ajouter au passage la citation qui précède », lire « d'ajouter au passage d'où est tirée la citation qui précède ».

P. 177, l. 18, au lieu de « découvrir », lire « désigner ».

P. 181, l. 19, au lieu de « ne saurait sortir », lire « ne saurait être sorti ».

P. 182, l. 8, à la suite des mots « du sanscrit », ajouter « et le sansc. *dvis*, deux fois ».

P. 182, l. 25, au lieu de « *bloc* », lire « *blanc* ».

P. 184, l. 14, au lieu de « *tale* », lire « *tole* ».

P. 185, l. 9, au lieu de « *zabata* », lire « *gabata* ».

P. 186, l. 11, au lieu de « des institutions », lire « des modifications ».

P. 186, l. 19, à la suite de « discutables », ajouter « ce livre de ».

P. R.

LE PATOIS BRIARD DU CANTON D'ESTERNAY

PAR C.-A. PIÉTREMENT

(*Suite.*)

C

Cabidos (monter à). C'est se placer sur le dos de quelqu'un dont on entoure le cou avec les bras et le corps avec les jambes. On dit aussi : porter quelqu'un à *cabidos.*

Cagne ou **caigne**, s. f.; **caignat**, s. m. Le mot *cagne* ou *caigne* se dit des personnes et des animaux et signifie lâche, paresseux, rosse, rossard, comme le français *cagnard*, auquel il correspond. Il doit avoit autrefois signifié, au sens propre, chienne, comme l'ancien français *caisgne;* car son diminutif *caignat* signifie encore chien de petite taille, avec tous les sens, propre et figuré, du mot roquet.

Câgne, s. f. Synonyme de *crosse,* pris dans le sens de bâton recourbé à l'un des bouts. La *câgne* a donné son nom à un jeu; et, au jeu de *câgne*, on appelle *chânet* (racine *chêne*) le morceau de bois arrondi qu'on frappe avec la partie recourbée de la *câgne*, pour tâcher de le faire parvenir à l'une ou à l'autre des extrémités d'une prairie, suivant qu'on appartient à l'un ou à l'autre des deux camps, des deux partis adverses.

Câgner, v. n. Synonyme de *boiter.*

Câgneux, câgneuse, adjectif. Synonyme de *boiteux*, *boiteuse.* Le briard *câgneux* n'a certainement aucune espèce de rapport avec le français cagneux, dont le sens est tout autre et qui n'existe pas en briard, où il est remplacé par le mot *bancal*,

pris dans l'une de ses acceptions qui sont toutes opposées à celle de chose droite, rectiligne. *Câgneux* est évidemment l'analogue du français béquillard et il vient de câgne, ou, en d'autres termes, il signifie étymologiquement « celui qui marche avec une ou deux câgnes », dont la partie recourbée sert d'appui soit à la main, soit à l'aisselle. Telle était, en effet, la béquille dans son état primitif, un simple bâton recourbé, une câgne ou une crosse, suivant les expressions briardes. C'est pour cela qu'en briard, comme au reste dans d'autres patois, la béquille est encore exclusivement appelée crosse, malgré les transformations successives qu'elle a subies, en devenant d'abord un T formé par un bâton muni d'une traverse au bout d'en haut, puis un assemblage de deux bâtons réunis par en bas et maintenus écartés par une traverse à leur extrémité supérieure. Enfin, si les Briards ont choisi le mot *câgne*, à l'exclusion de son synonyme crosse, pour en dériver l'une de leurs appellations du boiteux, c'est parce que le mot *câgne*, ne désignant jamais le bâton épiscopal, ne pouvait transmettre aucun sens amphibologique à son dérivé; tandis que le dérivé de crosse eût, au contraire, été amphibologique, puisque le mot crosse possède de nombreuses acceptions, notamment celle de câgne, celle de béquille et celle de bâton épiscopal.

Cailla, cala, écala, s. m. Synonymes de *noix;* signifient étymologiquement « le fruit à écaille ou écale ». Le mot noix est d'ailleurs également masculin en briard. Au lieu du briard *cala*, on trouve dans Rabelais (I, 25) le mot *quéca*, qui doit signifier « le fruit à coque ou coquille ».

Calarier, écalarier, s. m. Qui sont synonymes de *noyer:* l'arbre qui produit des *calas* ou *écalas.*

Calvarnier, s. m. Mot qu'on trouve sous la forme *calvanier* dans maints dictionnaires français, notamment dans ceux de l'Académie, de Bescherelle, de Boiste, de Larousse, de Noël et Chapsal, et de Poitevin, mais qui manque dans celui de Littré. Ce mot, très répandu dans le nord de la France, me paraît inusité au sud de la Loire. En rangeant ce mot dans la liste de ceux où il croit reconnaître le préfixe péjoratif *cal* dérivé du celtique *gwal*, M. Le Héricher s'exprime ainsi : « *Calvanier*, homme de journée, terme d'agriculture, en nor-

mand *calvenier*, sens péjoratif; c'est le faux bannier, du vieux français *bannier*, homme sujet au ban, à la corvée. » (*Revue de linguistique*, année 1883, page 60.) Mais je ne vois pas pourquoi le calvanier aurait plutôt mérité le nom de faux bannier que les autres ouvriers agricoles. En outre, je rappelle que le calvanier range les gerbes de céréales sur les voitures, les entasse ensuite dans la grange, et met en meules toutes celles qui ne peuvent trouver place dans les bâtiments de la ferme. Ce sont des opérations aussi difficiles qu'importantes, qui exigent autant de force que d'adresse, et qui font accorder au calvanier l'estime justement méritée de tous les autres ouvriers agricoles, au premier rang desquels on le place partout. Si j'ajoute que le mot calvanier appartient au langage populaire, ou, pour mieux dire, au langage agricole, et qu'il doit, par conséquent, avoir été formé par les paysans et non par les classes aristocratiques, on admettra sans doute avec moi qu'il est plus que douteux que ce mot, pris partout en si bonne part, provienne d'un radical à sens péjoratif, comme le prétend M. Le Héricher.

Cani, s. m. Caneton et partie externe des organes génitaux de la femme.

Capir (se), v. r. Synonyme de *se blottir*, *se tapir*, est probablement apparenté au français *se clapir*.

Cara. Voir *Khara*.

Carapie, s. f. Qui se décompose clairement en « chair à pie », est synonyme du mot charogne. Il se prend, comme celui-ci, tantôt au propre pour désigner le corps corrompu d'une bête morte, tantôt au figuré comme terme de mépris s'appliquant aux personnes et aux animaux vivants.

Carcan et **carcanier**, s. m. Au sens propre, un *carcan* est un mauvais cheval qu'on envoie à l'équarrisseur; au figuré, c'est un terme de mépris qui s'applique aux personnes et aux animaux. *Carcanier* signifie équarrisseur. Pour l'étymologie, voir Le Héricher, *o. c.*, p. 179.

Carne, s. f. En outre de son acception française « mauvaise viande », *carne* possède en briard l'acception figurée de lâche, apathique, qui s'applique aux personnes et aux animaux.

Carriole, s. f. Petite charrette à un cheval.

Casse-musiau, s. m. Signifie uniquement une pomme ou une poire revêtue de sa pelure et cuite au four dans une épaisse enveloppe de pâte à faire le pain. C'est parce que son enveloppe devient extrêmement sèche et dure à la cuisson que l'objet a été nommé *casse-musiau;* et c'est sans doute lui que Rabelais désigne, lorsqu'il dit (VI, 30) que Quaresmeprenant avait « les os comme des cassemuzeaulx ».

Casque, adj. des deux genres. Signifie coriace et sans saveur; se dit de toute chose susceptible d'être mangée.

Catin et **cateau**, s. f. Possèdent, indépendamment de leurs acceptions françaises, celle de poupée d'enfant.

Chabane, s. f. Peau de mouton généralement teinte en bleu, dont on recouvre le collier des chevaux de gros trait; mot apparenté au français *chabin.*

Chacoter, v. n. S'amuser à couper un brin de bois en petits morceaux ou à le réduire en copeaux avec un couteau, une serpettte ou un canif. Le mot pourrait bien être apparenté au français *chapoter*, quoiqu'il en diffère un peu par la forme et par le sens.

Chafrogneux ou **chafougneux,** adj. Quelquefois pris substantivement; se dit d'une personne qui est difficile sur la nourriture, qui ne mange pas de tous les mets, qui prend les aliments du bout des lèvres et les mange du bout des dents en en laissant une partie dans l'assiette, absolument comme le chat, dont le nom doit être entré dans la composition de ce mot.

Chaillot, s. m. Est évidemment apparenté à *caillou.* On dit, comme en français, un caillou, pour désigner une pierre siliceuse; mais on dit : c'est du *chaillot*, pour indiquer qu'une pierre ou un rocher sont de nature siliceuse. Les deux expressions briardes correspondent donc aux deux expressions françaises : c'est un silex, et c'est du silex. Ampère a d'ailleurs déjà fait observer (*o. c.*, p. 242) qu'on trouve *chaillo* pour *caillou* dans le *Roman de Berte aux grans piés.*

Chalouas, s. m. Terme de mépris dont le sens m'a toujours paru vague, qui s'applique exclusivement aux personnes, et dans lequel j'ai toujours vu, peut-être à tort, une déformation du mot *chat-husant*, nom briard du *chat-huant.*

Chânet, s. m. Voyez *câgne*.

Chaqueue, s. m. On trouve dans Littré : « *Chaqueue*, s. f. Un des noms vulgaires de la prêle. Étymologie : chat et queue. » J'ajoute que toutes les espèces du genre prêle, qui sont désignées en briard par l'expression masculine de *chaqueue*, s'appellent le plus généralement *queue-de-cheval* en français, et que cette dernière expression est la traduction du nom latin *equisetum*, conservé par les botanistes. Je me suis d'ailleurs arrêté sur le mot *chaqueue*, surtout pour faire observer qu'il est bien préférable à l'expression latine, puisque les prêles ressemblent peu à des queues de cheval et que leur tige est précisément annelée comme la queue des chats sauvages et comme celle des chats domestiques à robe grise plus ou moins foncée.

Charbonnée, s. f. Est l'un des mots que peu de personnes doivent se rappeler aujourd'hui, parce qu'on n'a plus l'occasion de l'employer, à moins de raconter des histoires d'un passé déjà loin. J'ai assisté deux fois, dans mon enfance, à la pêche de l'étang de La Hart, longtemps célèbre à la halle de Paris, appartenant à la baronne d'Aurillac, et desséché vers 1833 ou 1834. A chaque pêche, qui était une fête de plusieurs jours pour tout le village, les meuniers et les fermiers de la propriétaire de l'étang arrivaient avec chacun un panier, qu'on leur remplissait de poissons de moyenne taille. C'est ce poisson, don du seigneur à ses fermiers, qu'on appelait la *charbonnée*. Rentrés chez eux, les fermiers en faisaient, soit des fritures, soit, le plus souvent, d'excellentes matelottes. Mais il est certain qu'il n'en avait pas toujours été ainsi, que leurs ancêtres, les serfs de la glèbe, ne s'étaient pas permis le luxe d'une telle cuisine, aussi coûteuse que raffinée, qu'ils s'étaient contentés de faire griller leur poisson sur des charbons, peut-être même séance tenante aux feux de bivouac des pêcheurs. Le mot *charbonnée* suffit à lui seul pour l'indiquer; car il vient incontestablement du latin *carbo*, comme son parent le vieux français *carbonade*, signifiant grillade, viande grillée, et souvent employé par Rabelais, notamment au liv. Ier, chap. 21.

Charculot, s. m. Synonyme de *culot*, c'est-à-dire, soit le der-

nier né, soit le plus petit, d'une famille, d'une portée ou d'une couvée.

Chaureiller ou **chaureyer,** v. n. unip. Dont on se sert pour indiquer la sensation de chaleur avec fourmillement éprouvée dans n'importe quelle partie du corps. Exemple : le pied gauche me *chaureille.*

Chon, s. m. Espèce de lardon roussi et desséché dont on a retiré la graisse ou saindoux, par la fonte soit du lard, soit de la panne.

Chou! Interjection qui signifie : attention! tiens! attrape! et qu'on adresse au chien auquel on présente ou l'on jette un os, un morceau de pain, etc.

Chûter, v. n. Se dit du chien qui pleure pour demander à manger ou à être détaché; il se dit aussi parfois des enfants qui pleurnichent. C'est une onomatopée.

Cimer ou **simer**, v. n. Signifie suinter, suppurer.

Cincerelle ou **sincerelle,** s. f. Est l'unique nom briard du cousin ou moustique.

Claquot, s. m. Vessie natatoire des poissons, ainsi nommée parce que les enfants la font claquer en la frappant avec leurs sabots ou tout autre objet.

Cliquot, s. m. Mauvais petit moulin, ainsi nommé du cliquet ou claquet de moulin. *Cliquet* était déjà inusité en briard il y a une cinquantaine d'années, il était remplacé par le mot *babillard.* Au reste, le cliquet n'existant plus dans les moulins nouveau modèle, les mots cliquot et babillard sont de moins en moins employés.

Clôgner, v. a. Bâtonner, battre, corriger, signifie littéralement donner des coups de quenouille, qui se prononce *clôgne* en briard.

Collée, s. f. Doit avoir signifié à l'origine un sac plein jusqu'au col; mais le mot se dit aujourd'hui d'un sac plus ou moins rempli d'une denrée quelconque.

Côrasse, s. f. Synonyme de *grenouille.*

Cornâille, s. f. Correspond évidemment comme forme au français *corneille.* Mais, la corneille n'existant pas en Brie,

le mot *cornâille* désigne toujours le corbeau, dont le nom est inusité en briard.

Couenne, s. f. Dont l'une des acceptions est celle d'imbécile.

Coinner, **couiner**, **cuîler**, **cuîter**, v. n. Signifient tous les quatre pousser des cris aigus, soit de douleur, soit de détresse. Les deux premiers sont synonymes et s'appliquent uniquement au chien, au porc, au hérisson, à la fouine, au putois, au loir, à la belette, aux diverses espèces de rongeurs, ainsi qu'aux personnes, mais plus particulièrement aux enfants. Quant aux deux verbes synonymes *cuîler* et *cuîter*, ils s'appliquent exclusivement aux oiseaux. Tous les quatre sont évidemment des onomatopées, comme tant d'autres mots briards.

Couver, v. n. Faire usage d'un *couvot* ou chaufferette.

Crâler, v. n. D'où *crâleux*, *crâleuse*. Le verbe *crâler* ne se dit pas seulement de l'un des ramages de la poule, il signifie aussi *hâbler*, *se vanter;* et si une poule *crâleuse* est celle qui a l'habitude de *crâler*, un *crâleux* est un individu hâbleur, vantard.

Crocote, s. f. N'existe plus et n'a peut-être jamais existé en briard. Mais je tiens néanmoins à montrer en passant combien est invraisemblable l'étymologie suivante, proposée par M. Le Héricher (*o. c.*, p. 186) : « *Crocote*, animal légendaire, vieux français (Hippeau, *Dict.*, sans autre définition), peut-être pour *cra-cote*, faux coq, ou fausse cocote. » Il est probable que M. Le Héricher n'aurait pas fait cette supposition s'il s'était livré aux considérations suivantes : d'abord, à côté des satyres, des loups-garous, des centaures, des tigres, des léopards, etc., Rabelais mentionne aussi (V, 30) la *crocute* et la *leucrocute* parmi les choses remarquables qu'on rencontre au pays de Satin, c'est-à-dire dans les tapisseries. En outre, Pline signale (VIII, 30), parmi les animaux d'Éthiopie, la *leucrocote*, dont il donne une description textuellement reproduite par Rabelais, et « des *crocotes* qui proviennent de la chienne et du loup ; il n'est rien que leurs dents ne brisent, rien que leur estomac ne digère à l'instant ». Il est facile de reconnaître, dans la *crocota* de Pline, l'hyène rayée du mid de l'Asie et du nord de l'Afrique ; et comme le fond de sa

robe est gris fauve, il est possible que son nom de *crocote* soit dérivé de κρόκος, ainsi que celui du crocodile. Quoi qu'il en soit, il n'en restera pas moins certain que *crocota* est la forme latine du grec κροκότας, qui signifie hyène; et c'est pourquoi les naturalistes modernes ont donné le nom de *crocotes* à l'une des subdivisions du genre hyène. La crocote n'est donc pas un faux coq, ou fausse cocote; c'est une hyène dont le nom nous est venu des Latins, qui l'avaient reçu des Grecs, et personne ne s'étonnera de ce que cet animal, déjà légendaire dans Pline, le soit devenu davantage dans l'ancienne France.

Croisette, s. f. Signifie alphabet et livre d'alphabet. Exemple : savoir sa *croisette*, lire dans la *croisette*.

Croquant, s. m. Est l'unique nom du *cartilage*. Il suffirait à lui seul pour dénoter l'ancienne habitude, encore subsistante, de manger les cartilages. Casser le *croquant*, expression synonyme de *dépuceler*, est également caractéristique comme témoignage d'une grosse erreur anatomique.

Crosse, s. f. Voyez *câgne* et *câgneux*.

Croûlement, s. m., et **croûler**, v. n. Le croûlement des boyaux signifie borborygmes, et les boyaux croûlent quand ils font entendre des borborygmes.

Cuîler ou **cuîter**, v. n. Voir *coinner*.

Culton, synonyme de *lambin*, signifie littéralement *cul lourd*, *cul de plomb;* d'où le verbe *cultonner*, lambiner.

D

Daguenelle, s. f. Moitié ou quartier de pomme ou de poire séché au four. L'adjectif *daguenellé* signifie ridé comme une *daguenelle*.

Dardiller, v. n. Signifie uniquement marcher en zigzag, et s'applique le plus souvent aux ivrognes. Le mot dard s'emploie pour désigner la langue des serpents, et c'est ce qui explique la formation du verbe *dardiller*, dont l'acception

étymologique est celle de « se mouvoir tantôt à gauche, tantôt à droite, comme la langue des serpents ».

Darne, édarnement, édarner. Le qualificatif *darne* s'applique aux personnes et aux animaux dont le cerveau est privé, par suite d'accidents ou de maladies, d'une plus ou moins grande partie de ses facultés intellectuelles et locomotrices. L'*édarnement* est l'espèce d'étourdissement de celui ou de celle qui est *darne ;* il peut être de très courte durée, mais il peut aussi persister jusqu'à la mort, notamment chez le mouton *darne*, c'est-à-dire atteint de tournis. Les principales causes de l'édarnement chez les personnes sont les excès de boisson, les coups sur la tête et les insolations. Enfin, le verbe *édarner,* rendre *darne*, s'emploie aux deux voix, passive et réfléchie.

Déhoter. Voir *enhoter.*

Demicer, v. a. Couper, découper, dépecer. On dit *demicer* le pain, une tarte, un morceau de cochon, un poulet. La racine est *demi*, qui est la moitié d'un tout. Le mot dénote l'ancienne habitude, encore subsistante, de découper, soit une tarte, soit un morceau de viande, d'abord en deux moitiés ou demi-tout, puis chaque moitié en deux quarts ou demi-moitiés, ensuite chaque quart en deux huitièmes ou demi-quarts, etc. De sorte que si les paysans briards voient jamais le règne de la poule au pot, le mot *demicer* suffira pour rappeler à leurs descendants que ce règne n'a pas toujours existé.

Dépiauter, v. a. Écorcher, dépouiller. Racine *peau*, qui se prononce *piau.*

Dépotraillé, signifie *débraillé.* Racine *poitrine,* qui se prononce *potrine.*

Drouino, s. m. Unique nom du troêne.

Drussir, v. n. Devenir dru, enforcir, grandir, en parlant des jeunes oiseaux.

E

Eboulancer (s'), v. r. Prendre son élan pour sauter.

Ecala et **écalarier**. Voir *cailla* et *calarier*.

Eclage, s. dont le genre n'est pas bien fixé. C'est une flaque d'eau de moyenne étendue, temporairement produite par l'eau de pluie, dans les parties déclives d'un chemin, d'un champ, d'une prairie, etc. Je présume que le mot dérive d'*éclat*, parce que la surface de l'*éclage*, comparable à celle d'un miroir, resplendit à la lumière du soleil ou de la lune.

Ecocheton, s. m. Le briard d'Esternay ne possède pas, ou peut-être ne possède plus, deux mots français existant dans Bescherelle et dans Larousse: *écochelage*, action d'*écocheler*, c'est-à-dire de ramasser avec un râteau, en petits tas de la grosseur d'une javelle, les andains d'avoine, d'orge, de vesce, de gesce, etc. Mais il possède ce mot qui n'existe pas dans Bescherelle, ni dans Larousse : *écocheton*, petit tas d'avoine, d'orge, etc., qu'on fait en écochetant.

Ecoi, s. m. Se mettre à l'*écoi*, c'est se mettre à l'abri du vent ou de la pluie. La racine est évidemment l'adjectif *coi*, tranquille.

Écouter, v. a. Possède, parmi ses acceptions, celle d'attendre.

Écouver (s'). Synonyme de s'*accroupir*. Sa racine est *couver*, et il signifie étymologiquement se mettre dans la position d'un oiseau qui couve.

Écrabouiller, v. a. Écraser, mettre en poussière ou en marmelade, en bouillie. Les racines sont incontestablement *écraser* et *bouillie*. Littré et M. Le Héricher (*o. c.*, p. 179) ont proposé des étymologies peu satisfaisantes pour le français *écarbouiller*, qu'on doit avoir primitivement prononcé *écrabouiller* comme en briard. Je le crois d'autant plus volontiers qu'on trouve également *écrabouiller* en normand, comme le dit M. Le Héricher. Le briard *écrabouiller* est d'ailleurs le synonyme et l'analogue du verbe *émarmeler*, qui signifie littéralement mettre en marmelade.

Édarnement, édarner. Voir *darne.*

Égault, égaudir (s'), gaudence, gaudine, gault, gaultier ou **gautier.** L'expression briarde « se mettre à l'égault » est aujourd'hui synonyme de « se mettre à l'écoi », c'est-à-dire se mettre à l'abri de la pluie ou du vent, comme on l'a vu plus haut. Mais je crois qu'à l'origine, se mettre à l'égault signifiait tout spécialement se mettre à l'abri sous bois, s'embûcher, ou, en d'autres termes, que *égault* vient de *gault*, dérivé du tudesque *wald,* bois ou forêt, et comme les faits sur lesquels je fonde mon opinion ne me paraissent pas très généralement connus, je me permettrai de les rappeler ici. Dans le Dunois, « une vaste forêt, celle de Gault, qui a valu leur nom au Gault (*Gaudum Thesaurarii*) (canton de Dróué), et au Gault en Beauce (*Gaudum S. Stephani*) (canton de Bonneval), recouvrait les frontières des départements actuels d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher, aujourd'hui presque complètement découvertes. » (Alfred Maury, *Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, p. 263.) « Au nord-est de Romorantin subsistent encore les restes de la forêt de Bruadan... Le défrichement d'une partie de cette forêt de la Sologne avait donné naissance à un petit pays appelé *le Gault*, comme la forêt du Dunois, et qui a laissé son nom à Marcilly-en-Gault. Ce mot *Gault*, dérivé de *Wald*, rappelle la forme *Gautier* qu'a prise en français le nom germanique de *Walder*, *Walter*, « forestier », et se montre fréquemment en Normandie, où l'on trouve Bois-du-Gault, Mesnil-Gault; il s'est altéré ailleurs en *Goult* (Lande-de-Goult). » (A. Maury, *o. c.*, p. 270.) Dans l'Albigeois, la forêt de Grésigne offre encore aujourd'hui une superficie de 3,264 hectares. « Au moyen âge une foule de communes y jouissaient du droit d'usage, notamment celle de Gaillac, qui y avait droit de *gaudence*, c'est-à-dire droit de prendre, chaque année, pour faire merrain, 150 pieds d'arbres, en payant un prix déterminé. » (A. Maury, *o c.*, p. 400.) « Dans la Champagne Pouilleuse, le premier rang appartenait, entre les forêts, à celle de *La Traconne*, située à l'ouest de Sézanne et qui fit originairement corps avec celle *du Gault*, sise plus au nord, ainsi que l'indique le *Grand-Essart* placé entre les deux forêts sur la carte de Cassini. » (A. Maury, *o. c.*, p. 220.) En plaçant aussi, à la

même page, dans la Champagne Pouilleuse, les bois situés aux environs de Nangis et de Provins, A. Maury achève de montrer combien j'avais raison de dire, dans le § 1er, que l'on confond très souvent la Brie avec la Champagne. Le fait est que le *Grand-Essart* précité, aujourd'hui nommé les *Grands-Essarts*, est une commune parfaitement briarde du canton d'Esternay, que la forêt *du Gault* commence à environ trois kilomètres d'Esternay, celle de *la Traconne* à deux kilomètres tout au plus, et que ces deux forêts sont tout entières situées sur le territoire de la Brie, en majeure partie dans le canton d'Esternay. Il faut ajouter que sur les parties entièrement défrichées de la forêt du Gault, on trouve le village du *Gault*, et le hameau de *la Gaudine*. Le canton d'Esternay est donc l'une des nombreuses régions où le mot *gault* a été autrefois synonyme de bois ou forêt. Si maintenant on considère qu'en dehors du territoire occupé par les forêts du Gault et de la Traconne, le canton d'Esternay est encore aujourd'hui couvert d'une multitude d'autres bois et de bosquets, malgré les nombreux défrichements accusés par une foule de noms de lieux auxquels il a été fait allusion dans le § 1er, on concevra facilement que ses anciens habitants aient eu l'habitude, encore existante, de se réfugier sous bois pour se mettre à l'abri de la pluie, et qu'ils se soient, dans ce cas, servi de l'expression « se mettre à l'égault ». Cette expression est d'ailleurs comparable au vieux mot *s'égaudir*, se promener ou chasser dans le bois, encore employé aujourd'hui dans la Picardie, province limitrophe de la Brie. Je fais observer à ce propos que le sens du mot *s'égaudir* s'oppose à ce qu'il vienne du latin *gaudere* comme le prétend Larousse; que *s'égaudir* vient certainement de *gault*, de même que le hameau de *la Gaudine* et le droit de *gaudence;* enfin que, sous le double rapport du sens et de l'étymologie, il y a autant de différence entre *s'égaudir*, se promener dans le bois, et se *gaudir*, se réjouir, qu'entre *pêche*, fruit, et *pêche*, art de prendre du poisson.

Émarmeler. Voir *écraboulier*.

Empierger, v. a. et v. n. Racine pied. S'embarrasser les pieds dans des ronces, des viormes ou clématites, du chiendent, etc. *Empierger* un animal, c'est l'entraver, l'attacher par le pied

ou par les pieds. Le mot tient lieu en briard du français *empêtrer*, que je crois, comme quelques auteurs, dérivé du latin *pes*, et non pas de *petra*, comme le prétendent d'autres auteurs; car cette dernière étymologie ne rend nullement compte des acceptions du verbe empêtrer.

Encloïer, v. a. et v. r. Un bâton ou tout autre objet *encloïé* sur un arbre, sur un toit, etc., est celui qui, après y avoir été lancé, y reste suspendu, accroché, retenu. Je me demande si le mot ne serait pas une corruption du verbe enclouer.

Enhoter, v. a. et v. r. Possède un sens plus étendu que le français *embourber*, qu'il remplace en briard. Il se dit de tous les véhicules portés sur des roues, voitures, charrues, etc., même de la brouette à une seule roue, ainsi que des conducteurs de ces divers véhicules. Le mot se dit, du reste, de ces véhicules lorsqu'ils sont arrêtés dans leur marche par n'importe quelle cause, la boue des ornières et des fondrières, les grosses pierres ou heurts des chemins et des champs, la rapidité des côtes à monter, l'insuffisance ou l'épuisement des forces des bêtes attelées. Or, le français *enheuder* signifiant maîtriser, arrêter, fixer en place des animaux avec des entraves ou heudes, il est permis de supposer une parenté entre *enhoter* et *enheuder*. Enfin *dêhoter* signifie démarrer, remettre en marche un véhicule *enhoté*.

Ennouer (s'), v. r. S'engouer, s'obstruer le gosier ou l'œsophage.

Entoïer, v. a. et v. r. Enfoncer dans une boue épaisse et gluante, d'où l'on se retire avec peine.

Entommir, v. a. Engourdir. Son participe passé, employé comme qualificatif, ne diffère guère du mot *gourd* qu'au point de vue de la cause de l'engourdissement. Ainsi, par exemple, une main gourde est celle dont l'engourdissement est occasionné par le froid ou par la réaction qui lui succède; tandis qu'une main *entommie* est celle dont l'engourdissement résulte soit d'un coup qu'elle a reçu, soit du choc ou de la compression de certaines régions du bras. Le mot *entommi* est analogue au vieux français *estommi*, employé par Rabelais (I, 43) dans le sens d'*étonné:* ce qui me porte à croire qu'à l'origine, le briard *entommi* servait tout particulièrement à

désigner la sensation déterminée par un choc sur le nerf qui passe à la pointe du coude.

Épicière, s. f. C'est la volette en cordelettes qui sert à garantir le cheval des mouches. Le nom doit lui venir de ce qu'elle a été introduite à Esternay par l'épicier, qui était autrefois l'un des gros personnages de l'endroit.

Époné. Est un adjectif verbal et le participe passé du verbe passif *être époné*, qui est assez souvent employé à la plupart des temps; au lieu que le verbe actif *époner* et le verbe réfléchi *s'époner* sont presque inusités et ne s'emploient même jamais à d'autres temps que le parfait de l'indicatif et le présent de l'infinitif. Je ne puis que répéter ici ce que j'ai dit sur le sens et sur l'origine de ce vocable, à la page 189 de mon livre sur *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques.* « Un homme *époné* est celui qui a une infirmité consistant en un développement anormal des bourses occasionné par une hernie inguinale, un hydrocèle, un sarcocèle, ou toute autre maladie de cette région. Le mot *epo* étant certainement l'un des anciens noms celtiques du cheval, l'expression « homme époné » doit avoir signifié, à l'origine, un homme qui a les bourses grosses comme celles d'un cheval; mais le sens primitif du mot ayant été oublié, on l'emploie aujourd'hui indistinctement pour désigner l'infirmité de l'homme et celle de tous les quadrupèdes, même celle du cheval. »

Étaquer, v. n. et v. r. Se poser sur une branche d'arbre, un mur, une pierre, etc., en parlant des oiseaux et des insectes pourvus d'ailes. Je crois ce mot apparenté au français et briard *attacher*, venu du celtique (gaël. *tac*, clou, et irland. *tag*, pointe), ainsi qu'au briard *tac*, substance très gluante qui sert à marquer les moutons et qui est composée de poix, d'huile et de suie. Dans ce cas, un insecte et un oiseau *étaqués* auraient été considérés métaphoriquement comme cloués ou collés sur les branches ou autres objets, ce qui ne surprendra nullement les personnes sachant avec quelle facilité on peut prendre à la main la plupart des insectes *étaqués*, notamment tous les coléoptères, souvent même les papillons et les libellules.

Étriver, v. a. Signifie contrarier, tourmenter, faire endêver,

taquiner, asticoter. Je n'ai jamais entendu prononcer le mot *étriver* ailleurs qu'en Brie ; et je l'ai seulement rencontré dans la légende du Ramier, racontée vers la fin du livre Ier des *Pastorales de Longus*, dans la tradition archaïque de Paul-Louis Courier : « Or y avait-il non guère loin de là un jeune garçon... lequel *étrivait* à chanter à l'encontre d'elle, d'un chant plus fort, comme étant mâle, et aussi doux, comme étant jeune. » On voit qu'ici le mot *étriver* est à la vérité employé avec un sens analogue à celui qu'on lui donne en Brie, mais qu'il est employé au neutre, tandis que les Briards l'emploient toujours à l'actif; et c'était une raison de plus pour insérer ce mot dans ce vocabulaire.

Étârer. Se dit uniquement des personnes et des animaux ; il signifie, à la voix active, terrasser, jeter par terre, et, à la voix passive, tomber par terre.

Étoquer, v. a. Synonyme d'*étayer*.

F

Fafluche, s. f. Toute petite parcelle d'une substance solide. Exemple : avoir une *fafluche* ou ordure dans son verre, dans l'œil, dans la gorge, etc.

Falot, s. m., **Faloter**, v. a. Le mot *falot* possède, indépendamment de son acception française, celle de poignée de paille, d'herbes sèches ou de ramilles de bois, allumée pour *faloter*, c'est-à-dire pour flamber n'importe quel objet, notamment une volaille plumée pour la cuisine.

Far, s. m. Paille des céréales, correspond au vieux mot français *fouare*, *foare*, *foerre*, *feurre*. C'est la dernière forme qui est employée par Rabelais (II, 17; IV, 46), même pour désigner la rue du *Fouare*, à Paris (II, 10). Le mot briard est le latin *far*, blé, resté inaltéré.

Faumouchet, s. m. Est le nom briard de l'Emouchet ou Mouquet. La comparaison des deux noms français me paraît insuffisante pour indiquer lequel des deux est le primitif ; mais la comparaison de *Faumouchet* avec *Emouchet* me

semble trancher la question en faveur de mouquet ou mouchet.

Fiens, s. m. Fumier. On prononce *fi-in*, de même qu'on dit *fi-inte* et *fi-inter*. C'est le bas-latin *fiens*, venu du latin *fimus*, et passé dans le vieux français sous les formes de *fient* et *fiant*.

Fiette, s. f. Correspond à l'ancien français *fiance*, pour confiance.

Flachoire, s. f. Espèce de petite seringue faite par les enfants avec un fragment de branche du sureau, et dont la canule est remplacée par un bouton en bois percé d'un petit trou au centre. Racine *flaquer*, lancer impétueusement un liquide quelconque.

Flandrin. Tient lieu du français Flamand, qui n'existe pas en briard. Ainsi, un *Flandrin* est un Flamand, un habitant de la Flandre, ce qui est parfaitement régulier; une vache *flandrine* est une vache flamande, et un *grand flandrin* est un grand mollasse.

Flâquer. Comme verbe actif, signifie donner des coups de fouet; comme verbe neutre, faire claquer un fouet.

Flâtrer (se), v. r. Se coucher nonchalamment, tout étendu sur le sol.

Flopée, s. f. Multitude. Le complément indique la nature des objets; exemple : une flopée d'enfants. Quand *flopée* est employé sans complément, c'est toujours le mot coups qui est sous-entendu, et dans ce cas, *flopée* est synonyme de peignée, pile, râclée, rincée, roudinée, rossée, roulée, trempe, mots qui sont également français et briards. Ce sont, du reste, les mots rincée, râclée et pile qui sont le plus souvent employés.

Fourgâcher, v. a. Tourmenter, tracasser, asticoter avec un bâton ou une gaule, des animaux dans leur réduit. Se dit surtout des animaux dont le refuge est dans les trous des murs, des troncs d'arbre, de la terre, etc., comme les lapins de garenne et les guêpes, par exemple. Il est à peine besoin d'ajouter que, dans ces cas, l'action du bâton a été comparée à celle du fourgon et qu'il y a parenté entre *fourgâcher* et *fourgonner*.

Fourgane, s. f. Racine *four ;* chambre située au-dessus du four. Elle existe dans beaucoup d'anciennes fermes de la Brie, et sert de remise aux objets qu'on veut préserver du froid et de l'humidité.

Foussir, v. a. Comprimer, condenser, avec les pieds ou avec les mains, les céréales et les fourrages dans les bâtiments ou sur les meules, le linge dans les meubles ou dans les malles, etc., etc. De là vient l'adjectif *foussi*, dont l'acception normale se change en celle de *trapu*, lorsqu'il s'applique aux personnes ou aux animaux.

G

Galette, s. f. Est synonyme de *tarte*, et la pâtisserie qu'on appelle *galette* en français se nomme toujours *gâtiau* en briard. Le mot *gâteau* est d'ailleurs un terme générique en briard comme en français.

Gallois, s. m. Est le nom de l'arbrisseau appelé *fusain* en français. On le désigne aussi sous le nom de *bonnet-carré*, à cause de la forme de ses fruits.

Gâtiau. Voir *galette*.

Gâtine, s. f. Qui a existé dans l'ancien français avec les acceptions de lieu désert, lande, terre inculte, et qui subsiste encore en briard avec un tout autre sens. Un champ en gâtine est, en briard, un champ cultivé dont les emblaves sont exposées aux ravages des animaux, soit sauvages, soit domestiques, suivant l'endroit où il est situé. Ainsi, on appelle *gâtines* les champs cultivés qui touchent la lisière des bois et dont les emblaves sont, par cela même, exposées aux ravages du gibier, sangliers, cerfs, chevreuils, lapins, etc. On nomme également *gâtines* les champs cultivés qui sont contigus à des villages ou qui bordent des chemins, parce que leurs emblaves sont exposées aux ravages des volailles et des bestiaux. Il est à peine besoin d'ajouter qu'un champ cultivé peut être exposé en même temps aux ravages des animaux sauvages et des animaux domestiques, qu'il peut

ainsi mériter doublement le nom de *gâtine*, lorsqu'il est contigu à un village bâti auprès d'un bois.

D'après Littré, le mot *gâtine* aurait pour étymologie « l'ancien verbe *gastir*, ravager, de l'ancien haut-allemand *wastjan*, ravager » ; mais on lui a attribué depuis une étymologie latine qui me paraît plus probable. Larousse a fait dériver *gâtine* du verbe gâter, ce qui nous reporte au latin *vastare*, ravager; et Alfred Maury avait dit auparavant, dans *Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, p. 154 : « Cette grande forêt Yveline doit, à une époque très reculée, s'être unie à l'est à la forêt de Brière ou de Fontainebleau, au sud à celles d'Orléans et de Montargis; car la région découverte qui sépare ces forêts prit le nom de Gastinais ou Gâtinais, en latin *Vastinium*, c'est-à-dire lieu défriché. Cette désignation doit remonter aux Romains. » Maury ajoute en note que : « On trouve ce nom de *Vastinium* appliqué à bien d'autres contrées de forêts défrichées », fait sur lequel je reviendrai plus loin. Il dit aussi à la page 267 : « L'établissement de la chaussée de Dreux à Paris, qui date de l'époque gallo-romaine, amena de nombreux abattis qui durent se continuer dans les âges suivants; ils se multiplièrent surtout au sud, ce qui donna naissance à une *gâtine*, dont la création a fait donner à un village le nom de *Saint-Laurent-de-Gâtine*. » Il parle, à la page 278, « de la forêt de Vatan, dont le nom (*Vastinium*) indique, par son étymologie, un ancien essart ou gâtine ». Il ajoute, à la page 344 : « Une des forêts du Poitou portait, comme une de celles du Vendômois, le non *Gâtine*, qui désignait la contrée que son défrichement rendit habitable. »

En suivant sur une bonne carte l'histoire des déboisements successifs de la France telle que Maury l'a exposée, et en y vérifiant les positions des pays assez nombreux qui s'appellent aujourd'hui soit le Gâtinais, soit la Gâtine, soit les Gâtines, et qui portaient d'abord le nom de *Vastinium*, on constate que tous sont des emplacements de forêts défrichées, ce qui vient à l'appui de l'opinion de cet auteur, suivant laquelle *vastinium* signifiait à l'origine un essart ou lieu défriché.

On voit toutefois dans Du Cange que, dès le moyen âge,

vastinium et ses dérivés néo-latins *vastinum*, *vastina* et *gastina*, qui est la forme ancestrale la plus rapprochée du français *gâtine*, ont été employés pour désigner non seulement un terrain déboisé (*terra nemore vacua*), mais encore un pâturage (*ager pascuum*), un territoire sablonneux, stérile, inculte (*ager arenosus*, *sterilis*, *incultus*), et que l'une des acceptions de *gastina* a même été celle de champ couvert de moissons (*agrum suis frugibus vestitum*).

On s'explique d'ailleurs très bien comment sont nées, avec le temps, les diverses acceptions de *vastinium* et de ses dérivés, soit anciens, soit modernes. On conçoit que *vastinium* ait d'abord signifié un lieu défriché, c'est-à-dire l'emplacement d'un bois ravagé (*vastatus*) par le fer et par le feu, surtout par le feu, puisque tel a toujours été et tel est encore le principal agent du défrichement des pays très boisés. *Vastinium* et ses dérivés ont ensuite été employés avec les sens de pâturage, lande, terre inculte, parce qu'à l'origine, une minime partie des terrains déboisés a été seule cultivée. D'aucuns ont fini par attribuer à *gastina* le sens de champ cultivé, parce qu'en effet une plus ou moins grande partie des terrains déboisés a fini par être mise en culture. Quant aux paysans briards, s'ils ont attribué à *gâtine* l'acception de champ cultivé touchant la lisière d'un bois, et dont les emblaves sont ravagées par le gibier, c'est parce qu'ils ont été très affectés d'un ancien état de choses qui était l'une de leurs grandes calamités et qui n'a pas encore totalement disparu. Enfin, c'est par analogie que les Briards ont appelé *gâtine* un champ cultivé contigu à un village, et dont les emblaves sont ravagées par les animaux domestiques; et cette dernière acception du mot *gâtine* survivra seule à toutes les autres, quand le gibier des forêts sera devenu assez rare pour ne plus ravager les champs environnants.

Il est à peine besoin d'ajouter qu'une foule de noms de lieux sont un témoignage irrécusable de l'importance des déboisements dont la Brie et notamment le canton d'Esternay ont été le théâtre, pendant et depuis l'époque gallo-romaine, que la région est, par conséquent, en grande partie constituée par d'anciens essarts, et qu'autrefois le mot *vastinium*

ou *gâtine* a dû, là comme ailleurs, avoir l'acception d'essart, avant de prendre celles qu'on lui voit aujourd'hui.

Gaudence, gaudine, gault. Voir *égault.*

Giron, s. m. Signifie uniquement tablier de femme; et une *gironnée* est un plein tablier d'une denrée quelconque.

Glai, s. m., et **glaje,** s. f. S'emploient le plus souvent au pluriel. *Glai* ne désigne pas, comme en français, une touffe de glaïeuls dans un étang; il désigne l'une quelconque des espèces de la plante nommée iris en français. Quant au mot *glaje,* il désigne toutes les plantes herbacées aux grandes feuilles gladiées, ensiformes, qui poussent dans les prairies humides, les marais et les rivières, telles que iris, glaïeuls, etc. *Glai* et *glaje* me paraissent donc apparentés à glaïeul et dérivés du latin *gladium;* c'est, du reste, ce que Littré a déjà admis pour le mot *glai.*

Glaîme, s. m. Mauvais couteau, me paraît correspondre au français *glaive* et venir du latin *gladium,* qui aurait pris un sens dérisoire en passant dans le briard, bien que ce soient surtout les mots introduits chez nous par la conquête tudesque qui aient subi cette sorte d'altération.

Glinguer, v. n. Sonner, rendre un son clair, métallique. Exemple : son argent *glingue* dans son gousset; il fait *glinguer* ses éperons sur le pavé. Racine, allemand *klingen.*

Glui, s. m. Ne signifie pas, comme en français : « Grosse paille de seigle dont on couvre les toits. » Il désigne la portion des tiges de céréales, blé, seigle, avoine et orge qui reste attachée à la racine après la moisson; de sorte que l'expression briarde « se promener dans les gluis » est identique à l'expression française « se promener dans les chaumes ». Cela doit tenir à ce fait positif que, avant l'enrichissement du sol par les progrès de l'agriculture et par l'introduction des prairies artificielles, la culture du blé était, sinon en totalité, du moins en très grande partie, remplacée par celle du seigle dans le canton d'Esternay.

Gnon, s. m. Coup donné avec le poing ou un objet contondant, soit à un être animé, soit à un objet inanimé. Ainsi, par exemple, on donne un *gnon* à une bille ou canette en la frappant avec une autre bille qu'on lance dessus.

Gourer, v. a. Est surtout employé par les enfants, comme en français le verbe *chiper*, dont il tient lieu, car il signifie dérober des objets de peu de valeur, le plus souvent des fruits. *Gourer* a donc, en briard, une acception autre qu'en français, où il signifie falsifier des drogues pharmaceutiques et, par extension, tromper, duper.

Goût, s. m. A le double sens du français goût et du français odeur. « La rose a bon goût » signifie la rose sent bon. Dans l'expression « la viande a mauvais goût », ce dernier mot peut s'entendre indifféremment soit de la saveur, soit de l'odeur de la viande. Toutefois, le verbe *goûter* signifie exclusivement, en briard comme en français, percevoir, discerner une saveur.

Gravier, gravois, s. m. Le mot *gravier* désigne exclusivement « le gué, le passage à gué » du français. Quant au gros sable de rivière, nommé *gravier* en français, il s'appelle toujours *gravois* en briard. Le passage à gué a pris le nom de *gravier* dans le canton d'Esternay parce que le fond en est généralement constité par du gravier; et le fait dénote que les mots *gravier* et *gravois* étaient autrefois synonymes dans ce canton. Voir *gué*.

Gravière, s. f. Est l'unique nom de la gesce cultivée, qui est désignée ailleurs, notamment en Champagne, sous le nom de *dragée*, parce qu'elle est très affriandée par les bestiaux. Le nom de *gravière* doit tenir à ce que les graines de la plante ressemblent à du gravier ou gravois. On la mélange généralement avec du seigle, et le mélange conserve le nom de *gravière*.

Gravouiller, v. n. Grimper, est apparenté au français *gravir*.

Grève, s. f. Partie de la jambe qui correspond à la crête du tibia.

Grigner, v. n. On dit *grigner des dents* pour indiquer qu'une personne ou un animal montre ses dents serrées en écartant les lèvres, soit en signe de menace, soit par moquerie. Mais on prononce *grincer*, comme en français, dans tous les autres cas; ainsi, par exemple, on dit : la scie qu'on lime fait *grincer les dents;* la porte *grince* sur ses gonds.

Groûler, v. a. Le verbe griller s'emploie en briard comme en

français et le verbe *groûler* doit en être dérivé, car il signifie *griller* un bâton ou une branche d'arbre pendant qu'ils sont verts, pour leur donner de la couleur et les redresser plus facilement.

Gué, s. m. Signifie exclusivement une mare d'eau plus ou moins étendue, qui sert d'abreuvoir aux bestiaux, parfois de lavoir, et dont le bassin est le plus souvent creusé de main d'homme. Cette mare a évidemment reçu le nom de *gué* parce que les bestiaux peuvent généralement la parcourir sans nager; et le fait indique que le passage à gué qui porte aujourd'hui le seul nom de *gravier* dans le canton d'Esternay, comme on l'a vu plus haut, s'y est aussi appelé *gué* autrefois, comme aujourd'hui en français.

Guerlette, s. f. Brebis ou mouton maigre, mince, peu étoffé. Il est peu probable que *guerlette* soit dit pour *grêlette*, diminutif de grèle, bien que *guer* pour *gre* se trouve dans les sept mots briards *guerdin*, *guerlot*, *guerlotter*, *guernadier*, *guernier*, *guernouille* et *minguerlet*. J'inclinerais plutôt à croire que *guerlette* et venu de *minguerlette* par élision de l'initiale *min;* d'autant que je n'ai jamais entendu employer l'adjectif *grêle* dans le canton d'Esternay, où il n'a peut-être même jamais existé.

Guibole, s. f. Synonyme de jambe, gigue.

Guillot et **lar**, s. m. Signifient ver, c'est-à-dire qu'ils désignent les larves d'insectes qui vivent dans la viande, le fromage, les fruits, etc. Quoique les deux mots soient synonymes, *lar* est plus souvent employé pour désigner les vers des matières végétales que ceux des matières animales, et il peut correspondre au français *larve*, dont il aurait perdu la finale *ve*, ou peut-être venir du celtique.

Gume, s. f., **gumer**, v. n. En briard la *gume* n'est pas un grand cordage comme dans la marine. C'est parfois un petit bout de ficelle, mais presque toujours un petit brin de bois, de paille ou de foin, que les enfants ramassent sur le sol et qu'ils cassent de la longueur voulue, pour mesurer de courtes distances en jouant à certains jeux, notamment au bouchon : d'où le mot *gumer*, mesurer avec une gume.

H

(Nota. — L'*h* est aspirée dans tous les mots briards suivants.)

Hacot, s. m., **hoque**, s. f. Le *hacot* est le chicot de bois qui reste fixé en terre par ses racines, et la *hoque* est ce chicot arraché pour faire du feu.

Hatter, v. n. Faire une grande enjambée pour passer un ruisseau, un fossé, etc., ou faire plusieurs grandes enjambées pour mesurer une distance.

Heurt, s. m. Grosse pierre ou rocher fixé dans le sol des champs ou des chemins, et contre lequel peuvent se heurter les personnes, les animaux, les voitures, les charrues, les herses, etc. On trouve souvent ce mot dans les vieux auteurs français, avec une acception analogue à celle du briard. Ainsi, dans deux phrases des *Mémoires d'Angoulesme* et des *Mémoires de Sully*, citées par Littré, le mot *heurt* a le sens d'éminence, colline, et c'est également dans ce sens que Saliat emploie le mot *hurt* dans sa traduction d'Hérodote (IV, 203 et VI, 134). La Fontaine dit aussi dans *Les deux rats, le renard et l'œuf :*

> L'un se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras ;
> Puis, malgré quelques heurts et quelques mauvais pas,
> L'autre le traîna par la queue.

De même que les « mauvais pas » signifient ici des passages difficiles et non des faux pas, il est clair que les « heurts » signifient des éminences rendant le chemin raboteux, et non des chocs comme le prétend Walckenaër. Je ferai d'ailleurs observer à ce propos que les commentaires dont La Fontaine a été l'objet auraient quelquefois gagné à être faits par des personnes connaissant le patois briard et sachant que La Fontaine était briard, ce que je ne saurais trop répéter.

Quoi qu'il en soit, au lieu d'admettre comme Ampère (*o. c.*, p. 343) que heurter vient de l'allemand *hurten*, Littré montre

que ce dernier doit au contraire venir d'un mot roman, et il déclare inconnue l'origine du mot heurter, tout en rappelant que Scheler a proposé de le faire venir du « kymri *hwrdh*, bouc et choc ». Je suis donc porté à croire que *heurter* vient de *heurt,* vieux mot gaulois conservé dans le briard avec son acception primitive de pierre, rocher, d'où est venue ensuite l'acception d'éminence contre laquelle on se heurte, puis celles de colline et de choc. L'acception de choc, attribuée à heurt, est d'ailleurs étrangère au briard.

Hiousse, s. f. Jeu d'enfant qui se joue comme celui du jeu de bique décrit plus haut, et dont il diffère seulement en ceci : le biquet est remplacé par une pierre arrondie de la grosseur du poing et appelée *hiousse;* la bique est remplacée par une énorme pierre, inébranlable, sur laquelle on pose la *hiousse ;* enfin les bâtons des joueurs sont remplacés par de gros palets en pierre brute qu'on lance sur la hiousse.

Hôler. Appeler de toutes ses forces, à gorge déployée. Le mot vient de ce que pour appeler quelqu'un, soit un enfant qui joue, soit un ouvrier qui travaille dans les champs, on prononce d'abord l'interjection *ho!* suivie d'un petit temps d'arrêt, afin d'attirer l'attention de toutes les personnes à portée de la voix et de les préparer ainsi à entendre lequel de leurs noms va être prononcé. Voilà le fait certain, et je laisse aux philologues le soin de décider s'il y a quelque rapport entre le briard *hôler* et le français *hêler*.

Hoque. Voir *hacot.*

Hoton, s. m., **hotonner**, v. a., **menu,** s. m., **menu-paille**, s. f. J'expliquerai plus facilement la signification de ces mots en rappelant quelques détails sur le battage du blé au fléau. Cette opération détache de leurs tiges les grains de blé ainsi qu'une partie des balles ou glumes. Elle sépare également ces grains de leurs balles, lesquelles deviennent complètement libres, à l'exception d'un très petit nombre d'entre elles qui restent attachées à quelques grains de blé, généralement des plus maigres. Quand l'ouvrier a fini de battre, il met en bottes et jette hors de l'aire la paille dont le fléau a laissé les tiges presque intactes. Il place ensuite à l'entrée de l'aire deux grands liens disposés parallèlement;

puis, avec un râteau, il ramasse dans l'aire tous ceux des brins de paille que le fléau a froissés et enfouis dans la couche de blé et de balles, et il arrange cette paille en lit assez épais sur les deux liens. Aussitôt qu'il ne reste plus dans l'aire que le blé et les balles, commence l'opération du vannage, qui expulse toutes les balles libres, lesquelles tombent en tas devant le vanneur et prennent dès lors le nom de *menu-paille*. Mais, le vannage ayant été impuissant à chasser hors du van les quelques balles restées adhérentes aux grains de blé, l'ouvrier se met alors à *hotonner;* c'est-à-dire qu'il manœuvre son van de façon à imprimer au blé un mouvement giratoire, dont l'effet immédiat est de ramener à la superficie, en les rassemblant au centre, les grains de blé les moins denses, ou, en d'autres termes, ceux qui sont ou trop maigres ou adhérents aux balles. C'est ce blé de rebut qu'on appelle des *hotons*. L'ouvrier les prend à jointées et les jette sur le lit de paille. Enfin, lorsque ce lit a reçu une suffisante quantité de *hotons*, l'ouvrier le roule en une énorme botte liée avec les deux liens, et c'est cette botte qu'on appelle un *menu*, dont l'*e* ne se prononce que peu ou point. Son nom pourrait, à la rigueur, lui venir de ce qu'il entre quelques balles de menu-paille dans sa composition, mais c'est fort douteux, car le menu est surtout caractérisé par sa forme, par sa taille, ainsi que par la quantité de grain qu'il renferme et qui en fait une nourriture de choix pour les bêtes de travail. Je croirais donc plus volontiers que c'est précisément en raison de ses énormes dimensions et de son ventre rebondi qu'on l'a appelé *menu*, par une antiphrase analogue à celle qui a donné naissance aux mots Euménides et Pont-Euxin; on verra d'ailleurs plus loin que c'est ainsi que les Briards ont formé le nom de plante *tendron*. Ce qui vient d'être dit du battage du blé s'applique également à l'avoine, au seigle, à la gravière; il y a donc des *hotons* et des *menus* d'avoine, de seigle et de gravière.

I

Ila, adverbe. Se dit pour indiquer un lieu déterminé et peu éloigné. Il signifie plus loin que *ici* et moins loin que *là-bas*. Il correspond à l'adverbe français *là*, mais il a mieux conservé la forme de son radical, le latin *illa*, déjà employé par Tacite et par Plaute au lieu de *illac*.

C.-A. Piétrement.

(*A continuer.*)

BLASON POPULAIRE

DE LA HAUTE-BRETAGNE

(CÔTES-DU-NORD)

(*Suite et fin*)

81

SAINT-GOUÉNO, canton de Collinée.

— Les Palauds de Saint-Gouéno.

On les nomme ainsi à cause, dit-on, du palot ou palaud auquel ils attachent leurs bœufs. Les gens des communes voisines racontent qu'à Saint-Gouéno, plus un homme est sale, plus il est estimé : « Ah! crapaud! (les gens de Saint-Gouéno, de Saint-Jacut, etc., ont souvent cette expression à la bouche), i' s'est hersé (il a eu du mal) à keuper du grain ». Ils se moquent de ceux qui lavent leurs culottes.

On prétend aussi que ce surnom leur vient de ce qu'à l'église ils avaient des palots piqués sur lesquels ils s'appuyaient.

On dit que le violon joue aux gens de Saint-Gouéno :

Hé bien, temps d' crapauds,
Pile don' du lard tout ton saû.

CHANSONNETTE POUR METTRE LES GARS DE SAINT-GOUÉNO A TABLE.

Caie milord, caie milord,
Caie garraud, caie garraud,
Pile n'en donc du lard, tant de crapauds,
Pile n'en donc tout ton saû.
A la reguingo, à la reguingo,
Les crapauds de Saint-Gouéno,
A la reguingo.

Sont les rats et les souris,
Qui ont mangé leurs caïbottes (caillebotes),
Sont les rats et les souris,
Qui ont mangé leur lait mârri (petit lait).

82

SAINT-JACUT-DE-LA-MER, canton de Ploubalay. (*Saint-Jagu, Saint-Jégu.*)

— Les Houohaus de Saint-Jacut.

Leurs voisins les nomment ainsi; mais il est à remarquer que les gens de Cancale appellent *Houohaus* tous les pêcheurs à l'ouest de la Rance.

— Bête comme un Jaguen.

On raconte sur les Juguens toute une série de contes drôlatiques. J'ai publié une trentaine de récits comiques dont les Juguens sont les héros. (*Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 1re série, et *Contes des marins.*)

83

SAINT-JACUT-DU-MENÉ, canton de Collinée.

— Les Cocus de Saint-Jagu.

Ils partagent avec leurs homonymes la renommée de sots. (Cf. *Contes populaires,* 1re série, p. 245.)

84

SAINT-POTAN, canton de Matignon.

— Les Chouans de Saint-Pôtan.

85

SAINT-TRIMOEL, canton de Moncontour. On prononce *Saint-Trimoué.*

On prétend que c'est une allusion à une bataille où ceux de Saint-Trimoué furent éfoncés (défoncés).

Il y a en ce pays une assemblée, dite des Effoncés, qui se tient vers le 8 septembre.

— Les Pigeons de Saint-Trimoué.

86

Trébry, canton de Moncontour.

Les Renards de Trébry,
Qui ont la nouvette au nombri.

La nouvette est un insecte qui croît sur la fougère. On chante aussi aux environs de Moncontour une chanson sur les gens de Trébry, en voici quelques couplets :

Les Renards de Trébry,
Vont sur la lande;
Les pouées (poux) les mangent,
Les puces les étrangnent.
Ah! ah! fouette à la souris,
Les Renards de Trébry.

Les Renards de Trébry,
Ont des souris mortes
Pendues à leux portes,
Des crapauds évanouis,
Pendus à loux lits.
Coui, coui, coui,
Les Renards (*bis*) de Trébry.

Les Renards de Trébry,
Qui fouettent, qui fouettent,
Les Renards de Trébry,
Qui fouettent les souris.

Autre chanson, qui se chante en dansant la ronde

Ce sont les filles de Trébry,
Ah! les vilaines, les vilaines, ma mère,
Ce sont les filles de Trébry,
Les vilaines, les vilaines berbis. } *bis*

87

TRÉDANIEL, canton de Moncontour ; prononcé *Trédanié.*

— Les Pendus de Trédaniel.

« A l'époque où s'exerçait la haute justice de Moncontour, elle avait établi le lieu de ses exécutions sur un tertre dépendant de la métairie des Prés, en Trédaniel. On voit encore, en cet endroit, les débris des colonnes en pierre qui supportaient l'instrument de supplice. En face était une croix qui portait le nom de *Croix de la mauvaise mort*, par allusion, évidemment, à la mort infamante que subissaient là les criminels. On enterrait les suppliciés, non dans le cimetière de la paroisse, mais à l'endroit même de leur exécution. C'est du moins ce qu'autorise à penser la quantité d'ossements humains qui fut trouvée là en 1820. On comprend maintenant pourquoi les mauvais plaisants des communes environnantes ont longtemps appelé les habitants de Trédaniel « les Pendus » ; mais en même temps, on voit que cette injure manquait de justesse, car la haute justice de Moncontour s'exerçait sur deux paroisses, d'où la conséquence que les pendus n'appartenaient pas en totalité à Trédaniel. » (B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 254.)

— Les cus pendus de Trédaniel.

— Les Paunettes de Trédaniel.

Parce qu'ils vont vendre du lait à Moncontour. Ce lait est dans des vases appelés paunes.

88

TREGENESTRE, ancienne trève de Meslin, canton de Lamballe.

— Les Cocus de Tregenestre.

— Dix-huit ménages, trente-six cocus.

Les cocus sont les maistres.

— A Tregenêtre,
Les cocus sont les maîtres.
Sur vingt-neuf ménages,
I' a trente cocus.

Il y a aussi les vêpres de Tregenestre. (Voir AUCALEU.)

89

Trégomar, canton de Lamballe ; *Trégoma.*

— Les Mangeurs de chiens de Trégomar.

On assure que ce surnom vient de ce que, jadis, un habitant de Trégomar, qui avait tué son chien, se laissa persuader, par un pillotous (chiffonnier) qui passait, que la graisse de chien était tout à fait bonne à manger. Ce sobriquet ne remonte guère qu'à sept ou huit ans (1881).

L'autre est plus ancien.

— Les Mangeurs de renard de Trégomar.

Voici l'origine de ce dicton : Il y a soixante ans environ, lorsqu'on reconstruisait les fermes de Trégomar, des maçons de Lamballe, qui s'en allaient le samedi, virent un renard écorché pendu à un arbre.

— Faut le leur porter, nom de Diou, dit un maçon, aux gars de Trégomar, et le leur faire manger.

— Mais s'ils ne veulent pas en manger seuls?

— J'en mangerai bien.

Ils lavèrent bien le renard, et ils trouvèrent moyen de tirer deux cuisses assez présentables qu'ils rapportèrent à Trégomar :

— Mes bonnes gens, dirent-ils, i' y a longtemps que v'êtes à nous donner de vot' lard, de vot' gauffe et d' vos choux, j'avons décidé de vous régaler, et j'nons qu'à faire une petite frigousse.

— J'voulons bien, répondirent ceux de Trégomar; mais venez en manger o nous.

— Non fait, j'en mangeons assez de la viande à Lamballe, mangez-la entre vous autres.

— J'en prenrai ma part, dit celui qui avait proposé d'accommoder le renard.

Il en mangea et les autres aussi; ils ne le surent que plusieurs jours après. Le surnom leur en est resté.

90

TRÉGOMEUR, canton de Châtelaudren.

— Les Écorchous de Trégomeur.

Ce surnom leur est donné à cause de la côte rapide qu'il faut monter pour arriver au bourg. Comme beaucoup de chevaux crevaient, ils les *épiautraient*. On dit, dans les communes voisines : « Si qu'équ'un a envie de s'faire escofier, i' n'a qu'à aller le dimanche après la gran' méesse affiler son coutiaou su' la roch' d' l'échalier du sinm'teire de Trégomeur, devant tous les chapiaoux qui sont là, i' ne l'affilera pas longtemps. »

91

TRÉGON, canton de Ploubalay.

— Les Diables de Trégon.

Autrefois, dit-on, les gens de Trégon étaient méchants; ils se mettaient en colère pour un rien, et l'on assure qu'ils étaient méchants comme le diable.

92

TRÉGUEUX, canton sud de Saint-Brieuc.

A Trégueux,
I' sont gueux;
A Langueux,
Cor p'us gueux;
A Finia,
Comme des rats.
A Hillion,
I' vont o l'pochon (besace).

Ce à quoi ceux d'Hillion ajoutent :

A Trégueux,
P'us i' y en a, p'us i' sont gueux.

93

TRÊVÉ, canton de Loudéac.

— Les Sorciers de Trêvé.

J'ai publié, sous le titre des *Sorciers de Knéa* (*Contes des Paysans et des Pêcheurs*), une légende où les sorciers de Trêvé sont mis en scène.

94

TRÉMÉREUC, canton de Ploubalay (Tréméreu).

— Les Blancs de Tréméreu'.

Je ne sais si cette commune a *chouanné* autrefois.

95

TRIGAVOU, canton de Ploubalay.

— C'est comme à Trigavou,
Où la chieuve print le loup.

J'ai raconté, *Contes des Paysans et des Pêcheurs*, nº XLVI, la légende de la *Chèvre de Trigavou*.

96

UZEL, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Loudéac.

Il y a, sur les gens d'Uzel, un grand nombre de sobriquets, que j'aime à croire non mérités, car ils ne sont pas tous élogieux.

— Crapià d'Uzé.

— Les crapauds d'Uzé.

Cela se dit aux environs de Matignon; on a dû confondre sous le nom de gens d'Uzel ceux des communes voisines

qui ont sans cesse à la bouche le mot *crapaud* (voir *Plessala.*)

— Les saucisses d'Uzel.

Allusion à un bourrelet de la coiffe des femmes d'Uzel.

97

YFFINIAC, canton de Saint-Brieuc, qu'on prononce *Finia.*

— Les Oignons d'Finia.

Les gens d'Yffiniac font un grand commerce d'oignons.

— Les Rosses de Finia'.

Ce dicton est une survivance; jadis, les gas de Finia, qui étaient pauvres, parcouraient les campagnes sur des chevaux maigres et décharnés. Depuis, ils sont devenus riches et possèdent une des belles cavaleries des Côtes-du-Nord.

98

YVIGNAC, canton de Broons.

— Les Loups d'brousse d'Yvignac.

Il y a des bois assez vastes dans cette commune.

PAUL SÉBILLOT.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU LATIN *REX*

Nous sommes insuffisamment renseignés sur le sens premier de *rex* quand on se borne à nous dire que c'est « celui qui dirige, qui commande ». Il nous reste encore à savoir sur quoi reposent les idées mêmes de diriger et de commander, car elles n'ont rien de nécessaire, et, par conséquent, rien de primitif.

Le latin *rego,* dans ses acceptions les plus fréquentes, a subi l'influence de *rex* et ne peut guère nous fixer sur le sens qu'il s'agit de retrouver derrière le verbe et le substantif; cependant les dérivés *regio* et *rectus* sont déjà de nature à nous ramener aux idées de « avancer » ou « s'avancer », « étendre » ou « s'étendre ».

La *regio* est, en effet, comme le *râṣṭra* en sanscrit (rac. *râkh*) et en allemand le *reich* (cf. *reichen*), « l'étendue (de terrain, de pays), la province, la contrée »; de même que la *linea recta* est « la ligne avancée ou qui s'avance, qui s'étend », d'où, par opposition à celle qui est divergente, en zigzag, qui s'écarte, « la ligne droite »; cf. d'ailleurs le sanscrit *rju* « droit, en droite ligne », et l'allemand *recht,* même sens, auprès de *reichen* « étendre, s'étendre ».

Ces premières indications sont confirmées par un

examen plus étendu de la famille à laquelle appartiennent les mots dont il vient d'être question.

Nous citerons tout d'abord le sanscrit *raghu* et *laghu* (rac. *ragh*) « qui court, qui s'avance, s'élance, etc. »; et, avec une voyelle dite prosthélique qui est probablement le débris d'un redoublement, sanscrit *ṛcchati* (rac. *arcch* = **araskh*) « il s'étend, il s'approche, il atteint »; sanscrit *arjati* et *ṛñjati* (rac. *arj* = * *arạj*), même sens; *ṛjîṣin*, « qui s'avance, s'élance »; grec, ὀρέχω « étendre, s'étendre », et surtout ἄρχω (pour *ἀρέχω, *ἀρέσχω; cf. sanscrit *arrch*) « s'avancer, être en avant, être le premier, guider, diriger, commander ». Pour ce dernier, il est tout particulièrement à remarquer que le développement du sens s'est fait identiquement de la même manière que celui de la racine sanscrite *prath* (grec, πλατ, πληθ, etc.), « s'étendre, s'avancer », dans *prathama* « celui qui est en avant, le premier, etc. »

L'ensemble de ces rapprochements nous fixe, d'une manière très sûre, sur le sens primitif du sanscrit *râjan* et du latin *rex;* c'est « celui qui est en avant, en tête, le premier », et, par conséquent, « qui dirige et commande ». La même dérivation significative a amené, en français, le sens des mots *chef* et *capitaine,* et ce serait une preuve de plus à ajouter, s'il était nécessaire, à celles qui ont été présentées plus haut.

P. REGNAUD.

L'opinion que les langues romanes dérivent du latin a-t-elle un fondement historique?

S'il est un fait généralement admis par tous les linguistes, c'est bien la provenance latine des langues romanes. De nombreux et admirables travaux sont venus donner à cette hypothèse une apparence de certitude qui rend la contradiction difficile, presque téméraire. Cependant ces travaux ne permettent de conclure qu'à la *parenté* et non à la *filiation*.

Ce qui nous fait hésiter à accepter cette thèse comme démontrée, ce sont les preuves que nous voyons autour de nous de la ténacité avec laquelle les peuples et même les plus petites fractions de peuple maintiennent l'usage de leur idiome, dans les circonstances les plus défavorables. Dans les pays où l'instruction est le plus répandue, les patois locaux subsistent à côté de la langue officielle que propage l'école. Je ne m'étendrai pas sur ce point, que l'on trouvera amplement développé dans un ouvrage sur l'origine de la langue romane que je compte publier prochainement. Je me propose seulement ici d'examiner si l'opinion reçue repose sur un fondement historique sérieux.

Je rencontrerai les arguments de Diez et de Littré, les chefs reconnus des écoles allemande et française ; j'y joindrai ceux de M. Brachet, qui a tant fait pour la vulgarisation des études historiques sur la langue, et de M. Gidel, dont l'*Histoire de la Littérature française,* excellente d'ailleurs, est universellement répandue.

Exposons d'abord l'opinion de ces savants :

Pour Diez, l'opinion que tous les peuples de langue romane ont abandonné leur idiome primitif pour parler latin est un fait tellement incontestable, que dans son grand ouvrage, il ne croit pas devoir nous expliquer le pourquoi ni le comment et nous renvoie aux auteurs qui ont traité la matière avant lui. Il débute ainsi :

« Six langues romanes attirent notre attention, soit par leur originalité grammaticale, soit par leur importance littéraire : deux à l'est, l'Italien et le Valaque ; deux au sud-ouest, l'Espagnol et le Portugais ; deux au nord-ouest, le Provençal et le Français. *Toutes ont dans le latin leur première et leur principale source* ».

Littré, dans son introduction de l'*Histoire de la langue française,* dit : « ...Pour la langue française et en général pour les langues romanes, nous connaissons l'origine, puisqu'*elles succèdent, sans interruption ni lacune, au latin.*

M. Gidel, sur lequel nous reviendrons, développe longuement la thèse de Littré.

C'est M. Brachet qui présente la thèse de la manière la plus outrée. Nous lisons en effet, dans sa *Grammaire historique :* « *Moins d'un siècle après la conquête, on parlait latin dans toute la Gaule* ».

Est-il possible qu'un peuple de plusieurs millions d'hommes, répandu dans une vaste contrée, se dépouille

brusquement de sa langue comme d'un vieux vêtement ? Pour que nous puissions admettre un fait aussi extraordinaire, ce ne serait rien de trop que de fortes preuves historiques. Or, nous croyons pouvoir affirmer : 1° qu'il est impossible d'expliquer où et comment les Gaulois auraient appris le latin ; 2° que rien ne prouve que les Bretons ou un autre peuple congénère aient été les ancêtres des Français.

I

Voici comment M. Brachet nous expose le travail d'assimilation :

« Le grand secret de la politique romaine réside, comme chacun sait, dans la perfection de son mode de colonisation. Lorsqu'une province était conquise, on employait deux moyens pour la conserver ; le moyen militaire consistait à entourer la portion conquise par des légions placées à la frontière ; une fois le pays conquis isolé ainsi de toute influence extérieure, on instituait à l'intérieur une administration énergique qui broyait en peu de temps les résistances locales ; on imposait aux vaincus la langue et la religion des vainqueurs, on exterminait ou l'on transportait les récalcitrants, qu'on remplaçait par des colons et des affranchis venus de Rome. Grâce à ce mode violent et habile, en quelques années la fusion des vainqueurs et des vaincus était accomplie, et moins d'un siècle après la conquête, on parlait latin dans toute la Gaule ».

Le lecteur aura souri, sans doute, du *moyen militaire*.

Ce n'est pas l'influence des Germains que les Romains craignaient pour les Gaulois, mais bien leurs déprédations. S'ils n'avaient pensé qu'à agir sur l'esprit des populations, ils eussent dispersé leurs troupes dans des garnisons intérieures. Au lieu de cela, ils tenaient leurs légions sur le Rhin, pour faire jouir la Gaule de cette *pax romana* dont les douceurs ont dû puissamment contribuer à maintenir les peuples conquis dans l'obéissance.

On imposait aux vaincus la langue et la religion des vainqueurs. Pour ce qui est de la religion, on conviendra que voilà au moins une assertion étrange. Le polythéisme n'était pas, ne pouvait pas être persécuteur. Si certains cultes orientaux ont été proscrits à Rome, c'était en raison des orgies auxquelles ils donnaient prétexte. A cette exception près, où l'on ne verra certes pas un acte d'intolérance, le Panthéon romain était ouvert à toutes les divinités. On se souvient de ce trait d'Alexandre Sévère qui, ayant entendu parler du Dieu des chrétiens, introduisit Jésus-Christ dans le sanctuaire de ses divinités. Personne n'ignore aujourd'hui que les persécutions dirigées contre les chrétiens avaient une cause toute politique. Ces polythéistes tolérants, qui admettaient tous les dieux, ne comprenaient pas que l'on refusât, dans certaines circonstances solennelles, de sacrifier aux dieux de l'Empire.

Des *massacres*, comme ceux dont parle M. Brachet, ont bien eu lieu en Judée, mais rien de pareil ne s'est passé en Gaule. Les cruautés qui ont accompagné la conquête par César n'ont pas été renouvelées, et durant les cent ans qui suivirent l'annexion de la Gaule et pendant lesquels on prétend que celle-ci s'est complètement romanisée, il

n'y a eu aucun soulèvement qui ait provoqué une guerre d'extermination. Les révoltes de Florus à Trèves et de Sacrovir à Autun furent trop promptement étouffées pour avoir été suivies de représailles sur toute la nation.

Ce n'est point par ce moyen violent que les Romains ont établi leur empire. On sait avec quelle habileté, la lutte une fois terminée, ils traitaient les vaincus, leur laissant leur administration locale, l'usage de leur langue dans les rapports officiels locaux (comme le prouvent, entre autres, les *Tables eugubines*), tout en prenant la précaution de semer, çà et là, des colonies romaines. C'est grâce à cette organisation qu'Annibal eut beau se promener à travers l'Italie, il ne put susciter de défections autres que celles de Capoue et des Gaulois récemment soumis.

Mais il ne faut pas se hâter de faire état des colonies pour la Gaule. Les savants romanistes parlent beaucoup de colons romains : où donc aurait-on été les prendre ? On connaît la disparition graduelle des agriculteurs libres en Italie, aux plus beaux temps de la République. Le mal ne fit que s'aggraver sous l'Empire et il arrache à Pline l'Ancien ce cri de détresse, écho renforcé d'une exclamation qui avait retenti longtemps avant lui : « Verum confitentibus latifundia perdidere Italiam : *jam vero et provincias !* »

Est-ce que, par hasard, ce peuple de Rome aurait été quitter ses plaisirs et sa vie gratuite *(panem et circenses)* pour coloniser la Gaule ? Et quels colons eût-on faits de ces mendiants ? Quant au reste de l'Italie, les travailleurs étaient en bonne partie des esclaves qui n'avaient rien de romain ni d'italien.

Mais revenons à l'administration romaine au temps de l'Empire. La manière dont s'y prenait le vainqueur pour effacer les nationalités, c'était de briser les liens entre les diverses parties d'un même peuple, c'était de placer chaque commune isolément en face de l'Empire. On laissait donc aux vaincus l'autonomie communale et rien de plus. Dans les affaires de la commune, le pouvoir central n'intervenait pas, et pourvu que les impôts fussent payés, on la laissait vivre comme elle l'entendait.

Ainsi l'on détruisait l'esprit de nationalité et l'on rendait par conséquent impossible toute insurrection sérieuse, mais aussi l'on n'ajoutait à l'Empire aucun membre vivant ; toute la force politique et militaire se résumait de plus en plus dans l'administration supérieure ; les provinces ne pourront opposer aucune résistance aux envahisseurs. Cet isolement des communes est le secret de la domination de Rome ; c'est aussi l'explication de sa chute.

Mais si un pareil régime étouffait toute idée de grande patrie, il favorisait la patrie restreinte, le patriotisme du clocher, et était éminemment propre à localiser les mœurs et les idiomes. On pourrait soutenir avec raison que sous un tel régime n'aurait pu se former une langue acceptée de tous, reléguant les patois au second rang ; mais, sur les langues existantes, ce système ne pouvait avoir d'autre effet que d'accentuer les différences locales d'un même dialecte. Il y a bien loin de là à prétendre qu'il dût conduire tous les Gaulois à parler latin.

Et quels auraient été les maîtres du peuple gaulois dans l'étude de la langue latine ? Ici, nous voyons se produire une dissidence. Littré, et, après lui, M. Gidel, rapportent

les origines du français au latin classique. Voici comment s'exprime M. Gidel :

« C'était la coutume des Romains, dit saint Augustin, d'imposer leur langue à toutes les nations qui subissaient le joug de leur empire. Tacite nous fait voir Agricola multipliant les écoles dans la Bretagne à moitié vaincue ».

Le passage de Tacite n'a pas la portée que lui donne M. Gidel : « Jam vero principum filios liberalibus artibus erudire, et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ut qui modo linguam romanam abnuebant, eloquentiam concupiscerent ». (*Ann.*, 21.)

Ce *principum filios* nous montre bien que cette influence de la langue latine ne s'exerçait que sur les couches les plus élevées de la société.

Les nombreuses citations par lesquelles M. Gidel établit à quel point les lettres latines étaient célébrées en Gaule ne sont pas plus concluantes. Oui, ce pays a fourni, en grand nombre, des écrivains, des rhéteurs, des jurisconsultes et des avocats ; mais qu'est-ce que cela prouve pour la masse de la population? Montrez-nous les nombreuses écoles élémentaires où des millions d'hommes auraient pu apprendre la nouvelle langue ! Et encore, cela aurait-il suffi ? Ne voyons-nous pas, un peu partout, les patois subsister à côté des langues officielles, là même où toute la population passe par les écoles ?

Comment le latin littéraire est-il devenu le français ?

« Plus un instrument est délicat, plus il risque de se briser entre les mains de ceux qui le manient. La délicatesse de la langue latine la destinait au déchet qu'elle a subi peu à peu. Elle était soumise à des règles trop difficiles pour qu'elles fussent toujours observées. Sa construc-

tion savante, ses modifications ingénieuses, ses flexions casuelles, doivent peu à peu se disloquer, se brouiller et finir par disparaître ».

Puis M. Gidel nous montre le latin littéraire et officiel devenant de plus en plus barbare, les erreurs de cas, de genres, fourmillant de plus en plus, etc.

N'est-ce pas la preuve qu'on avait affaire à une langue d'école ? Est-ce que le désarroi, puis l'écroulement du monde officiel impérial ne devait pas se trahir dans sa langue, qui faiblissait sous les assauts de la langue populaire gauloise pénétrant de plus en plus dans le monde administratif et littéraire ? C'est là le propre de ces langues que j'appellerai artificielles, qu'elles s'écroulent en même temps que la domination qui les a imposées : ce sont les seuls cataclysmes linguistiques possibles. C'est ainsi que nous voyons disparaître certaines espèces végétales et animales importées, dès que l'homme n'est plus là pour les défendre contre l'envahissement de la faune et de la flore indigènes. Mais pour faire disparaître ces dernières, il faut une transformation géologique ou climatérique qui demande un grand nombre de siècles pour s'effectuer.

Quant à l'excessive délicatesse du latin, il ne faudrait pas trop l'exagérer. Sans doute, les langues littéraires affectent des tournures d'autant plus recherchées qu'elles s'écartent davantage de la langue du peuple : la construction allemande nous en est une preuve après la construction latine, tandis que la langue grecque, restée en communion avec le peuple, est beaucoup plus naturelle. Mais nous ne devons pas nous imaginer que même les Romains instruits parlassent en périodes arrondies et sonores, avec des *esse videatur* à la fin d'une phrase de

vingt lignes, comme dans Cicéron. Ce n'est pas plus la construction latine usuelle que les phrases à la Bossuet et à la Chateaubriand ne sont indispensables au style français. Voyez César, voyez Cicéron lui-même dans ses lettres, voyez Tacite, en mettant de côté l'obscurité résultant de son excessive concision, défaut propre à l'auteur et non à la langue.

Les flexions casuelles viennent en seconde ligne, après la construction savante ; c'est une pensée que l'on rencontre souvent chez les Français, que les Barbares ne pouvaient se plier aux cas du latin. On voit que ces écrivains considèrent les cas comme particulièrement difficiles; pour les Français qui n'en ont pas, soit ; mais qu'ils se transportent chez les peuples qui en ont, et ils verront que les paysans les plus illettrés, les petits enfants, se servent sans effort de tous ces cas que l'on a tant de peine à apprendre en classe. Or les barbares, ayant une fois appris les cas, leur emploi ne devait plus présenter de difficultés pour les générations suivantes.

Si le français, au moment où il apparaît comme langue littéraire, est en voie de perdre les cas, pas n'est besoin, pour se rendre compte de ce fait, de recourir aux explications citées plus haut. Les langues vont de l'analyse à la synthèse et réciproquement. Tout le monde sait que les terminaisons personnelles des verbes sont d'anciens pronoms, comme les terminaisons casuelles d'anciennes prépositions. Tant que ces suffixes gardent pour ceux qui les emploient le souvenir du rapport qui les a fait créer, tant qu'ils conservent une certaine indépendance, ils sont un fait d'analyse ; quand ils se sont fondus complètement avec le mot auquel ils étaient apposés, on dit qu'il y a

synthèse. A la longue, on oublie que la terminaison indique tel ou tel rapport, ou on veut le préciser davantage, et la préposition réapparaît à côté du cas, le pronom à côté de la terminaison personnelle. C'est dans cet état transitoire que nous voyons beaucoup de langues. Mais chez certains peuples, la langue arrive logiquement sur ce point à l'analyse pure, comme l'anglais, par exemple, qui a sacrifié aussi bien les désinences personnelles que les cas (sauf un). Le français est resté à mi-chemin : il a supprimé les cas, mais il a conservé les terminaisons personnelles, quoique bien assourdies.

Tous ces changements demandent, pour s'opérer, le concours du temps et n'ont jamais lieu comme par l'effet d'une baguette magique. Ici, les romanistes se servent, comme d'argument, d'un fait qui prouve précisément combien ces transformations s'opèrent lentement. Le français nous apparaît, au IXe siècle, avec deux cas seulement, et encore y a-t-il de très nombreuses exceptions (ajoutons que nous ignorons combien de temps il a été dans cet état antérieurement), et ces cas ne disparaissent qu'à la fin du IXe siècle.

La théorie de MM. Littré et Gidel n'est point celle de Diez, qui a suivi M. Brachet. Voici comment Diez s'exprime à ce sujet :

« Une fois l'existence d'une langue populaire (latine) admise comme un fait démontré par des raisons d'une valeur universelle, il faut en reconnaître un second non moins inattaquable, c'est la naissance des langues romanes de cette langue populaire. En effet, la langue écrite, qui s'appuyait sur le passé et qui n'était cultivée que par les

hautes classes et les écrivains, ne se prêtait pas, par sa nature même, à une production nouvelle, tandis que l'idiome populaire, beaucoup plus simple, portait en lui le germe et la susceptibilité d'un développement exigé par le temps et les besoins nouveaux. Aussi, quand l'invasion germanique eut détruit avec les hautes classes toute la vieille civilisation, le latin aristocratique s'éteignit de lui-même ; le latin populaire, surtout dans les provinces, poursuivit son cours d'autant plus rapidement, et finit par différer à un très haut point de la source dont il était sorti ».

Donc Diez reconnaît que la langue littéraire n'a pas pu pénétrer dans le peuple. Et pourquoi s'arrête-t-on ici dans la voie des suppositions hardies, tandis que, sur d'autres points, on s'y avance résolument ? C'est qu'un très grand nombre de mots des langues romanes se refusent à une dérivation classique. On a donc dû recourir au latin populaire qu'on a pris de trois sources :

1° Les mots que l'on trouve dans les auteurs antérieurs à ce que l'on a appelé la bonne latinité, tels que Plaute et les fragments des auteurs qui l'ont précédé ; dans les inscriptions ; ceux que les auteurs postérieurs ont employé en les mentionnant comme anciens.

Ici je m'empresse de reconnaître qu'on a parfaitement raison de rechercher de préférence une parenté dans les mots de ce genre, car il est évident que moins le latin avait été travaillé littérairement, plus il devait ressembler à l'ancien gaulois, avec lequel il avait une origine commune.

2° Les mots employés par les écrivains dits de la décadence, alors que, suivant nos auteurs, le latin populaire

envahissait le latin classique. On va, sur ce terrain, jusqu'aux textes carlovingiens. — Ne devrait-on pas plutôt prendre ces mots pour des mots de la langue nationale, qui commençaient à se glisser dans le vocabulaire officiel en empruntant un manteau latin, si bien que ces mots, bien loin d'avoir formé les vocables français, italiens ou espagnols, auraient été formés par eux ?

3° Des mots fabriqués par analogie, comme *œtaticum,* pour expliquer *âge,* qu'on ne peut faire dériver de *œtas.* Va pour *œtaticum* et ses pareils, mais si les Gaulois ont jugé à propos d'arranger de la sorte les mots latins, est-ce qne cela ne prouverait pas qu'ils obéissaient en cela au génie de leur propre langue, et, encore une fois, que c'est ici le français qui explique le latin ?

Mais la question importante est avant tout de savoir comment et par qui le latin populaire aurait été importé en Gaule. Je n'en ai trouvé l'explication nulle part, car je ne puis prendre pour une explication deux lambeaux de phrase jetés incidemment par M. Brachet dans sa *Grammaire historique :*

« Mais ce latin, qu'importaient en Gaule les colons et les soldats.... » (P. 116.)

Puis :

« Importé en Gaule par les soldats et les colons, le latin vulgaire.... »

Et c'est tout !

Mais c'est ici précisément qu'était le nœud de la question : il eût fallu nous montrer des légions de soldats *romains* campées sur tous les points du pays, nous faire voir les colons *romains* affluant en masse vers tous les points de la Gaule, afin de justifier quelque peu cette

affirmation hardie, qu'au bout d'un siècle toute la Gaule parlait latin. On devrait bien savoir qu'il n'y a jamais eu rien de pareil, que les légions étaient aux frontières et qu'elles ne tardèrent pas à se recruter exclusivement parmi les barbares, lesquels eussent pu tout au plus apprendre aux Gaulois les formules du commandement en latin.

Qu'on nous cite après cela les nombreuses colonies dont on parle. Comme nous l'avons montré plus haut, ce n'est pas l'Italie, à la supposer latine, qui aurait pu les fournir. Et il nous faudrait encore des colons arrivant avec femmes et enfants, une migration, car, sans cela, on sait que les femmes indigènes auraient élevé dans leur idiome les fruits d'une union bilingue.

Mais ni soldats, ni colons, latins ou autres, ne se sont fixés en Gaule pendant le siècle dont on parle, et s'il y eut des établissements dans les siècles qui suivirent, ils n'eurent certes rien de latin.

Ainsi, pour les uns, il a suffi de quelques écoles à la façon de nos universités, d'un petit noyau de lettrés autour desquels se groupait la classe instruite des grandes villes et d'une certaine quantité de fonctionnaires correspondant en latin avec les communes, pour enseigner, en un siècle ou deux, la langue latine à des millions de Gaulois, et ce si bien qu'il n'est resté rien, mais absolument rien, de leur langue primitive. Or voilà des siècles que la langue officielle des provinces wallonnes de Belgique est le français littéraire, que des écoles à tous les degrés existent en grand nombre, et depuis un demi-siècle sont répandues partout, et le wallon continue à se maintenir partout. Nous choisissons le wallon pour exemple, mais on pour-

rait en dire autant des dialectes et des langues qui subsistent en France à côté du français.

Que l'on explique cette étrange contradiction si on le peut; pour nous, nous dirons que nous avons vécu le second cas, tandis que les savants ont inventé le premier. Nous préférons nous en tenir à ce que nous a enseigné la vie.

L'explication des autres est encore plus singulière : le latin vulgaire a été enseigné aux Gaulois par des soldats barbares qui étaient hors de la Gaule, et par des colons qui n'y sont jamais venus.

Quelle nécessité a pu donner naissance à ces étranges théories? Pourquoi a-t-on voulu absolument que les Gaulois eussent pris leur langue au latin? Cela provient d'une erreur historique qui régnait souverainement au moment où la théorie s'est formée, et qu'on a maintenue pour les besoins de la cause quand le siège était fait.

C'est l'erreur qui consistait à voir dans les Bretons des Gaulois qui ont conservé leur langue.

II

Un point sur lequel tous les romanistes sont d'accord, c'est que les Gaulois, à part une partie des Aquitains à laquelle on donne la même origine qu'aux Espagnols, étaient des Bretons, ou du moins d'une souche commune avec ceux-ci. Diez, après avoir nommé les Gaulois des Celtes, fait de ceux-ci un équivalent des Kymris. Littré,

qui semble d'abord hésiter, se prononce dans le même sens.

M. Brachet s'exprime ainsi :

« Refoulée dans l'Armorique par les conquérants romains, la langue gauloise y vécut plusieurs siècles à la faveur de son isolement; cette tradition du celtique fut ravivée au VIIe siècle par une immigration des Kymris chassés du pays de Galles. Les Bretons furent aussi réfractaires à la conquête franque qu'ils l'avaient été à la conquête romaine, et ce qu'on nomme aujourd'hui patois bas-breton n'est autre chose que l'héritier de la langue celtique ».

M. Gidel est du même avis, et, à ce propos, il émet une idée des plus étranges : « On pourrait penser que le peuple des campagnes et des villes gardait son langage national malgré l'influence romaine; il n'en était rien. Sans doute, dans l'Armorique et dans la Biscaye, *le celtique et le basque reparurent* quand la pression administrative de Rome eut cessé, mais ce fait ne se généralisa point ».

Il faut, pour justifier un pareil accord, qu'il soit bien prouvé que les Gaulois étaient des Kymris (sous ce nom nous comprenons tout le rameau); pourtant rien n'est moins démontré.

On ne s'appuiera certes pas sur ce fait que les Gaulois portaient un nom identique à celui des Gallois, car il n'est pas bien certain que ce nom que les Romains donnèrent aux Celtes provienne de la langue de ceux-ci. Il y a encore, il est vrai, les Galates de l'Asie-Mineure; mais on a fait observer avec juste raison qu'il faut se défier des

déductions tirées des noms de peuples et de lieux. Les Prussiens portent le nom du peuple qu'ils ont détruit; les Français, les Normands, les Bulgares, celui des vainqueurs qu'ils ont résorbés.

Il y a un passage de Tacite dont nous reparlerons plus bas. En dehors de cela, il ne reste plus, comme preuve, que la présence des Bretons sur une partie du territoire gaulois. Nous trouvons aussi des Germains dans une partie de l'ancienne Gaule; mais ceux-là, on sait quand ils sont venus, tandis que les Bretons bénéficient de l'incertitude de leur origine.

Cependant, des doutes se sont élevés sur le point de savoir si les Bretons habitaient la Gaule au temps de César. M. Littré a exposé, avec beaucoup d'impartialité, les difficultés que présente ce problème. Nous transcrivons ici ce passage, extrait des *Études et Glanures,* au chapitre de l'Ethnologie gauloise :

« Il y a, dans un coin de la France, en Basse-Bretagne, dans le pays de Galles, en Angleterre, dans les hautes terres d'Écosse, dans l'Irlande, il y a eu jusqu'en ces derniers temps dans la Cornouaille et dans l'île de Man, des populations qui ont perdu leur autonomie au sein de plus grandes nationalités, mais qui, toutes, sont demeurées distinctes et des Romans et des Germains. Ni en Gaule le latin, ni en Angleterre et en Irlande le saxon, ne les ont absorbées. Le bas-breton, le kymri, le gaëlique et l'irlandais, non seulement n'ont rien de commun avec le latin ou l'allemand, mais encore ils tiennent entre eux par des affinités étroites et ne sont que des dialectes d'une langue commune que l'on a nommée le celtique, présumant que ces fragments de peuples, épars et confinés,

appartiennent à la grande tribu qui, au moment de l'apparition des Romains, occupait la Gaule, la Bretagne et l'Irlande. *Le celtique* (ou gaulois des Grecs et des Romains) *restant disponible, on en trouva une très plausible appropriation dans ces dialectes* isolés, mais tenaces, qui semblaient encore protester contre la victoire latine ou germanique. L'identification ainsi faite est, comme nous le verrons, bonne et valable; pourtant, si elle ne s'appuyait que sur ce qui vient d'être dit, si elle ne tenait compte que de l'impossibilité de rattacher le kymri et le gaëlique aux autres langues de l'Europe, si elle n'invoquait que le domicile des gens qui les parlent sur le sol des anciens Celtes, la preuve serait plutôt négative que positive, et tout argument négatif implique une part de doute et de contestation.

« En effet, les complications historiques sont nombreuses et variées, et ici s'en présente une qui ne peut être passée sous silence : on conteste que les Bas-Bretons soient originaires de la Gaule. Le fait est qu'au moment de la ruine de l'empire romain, et quand la Grande-Bretagne cessa d'en faire partie, des Bretons passèrent en grand nombre de l'île sur le continent et se fixèrent dans l'Armorique. Ils y importèrent certainement leur nom; mais y importèrent-ils aussi leur langue? »

Voici maintenant la réponse de Littré à l'interrogation qu'il s'est posée :

« Si nous savions par des documents incontestables que les Romains, ayant longuement guerroyé contre la population indigène des Gaules, auraient repoussé dans un coin du territoire ceux qu'ils ne pouvaient subjuguer, nous saurions du même coup que les peuplades ainsi repous-

sées, débris du grand peuple, retiennent leur idiome comme un échantillon authentique de l'idiome commun. Mais il n'en fut pas ainsi dans la Gaule; les Romains en occupèrent d'un même coup toute l'étendue, et il n'y eut aucune tribu refoulée, et, par conséquent, conservée. Le cas hypothétique dont je viens de tracer les linéaments a eu sa pleine réalité dans la Grande-Bretagne ; *les Romains ne la tinrent pas assez longtemps pour la latiniser,* et, s'en allant, ils la remirent entre les mains des indigènes, qui eurent alors leur autonomie. Les Germains ne la leur laissèrent pas longtemps ; il arriva là ce qui n'était arrivé dans aucun pays roman : la langue germanique prévalut, et les Bretons reculèrent peu à peu jusque dans les parties qu'ils tiennent encore. La filiation est ininterrompue : par les Bretons du pays de Galles et de la Cornouaille, on remonte jusqu'aux Bretons qui furent envahis par les Saxons et par les Angles, et qui étaient les Bretons des Romains et d'avant les Romains. Mais, dira-t-on, si cela montre que les langues celtiques de l'Angleterre sont bien des dialectes de la langue qui se parlait dans la Bretagne, comment en conclure quelque chose pour le Gaulois? C'est ici qu'il faut placer un texte important de Tacite : « La langue des Bretons et celle des Gaulois, dit-il, ne « diffèrent que peu (*Sermo haud multum diversus,* Agric., « 12). » Donc, le gaulois, tenant de près au breton, qui, lui-même, n'est pas autre chose que la forme ancienne des dialectes celtiques de l'Angleterre, appartient à la même famille de langues. »

Nous voyons, d'après les mots que nous avons soulignés dans le passage de Littré : *le celtique* (c'est-à-dire le gaulois) *se trouvant disponible,* que si l'on a fait du breton

l'ancien langage gaulois, c'est parce qu'on avait décidé *à priori* que la langue gauloise actuelle, le français, venait du latin : on trouvait ainsi des ancêtres aux Kymris et en même temps une langue aux anciens Gaulois, auxquels on devait bien en reconnaître une quelconque, alors qu'on déniait comme leur ayant appartenu celle que parlent leurs descendants.

Littré ne peut s'empêcher de reconnaître que l'argument n'est pas probant : il n'est pas même certain, d'après lui, que les Bretons actuellement en Gaule s'y trouvassent au temps des Romains; mais, après toutes ces concessions, il triomphe au moyen de l'argument suivant : les Bretons du pays de Galles et de la Cornouaille sont les débris, refoulés par les conquérants, de l'ancienne population de la Grande-Bretagne au temps des Romains. Or, un passage de l'*Agricola,* de Tacite, nous apprend que les habitants de la Grande-Bretagne parlaient la même langue que ceux de la Gaule ; donc ces derniers étaient des Kymris (je me sers de cette dénomination, réservant le nom de Celtes pour les Gaulois et les autres peuples de même race).

Voici donc toute la thèse réduite à un seul point ; tout ce vaste édifice scientifique a pour pierre angulaire un passage de Tacite : c'est peu. Voyons d'abord si ce passage a la portée qu'on lui donne. Nous commencerons la citation quelques lignes plus haut que ne l'a fait Littré :

« Ceterum Britanniam qui mortales initio coluerint, indigenæ an advecti, ut inter barbaros parum compertum. Habitus corporum varii, atque ex eo argumenta. Namque rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus germanicam originem asseverant. Silurum colorati vultus,

torti plerumque crines, et posita contra Hispania, Hiberos veteres trajecisse easque sedes habitasse fidem faciunt. Proximi Gallis et similes sunt, seu durante originis vi, seu procurrentibus in diversa terris positio cœli corporibus habitum dedit. In universum tamen æstimanti Gallos vicinam insulam occupasse credibile est. Eorum sacra deprehendas, superstitionum persuasione; *sermo haud multum diversus...* »

On voit que les mots cités par Littré pourraient bien ne se rapporter qu'aux insulaires *proximi Gallis,* car ce *credibile est* n'est pas très affirmatif.

L'ensemble nous paraît bien clair. La population de la Grande-Bretagne est d'origine moitié germaine et moitié gauloise. Il y a encore les Silures qui habitaient le pays de Galles. Qu'étaient-ce que les Silures? Le *torti crines* n'est-il pas significatif, et les Bretons ne tordent-ils pas encore leurs cheveux?

C'étaient donc les populations galloises d'aujourd'hui, déjà refoulées alors. Quant à l'origine ibérienne, nous avons le droit de ne pas en tenir compte, vu qu'elle n'est amenée que par une erreur géographique des anciens. Ceux-ci, comme on le sait, du reste, par leurs cartes, commettaient des erreurs topographiques qui nous paraissent étonnantes aujourd'hui, mais qui s'expliquent fort bien par l'insuffisance de leurs procédés : pour Tacite, comme pour César, l'Irlande était du côté de l'Espagne, qui ne devait pas être très loin.

Voyons maintenant si César ne nous fournira pas quelques éclaircissements.

Nous trouvons au livre V, 12, de la Guerre des Gaules :

« Britanniæ pars interior ab iis incolitur, quos natos

in insula ipsa memoria proditum dicunt : maritima pars ab iis, qui prædæ ac belli inferendi causa ex Belgis transierant ; qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus pervenerunt et bello illato ibi remanserunt atque agros colere ceperunt ».

Et plus loin, § 14 :

« Ex his omnibus longe sunt humanissimi qui cantium incolunt, quæ regio est maritima omnis, neque multum a Gallia differunt consuetudine. Interiores plerique frumenta non serunt, sed lacte et carne vivunt, pellibusque sunt vestiti ».

Ainsi, près des côtes, des peuples civilisés venus de la Gaule ; à l'intérieur, une population autochthone presque sauvage. Ce n'est certes pas de ces derniers que Tacite a pu dire que leurs mœurs ne différaient guère de celles des Gaulois. Ne sommes-nous pas en droit d'affirmer que les Silures de Tacite sont les *interiores* de César, et que les Kymris étaient déjà refoulés lorsque les Romains entrèrent en contact avec la population de la Grande-Bretagne?

Nous pensons qu'il y a ici de quoi douter de ce que l'on affirme si catégoriquement, à savoir que, du temps des Romains, l'Angleterre était habitée par la race qui est aujourd'hui refoulée dans le pays de Galles et l'Irlande.

Ici nous devons soulever la question de la provenance de l'anglais, ce qui ne sera pas sortir de notre sujet, puisqu'on place le nœud de la question en Angleterre.

Nous nous trouvons en présence d'une thèse analogue à celle de la provenance du français, avec cette différence que, pour l'anglais, c'est le français qui joue le rôle du latin :

« Les Romains, dit Littré, ne tinrent pas assez la Grande-Bretagne pour la latiniser ». C'est là un fait étonnant, car ils avaient affaire, d'après Littré, à cette même race si disposée à abandonner son propre langage pour celui des vainqueurs. Ce ne sont donc pas ces mêmes Celtes qui, selon M. Brachet, au bout d'un siècle, avaient été complètement latinisés en Gaule. Et que sont devenues ces écoles d'Agricola dont M. Gidel parle avec tant d'enthousiasme?

C'est qu'ici le latin a été rejeté comme n'étant pas nécessaire. N'avions-nous pas le français pour expliquer comme quoi la langue anglaise est à moitié romane? Et qu a accompli ce miracle de quasi-francisation de la population anglaise? C'est Guillaume le Conquérant avec quelques centaines de nobles et quelques milliers de soldats français. Dans cette nouvelle thèse, aussi incroyable que la précédente, les soldats ont été suffisants et on a cru pouvoir se passer des colons. Cette fois-ci, ce n'est pas sur les Celtes-Kymris que l'on a opéré, Littré admettant le refoulement, mais sur les Germains qui les auraient remplacés.

Pour expliquer comment une poignée de vainqueurs a pu, non pas cette fois changer la langue (le fait brutal est là : l'anglais n'est qu'à demi roman), mais la modifier profondément, on ajoute que, jusqu'au XIVe siècle, le français fut la langue officielle, et que, durant ces trois siècles, les nobles anglais envoyaient leurs enfants faire leur éducation en France.

Mais nous savons combien peu les agissements des classes supérieures influent sur la masse du peuple. Si l'on en veut une nouvelle preuve, que l'on considère ce

qui s'est passé en Russie, où, depuis Pierre-le-Grand, les langues étrangères ont été en honneur au détriment de la langue nationale. Jusqu'à ces trente dernières années, l'éducation des jeunes nobles était confiée à des précepteurs français ou allemands, les Français ayant la préférence. Le français était la langue de la cour et de l'aristocratie. Ce n'est que depuis le règne d'Alexandre II que l'éducation se fait dans la langue nationale.

Et cependant, le peuple russe a conservé sa langue intacte, et s'il a adopté des mots étrangers, en bien petit nombre (nous ne parlons pas de la langue littéraire), ce n'est guère que pour désigner des objets importés de l'étranger.

Singulière destinée que celle du langage dans la Grande-Bretagne. Dans l'introduction de son *Histoire de la langue française* (p. XVI), Littré s'exprime ainsi :

« Chez les Bretons de la Grande-Bretagne (ici il n'est pas question de refoulement), l'élément germanique triompha, expulsant le latin, qui n'y avait fait qu'une apparition, et le celtique, qui y était indigène ».

Et plus loin, page XXIX :

« C'est ainsi que, sur un autre terrain, et plus tard, le celtique ayant péri en Angleterre par l'effort des Germains, et l'idiome germanique ayant été à son tour relégué dans une sorte d'infériorité par la conquête française de Guillaume de Normandie, *la vitalité civilisatrice inhérente à la nation* vivifia ces éléments disjoints et confondus et engendra, à partir du XIVe siècle, une nouvelle langue littéraire, l'anglais, qui devait tenir parmi les autres un rang si distingué ».

Qu'est-ce que cette *vitalité civilisatrice* d'une nation

qui a abandonné successivement deux idiomes (même trois en comptant le latin), puis qui a tout à coup substitué au français, employé hier encore dans toute sa pureté, une langue nouvelle en plein XIVe siècle? Et d'où cette langue était-elle sortie? Et pourquoi n'était-ce pas un patois français, ou un patois corrompu, qui, comme pour le latin en Gaule, aurait succédé au français littéraire?

Rentrons dans le domaine propre du roman. Nous citons toujours Littré (Introduction, p. XVI) :

« A l'origine, le latin n'occupait qu'une petite partie de l'Italie, mais peu à peu il expulsa le grec au midi, l'étrusque au centre, le gaulois au nord, et il devint la langue unique ».

Nous savons qu'outre l'Étrurie, les Étrusques ont occupé l'Ombrie, la plaine du Pô et la Campanie, et qu'en outre leur influence s'est étendue sur le Latium; qu'au dehors de l'Étrurie, ils ne formaient pas la masse de la population; c'est ce que démontre clairement la facilité avec laquelle ils ont disparu de la Gaule italienne et de la Campanie; mais en Étrurie même, formaient-ils une population compacte? On pourrait en douter, car nous voyons, au temps de ses rois, sous Servius et les deux Tarquins, Rome entrer dans la confédération étrusque, alors qu'une petite partie seulement de son aristoratie (les *Luceres*) appartenait à cette nationalité. Et pourtant, sous Tarquin le Superbe, Rome s'était trouvée, à son tour de rôle, le chef-lieu de la confédération.

Diez cite Niebuhr :

« A l'époque de Sylla périt aussi la vieille nation étrusque avec sa science et sa littérature; les nobles qui avaient dirigé le mouvement tombèrent sous le glaive; les

grandes villes reçurent des colonies militaires; la langue latine devint seule dominante, et la majorité de la nation, dépouillée de toute propriété foncière, languit dans la misère sous des maîtres étrangers, dont l'oppression éteignit tous les souvenirs nationaux dans le cœur du peuple avili, et n'y laissa d'autre désir que celui de devenir Romains tout à fait ».

Toujours la même théorie : un peuple cesse d'exister quand la caste dominante disparaît; il perd sa langue quand l'idiome littéraire est remplacé par un autre. Avilis ou non, les peuples qui changent de maîtres n'en conservent pas moins leurs mœurs et leur langue. Que leur importent les changements qui surviennent dans le domaine littéraire et politique, à eux qui ont toujours été en dehors?

La Grande-Grèce était peuplée par des Grecs, nous dit-on; mais Marseille, toute phocéenne qu'elle était par sa fondation, n'était-elle pas en grande partie gauloise? Il est vraiment singulier que cette partie de l'Italie, qui redevint grecque durant six siècles à partir de Justinien, puis fut successivement normande, sarrasine, française et espagnole, n'en soit pas moins venue à se faire son dialecte italien, tout comme les autres provinces.

Ne serait-il pas plus simple de penser que les Italiotes faisaient le fond de la population de toute l'Italie et qu'ils ont subsisté sous toutes les dominations qui se sont succédé, laissant passer les vainqueurs et leur survivant grâce à leur nombre et à leur ténacité?

Tous les auteurs que nous avons cités sont d'accord pour reconnaître que les Ibères, habitants primitifs de

l'Espagne, n'étaient autres que les Basques. Diez, au début (vol. I, p. 83), semble dire le contraire :

« Les premiers habitants de l'Espagne furent les Ibères, qui étaient peut-être une race celtique, mais s'étaient séparés de bonne heure de la race commune ».

Aussi est-on fort étonné de rencontrer, quelques lignes plus bas : « Cette langue primitive de l'Espagne vit encore dans le basque, comme l'a constaté Humboldt ».

Les Espagnols ne semblent pas s'être pressés si fort de se romaniser qu'aucuns semblent le dire, témoins ces deux passages cités par Diez :

« Similes enim sunt dii, si ea nobis objiciunt, quorum neque scientiam, neque explanationem habeamus, tanquam si Pœni aut Hispani senatu nostro sine interprete loquerentur » (Cicero, *De divinatione,* II, 64).

Et Tacite, parlant d'un homme de la tribu des Termestini, mis à la torture : « Voce magna, *sermoni patrio,* frustra se interrogari clamitavit » (*Annales,* IV, 45).

Voilà où en étaient les Espagnols après trois siècles de conquête romaine ; jusqu'aux invasions des barbares, la latinisation n'avait donc plus que trois siècles pour s'opérer. Puis, après la domination éphémère des Alains, des Suèves et des Vandales, les Visigoths ont gouverné l'Espagne durant trois siècles. Enfin, du VIIIe au XVe siècle, les Arabes se sont fixés en Espagne, non par petits groupes, mais par centaines de mille. Eh bien ! ces Espagnols, si traîtres à la langue basque, ont été fidèles à la langue latine, sauf au Nord, phénomène d'autant plus étonnant que cette partie du pays échappa à l'influence arabe. M. Gidel nous dit, pour toute explication, que le *basque y reparut,* mais il ne nous renseigne pas

sur l'endroit où il s'était caché durant la domination romaine (1).

Or, le basque est une langue qui ne peut être rattachée ni au groupe aryen, ni au groupe sémitique, ni à rien, à ce qu'assure Bopp dans sa *Grammaire comparée*.

On peut donc en conclure que l'espagnol est plus loin du basque que de n'importe quelle langue civilisée de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Si l'on ajoute à cela que, de toutes les langues aryennes, le breton et ses congénères sont celles qui offrent le moins de ressemblances, sous tous les rapports, avec le français, on avouera qu'il s'est passé d'étranges choses dans le domaine des langues romanes et parmi les peuples qui les parlent.

EUGÈNE HINS.

(1) Ces arguments de M. Hins viennent à l'appui des réserves que j'ai toujours faites au sujet de la théorie ibérienne. Rien ne prouve ni que le basque ait été parlé beaucoup en dehors de son domaine actuel, ni que l'ancienne langue des Ibères soit apparentée au basque : je ne considère pas comme des preuves les étymologies plus ou moins fantaisistes de W. von Humboldt et de ses continuateurs. (Julien VINSONS.)

ÇAKUNTALA

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(Suite)

Çakuntalâ et Kaṇva (vers). — Homme pur, salut! ô muni, salut! homme saint, salut! homme qui as renoncé au monde, salut! ô sage qui as acquis des pouvoirs surnaturels, salut! Homme excellent, salut! ô prêtre, salut! ô guru, salut! — O bonne Çakuntalâ, qui me vénères en m'adorant comme un refuge! l'enfant né de ton sein est celui qu'on appellera Bharata; il gouvernera de son sceptre aux insignes d'or et sous l'ombre de son ombrelle unique même les sept mondes ensemble. Réjouis-toi! réjouis-toi de plus en plus!

(Prose.) — Va: emporte l'enfant. — Je vais l'emporter, maître, comme vous le désirez.

Çakuntalâ chante en berçant son fils (vers). — Ârârô! ârârô! ârârô! ârârô!

O enfant pareil à de l'or! ô pierre précieuse parmi les neuf! ô beauté de la terre! ô enfant à nul autre semblable! dors... ârârô.

O mon œil! ô la pupille de mon œil! ô sucre candi! ô enfant plein de fraîcheur et qui es le résultat de ma pénitence! dors... ârârô.

O guirlande de nénuphar rouge ! ô perle qui es venue pour gouverner la surface du monde ! ô mes délices ! dors... ârârô.

O belle et bonne ambroisie ! ô miel doux et suave ! ô félicité de la famille de la lune qui gouverne la terre ! dors... ârârô.

O toi qui es le bonheur et qui es la perfection d'un homme généreux venu pour gouverner ce grand monde une fois que tu te seras dégagé des misères de l'enfance ! dors... ârârô.

O Roi qui es venu pour gouverner sous ton ombrelle unique même les sept mondes ! ô toi qui es le rejeton de notre race ! dors... ârârô.

O roi des rois qui étends tes branches avec beauté et qui gardes sur ton visage les traits de ton grand père Kaṇva ! dors... ârârô.

Kaṇva et son disciple (prose). — Holâ ! Vivêkâcintâmani ! — Maître ! — Va appeler notre chère Çakuntalâ, et viens vite. — Je vais appeler madame, ô maître ! et je reviens.

Le disciple (vers). — O ma mère Çakuntalâ ! ô femme belle avec délices, épouse de Duchyanta, le roi unique qui gouverne la terre avec fermeté ! Kaṇva, le pur muni qui chasse la souffrance me fait venir vers vous pour vous appeler auprès de lui avec affection. — (Prose.) J'y vais sans tarder.

Çakuntalâ et Kaṇva (vers). — O seigneur ! ô dieu qui as obtenu la beauté ! ô toi qui es sans tache ! homme juste ! ô toi qui suis la bonne route et qui es instruit ! salut ! — O toi qui es pareille à de l'or ! viens ; ô cygne ! viens ; ô toi qui es la grâce même ! viens ; ô éclair ! viens ; ô

femme délicate! viens; ô Çakuntalâ pareille à nulle autre! viens.

O femme semblable à la lune à son lever! écoute: ton fils Bharata est parvenu à l'âge de cinq ans; c'est le moment de lui enseigner les sciences; il faut, madame, lui faire apprendre les Çâstras et les Védas, et lui graver leur sagesse dans l'esprit. Madame! faites venir rapidement auprès de moi ce fils que l'on glorifie. — (Vers.) O maître! je vais vous l'envoyer.

Le directeur au public (vers). — Voici que s'avance plein de beauté et se joint à la noble assemblée Bharata, pour étudier toutes les sciences auprès de l'estimable Kaṇva, Bharata, le fils excellent donné au monde par le roi Duchyanta, le prince de la race de la lune qui gouverne la terre sous son ombrelle unique.

Entrée de Bharata (chant). — Il est venu, Bharata, le roi de la race de la lune, superbe par ses qualités et ses connaissances éminentes, le roi de la race de la lune. Il est venu, le roi excellent, le roi des éléphants, le roi des hommes qui est loué par tous les hommes, le roi des rois, le roi de la race de la lune. Il est venu, le roi qui réjouit les yeux de l'ermite, et Kâma plein de confusion s'est caché en voyant la beauté de la figure du roi, qui fait tomber goutte à goutte le miel du nénuphar dans le cœur de sa mère Çakuntalâ si bonne et qu'on ne saurait trop estimer, le prince dont se réjouissent même les sept mondes, le roi de la race de la lune.

Bharata et Kaṇva (vers). — O guru! salut; ô sage qui connais les Védas excellents! salut; ô toi qui es sans tache! salut; homme pur! salut; homme franc, ayant évité le péché qui enchaîne! je rends hommage à vos

pieds sacrés. — O mon petit-fils ! viens ; ô splendide prunelle de mes yeux ! viens ; ô rejeton de la race excellente de la lune qui brille sans ressembler à aucune autre ! viens ; ô toi, l'unique, qui, armé du disque, domines sur les sept îles de cette terre et gouvernes avec le sceptre de la vérité ! viens, viens donc. — (Prose.) Écoute, ô grand roi Bharata ! tu as atteint tes cinq ans : allons ! dépêche-toi d'étudier toutes les sciences et de les connaître à fond. — C'est ce que je vais faire, maître.

Kaṇva (prose). — Vive le guru ! ô guru ! sois un secours pour moi. Holà ! Vivêkamitâmani ! il faut apprendre au grand roi l'art de tirer de l'arc ; par conséquent, va prendre un arc et une flèche et reviens ici. — Maître ! je vais les chercher et je reviens.

Holà ! grand roi Bharata ! — Maître ! — Ayant pris cet arc dans ta main gauche et cette flèche dans ta main droite, prospère.

Chant du grand roi Bharata courbant son arc (vers). — Cet arc pour moi est avantageux, n'est-ce pas ? cet arc est à moi par la faveur des dieux ; on vient de me donner cet arc et je vais le courber ; je vais percer en même temps a montagne avec cet arc célèbre. Qu'est pour moi-même la montagne, le grand Mêru, par rapport aux sciences que j'ai apprises ? Suis-je forcé de déployer un grand effort ? Je tuerai tous les rois ennemis par la grandeur de mon instruction, sans qu'ils puissent nouer leur chevelure. Je vais saisir dans un combat le lion et le tigre qui bondissent.

Kaṇva (prose). — Holà ! grand roi Bharata ! je loue ton adresse à tirer de l'arc. Je n'ai jamais vu jusqu'à présent

un enfant qui fût doué d'une pareille adresse. Prospère, prospère de plus en plus.

Holà ! Vivêkacintâmani ! fais venir notre dame Çakuntalâ. Allons ! — Je vais l'appeler et je reviens, ô maître !

Madame Çakuntalâ ! mon maître vous appelle et m'a prié de vous faire venir. Venez, Madame ! — Je viens, monsieur, comme vous me le dites.

Kaṇva et Çakuntalâ (prose). — O mon maître ! ô mon asile ! vous devez me faire la faveur de me dire pourquoi vous faites venir auprès de vous la servante de votre divinité. — Madame Çakuntalâ ! j'ai instruit sur toutes les sciences le grand roi, qui est Bharata, votre fils ; il n'y a pas d'être semblable à cet enfant même dans les trois mondes ; pour vous il n'y a pas dans votre destinée même la moindre imperfection : Vous serez heureuse, madame ! — O maître ! il ne peut y avoir la moindre imperfection pour votre servante, puisque votre divinité lui accorde sa faveur.

Kaṇva et Çakuntalâ (vers). — O bonne Çakuntalâ, vous qui n'avez pas votre pareille en ce monde, écoutez : Depuis l'époque où le roi vous promit de vous faire appeler auprès de lui le lendemain, je ne l'ai pas revu, et déjà votre fils vient d'atteindre l'âge de sept ans. Dites-le-moi : que faut-il faire, madame ? — Tu es ma mère, comme celle qui m'a engendrée, tu es mon guru. Peut-il y avoir un autre refuge que toi ? Salut, ô muni à la grande pénitence ! moi, femme cruelle, j'ai dû commettre un péché, puisque le roi a oublié son serment. Dis-le-moi : Quel est donc mon bonheur, et quelle est ton intention, ô maître ? — Le cœur rempli d'amour, accompagnée de ton enfant qui est comme le soleil, va dans cette ville d'Hastinâpura, que

la royauté rend si prospère, et avec ton fils va trouver le roi Duchyanta dont les épaules ressemblent à des montagnes ; toi et ton fils, vous serez alors vraiment au comble du bonheur.

Çakuntalâ (vers). — Comment, ô seigneur, m'éloignerai-je jamais de vous? Après m'avoir recueillie et m'avoir élevée avec peine, vous m'avez défendue jusqu'à présent avec tendresse, comme la vache fait pour son veau et la paupière pour l'œil ; vous avez tressailli de la joie de m'élever avec amour, me laissant dominer sur toutes les autres femmes à l'intérieur. Quand avez-vous obtenu quelque avantage de ma part? O mon père ! c'est grâce à vous que j'ai acquis bien des qualités. Comment, ô seigneur, m'éloignerai-je jamais de vous? Vous m'avez protégée nuit et jour, comme l'âme fait le corps et la pluie la terre ; ayant connu la limite du désir et ne pensant qu'à mon isolement, vous m'avez fait parvenir à une situation illustre et vous avez embelli mon esprit par les paroles précises qui se trouvaient sur vos lèvres. O mon père et ma mère ! Comment vous oublier? Comment mon cœur pourrait-il s'y résoudre? Comment, ô seigneur, m'éloignerai-je jamais de vous? Vous m'avez pressée sur votre sein ; vous avez développé, ô seigneur ! ma beauté en donnant de l'ampleur à ma poitrine et de la grâce à ma démarche. Vous avez, ô seigneur ! fait quelque chose de grand et de précieux, car vous m'avez donné avec abondance la douceur même de l'ambroisie en me permettant de goûter le charme d'être à vos pieds sacrés. Mon cœur se briserait en vous abandonnant, car je suis une femme, votre servante, et je croirais commettre un péché. Comment, ô seigneur, m'éloignerai-je jamais de vous ?

Kaṇva et Çakuntalâ (prose). — Écoute, Çakuntalâ : Il ne faut pas que notre séparation te cause du chagrin. En outre, s'il n'est point nécessaire que chacun goûte aux biens terrestres en faveur de son corps, tu ne dois pas éprouver un seul besoin et, en femme excellente, tu ne voudras pas ne point exécuter l'ordre du prince qui voulait te faire goûter ces richesses de la terre. Va donc t'unir à ton époux et sois heureuse.

— Salut! salut! je vais, ô maître! trouver mon époux.

Kaṇva (vers). — O prince Bharata! reçois ma bénédiction ; prospère, prospère de plus en plus, ô cakravarti unique aux sept points cardinaux de cette terre! et sois véritablement heureux en gouvernant par ton sceptre tous les peuples avec probité.

(Prose). — Holà! Vivêkacintâmaṇi! — Maître! — Va conduire notre Çakuntalâ et le grand roi Bharata auprès du grand roi Duchyanta. — J'y vais, maître!

Çakuntalâ (prose). — Holà! Vivîkacintâmaṇi! — Quoi, Madame? — Nous avons dépassé la route de la forêt et de la montagne, en tenant par la main cet enfant innocent; mais, dans quelle direction allons-nous porter nos pas? Si je me suis décidée à faire ce voyage, c'est que j'ai eu confiance dans la parole du grand roi Duchyanta appuyée sur un serment.

(Chant). — Pleine de confiance, je me suis laissée aller à la séduction, et maintenant que vais-je faire? J'ai eu confiance en ta parole, lorsque tu me dis : « Je ne t'oublierai pas, ô éclair! » Tu m'avais considérée, en me disant : « Qui es-tu, ô douce ambroisie? Ne pense pas que je ferai un autre mariage ; ne te cause pas de chagrin, ô jeune fille! à cause de notre union! » J'ai eu confiance

dans la parole du prince, lorsqu'il me dit : « Je n'oublierai pas, je n'oublierai pas ; pourquoi me faire ce reproche? Je mettrai ma couronne brillante sur la tête de ton fils, et, dans le monde, je ferai ainsi honneur à ma parole. » J'ai eu confiance dans le serment solennel de celui qui a dit : « Je ne fais pas de tromperie ; si je t'embrasse, n'est-ce pas une certitude? Pourquoi encore ce doute? Quel témoin te faut-il ? Voici les témoins qui doivent te suffire, ô femme : la déesse de la terre et la parole venue du ciel. »

Bharata (vers). — O ma mère, qui m'as engendré ! j'ai faim. O ma mère, qui m'as engendré ! les pieds me font mal. O ma mère, qui m'as engendré ! comment vais-je marcher? O ma mère, qui m'as engendré ! porte-moi dans tes bras.

Le disciple et Çakuntalâ (prose). — Madame, je vais le prendre et l'emporter. — Prenez-le donc.

Çakuntalâ (chant). — Que vais-je faire? que vais-je faire, ô mon fils ! O la pupille de mes yeux ! ô mon fils ! ô mon nombril ! de quoi peux-tu être affamé? Quel péché ai-je donc commis, ô mon fils ! pour que mon cœur se soit décidé à te tourmenter ainsi? O mon fils ! lorsque tu me demandes, sans raison, de l'ambroisie au milieu de cette forêt, crois-tu que cette douceur t'arrivera aussitôt que tu y auras pensé? Viens, ô mon fils ! je te donnerai de la nourriture, lorsque tu seras arrivé à Hastinâpura, où vit heureux le grand roi Duchyanta.

Çakuntalâ et le disciple (prose). — Holà ! Vivêkacintâmaṇi ! jusqu'où devra marcher le grand roi Bharata, mon fils, sans nourriture et sans abri ? Dites-moi, seigneur, à quelle distance est la ville d'Hastinâpura à par-

tir de l'endroit où nous sommes? — C'est ce que vous voulez savoir, madame? Hastinâpura est ici même. — Holà ! Vivêkacintâmaṇi ! allons vers ce multipliant et nous nous reposerons quelque temps sous son ombrage pour calmer notre fatigue. — C'est ce que nous allons faire, Madame.

Le directeur au public (prose). — Vivêkacintâmaṇi, le disciple du grand muni Kaṇva, Çakuntalâ et le grand roi Bharata, après avoir abandonné l'ermitage de Kaṇva, ont traversé la route de la forêt, le désert et la montagne : ils se trouvent dans le voisinage d'Hastinâpura. Voyez la manière dont s'avance le grand roi du royaume de Magadha, car c'est le moment où va tenir audience le grand roi Duchyanta, le cakravarti unique.

Entrée du grand roi du royaume de Magadha (chant). — Le souverain du royaume de Magadha est venu ; il est venu, le souverain du royaume de Magadha, lui qui est entré dans le chemin de la vertu, parmi les Rois qui ont obtenu la gloire dans l'univers. Auprès du roi Duchyanta qui possède l'habileté, la sagesse et les huit qualités, est venu le souverain du royaume de Magadha. Il s'est orné la tête d'un diadème d'or, il a placé sur sa poitrine des joyaux brillants et attaché à son épaule et à son bras la peau d'antilope. Il a mis un manteau sur sa belle monture, il fait voir sa poitrine resplendissante d'une cuirasse de diamant, et il secoue sur ses pieds puissants le bijou étincelant des héros. Sa beauté, qui est celle d'un *sura* avec le visage et le menton d'un héros, a la force puissante de Kâma ; ses bras ressemblent à ceux d'un éléphant, qui laisse échapper la liqueur amoureuse de son front, pareil à une montagne. La merveille des merveilles, lui, dont la

nature royale est la domination perpétuelle, le voici dans l'assemblée, le roi de Magadha.

Kaṭṭiyankâra (vers). — O souverain, qui brilles avec séduction et qui gouvernes ton royaume, composé de sept mondes, aussi bien que s'il était unique! le roi de Magadha est venu.

Le grand roi de Magadha (vers). — O roi des rois! salut. Toi qui es entré dans le chemin de la vertu suivant les lois de Manu! salut. O montagne de l'amitié! salut. O roi de la race de la lune! salut. O grand roi Duchyanta, qui gouvernes avec fermeté à l'ombre de ton parasol unique les sept mondes que les hommes célèbrent! salut, salut.

Duchyanta (vers). — O roi du pays de Magadha! écoute : dans ton royaume, qui regorge de richesses, y a-t-il une bonne conduite sans corruption? Y a-t-il de la pluie trois fois dans le mois lunaire? Y a-t-il abondance des moissons? Les cérémonies des Brahmanes savants dans les Védas sont-elles toujours pures? et beaucoup de divinités ont-elles atteint la gloire? Dis-le-moi.

Le grand roi de Magadha (vers). — O roi qui as la royauté sur la surface de la terre! tu plais à tous par ta bonne conduite, et dans les villes les gens de bien en foule se purifient par les serments; aussi, dans mon royaume, ô roi qui me gouvernes! il existe tout ce dont tu viens de me parler. Dans ce lieu, il n'y a pas une seule imperfection, seigneur!

Entrée du grand roi du royaume de Kêkaya (chant). — Il est venu, le roi de Kêkaya; il est venu, le roi victorieux de Kêkaya; lui qui, par son puissant esprit, fascine les hommes, comme le dieu de l'amour fascine le cœur des femmes, il est venu dans la salle du trône de l'illustre

Duchyanta. Il est venu, le héros dont on parle comme d'un tigre vainqueur, le prince tout brillant de beauté, l'homme fort par le bras qui est appelé une montagne, le roi à qui la science donne tant d'autorité, le prince qui, par ses belles largesses, ressemble à l'arbre fabuleux d'Indra, le roi qui n'a pas son pareil pour la distribution des récompenses entre ceux qui les ont méritées, le prince qui est reconnu fort habile, grâce à son excellent cœur et aux dons qu'il prodigue, de grandes récompenses et de nombreuses richesses, le prince unique qui, fort du privilège de la royauté dans le monde, brille comme une merveille par l'excellence de sa perspicacité dans toutes les entreprises ; il est venu dans la salle du trône, le grand roi du pays de Kêkaya.

Kaṭṭiyankâra (vers). — Le héros, aux belles épaules où s'impriment les seins des femmes, le roi de Kêkaya, couvert de vêtements dorés, est venu.

Le grand roi de Kêkaya (vers). — O roi, issu de la race superbe de la lune, qu'adorent les diadèmes des ennemis dans leur admiration pour la gloire d'une tête de héros ornée de joyaux et semblable à une montagne ! O roi des rois, qui protèges le monde soutenu par la tête de l'immense serpent ! ô roi de la terre, ô Duchyanta qui as une couronne de bijoux ! salut, salut.

Duchyanta (vers). — O roi de Kêkaya, qu'on estime, toi qui as beaucoup de fierté, es-tu venu porteur de l'argent de ton royaume qui abonde en puissance ? Tu ne gouvernes pas avec ordre : dis-moi l'obstacle qui en est la cause. Est-ce que tu ne connaîtrais pas le pouvoir excellent de mon sceptre ?

Le roi de Kêkaya (vers). — O roi, qui surpasses tous

les princes, qu'adorent les héros aux anneaux de pieds qui résonnent en marchant! salut. Demain, je t'enverrai l'or pur, qu'on appelle tribut; mais il ne faut pas tuer ce qui est excellent : ô prince! si vous vous mettez en colère, c'est comme si vous lanciez sur un moineau de village le javelot de Brahmâ; il n'y aurait plus, dès lors, de prospérité pour moi.

Kaṭṭiyankâra (vers). — O grand roi! tous les rois vous entourent, celui du royaume du Bengale, celui du pays de Magadha, le grand roi des pays de Dinapour et Rangpour, celui du pays de Kongu, celui du royaume du Kodagu, celui du pays de Kukuda et celui du royaume d'Anga. O grand roi Duchyanta, vous qui, avec une grande prospérité, avez reçu un diadème éternel! je vois que vos méditations vous absorbent.

Le directeur au public (prose). — Voyez, en compagnie de Vivêkacintâmaṇi, qui est le jeune disciple du grand muni Kaṇva dans l'ermitage de la forêt, s'avancer Çakuntalâ et son fils le grand roi Bharata, juste au moment où le grand roi Duchyanta, le cakravarti unique, se trouve dans la salle d'audience avec ses ministres.

Çakuntalâ et Kaṭṭiyankâra (prose). — Holà! où sont les gardiens de la porte principale du palais? — Oh! oh! qui êtes-vous? Vous venez ici avec audace, sans avoir obtenu la permission de nous, qui gardons l'entrée du palais. — Veuillez annoncer notre arrivée à votre roi et revenir ici. — Mais, l'arrivée de qui?... — Veuillez dire à votre roi : « Votre épouse et votre enfant viennent d'arriver ».

Kaṭṭiyankâra (vers). — O Seigneur! il est venu deux personnes, un enfant, semblable à Kâma pour la beauté, et sa mère, pareille à la déesse des richesses (Lakchmî).

Comme je leur ai demandé, moi qui suis votre esclave : « Mais, qui êtes-vous donc ? » ils m'ont répondu en ces termes : « Nous sommes venus ici, non sans difficulté ; moi, je suis l'épouse du roi, à qui je me suis unie, et, quant à cet enfant, c'est celui du roi Duchyanta. »

Duchyanta et Kaṭṭiyankâra (prose). — Ah ! ah ! ah ! voilà quelque chose de surprenant ! Oh ! ô ministres ! ô rois ! avez-vous entendu dire la raison de ceci : deux personnes se trouvent à la porte de mon palais, ma propre épouse et mon enfant ?... Oui, ce doit être tout à fait cela... Une femme est-elle venue me trouver, après m'avoir vue en rêve ? ou bien des particuliers ont-ils envoyé cette femme, après l'avoir dressée et avoir ourdi contre moi des embûches ?... Tout cela n'est pas clair... mais nous allons les faire venir et nous pourrons ainsi les observer ; nous écouterons cette merveille, cette fable. — Je vais leur dire de venir, ô maître !

Madame ! et vous, ô jeune religieux ! venez : le grand roi me charge de vous introduire auprès de lui. — Nous venons, monsieur.

Le disciple (vers). — O roi de la lune ! ô trésor d'éminentes qualités ! ô chef digne de grandes louanges ! ô roi dont les anneaux de pieds résonnent en marchant ! ô grand roi, vénéré par les maîtres de la terre qui gouvernent tous les rois ! ô prince Duchyanta, puisses-tu prospérer !

Duchyanta (prose). — Salut, salut ! ô seigneur ! ô jeune religieux !... où sont donc les gardiens de la porte de notre palais ?... O enfant ! prenez un siège et placez-le ici pour ce jeune religieux. — Je vais le placer, ô maître ! comme il convient.

Çakuntalâ (vers). — O souverain! salut. O toi qui protèges la terre! salut. O souverain dont le grand javelot étincelle! salut. O guru, dont je suis la servante! salut. O seigneur de ma vie, si bienveillant pour moi! salut.

Le grand roi Bharata (vers). — O mon père, qui, après m'avoir engendré dans la race de la lune, m'as protégé, ô mon père! salut.

Duchyanta (vers). — O femme, qui es-tu? Comment es-tu venue ici? Dans quel pays demeures-tu? Quel est le lieu de ta naissance? Pour quelle affaire es-tu venue dans l'assemblée du roi, femme aux cheveux parés de guirlandes? O femme! dis-moi clairement le motif qui te fait venir dans cette magnifique salle d'audience.

Çakuntalâ (vers). — O prince, dont le diadème est splendide, toi qui viens de m'adresser la parole et de m'interroger! écoute : regarde-moi, je suis ta femme, et celui-ci est ton fils, le fils de ton épouse. Moi, je suis Çakuntalâ, la fille qu'a élevée le puissant Kaṇva; Bharata est le nom, plein de beauté, de cet enfant, dont la renommée sera sans limite.

Duchyanta (vers). — Celle-ci serait mon épouse! Quel est celui qui se tient là devant moi? Ce jeune homme serait mon fils, doué d'un assez grand mérite pour gouverner la terre? O rois de ce monde, qui ne pouvez être comparés à d'autres! ô vous, qui êtes éminents, vous qui êtes venus ici près de mon trône et qui avez obtenu quelque faveur de moi! O vous tous, qui que vous soyez! sachez-le : voici mon épouse, qui vient d'arriver!

Çakuntalâ (vers). — Quand tu me disais : « Tu seras mon épouse », ce n'était point sur tes lèvres un mensonge! Quand tu me disais : « Si tu engendres un fils, je lui ferai

gouverner le monde », ce n'était point sur tes lèvres un mensonge! O roi! faut-il donc que je te retrouve lançant des paroles moqueuses et me couvrant de honte dans cette assemblée aux yeux de tous ces personnages!

Le roi (vers). — O ministre! écoute. Une fable dit : « L'arbre laisse tomber le fruit vert, qui était déjà malade. » Mais cette fable ne ressemble pas à celle que je vois ici. La conduite de cette femme est-elle la punition d'une ancienne faute? Ne vois-tu pas que la violente attaque de cette femme, au front pareil à la lune, est comme la foudre qui frapperait sans raison?

Le ministre (vers). — Voici ce que j'ai entendu dire : « Avec un grain de riz on a couvert une citrouille. » On me l'a dit, mais je ne l'ai pas vu. O seigneur! cette femme fera bien une chose semblable; elle cachera même au besoin, et de la même manière, le monde! Je ne sais pas quelle est cette femme qui vient faire un si grand tapage.

Le roi (prose). — Ah! ah! c'est bien ainsi qu'il fallait parler, ô ministre!

Çakuntalâ (vers). — On a coutume de dire : « Parmi les ministres, ceux qui ont une intelligence excellente et dont la pensée est claire sont ceux qui, après avoir bien examiné et bien compris les différentes affaires de l'État, les expliquent à leur souverain. Je n'ai pas vu sur la terre un ministre pareil à toi, avec un esprit aussi étroit que le tien, et prêchant la destruction totale, quand le roi dit simplement : « Réduisons en poussière ».

Le ministre (vers). — On vole de l'or, on vole un objet, on vole bien d'autres choses encore dans le monde. O seigneur! cette femme est une vaurienne, elle qui est

venue comme une voleuse vers un roi qui ne ressemble à nul autre et qui est le cakravarti unique.

Çakuntalâ (vers). — Le ministre, qui est le râkchasa d'un roi, n'est qu'un tigre féroce, et les chiens sont des compagnons pleins de charmes. O ministres! vous avez étudié le çâstra qui dit : « Quand les rois sont pareils à des cygnes, leurs sujets le sont aussi. »

Bharata (prose). — Madame! quelles sont ces bêtes qui agitent sans cesse leur queue et qui viennent près de nous? Dites-moi vite ce que c'est.

Çakuntalâ (prose). — O conseillers! allons! vous connaissez, pour l'avoir étudié à fond, le çâstra du devoir, qui dit : « Tels rois, tels sujets. »

Le roi (vers). — Me connais-tu? Et moi, est-ce que je te connais? A quelle époque nous sommes-nous unis dans mon palais et avons-nous joui des plaisirs de l'amour? Regarde... Qui es-tu, ô femme, qui sais si bien commencer et continuer de violentes réclamations, toi qui te tiens devant moi, le roi des rois au diadème orné de perles?

Çakuntalâ (vers). — O roi! je te connais; je connais maintenant le dommage causé à ma personne dans la forêt par un individu qui y a pénétré sans escorte, qui m'a charmée et qui a conçu pour moi des désirs charnels; et, de plus, je connais le serment qu'il m'a fait avec bassesse : quand je suis venue ici pour te trouver, je ne savais pas que tu allais me tromper!

Le roi (vers). — Pourquoi t'aurais-je connue? Pourquoi serais-je venu tout seul? O jeune fille! pourquoi, à ta vue dans la forêt, aurais-je conçu des désirs? Et pourquoi aurais-je fait un serment pour l'accomplir ensuite avec

bassesse? Tu me ferais bien plaisir de me donner une explication convenable à ce sujet.

Çakuntalâ (vers). — Dans la résidence de Kaṇva, tu as conclu, avec moi, un mariage à la mode des Gandharvas, et, après ton union avec moi, as-tu donc oublié, ô roi! le serment que tu m'as fait, en prenant la terre et l'air comme témoins : « O jeune beauté! demain je t'inviterai à venir dans mon palais, et ce sont mes conseillers qui seront chargés de t'avertir? »

Le roi (prose). — Holà! holà! où sont les gardiens de la porte du palais? — Monsieur. — Voici cet enfant, qui se tient debout : quel est-il? Il me semble qu'il est venu ici grâce aux conseils de cette femme, pleine de dissimulation, qui a répandu sur lui la poussière du mensonge. Hélas! comme je vois cet enfant depuis si longtemps debout, j'en ressens une vive douleur; aussi va vite lui dire, enfant! de s'asseoir. — C'est ce que je vais dire, ô maître!

Holà! ô grand roi Bharata! — Quoi, monsieur? — Mon roi vous prie de vous reposer sur le premier siège que vous allez trouver.

Bharata (prose). — Allez trouver votre roi, monsieur, et dites à lui-même de s'asseoir.

Le roi et ses conseillers (prose). — Voici ce méchant enfant qui me désobéit. Vous l'avez vu, ô conseillers! Quand j'ai fait le bien, j'ai récolté le mal : c'est comme si main et pied germaient sur le fruit de la bringelle. — Ah! ah! oh! il a bien dit.

Le roi et ses conseillers (vers). — Si l'on s'exerce au mensonge, il faut au moins mentir sans que l'on se trouve en défaut; si l'on s'exerce au vol, il faut s'étudier à savoir

se défendre soi-même. Comme c'est une intelligence médiocre, une intelligence de femme, il lui fallait un homme avec son énergie. Non, il ne convient pas à une femme de venir ici toute seule.

(Prose). — Cela vous semble-t-il juste, ô conseillers? — O maître! nous ne pensons pas comme vous sur ce sujet. — Mais moi, je vous le dis, c'est la vérité. Écoutez-moi, ô ministres! Voici ce que je veux dire : cette femme est tombée dans une grande erreur, quand elle est venue ici toute seule sans produire un témoin oculaire qui pût dire avec assurance : « Celle-ci, c'est ton épouse, et cet enfant n'est autre que le tien. »

Çakuntalâ (vers). — Après vous être uni à moi, vous m'avez donné la main, en prenant comme témoins l'air et la terre. Est-ce que cela n'est pas suffisant, ô prince? Vous commettez une grande faute quand vous dites : « Je ne vous connais pas; il était nécessaire qu'un homme vînt s'opposer à moi pour défendre cette femme et dire : « Voici celle que vous devez couronner reine. »

Le roi (vers). — Les hommes ont toujours adressé des reproches aux femmes, car c'est eux qui ont raconté l'histoire de l'épouse du roi Hariçcandra, accusée d'avoir tué son enfant. Mais nulle part on n'a vu une femme lancer sur un homme le jet d'abondants reproches. N'est-ce pas vrai? Ne le voyez-vous pas, ô ministres?

Çakuntalâ (vers). — Jadis l'illustre Hariçcandra, ne voulant pas proférer un mensonge, abandonna la ville, son épouse, son enfant, et devint l'esclave d'un paria. O roi! il n'existe pas sur la terre une personne qui ait osé mentir, après avoir fait un serment, en prenant à témoins la terre, le ciel et la lune.

Bharata (prose). — Quoi, madame? Que vois-je? Voici qu'il existe un homme, né dans la race de la lune, un grand chef, celui-ci, capable d'avoir dit un mensonge, sans égard pour les dieux qui le savaient!

Le roi (vers). — Elle a dit : « Je suis la fille de Kaṇva »; puis, oubliant ses premières paroles, elle a dit : « Je suis la fille de Viçvâmitra l'illustre, qui m'a engendrée »; bientôt elle dira qu'elle est la fille de mon beau-père, en prouvant qu'elle s'est unie à moi par un mariage.

Çakuntalâ (vers). — Vois, je prendrais même un fer rouge, en affirmant qu'il est ton beau-père, ce Viçvâmitra, le roi de la race du soleil, qui a conquis l'éloge des hommes, car il est de la race de la lune, pure et brillante au milieu du ciel, et il est issu de la race du soleil.

Le roi (vers). — Si tu es la fille du destructeur de familles, de Viçvâmitra, plein de prospérité, qui a donné un svarga à Triçanku, tu prendras dans tes mains mêmes un fer rouge, tu renverseras même ce monde sens dessus dessous. Peux-tu montrer, dans l'intérieur de ta main et sans hésitation, le vâikuṇṭa?

Çakuntalâ (chant). — Hélas! ô dieu méchant! est-ce que tu m'abandonnes, au moment où je souffre une telle angoisse? O dieu! j'ai engendré, j'ai élevé cet enfant qui doit gouverner le monde, et c'est dans cet espoir que je suis venue ici. O dieu! je me suis réjouie dans mon esprit, en me disant : « C'est moi qui ai engendré cet enfant, dont la tête va s'orner d'un diadème de perles ». O dieu! je me suis réjouie dans mon cœur, car j'ai joué avec le roi et me suis unie à lui avec charme. O dieu! je suis partie ne sachant pas qu'il se passerait une telle injustice dans la demeure du roi. O dieu!

(Vers.) — O Hari! ô Hari! quel malheur! On dirait que l'on jette de l'huile sur le feu qui brûle les paroles adressées à un roi. Que vais-je donc faire? Et quelle chose peut faire une femme pour se venger de l'injustice d'un roi, gouverneur de la terre, qui oublie son serment?

Le roi (vers). — On n'a jamais entendu ni vu une femme qui ait osé proférer une si grande injure; on n'a jamais rencontré un homme qui ait reçu en partage un cœur aussi cruel. Peut-on lancer l'injure comme la foudre sur les rois à la pensée joyeuse?

(Prose.) — Bravo! bravo! c'est bien : va-t'en! va-t'en, folle!

Lamentations de Çakuntalâ (chant). — Vous êtes venu ce jour-là avec respect dans la demeure de Kaṇva, ô prince! A ma vue, soudain votre esprit s'est troublé et vous avez éprouvé un désir de luxure, ô prince! Profitant de l'absence de Kaṇva, après avoir contracté avec moi un mariage, ô prince: « Voici quelle sera ma conduite, si dès maintenant nous nous unissons avec amour », avez-vous dit, ô prince: « Nous nous unirons d'une manière merveilleuse dans un mariage à la mode des Gandharvas », m'avez-vous dit, ô prince! Écoutez: lorsque je vous ai dit, ô prince: « Vous chercherez une femme autre que moi pour en faire votre épouse. — Je ne prendrai jamais comme reine une autre femme que toi », m'avez-vous répondu, ô prince! Je vous ai demandé ce que deviendrait mon fils, si je m'unissais à vous : « Je mettrai un jour mon diadème d'or sur la tête de ton fils », m'avez-vous répondu, ô prince! Ayant éprouvé un enivrement passionné qui allait au comble de la folie : « Il faut supporter la fascination de mon pouvoir », vous êtes-vous écrié, ô prince!

« Moi, je suis issu de la race de la lune, qui gouverne le monde », avez-vous dit, ô prince! « Je ne manquerai pas à ma parole, même si je manquais à celle du Vêda », avez-vous dit, ô prince! Alors que vous disiez : « Je fais ce serment avec droiture », ô prince! vous avez appelé en témoignage l'air et la déesse de la terre, ô prince! « Ne crains pas de méprise, je ne me rendrai coupable d'aucune trahison envers toi », m'avez-vous dit, ô prince! Vous avez prêté serment d'une manière solennelle, ô prince!

Le roi (vers). — O ministres! cette femme qui fait des mensonges, il faut la louer pour son habileté dans les jongleries et les stratagèmes. Si l'on se demande avec étonnement ce que cela veut dire, on pensera que cette femme dit vrai. Mais nous, que ferons-nous à cette femme méchante pour ses tromperies et ses injures?

Le roi du pays de Magadha (vers). — O roi! tu n'as pas dit même une fois un mensonge, toi qui as la royauté de la terre, et cette femme n'a pas dit un mensonge. Le taureau et le cul-de-jatte se mettent en colère sans raison (si on dit au premier de grimper, au deuxième de descendre); il en est de même de cette injure, diront (les gens équitables).

Le roi (prose). — Ah! ah! voici comme il faut parler, n'est-ce pas? ô roi du pays de Magadha! Si l'on se demande ce qu'il faut faire à cette femme méchante, qui est venue dans cette assemblée pour lancer des injures, il faut répondre avec sévérité : le faux, c'est le vrai... Ah! ah! que peut-on faire à cette femme? Dis-le-moi, ô roi de Kêkaya?

Le roi du pays de Kêkaya (vers). — Après t'avoir con-

templé, si l'on regarde la figure de cet enfant, on ne manquera pas de dire : « Cet enfant est ton fils ». Si tu dis à cette femme, qui est venue dans cette assemblée : « Tu es mon épouse », tous les gens du monde t'approuveront, ô grand roi !

Le premier ministre (vers). — Autrefois la femme Sûrpanagi, ayant vu Râma, conçut pour lui des désirs charnels, reçut aussitôt un châtiment et perdit son nez et ses oreilles. O Seigneur ! que faut-il faire à cette femme, qui est venue, seule et forte de son habileté, pour s'emparer de ton royaume et de toi-même sur son sein?

Le deuxième ministre (vers). — O seigneur ! personne ne parviendra jamais à l'emporter sur les femmes, car elles prendront un fer rouge, elles placeront leur main dans la gueule d'un serpent, elles s'enfonceront dans la braise brûlante, elles n'auront pas honte de proférer un mensonge pernicieux, elles qui ne redoutent pas le supplice des imprécations.

Le roi (prose). — Ah ! ah ! ô ministre ! ce que tu viens de dire est vrai, est vrai ; tu as bien parlé, tu as bien parlé ; n'est-ce pas que c'est ainsi qu'il faut dire? Bravo ! bravo !

Çakuntalâ (chant). — Hélas ! qui me fera justice comme une faveur? Et à toi, qui te dira la vérité? Hélas ! après m'avoir rassurée pour exciter mes désirs de plus en plus, et m'avoir accordé le mariage, tu m'as hypocritement reniée, tu m'as coupé la gorge, n'est-ce pas? Allons ! allons ! tu as lâché l'écluse, tu as dit bien haut la raison de ma conduite, sans croire en ma parole, sans laisser voir en toi le moindre désir de t'éclairer, hélas !

Le roi (chant). — Va-t'en ! va-t'en ! toi qui as pénétré

dans l'assemblée du grand roi, en commettant une folie et en rejetant toutes les convenances ! Va-t'en ! va-t'en !

Qui donc es-tu, ô femme méchante et pleine d'habileté? Et tu fais des plaisanteries sans crainte ! c'est ce que je ne puis comprendre. Fi donc ! Avec un entêtement stupide tu t'obstines à demeurer dans cette assemblée de rois qui s'occupent des affaires les plus difficiles ! Va-t'en ! va-t'en !

Çakuntalâ (chant). — Quelle grandeur y a-t-il à se trouver heureuse des paroles qu'on a dites avec partialité à une femme? Quand les rois oublient cette vérité, que la justice est toute l'essence du bonheur, il n'y a plus d'expiation pour leurs paroles injustes. Vous venez de dire : Non; vous l'avez emporté par votre bouche, hélas ! quand vous m'avez dit : Va-t'en ! va-t'en ! hélas !

Le roi (chant). — Va-t'en ! coquine, qui n'as aucun droit à ce que tu demandes, cherchant dispute à un roi de la terre, tu es venue pour me briser la tête. Enfin on l'a emporté sur tes paroles, en te fermant la bouche ! Allons ! ô épouse ! ô méchante ! devant un homme tu joues une comédie de femme, après l'avoir inventée ! Et puis, tu me lances des reproches ! Fi donc ! va-t'en ! va-t'en !

Çakuntalâ. — Le mensonge ne peut triompher de la vérité, mais si les rois disent des mensonges, la force de leur sceptre ne pourra se maintenir et la prospérité de leur royaume ne pourra durer. Va ! va ! où est le code de Manou? Où sont les paroles fallacieuses que tu m'adressais dans la forêt verte, quand tu me disais : « Avec une femme on ne commet point de péché ? » Peux-tu, après cela, m'abandonner ? Hélas !

Le roi. — Où as-tu appris cette jonglerie? Oh ! oh !

que dire de ton habileté? Quelles sont les femmes qui, depuis que le monde existe, ont dit la vérité? Quant à toi, tu seras capable de renverser le monde. Tu parles sans intelligence, tu lances contre moi des paroles inconsidérées, en pensant que tout l'opprobre retombera sur moi. Va-t'en! va-t'en!

Çakuntalâ. — Isolé dans la forêt, tu es venu vers moi; le trouble s'est alors emparé de ton esprit et de tes sens, et tu as produit sur moi une fascination extrême par tes paroles; aujourd'hui tu veux faire preuve d'une grande violence. J'ai cru en ta noble parole, et maintenant tu abandonnes la vérité et tu violes ton serment. Va! va! hélas!

Le roi. — Lorsque je suis venu dans la forêt pour la chasse, à quel moment t'ai-je aperçue sur mon chemin? Il n'est pas possible d'avoir confiance dans les femmes à cause de leur stupidité. C'est en vain que toutes tes paroles sont pleines de fraude: tu traînes inutilement les choses en longueur. Fi donc! va-t'en! va-t'en!

Çakuntalâ. — Cette dispute aurait-elle lieu entre deux justes époux? Est-ce que toute la terre ne te blâmera pas? Ton cœur n'aura-t-il pas au moins quelque pitié de moi? Est-ce de l'équité? O le maître de mon souffle! tu fais la guerre à tous les enivrements nouveaux que tu m'as fait connaître et tu me lances la boue. Va! va! hélas!

Le roi (chant). — Avec ton esprit flétri, tu es venue auprès de moi en t'approchant doucement, mais il n'y a pas ici de victoire spontanée pour les femmes. C'est fort mal: tu es obtinée, et tu me réprimandes comme si tes paroles n'étaient que vérité.

Çakuntalâ (chant). — Ma vue a excité tes désirs; tu

m'as dit : « Je suis ton époux », en prenant à témoins de ton serment le ciel et la terre. Où l'as-tu abandonné, ton serment? Sans avoir pitié d'une personne délicate, tu as parlé contre elle, dans cette assemblée, en présence des grands du royaume ; tu m'as chassée ! Va ! va ! hélas !

Le roi (vers). — O fourbe, experte en tromperies que tu as apprises de longue date ! l'habileté de tes paroles ne nous séduira pas : non. Tu t'es revêtue d'un faux habillement (de pénitente), et tu es venue ici avec enfant, en me disant : « Voici ton fils ». Quand toi et ce jeune enfant, qui n'obtient de moi que du mépris, mettrez-vous fin à cette tromperie et quitterez-vous cette assemblée ?

GÉRARD DEVÈZE.

(*A continuer.*)

VARIA

UN BIBLIOPHILE ÉCONOME.

Nous trouvons dans l'un des derniers catalogues publiés par M. Bernard Quaritch, le savant et sympathique libraire de Londres, l'avis suivant, qu'il nous paraît utile et intéressant de reproduire :

Un voleur habile.

Le 25 août dernier, un homme brun, de petite taille, âgé d'environ quarante-cinq ans, au teint jaunâtre, qui avait toute l'apparence d'un Juif hollandais ou allemand, parlant un anglais irrégulier, avec une voix très sourde, se présenta chez moi et me montra une carte d'affaires : « Wunderlich et Cie, marchands d'objets d'art, à New-York ».

Le 26, le prétendu Wunderlich choisit des livres dans mon assortiment pour une valeur de 270 livres (6,750 fr.), en disant qu'il reviendrait faire un nouveau choix.

En même temps, le petit brun vit, mais sans vouloir l'acheter, un très joli petit LIVRE D'HEURES, avec de charmantes mignatures en *camaieu gris*, relié en maroquin noir avec des fermoirs en argent. Le prix de ce charmant manuscrit était de 50 guinées (1,312 fr. 50.).

Depuis lors, ce mystérieux personnage a disparu, ainsi, du reste, que mon LIVRE D'HEURES.

10 livres (250 fr.) seront payées à la personne par l'intermédiaire de laquelle ce manuscrit me sera rendu.

BERNARD QUARITCH.

Londres, 5 mai 1887.

AVIS. — *On recherche* MICHEL LŒWY,

Juif allemand de Hongrie, qui a été pendant quelque temps garçon d'hôtel à New-York; soupçonné d'avoir dérobé un manuscrit à Francfort. Il a résidé malgré lui pendant quatre mois d'hiver dans un édifice public d'Autriche; mis en liberté en février 1887, il a, depuis, et pendant le mois d'avril, visité les salles de vente de Londres et les magasins des libraires et des publicistes.

Voici le portrait du susdit Michel Lœwy, tel qu'il est détaillé par la police de Vienne :

Signalement :

Taille : petite.
Corpulence : forte.
Cheveux : noir luisant, plats, courts.
Moustaches : noires, mêlées de quelques poils blancs.
Yeux : petits, aux regards fins.
Os des joues : quelque peu proéminents.
Joues : creuses.
Oreilles : écartées.
Bouche : assez large, surtout pendant le rire.
Teint : jaune-gris cendré, de mauvaise apparence.

Se donne comme dur d'oreille; a pourtant entendu les questions qui lui ont été posées à voix basse à l'instruction. Parle lentement, de sorte qu'il ne paraît pas bien connaître la langue qu'il parle.

BERNARD QUARITCH.

Londres, 15 Piccadilly, 20 mai 1887.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XX.

CHARENCEY (Comte de). — Confessionnaire en langue chañabal. 232

DEVÈZE (Gérard). — Çakuntalâ, traduction de la version tamoule (*suite*)..... 68, 114, 257, 352

GRASSERIE (Raoul de la). — Études de Grammaire comparée. — De la catégorie du nombre (*fin*)..... 54

HINS (Eugène). — L'opinion que les langues romanes dérivent du latin a-t-elle un fondement historique?..... 325

KIRSTE (Jean). — La linguistique évolutionniste d'après M. Paul Regnaud 23

PIÉTREMENT (C.-A.). — Le patois briard du canton d'Esternay. 142, 240, 289

REGNAUD (Paul). — Remarques morphologiques sur les verbes grecs en -νυμι, -νω, -ανω..... 193

— Sur l'étymologie du latin *Rex*..... 323

SÉBILLOT (Paul). — Blason populaire de la Haute-Bretagne (Côtes-du-Nord)..... 201, 315

STEMPF (V.). — Les poésies basques de Bernard d'Écheparre. 1

TAUTAIN (Dr). — Notes sur les trois langues : Soninké, Banmana et Mallinké ou Mandingké..... 130

VINSON (Julien). — Correspondance du calendrier hindou et du calendrier grégorien 97

BIBLIOGRAPHIE

REGNAUD (P.). — *Abrégé de Grammaire latine*, par L. HAVET. 79

GATSCHET (Albert S.). — *Dictionnaire de la langue nahuatl ou mexicaine*, par Rémi SIMÉON..... 273

REGNAUD (Paul). — *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, par Arsène DARMESTETER..... 161

VINSON (Julien). — *Bibliographie du Folk-lore basque.* — Rectifications et notes supplémentaires..... 279

VARIA

Les locutions nantaises..... 88

Literary Husbands..... 187

Un bibliophile économe..... 377

CORRIGENDA..... 288
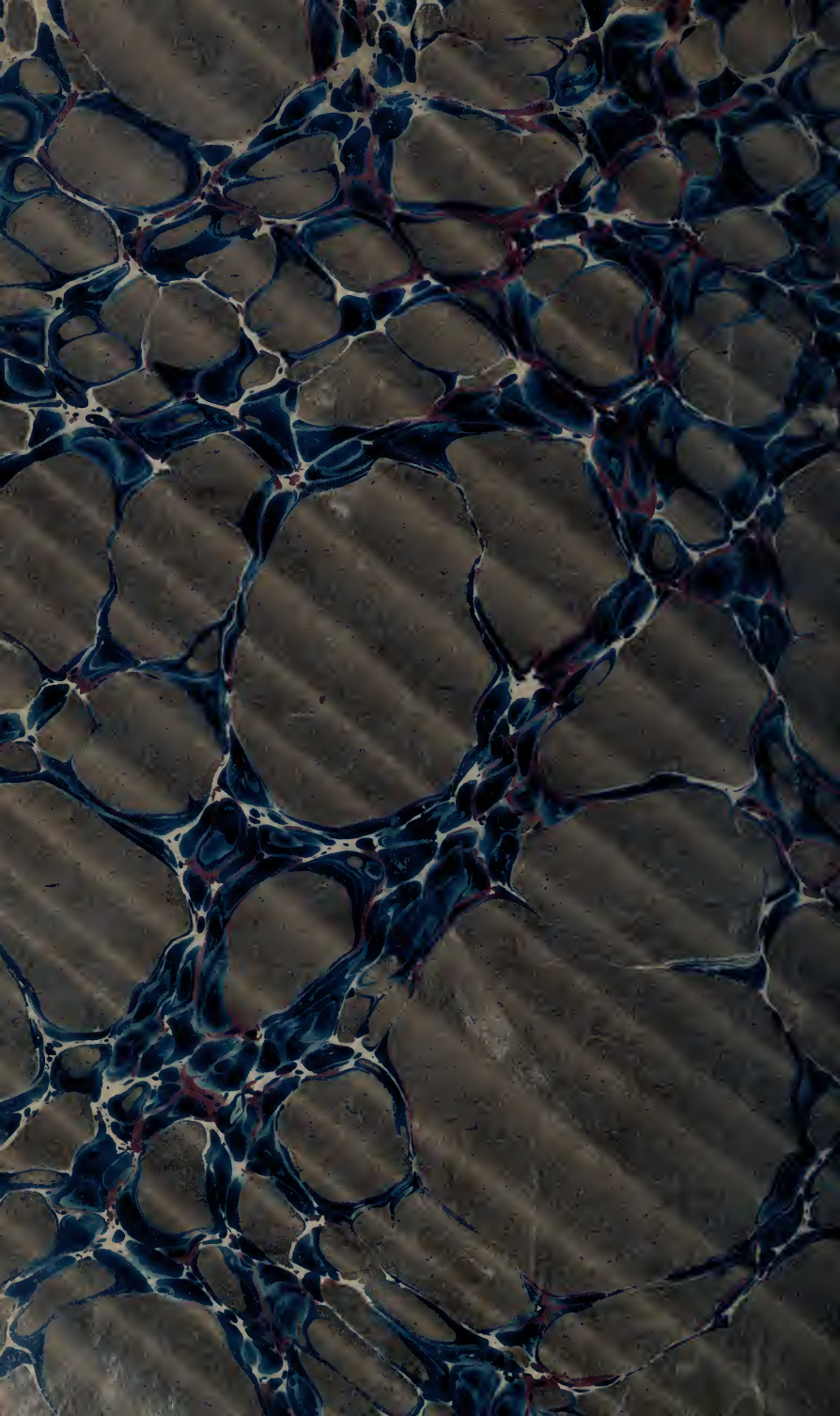
IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.